

Lettere

LETTRES
CHOISIES
DE
MR FLECHIER



ÉVÊQUE DE NISMES:

AVEC

UNE RELATION
DES FANATIQUES
DU VIVAREZ;

ET DES REFLEXIONS
SUR LES DIFFERENS CARACTERES
DES HOMMES.

TOME PREMIER.





A PARIS,
Chez JACQUES ESTIENNE, ruë saint Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

M. DCC. XV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





AVERTISSEMENT.


Ous n'entreprendrons pas dans cet Avertissement de faire l'éloge de feu M. l'Evêque de Nismes, ni de recommander ses Ouvrages. Tout ce que nous en pourrions dire seroit au-dessous de ce que le Public en pense. Nous nous bornerons à faire connoître en peu de mots ce qu'il y a de plus remarquable dans les Lettres & les Ecrits de cet Illustre Prélat, que l'on donne presentement au Public.

Les Lettres qui font la principale partie de ce recueïl, sont

toutes également bien écrites, & pleines de Religion & de Morale. Mais il y en a qui contiennent des faits considerables, des reflexions importantes & des décisions de consequence, qui doivent instruire & interesser le Public. Ces Lettres ne sont pas de simples complimens de civilité, ou de conseil & d'avis, ce sont des pieces travaillées sur des sujets importans & curieux. Que peut-on de plus édifiant pour tous les Chrétiens, & de plus instructif pour ceux qui sont nommez aux Evêchez, que la Lettre XLI. qui contient une pieuse & humble remontrance de M. Flechier au Roi pour refuser l'Evêché de Nismes ? Qu'il se-

roit à souhaiter que tous les Prélats que l'on transfere d'un Evêché à un autre, fussent dans les mêmes dispositions & dans les mêmes sentimens que M. Flechier exprime si noblement dans cette Lettre! Peut-on un jugement plus moderé & plus sage que celui qu'il porte dans la LIII. Lettre, de divers Ouvrages qui y sont énoncez? Je ne finirois pas si je voulois étaler ici toutes les beautez de ces Lettres. Venons aux faits & aux questions doctrinales. L'histoire d'un Juif baptisé sans le consentement de ses parens, fait naître une question Theologique qui est décidée avec toute la prudence possible dans la Lettre LXIII. La question sur les

Mariages des Proteſtans avec les Catholiques, queſtion de pratique & qui a ſes difficultez, eſt réſoluë ſuivant les regles dans la LXVIII. L'hiſtoire particuliere des Fanatiques eſt rapportée dans ce recuëil d'une maniere ſi ſincere & ſi bien circonſtanciée, que l'on y voit au naturel, l'origine, le progrez & l'extinction de cette ſecte damnable : ce qui n'avoit point encore été dévelopé. M. de Niſmes en eſt un témoin oculaire & fidele. Il raconte ce qu'il a vû, ce qu'il a appris de gens dignes de foi ; & quelque indignation qu'il paroiſſe avoir contre les crimes de ces ſcelerats, on s'apperçoit qu'il épargne autant qu'il peut les perſonnes, & qu'il

ne ſort point du caractere de douceur & de moderation qui convient aux Evêques. S'il approuve les rigueurs exercées contre ces miſerables, ce n'eſt qu'en reſſentant comme S. Auguſtin une vive douleur qu'ils les euſſent méritées, & qu'on ne pût les faire revenir par d'autres voïes à leur devoir. Le détail de leurs aſſemblées rapporté à la fin du premier Tome contient des particularitez ignorées juſqu'à preſent & qui feront ſans doute beaucoup de plaiſir au public.

La Relation *des Obſervances & de la maniere de vie des Religieuſes de ſainte Claire du Monaſtere de Beziers*, dreſſée par la ſœur de M. de Niſmes Religieuſe de

ce Monaſtere, eſt une des pieces les plus édifiantes en ce genre que j'aïe lûë. Elle fait voir que dans nos tems, il y a des Maiſons Religieuſes où la ferveur des anciennes Obſervances Monaſtiques, non-ſeulement n'eſt pas éteinte, mais même qu'on la porte, s'il eſt permis de le dire, encore plus loin que l'on ne faiſoit autrefois.

Le ſecond volume des Lettres de M. de Niſmes contient auſſi pluſieurs Lettres édifiantes. On y en trouvera quelques-unes ſur une Croix érigée dans ſon Dioceſe au lieu appellé S. Gervaſi, auſquelles il faut joindre ſes Inſtructions Paſtorales ſur ce ſujet pleines de zele & de

prudence. La Lettre par laquelle il s'oppose à l'érection d'une Confrairie de Penitens dans son Diocese malgré les ordres du Pape (c'est la CCCXV.) est une preuve convaincante de sa fermeté. Les Lettres CCCCXIII. & CCCCXIV. sur l'Histoire, font connoître qu'il étoit aussi habile, sur les Antiquitez profanes & sur la critique, que sur la Theologie & la Morale.

Il ne reste plus à parler que d'un Ouvrage intitulé : *Reflexions sur les differens caracteres des hommes.* Quoique ce titre promette beaucoup, on peut dire, qu'il s'en faut bien qu'il n'exprime le mérite & le sujet de cet Ouvrage dans toute son étenduë. C'est un recueil de

maximes exprimées d'une maniere tres-vive, & d'exemples rapportez avec tout l'agrément possible sur les devoirs les plus importans de la vie, pour former l'honnête homme Chrétien. Il seroit à souhaiter qu'il fût entre les mains de tous les gens du monde, qu'ils voulussent bien le lire & le méditer: ils y trouveroient dequoi se rendre parfaitement honnêtes gens & tres-bons Chrétiens, sans pour cela renoncer au commerce du monde, & au contraire aïant, en suivant les maximes qui y sont établies, le moïen d'y vivre avec agrément & avec estime. C'est, à mon avis, un des plus excellens Livres de Morale qui ait paru jus-

qu'à present. Mon jugement ne doit point être suspect : car quelque veneration que j'aïe pour la mémoire de M. de Nismes, je n'étois point lié avec lui ; & quand je l'aurois été, je ne sçais ce que c'est que de flatter, & je me croirois extrêmement coupable, si je voulois faire passer dans le Public comme excellent, un Ouvrage, ou mauvais, ou médiocre.

On a crû devoir mettre à la tête de ce recueïl de Lettres, le Caractere que M. de Nismes a fait de soi-même, adressé à un de ses amis. Il est naïf & sincere. C'est une chose tres-rare qu'il se soit rencontré une personne assez humble & assez désinteressée pour se peindre au naturel.

AVERTISSEMENT.

Ceux qui ont connu M. de Nismes & qui liront ce portrait, le trouveront fort ressemblant. S'il péche par quelque endroit c'est que sa modestie (quoiqu'il paroisse assez sincere) lui a fait diminuer quelque chose de la vivacité des traits qui auroient pû relever davantage ses excellentes qualitez.





LETTRE E'CRITE PAR M. FLECHIER A UN DE SES AMIS,

Où il se dépeint lui-même.

VOus voulez-donc, Monsieur, que je vous trace le portrait d'un de vos amis & des miens, & que je vous fasse une copie d'un original que vous connoissez aussi-bien que moi. Je sens le plaisir qu'il y a de vous obéïr, mais je connois la difficulté de vous satisfaire. Comment vous le representerai-je ? Si je dissimule ses défauts, je suis peu sincere ; si je les découvre, je suis peut-être peu discret ; si je vous expose ses vertus, je serai suspect ou de trop d'amitié, ou de trop de complaisance pour vous : Mais enfin, vous l'ordonnez, & j'espere

que vous reconnoîtrez ce qu'il a de bonnes qualitez ; que vous lui pardonnerez volontiers ce qu'il en peut avoir de mauvaiſes ; & que vous me ſçaurez quelque gré de vous l'avoir repreſenté tel qu'il eſt.

Sa figure, comme vous ſçavez, n'a rien de touchant ni d'agréable ; mais elle n'a rien auſſi de choquant: ſa phiſionomie n'impoſe pas & ne promet pas au premier coup d'œil, tout ce qu'il vaut ; mais on peut remarquer dans ſes yeux & ſur ſon viſage, je ne ſçai quoi qui répond de ſon eſprit & de ſa probité.....

Il paroît d'abord trop ſerieux & trop reſervé, mais aprés il s'égaïe inſenſiblement ; & qui peut eſſuïer ce premier froid, s'accommode aſſez de lui dans la ſuite..... Son eſprit ne s'ouvre pas tout d'un coup, mais il ſe déploïe petit à petit, & il gagne beaucoup à être connu.... Il ne s'empreſſe pas à acquerir l'eſtime & l'amitié des uns & des autres ; il choiſit ceux qu'il veut connoître &

qu'il veut aimer ; & pour peu qu'il trouve de bonne volonté, il s'aide aprés cela de sa douceur naturelle & de certains airs de discretion qui lui attirent la confiance... Il n'a jamais brigué de suffrage : il a voulu être estimé par raison, non pas par cabale. Sa réputation n'a jamais été à charge à ses amis, & n'a rien coûté qu'à lui même.... Quand il a été loüable, il a laissé aux autres le soin de le loüer. Il sçait se servir de son esprit, mais il ne sçait pas s'en prévaloir ; & quoiqu'il se sente & qu'il s'estime ce qu'il vaut, il laisse à chacun son jugement. Si l'on a bonne opinion de lui, il en est reconnoissant, il se renferme en lui même & se rend la justice qu'on lui refuse.... Il a un caractere d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement, il a réüssi dans la prose : les Sçavants ont été contens de son Latin : la Cour a loüé sa politesse. Il a écrit avec succez : il a parlé en public,

même avec applaudiſſement.... Sa converſation n'eſt ni brillante ni ennuïeuſe : il s'abbaiſſe, il s'éleve quand il le faut. Il parle peu, mais on s'apperçoit qu'il penſe beaucoup. Certains airs fins & ſpirituels marquent ſur ſon viſage ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne, & ſon ſilence même eſt intelligible... Quand il n'eſt pas avec des gens qui lui plaiſent, il demeure au-dedans de lui-même. Quand il eſt avec ſes amis, il aime à diſcourir & à ſe répandre au dehors : il eſt pourtant toûjours maître de ſon eſprit. Lorſqu'il parle, on voit bien qu'il ſçauroit ſe taire ; & lorſqu'il ſe tait, on voit bien qu'il ſçauroit parler.... Il écoute les autres paiſiblement, & les païe ſouvent de la patience ou de l'attention qu'il fait paroître à les écouter. Il leur pardonne aiſément d'avoir peu d'eſprit, pourvû qu'ils ne veüillent pas lui faire accroire qu'ils en ont beaucoup.... Ce qui fait qu'il eſt bien reçû dans les

compagnies, c'eſt qu'il s'accommode à tous & ne ſe préfere à perſonne. Il ne ſe pique pas de faire valoir ce qu'il ſçait : il aime mieux leur donner le plaiſir de dire eux-mêmes ce qu'ils ſçavent.... Il n'eſt pas fort vif au-dehors, mais il a beaucoup de vivacité au dedans, & peu de choſe échappe à ſes reflexions.... Il n'eſt pas naturelement inquiet, & ne s'amuſe pas à deviner les ſecrets d'autrui ; mais pour peu d'ouverture qu'on lui donne, il va de conjecture en conjecture, & quand il veut, il n'y a guere de myſtere qu'il ne découvre.... Il voit tout d'un coup le ridicule des hommes, & jamais perſonne ne remarqua plus promtement une ſottiſe.... Il eſt naturellement pareſſeux, mais quand il veut, il trouve en lui des reſſources dont il a été ſouvent étonné lui-même. Quoiqu'il perde beaucoup de tems, il ſe rencontre qu'il en a toûjours aſſez, & tout lent qu'il paroît, il y a peu de gens qu'il ne rat-

trappe, quelque diligents qu'ils puissent être. Pour son style & pour ses Ouvrages, il y a de la netteté, de la douceur, de l'élegance, la nature y approche de l'art, & l'art y ressemble à la nature. On croit d'abord qu'on ne peut ni penser ni dire autrement; mais aprés qu'on y a fait reflexion, on voit bien qu'il n'est pas facile de penser ou de dire ainsi. Il y a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours & dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, & une heureuse facilité, qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajoûter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu, & l'on ne peut rien en ôter sans y retrancher quelque chose de necessaire. Enfin vôtre ami vaudroit encore mieux, s'il pouvoit s'accoûtumer au travail, & si sa mémoire un peu ingrate, non pas infidelle, le servoit aussi-bien que son esprit; mais il n'y a rien de parfait au monde & chacun a ses endroits foibles.

Pour son cœur, où je crois que vous vous interessez davantage, il n'est pas si aisé de le connoître : il se modere quand il veut ; il est secret & circonspect ; il se cache souvent sous les voiles d'une tranquillité & d'une indifference apparente. Mais je l'ai vû dans son naturel, je l'observe depuis long-tems, & je suis dans sa confidence : ainsi, Monsieur, je vous ferai part de mes connoissances. Il n'auroit pas de peine à vous faire lui-même sa Confession, & il est juste que vous sçachiez comment est fait & comment se gouverne un cœur que vous possedez.

Ce cœur donc, Monsieur, n'est pas indigne de vous.... Il a de la grandeur & de la generosité : aucun interêt ne le touche, & il ne voudroit avoir du bien que pour être en état d'en faire. Son plus sensible plaisir, c'est de pouvoir obliger ses amis, ou de pouvoir reconnoître les obligations qu'il leur a. Il aimeroit pourtant mieux avoir des gra-

ces à faire, que d'en recevoir. Il a toûjours crû que le mérite pouvoit ſe paſſer de la fortune. Il s'eſt contenté de l'un, & ne s'eſt point inquiété pour l'autre.

Rien n'eſt tant contre ſon humeur que d'être à charge à qui que ce ſoit. Dans ſes beſoins, il n'a recours qu'à ſa patience ; & quand il ſeroit plus éloquent qu'il n'eſt, il ne ſçait plus parler quand il s'agit de demander. Tous les honneurs du monde lui paroitroient trop achetez, s'ils lui avoient coutez quelque baſſeſſe. Il n'aime pas à contredire, mais il aime encore moins à flatter. Quoiqu'il n'y ait guere d'homme qui ſçache mieux loüer que lui, il n'a jamais voulu vendre ni même donner mal à propos ſes loüanges. Il ſçait quand il le faut jetter quelque grains d'encent odoriferant qui recrée & qui n'étourdit pas : auſſi n'en reçoit il pas qui ne ſoit auſſi fin que celui qu'il donne.... Il a de l'ambition, non pas

de celle qui s'empreſſe & qui s'agite pour parvenir, mais de celle qui attend paiſiblement la juſtice qu'on doit lui rendre, qui ne cherche pas les voïes les plus courtes, mais les plus honorables, & qui veut toûjours mériter long-tems avant que d'obtenir ce qu'il peut raiſonnablement prétendre.... Il ſe conſole aiſément de n'être pas heureux, pourvû que le public l'en juge digne, & il travaille à ſe faire conſiderer par lui-même plûtôt que par l'état où on l'aura mis... Il n'envie la gloire de perſonne, mais il aime à joüir de la ſienne. Quoiqu'il n'ignore pas les talents qu'il a, il eſtime ceux que les autres ont : ainſi il a le plaiſir que donne l'honneur, ſans faire ſouffrir aux autres les incommoditez que donne l'orguëil. Il eſt ſenſible aux approbations ſinceres & déſintereſſées ; un homme qui le loüe ſans le connoître, un auditeur qui s'écrie, un paſſant qui le montre & qui dit, C'EST LUY. Ce ſont

les éloges qui le touchent davantage. Quand on l'éleve, il ſe tient dans une honnête moderation, & ſa pudeur eſt embarraſſante ; mais ſi l'on veut l'abbaiſſer, il prend une fierté qui le met au-deſſus de tout ; il eſt facile, populaire, officieux à ceux qui ſont au-deſſous de lui, commode à ſes égaux. Pour les Grands qui ſe prévalent de ce qu'ils ſont, il les reſpecte de loin & les abandonne à leur propre grandeur... Il ſe poſſede dans les occaſions, & ſes paſſions ne peuvent rien ſur ſa raiſon ſi elle n'y conſent, ou ſi elle n'eſt ſurpriſe... Il eſt de bonne foi, & il croit aiſément que tout le monde eſt de même. Mais ſi l'on vient à lui manquer, on ne regagne plus ſa confiance : ainſi il ne trompe jamais perſonne, & n'eſt jamais trompé qu'une fois... S'il a donné quelque ſujet de plainte à quelqu'un, il n'oublie rien pour le ſatisfaire ; mais ſi l'on ſe plaint de lui ſans raiſon, il a une innocence

iere qui ne descend pas aux éclair-
cissemens & aux justifications, &
ien ne lui coûte tant que de faire
on apologie.... Quand on l'offen-
e, il a le ressentiment vif, mais il
ne dure pas long-tems. L'envie lui
léplaît, mais elle ne l'afflige pas:
l souffre avec peine une injustice,
nais il la pardonne. Mais l'infideli-
é d'un ami, est le peché irremissi-
ble pour lui. Lorsqu'on en use mal
son égard, il y a peu d'excuses qui
e satisfassent, & il a d'autant plus
le peine de se reconcilier avec ceux
qui l'ont fâché, qu'il prend plus de
precaution pour ne fâcher person-
ne. Il n'a pas de grands attache-
nens au monde; & comme il n'a
as beaucoup à gagner, ni beau-
oup à perdre, il n'a ni de grands
hagrins ni de grandes joïes.. Les
evoirs exterieurs & les bienseances-
es de la vie lui sont à charge. Les
isites qu'on se rend, les Lettres
u'on s'écrit & le commerce de so-
ieté inevitable entre gens indiffe-

rents, ſont des contraintes de ſa part, & des importunitez de la part des autres. Il ne compte avoir vêcu que le tems qu'il a paſſé avec ſes amis ou avec lui-même; & ſes meilleures heures ſont celles de ſes entretiens familiers, ou de ſes libres rêveries... Le nombre de ſes amis eſt comme celui des Elûs, fort petit : il ne les choiſit pas legerement, mais il les ménage & il les conſerve ſoigneuſement quand une fois il les a choiſis; & s'il en a peu, du moins a-t-il cet avantage, qu'il n'en perd point.... Il eſt avec eux gai ſans emportement, libre ſans indiſcretion, familier ſans incivilité, complaiſant ſans foibleſſe, & ſage ſans auſterité.

Il eſt délicat & difficile ſur ce qu'on ſe doit quand on s'aime: il veut qu'on s'entende à demi mot, qu'on ſe previenne, & qu'on devine ce qui peut plaire; mais il n'exige rien d'autrui qu'il ne s'impoſe à lui-même; & s'il ſe plaint, pour

peu

peu de sujet qu'il en ait, il souffre aussi qu'on se plaigne pour peu de sujet qu'il en donne : c'est ainsi qu'il est fait pour ses amis ; & c'est ainsi qu'il souhaite que ses amis soient faits pour lui.

Voilà, Monsieur, quelles sont les mœurs & les habitudes de nôtre ami. Si la peinture que je vous en ai faite, répond à l'idée que vous en aviez, je ne me repentirai pas de vous avoir obéï : si non tenez-vous-en à l'image que vous vous en êtes formé vous-même, & laissez à vôtre cœur le soin de vous le representer avec les qualitez que vous lui souhaitez. Sur tout faites-lui, je vous prie, un secret de cet Ecrit que je vous envoïe : tenez toûjours un voile tiré sur son portrait, & ne me broüillez pas avec un homme qui rougit de ses vertus comme de ses défauts, & qui faisant parler de son mérite, n'en parle lui-même jamais.



ELOGE DE M. FLECHIER EVEQUE DE NISMES;

Tiré du Discours prononcé par M. l'Archevêque d'Alby, le jour de sa reception à l'Academie Françoise.

QUEL Evêque la mort vient de ravir à l'Etat, à son Diocese, à toute l'Eglise ! l'Academie commença sa réputation, & il se regarda toûjours comme son Eleve. Il apprit d'elle l'art de bien parler, pour apprendre ensuite à ses Auditeurs l'art de bien vivre. Nos Chaires ont retenti long-tems de ses sublimes Discours, & nos Temples des acclamations que lui attiroient ses rares talens. On lit avec plaisir ce qu'on entendit autrefois avec admiration. Il annonça dans la Cour des Rois & dans tous les lieux où l'appelloit la moisson Evangelique, les veritez du salut avec magnificence ; & toûjours égal à lui-même jusques dans le déclin d'un âge avancé, qui éteint d'ordi-

naire les plus grands génies, il ne cessa d'être éloquent que lorsqu'il cessa de vivre.

Il fut l'homme de tous les talens; Ministre de la parole par état & par vocation, Historien judicieux & sincere, Traducteur fidele & exact, Poëte même par amusement; & à l'exemple de saint Gregoire de Nazianze & de saint Prosper, il mêloit quelquefois aux occupations serieuses de son ministere, les jeux innocens de la Poësie. Les ornemens & la pureté du style n'affoiblirent point dans ses Discours la majesté & la sainteté de l'Evangile; & son éloquence, quoique parée des graces que l'art & le genie peuvent donner, fut toûjours Chrétienne & solide. Sçavant dans toutes les especes d'érudition, il les emploïa à l'édification de l'Eglise; & faisant servir à la décoration du Temple de Dieu, les dépoüilles même profanes, il consacra les Lettres humaines par le saint usage qu'il en sçût faire.

Tant de vertus étoient encore rehaussées par sa modestie. Nous l'avons vû exemt des foiblesses & des tentations de l'amour propre, joüir sans orgueil de la réputation qu'il s'étoit acquise, fuïr les loüanges avec le même soin que les autres les recherchent, s'attirer les respects &

l'amour des ennemis mêmes de l'Eglise ; ramener les brebis égarées de son troupeau, autant par sa douceur & par sa bonté, que par l'attrait de son éloquence; conserver avec ses amis une égalité d'humeur & de sentimens qu'on ne voit gueres parmi les hommes, & consommer sa course comme les bons Evêques la doivent finir, dans les fonctions de l'Episcopat & dans les devoirs de la résidence.

Au milieu des soins d'un Diocese penible & agité, il conserva toûjours le souvenir & l'amour de vos exercices. A l'ombre de sa protection & sous ses yeux, s'éleva dans Nismes une societé d'Hommes choisis, que vous favorisâtes de vôtre adoption, & il leur procura la gloire & l'honneur de vôtre alliance. Il voulut que ses Citoïens fussent tout ensemble sçavans & vertueux ; que les Lettres fussent cultivées sous un Ciel si serein & si lumineux ; que l'esprit d'une Nation vive & ingenieuse fût dirigé par les preceptes & par les exemples ; que l'art perfectionnât en elle tous les dons de la nature, & qu'une Ville si celebre par tant de monumens de l'antiquité, le devînt aussi par le sçavoir & par l'éloquence.

AUTRE ELOGE DE M. FLECHIER.

Tiré de la réponse de M. l'Abbé Mongin, Directeur de l'Academie Françoise, au Discours de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

LA Renommée qui vous a souvent vû marcher sur les pas de l'éloquent Flechier, nous a elle-même marqué son successeur ; & nous avons la consolation d'y trouver les mêmes dignitez, les mêmes talens & les mêmes inclinations ; un grand Prélat, un grand Orateur & un grand Maître de la Langue Françoise Cette ressemblance qui vous avoit rendu son ami, vous rend aujourd'hui l'heritier de sa gloire ; & les fleurs que vous venez de jetter sur son tombeau, sont également dignes & de son amitié, & de la succession qu'il vous laisse.

L'usage qui vous a engagé à faire son éloge, & qui a tant coûté à vôtre cœur, deviendra bien-tôt un usage universel & une loi inviolable pour tous les Orateurs. C'est le grand Maître de l'art de bien parler ; & tous ceux qui comme vous,

MONSIEUR, s'y distingueront un jour, lui rendront hommage de leur talent. Vous avez commencé ce tribut, la postérité le finira. Et tant que l'élegance du style, la beauté de l'expression, la justesse des pensées, la varieté des tours, la pompe & la magnificence des images, la richesse & l'importance de la matiere feront admirer les écrits du Siecle de LOUIS LE GRAND, on se souviendra toûjours que l'Illustre Flechier en fut comme l'inventeur & le pere; que ce fut lui qui porta le premier avec tant d'éclat & de dignité l'éloquence dans les Chaires Evangeliques; qui apprit aux Graces à parler le langage de la Piété & de la Religion; qui rendit les Muses Chrêtiennes; qui instruisit leur voix à publier les vertus des Saints, & à chanter la gloire des Martyrs; & qui, pour ainsi parler, ôta le Caducée à l'Idole muëtte qui le portoit, pour le remettre entre les mains de la Verité même. Ainsi Moïse faisoit servir à l'usage des Israëlites les vases précieux qu'il avoit enlevez à l'infidele Egyptien.

Mais un genre d'éloquence où M. Flechier tiendra toûjours un rang à part, où il ne trouva point de modeles pour se former, & où il ne laisse gueres aprés lui de rivaux, c'est, MESSIEURS, l'Art de

celebrer le mérite & la gloire des illustres Morts de son Siecle. L'Oraison funébre étoit avant lui l'Art d'arranger de beaux mensonges, un Art tout profane, où sans égard à la verité ni à la Religion, on consacroit les fausses vertus des Grands, & souvent l'abus de la grandeur même. Mais le sage Flechier ne songea dans l'Eloge des Morts qu'à faire des leçons aux Vivants, & qu'à déplorer les grandeurs humaines par la vanité qui les accompagne, ou par la mort qui les détruit. Il ne suffisoit pas d'être né Grand, de posseder de grandes dignitez, ou de lui proposer de grandes récompenses, pour avoir place parmi ses Heros immortels. Pour ne point trahir la verité, il n'a loüé que la vertu ; pour ne point flatter ses portraits, il n'a travaillé que d'aprés la plus belle nature ; & tous ses Heros sont des modeles, comme toutes ses Pieces des chefs-d'œuvres. C'est-là qu'on est étonné de voir dans un seul homme l'ame universelle de plusieurs grands Hommes, l'ame du Guerrier, l'ame du Sage, du grand Magistrat & de l'habile Politique. Là il s'éleve, il change, il se multiplie, & prend toutes les formes differentes du mérite & de la vertu. La séduction est si forte, qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait que lire ou qu'entendre : avec un li-

vre à la main vous êtes transporté dans des Sieges & dans des Batailles ; c'est l'Orateur qui vous charme, & vous n'êtes occupé que du Heros ; c'est Flechier qui parle, & vous ne voïez que Turenne. L'Art cache l'Orateur, & ne montre que le grand Magistrat ou le grand Capitaine.

La Posterité qui jugera toûjours de ses talens par ses Ouvrages, pourra aussi juger de sa pieté par ses sentimens ; & si elle n'en étoit pas un jour suffisamment instruite, c'est à nous à l'en assûrer aujourd'hui, & à lui apprendre à juger de l'Evêque de Nismes par sa vertu aussi-bien que par son langage. Souffrez donc, * MESSIEURS, que j'éleve un moment ma voix, & que du Siege même de l'immortalité, où j'ai l'honneur de tenir vôtre place, j'annonce de vôtre part à nos derniers neveux, que cet Orateur celebre qu'ils admireront, & que les plus éloquens d'entr'eux tâcheront d'imiter, fut encore plus admirable par ses mœurs que par son éloquence ; que son zele & sa pieté furent en lui des dons plus grands que le don de la parole ; que s'il a si bien parlé le langage des Saints, il a encore mieux suivi leurs exemples ; qu'il s'est peint, qu'il s'est representé, qu'il a fait son histoire dans tous les éloges qu'il a

* A Messieurs de l'Academie Françoise.

publiez des ſaints Evêques ; qu'il étoit lui-même tout ce qu'il admiroit dans ces grands modeles, pieux comme les Borromée, compatiſſant comme les François de Sales, zelé comme les Auguſtin ; & que s'il a laiſſé dans ſes Ecrits un rival au grand Chryſoſtome, il a auſſi laiſſé dans ſa vie un imitateur de ſes vertus ; mais principalement de cet amour tendre & paſtoral qui le rendit toûjours le pere de ſon peuple.

En effet, c'étoit peu de charmer les eſprits, il enlevoit les cœurs, & la douceur étoit ſon caractere comme l'éloquence étoit ſon talent. L'hereſie qui reſiſtoit ſouvent à la force de ſes paroles, cedoit à ſa bonté ; indocile à la raiſon, elle ſe rendoit à l'amour. Ces hommes mêmes que les plus noires fureurs poſſedoient, qui avoient perdu tout ſentiment d'humanité pour tout âge & pour tout ſexe, étoient encore ſenſibles à la tendreſſe de leur Paſteur. Sourds à la voix de la Patrie, parricides impies de leurs Citoïens, alterez ſur tout du ſang des Oingts du Seigneur, ils ſe déclaroient les défenſeurs de l'Evêque de Niſmes ; il leur étoit du moins ſacré par ſon amour, s'il ne leur étoit pas par ſon caractere : le Pere ſauvoit l'Evêque, & ſouvent ils alloient par reſpect dépoſer leur ferocité à ſes pieds comme

les Lions alloient tomber aux pieds des Martyrs. Sans doute que cette Ville déja fameuſe par ſes ſçavantes Antiquitez, va le devenir encore par les cendres précieuſes de ſon Evêque, l'Orateur de la France, l'Ornement de ſon Siecle, le Diſpenſateur de l'immortalité, & l'un des plus grands Ornemens de cette Academie.



MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE NISMES aïant honoré pendant sa vie M. L'ABBE' PLOMET de son estime & de sa confiance ; cet Abbé pour marquer au Public sa reconnoissance pour cet Illustre Défunt, a fait l'Epitaphe qui suit.

EPITAPHE
DE MESSIRE ESPRIT FLECHIER,
EVESQUE DE NISMES.

CI gît un ESPRIT,
Qui surprit
L'Univers par son Eloquence :
Sçavant, on le vit à la Cour
Briller comme l'Astre du Jour,
Prêchant aux Rois la Penitence.

Poli, ses Ouvrages divers,
Soit dans la Prose, ou dans les Vers,
Ont éternisé sa Gloire,
Immortalisé sa Mémoire.

Zelé comme un Aron, dans ses brûlans transports;
Il presentoit au Ciel les Vivans & les Morts,

Prudent comme Moïse,
Quels Portraits enchantez de la Terre promise,
Ne fit-il pas, pour se gagner le cœur
Du Mondain corrompu, du rebelle Pécheur?

Tantôt comme Jonas, il menaçoit en Chaire;
Souvent en Jeremie il pleuroit la misere
Des Riches obstinez,
Des Chrétiens fascinez.

Humble, Simple, Pieux, Bienfaisant, Charitable,
Aux Grands comme aux Petits il parut Respectable :
Et dans l'Episcopat, en CHARLES transformé,
Il finit ses beaux Jours, en vertus consommé,

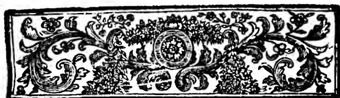
APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, les Lettres Paſtorales & Mandemens de feu M. Flechier Evêque de Niſmes. Un *Recüeil de ſes Lettres miſſives* qui n'ont point encore paru; un autre *Recüeil de pluſieurs Pieces, Harangues, Poëſies Françoiſes & Latines*, une *Relation ſur le Fanatiſme*; ſes *Sermons de Morale*; ſes *Diſcours Synodaux*, & ceux qu'il a faits au Chapitre de l'Egliſe de Niſmes, & ſon *Oraiſon Funebre*: Et il m'a paru que l'impreſſion de tous ces Ouvrages feroit tres-utile & tres agréable au Public. Fait à Paris le neuf Juin mil ſept cens onze.

Signé, RAGUET, Docteur en Theologie de la Faculté de Toulouſe, & Cenſeur Roïal des Livres.



LETTRE



LETTRES DE FEU M. FLECHIER, EVEQUE DE NISMES.





LETTRE PREMIERE.

De consolation & de pieté à Madame sa Sœur Religieuse de sainte Claire à Beziers, sur la mort de leur mere.



MA TRES-CHERE SOEUR,

Si je n'étois assuré de vôtre vertu, & de la sainte constance de vôtre esprit, j'apprehenderois de vous renouveller une affliction qui ne vous peut être que tres-sensible, en vous consolant aprés la mort de nôtre tres-honorée Mere; mais je sçay

que vous avez un cœur tout religieux, & que vous sçavez adorer la conduite & les jugemens de Dieu dans les occasions les plus funestes. Ce n'est pas que je condamne ces douleurs moderées, qui sont des effets d'une pieté naturelle, & non pas des défauts de resignation; il faut donner quelque chose à nos affections; & la grace de la vocation, qui nous fait vivre selon l'Esprit de Dieu, ne nous ôte pas les sentimens raisonnables du sang & de la nature; nous devons neanmoins plûtôt considerer les ordres du Ciel, que la violence de nos mouvemens; & quoy que nôtre perte soit tres fâcheuse, nous devons être fort moderez à la ressentir: il faut que les prieres soient les plus fideles interpretes de nos cœurs devant Dieu; & nôtre tristesse seroit indiscrete & mal reglée, si elle ne commençoit par ce devoir de reconnoissance. Pour moy, je vous avoüe que je fus extrémement surpris, lorsqu'on me donna des nouvelles si désavantageuses à nôtre maison; une mort si inesperée ne me permit pas de faire reflexion sur mon état, & je suivis peut-être un peu trop la force des inclinations naturelles; mais je crois que je ne suis coupable que par surprise; & aprés m'être consolé avec J. C. je suis de ce sentiment, qu'il falloit baiser la main qui nous af-

flige, & que Dieu ne sçauroit être que tres doux dans ses plus rudes châtimens & dans la plus sensible dispensation de ses amertumes. En effet, je m'imagine qu'il a voulu récompenser la vertu de nôtre tres-honorée Mere, & donner un petit exercice à la nôtre : Il faudroit ne l'avoir pas connuë pour douter de son salut; tous ces beaux actes de patience qu'elle a pratiquez, me donnent quelque sorte d'assurance qu'elle nous servira dans le Ciel, & pour nôtre avancement spirituel, & pour la prosperité de toute sa famille ; & nous avons tous les sujets du monde de croire qu'elle a été choisie pour le Ciel, puisque sa vie ne fût qu'une préparation continuelle à bien mourir ; si bien que nous pouvons dire, que nous avons encore nôtre Mere, mais qu'elle ne doit plus rien à la nature ; & qu'elle est vivante d'une façon plus parfaite & plus assûrée que nous qui sommes encore dans les dangers & dans les attaques continuelles de nos passions ; & certes, peut-être que Dieu nous veut priver des personnes si cheres, pour nous avertir de suivre ses lumieres avec plus d'amour & de fidelité ; c'est peut-être une punition de nos fautes, ou une incitation à une plus haute perfection. Le Seigneur sçait si bien nous attirer à lui par des pe-

tites croix, des afflictions inesperées, des accidens subits & des mortifications quelquefois sanglantes. Il dégage de la façon les attachemens du monde ; & si nous prenons garde aux intentions adorables de nôtre bon Dieu, nous trouverons qu'il nous appelle à soi ; & ces occasions si fatales à nos dé irs, sont des voix fortes, dont il se sert pour nous exciter à son service, & des instructions qui ne peuvent que nous toucher, puisqu'elles viennent de si prés. Vous m'excuserez, ma tres-chere Sœur, si je vous parle des choses que vous pourriez m'enseigner depuis long-tems ; vous avez trop de charité pour n'agréer pas la liberté que je prends. Je voudrois avoir plus de commoditez de vous témoigner mes respects ; les maladies que j'ay euës m'en ont un peu excusé jusqu'ici. Je serai dorsanavant plus exact à vous écrire, comme étant, ma tres-chere Sœur, vôtre tres-humble & tres-obéïssant serviteur & frere, &c.

A Draguignan ce 14 Août 1653.

LETTRE II.

De pieté sur les maladies, à la même.

JE reçûs dernierement vôtre Lettre, ma tres-chere Sœur, & en même-tems un sensible déplaisir du mauvais état de

vôtre ſanté & des incommoditez que vous apporte, ſans doute, une fiévre violente. Je juge de vos douleurs par les miennes propres, & je ne ſçaurois que vous plaindre beaucoup, puiſque j'ay de la peine à ne me plaindre pas moi même. Il y a deux mois que je ſuis ou malade ou languiſſant; & aprés avoir ſouffert toute ſorte de petites fiévres, je ſuis enfin tombé dans la fiévre quarte, qui me donne un peu d'exercice, mais qui n'eſt pas ſi rude ni ſi difficile que le vôtre. Dieu qui eſt un bon Juge de la vertu vous a donné plus de peine, parce qu'il a connu que vous auriez plus de patience; c'eſt l'ordre qu'il tient dans la diſpenſation de ſes croix. Il ſonde nos forces, avant que de nous charger & diſtribuer le fiel de ſon Calice à ceux qui le peuvent ſouffrir comme vous. Les maladies, diſoit un grand Saint, ſont des leçons que Dieu nous fait pour nous détacher de la terre : car en voïant la foibleſſe de nôtre nature & l'inconſtance de nôtre vie, nous ſommes appellez interieurement à une vie toute celeſte, & nous tâchons d'avoir nôtre converſation dans le Ciel. Saint Paul n'étoit jamais plus puiſſant que lorſqu'il étoit infirme; & ſainte Thereſe ne recevoit jamais plus de conſolations ſpirituelles, que lorſqu'elle étoit accablée de maux. Souf-

frons, ma chere Sœur, en ce monde, le Ciel vaut bien un peu de peine, & la couronne que vôtre Epoux vous prépare a quelques épines ici-bas, mais dans le Ciel, elle n'aura que des roses : ce sont des témoignages d'amour que Dieu nous donne, il veut vous épurer comme l'or dans le feu de la tribulation ; remettez-vous entre ses mains, c'est un bon œconome des souffrances : il n'en donne jamais plus qu'il faut. Si mes prieres pouvoient quelque chose, vous recevriez beaucoup de soulagement. J'en attends des vôtres qui sont plus efficaces. Je suis, &c.

A Narbonne ce 8. Novembre 1655.

LETTRE III.

Compliment à M. Huet ancien Evêque d'Avranches, en lui envoïant quelques vers de sa façon.

Ce n'est pas sans confusion, Monsieur, que je vous envoïe ce petit Poëme ; & si je ne m'y étois engagé moi-même, je n'aurois pas commencé à vous témoigner mes respects par une si miserable confidence ; mais il est difficile de rompre une premiere parole, & j'ai crû qu'il valloit mieux passer pour mauvais Poëte, que pour infidele & peu sincere ami. Vous

voïez, Monsieur, que je ne suis pas si modeste que vous eussiez pensé, & que vous avez affaire à un homme hardi & confiant, qui prend déja des titres d'amitié, qui veut se mettre en réputation auprés de vous, & qui se hazarde à se décrier, quelque interêt qu'il ait à s'établir dans vôtre esprit. Je ne prétends pas pourtant d'être fort criminel, & c'est à vous, Monsieur, à répondre de toutes mes hardiesses : ce fonds de bonté qu'on reconnoît en vous à la premiere visite, donne une confiance extraordinaire ; & quand M. Graïndorge ne m'auroit asseuré que vous avez toutes les inclinations douces & obligeantes, il me suffiroit de vous avoir veu. Cela veut dire que je vous envoïe mes vers presque sans rougir : ils ne sont quasi pas sortis de mon cabinet, & je les tiens au rang de mes occupations secrettes : que s'ils sont tombez entre les mains de deux ou trois sçavans, c'est avec précaution & sans faire connoître leur Auteur. Comme j'ai toûjours eu assez mauvaise opinion de moi-même, j'ai toûjours vêcu sans ambition, & je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de perseverer dans cette vie cachée, & de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenuë, je me reserve

quelques confidences particulieres ; & comme mes petites études ne méritent aucune approbation, il est juste que je leur procure quelques censures, & que je m'instruise sans me décrier. Vous serez toûjours, Monsieur, un de ceux à qui je ferai gloire de communiquer mes foiblesses, & dont je rechercherai les avis avec plus de soin. Il n'est personne qui aime mieux d'être averti que moi. J'ai déja reçû quelques avis sur ce Poëme, & j'en ai corrigé ailleurs quelques endroits ; mais je vous en envoïe une des premieres copies. Je suis bien aise de vous faire la confidence entiere, & de vous témoigner que quelques avis que j'aïe reçûs, ils me seront plus agréables quand je les tiendrai d'une personne que je considere infiniment. Je ne puis pas m'empêcher de vous témoigner mon impatience pour l'impression de vôtre livre & de celui de M. Graindorge. Les verrons-nous bien tôt ? Les Imprimeurs ne cesseront-ils jamais d'être paresseux ? qui nous païera le tems qu'on nous fait perdre ? &c. Je me rendrois volontiers Poëte sur cette matiere, mais il n'est pas juste de vous accabler d'abord de méchants vers ; & il me suffit de vous dire que je suis de tout mon cœur, vôtre, &c.

Aux Bergeries ce 31. Mai environ 1661.

LETTRE IV.

Compliment au même, en lui envoyant d'autres vers.

JE vous envoïe, Monſieur, un petit Poëme de ma façon ſur la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin. Ce n'eſt pas ſans quelque pudeur que je vous offre de méchans vers, aprés en avoir reçû de ſi beaux de vous, & je vous aſſeure que j'ai été ſur le point de renoncer à mon Genethliaque, aprés avoir lû la relation de vôtre voïage. Y a-t-il rien de plus doux, de plus naïf, de plus juſte & de mieux tourné que cet ouvrage? Les quatre vers à la loüange de la Reine Chriſtine, ne vallent-ils pas un éloge entier? & vôtre voïage de Suede ne vaut-il pas celui d'Horace de Rome à Brunduſe? Je vous avoüe que j'ai d'abord penſé que je liſois ſa cinquiéme Satire; & que ſi j'euſſe lû Plotius, Varius & Virgile, au lieu de Voſſius, de Heinſius & de Bochart, j'aurois pris vôtre Ouvrage pour un ouvrage du tems d'Auguſte.... Mais je n'oſe pas vous en témoigner tout ce que je penſe. Il ſembleroit que je voudrois vous prévenir en ma faveur, & vous demander par bien-ſéance les loüanges que je vous donne par juſtice. Je n'ai donc qu'à vous offrir mes

tres-humbles ſervices, & à vous dire que je ſuis de tout mon cœur vôtre, &c.

A Paris ce 18. Fevrier 1661.

LETTRE V.

De civilité à M. Benoiſt, Auditeur de Rote.

JE vous envoïe une Oraiſon Funebre que je prononçai aprés la mort de Madame la Ducheſſe de Montauſier, & que l'on m'a obligé de faire imprimer. Je ſuis bien-aiſe, Monſieur, de vous rendre compte de mes occupations, & de trouver des occaſions de vous faire connoître, que je n'oublie pas ce que je dois à une perſonne que j'eſtime & que j'honore comme vous. Si je n'avois été depuis quelques mois toûjours à Saint-Germain ou à Verſailles avec la Cour, je vous aurois envoïé quelque paquet de certains petits ouvrages qui me ſont tombez entre les mains. Si je puis paſſer quelques jours à Paris, je m'acquitterai de tout ce que vous pouvez ſouhaiter de moi; & vous ſerez perſuadé qu'il n'y a perſonne qui ſoit avec plus de ſincerité & plus de zele que moi, &c.

A Verſailles ce 3. Mars 1672.

LETTRE VI.

De civilité à M. le Roy Abbé de Haute-fontaine.

J'Attendois avec impatience que la Cour fût partie de Saint-Germain, pour aller passer quelques jours dans vôtre solitude, & joüir loin du bruit & du tumulte de ce monde, du repos & de la douceur de vôtre désert. Je me faisois par avance plaisir de la pensée que j'avois, Monsieur, de vous entretenir de quelques desseins que je médite depuis quelque tems, de vous demander vos sages conseils, & de regler par vôtre experience & par vos lumieres, des études encore mal digerées. Mais la Providence de Dieu m'arrête ici, & m'y retient par des bienséances si fortes & si raisonnables, que je ne puis m'en dispenser. Nous sommes dans une grande solitude depuis que le Roi est parti, & M. le Duc de Montausier se trouve seul & sans aucun commerce de conversation. Dans les heures que son emploi & son assiduité lui laissent libres, il est accoûtumé à s'entretenir avec moi, & je ne crois pas qu'il fut à propos de l'abandonner à la solitude où il se trouve, & de s'éloigner de lui en un tems où personne presque n'en approche. Outre que joüis-

ſant preſentement ici d'un honnête loiſir, j'avance un ouvrage que j'ai commencé depuis quelques mois, & je travaille à une hiſtoire qui ne ſera peut être pas moins utile, qu'elle eſt agréable & pieuſe. Ainſi, Monſieur, je me reſerve à une autre ſaiſon à faire mon pelerinage à Hautefontaine. Je vous avoüe que c'eſt avec peine que je differe ce voïage, & que je me prive de toutes les douceurs que j'eſperois dans vôtre déſert. Mais Dieu qui ſemble noüer mes liens, les rompra & me fera bien-tôt la grace de paſſer quelque-tems avec vous hors de tout engagement du ſiecle, dans la ſainte liberté des enfans de Dieu.

M. Danet m'a fait la grace de me communiquer les ſoupçons aſſez raiſonnables que vous avez eus touchant la démiſſion qui eſt entre les mains du Pere Fer... J'en ai parlé à M. de Montauſier, qui m'a chargé de vous raſſurer là-deſſus, & de vous dire que c'eſt ſa propre affaire, & qu'il ne ſe laiſſera point ſurprendre. Que ſi l'on uſoit de ſupercherie, il s'en plaindroit au Roi ſi hautement qu'il ſe feroit faire raiſon. Faites-moi la grace, Monſieur, de m'aimer toûjours un peu, & de croire que perſonne n'eſt à vous avec plus de ſincerité & plus de reſpect que je ſuis, &c. *A Saint-Germain le 1 Juin 1673.*

LETTRE VII.

De civilité & de pieté au même, sur un de ses Ouvrages qu'il lui avoit envoyé.

J'Ai été si long-tems ou fort incommodé, ou fort occupé, Monsieur, que je n'ai pû vous remercier comme je le souhaittois, du dernier present que vous eûtes la bonté de me faire de vôtre livre sur l'Oraison Dominicale. J'ai voulu connoître le prix de cet Ouvrage si solide & si édifiant, avant que de vous en rendre graces. Je l'ai lû & relû avec attention & avec plaisir, & j'ose même esperer que ce ne sera pas sans profit. Vous ne pouviez mieux emploïer les precieux momens de vôtre retraite, qu'à nous expliquer les mysteres de la Priere de J. C. & à nous découvrir ce fonds de misere & de necessitez spirituelles, qui nous oblige à recourir incessamment à Dieu & à la grace. Comme l'orgueïl est la principale source de nos déreglemens, il est bon qu'on nous represente souvent cette doctrine humiliante qui nous ramene à nôtre néant, & qui nous montre sans nous flatter, ce que nous sommes. J'ai trouvé dans tout ce traité de Pieté des principes de cette humilité Chrêtienne, que le monde a presque oubliez, & que des So-

litaires comme vous ſont en droit de lui remontrer. On ne ſçauroit le faire plus nettement ni plus fortement que par les paroles & les reflexions même de ſaint Auguſtin, qui eſt entré ſi avant dans la connoiſſance de la nature corrompuë, & de la grace victorieuſe de J.C. Vous nous avez expliqué ſes ſentimens avec tant de pureté & d'exactitude, Monſieur, que je puis vous aſſurer du fruit que vôtre traduction a déja fait parmi nous, & vous répondre preſque de celui qu'il fera par tout. Nous ſommes ici dans une region d'orgueïl, où les foibleſſes des hommes ſe cachent ſous de vaines apparences de grandeur; & il n'y a rien de ſi neceſſaire que de faire voir à des gens qui ſont au-deſſus des autres, combien ils ſont au-deſſous de Dieu. Que je voudrois qu'ils vouluſſent apprendre dans vôtre ouvrage la ſoumiſſion & la dépendance qu'ils exigent des autres, & qu'ils reconnuſſent leurs beſoins ſpirituels, eux à qui on en repreſente tous les jours tant de temporels..... Je viens de parler à M. de Montauſier des difficultez qu'on fait àRome d'expedier les Bulles à M.Danet. M.de Pompone s'eſt chargé du mémoire, & va écrire à M. l'Ambaſſadeur. Je vous demande toûjours un peu de part en l'honneur de vôtre amitié, & ſur tout en vos

prieres ; & je puis vous assurer que personne n'a une plus veritable estime, ni un plus sincere respect pour vous, que, &c.

A Saint-Germain ce 16. Decembre 1673.

LETTRE VIII.

De civilité à M. Benoist, Auditeur de Rote.

J'Ai toûjours differé, Monsieur, à répondre à l'obligeante lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire il y a prés d'un mois, parce que j'esperois pouvoir vous envoïer l'Oraison funebre que j'ai prononcée en l'honneur de Madame la Duchesse d'Aiguillon. Mais mes affaires ne m'aïant pas encore donné le tems de la faire imprimer, je ne veux pas attendre plus long tems à vous rendre de tres-humbles actions de graces de l'honneur de vôtre souvenir, & de toutes les bontez que vous me témoignez en toute rencontre. Je vous assure, Monsieur, que je sens, comme je dois, cette affection tendre & sincere dont vous m'honorez, & que personne aussi n'est avec plus de zele & de reconnoissance que je suis, &c.

En attendant que je puisse vous envoïer quelques exemplaires de l'Oraison funebre que vous m'avez demandée, je vous envoïe une Scéance Academique qu'on a fait imprimer depuis peu.

A Versailles ce 22. Août 1675.

LETTRE IX.

De civilité à M. le Roy Abbé de Hautefontaine, en lui envoyant une Oraison funebre de sa composition.

ON nous avoit fait esperer, Monsieur, que nous aurions l'honneur de vous voir ici en peu de tems, & je me consolois de ce que la Providence me retenoit en ce lieu, lorsque je croïois qu'elle vous y conduisoit. Mais je vois bien qu'il faut que je sois encore privé de l'honneur de vous voir, & que je ne puis ni vous aller chercher où vous êtes, ni vous trouver où je suis. En attendant que je puisse avoir l'une ou l'autre consolation, agréez, Monsieur, que j'aïe au moins celle de vous envoïer cette Oraison funebre, & vous demander la continuation de vôtre bienveillance, & de vous assurer que personne ne peut être à vous avec plus de respect & de passion que je suis, &c.

A Saint Germain ce 29. Novembre 1675.

LETTRE X.

De civilité à M. Benoist, Auditeur de Rote.

QUoique la voix du peuple, Monsieur, soit ici, soit dans les Provinces, m'ait déja fait plusieurs fois Evê-

que, je ne ſuis encore qu'Abbé. Je laiſſe à la Providence à faire de moi tout ce qu'elle voudra, & dans les tems qu'elle aura marquez. Je ſuis pourtant bien-aiſe de voir les ſouhaits de mes amis, & la bonne opinion qu'on donne de moi à ceux, dont je n'ai pas l'honneur d'être connu. J'avois deſſein d'envoïer à Avignon un paquet de mon dernier livre, pour quelques-uns de nos amis. Mais j'attens qu'on ait achevé d'imprimer mes quatre Oraiſons funebres dans un volume, afin de faire mon preſent complet & tout à la fois. Je vous prie de me conſerver toûjours l'amitié des perſonnes, qui me font l'honneur de ſe ſouvenir de moi, & de croire que je ſuis plus que perſonne du monde, Monſieur, &c.

A Saint-Germain ce 21. Decembre environ 1680.

LETTRE XI.

A M. Benoiſt, Auditeur de Rote, pour lui donner avis qu'il avoit été nommé Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine.

JE crois, Monſieur, que ce ſont les vœux que vous avez faits pour ma fortune, qui ont déterminé le Roi à me donner depuis deux jours la charge d'Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. C'eſt une Charge tres-honorable, de

tres-grand prix, qui m'attache à la Cour & qui ne m'éloigne d'aucune autre dignité de nôtre Profession. Ainsi je m'imagine que comme vous m'avez ardemment souhaité du bien, vous aurez beaucoup de joïe de voir vos souhaits accomplis. Je suis persuadé que tous nos bons amis y prendront quelque part, quand vous leur en donnerez la nouvelle. Dans l'accablement où je suis de lettres & de visites, à la veille d'un voïage pour aller au-devant de nôtre Princesse, je n'ai que le tems de vous assûrer que je suis de tout mon cœur vôtre, &c.

A Saint-Germain ce 23. Fevrier 1681.

LETTRE XII.

De civilité & d'amitié Chrêtienne à Madame sa Sœur, Religieuse de sainte Claire à Beziers.

J'Ai été si long-tems, ma tres-chere Sœur, ou dans la fatigue des voïages, ou dans les premiers embarras d'une nouvelle Charge, que je n'ai pû vous écrire comme je l'aurois souhaité, pour me réjoüir avec vous de ce qu'on m'a dit, & de ce que vous avez eu la bonté de me mander vous-même du meilleur état de vôtre santé. Toutes les prosperitez qui me pourroient arriver dans le monde ne me sont

ni si considerables, ni si sensibles que cette nouvelle-là. Aussi je prie tous les jours le Seigneur, qui mortifie & qui vivifie, de vous soutenir par sa grace dans toutes vos infirmitez, & de vous conserver, non pas pour vous, qui ne tenez presque plus à la terre, mais pour nous qui avons besoin de la consolation que vous nous donnez par vôtre vertu, & du secours que nous recevons de vos prieres. Vous jugez-bien, ma chere Sœur, qu'elles me sont plus necessaires que jamais, étant engagé presentement à la Cour par état & par obligation. La Charge que le Roi m'a fait la grace de me donner, m'engage à être toûjours auprés de Madame la Dauphine, qui est une jeune Princesse tres-pieuse. Les fonctions ne regardent que les soins de la servir dans ses exercices de pieté. Ainsi nous ne tenons à la Cour que par des occupations toutes spirituelles. Cependant, comme le monde est un païs de malignité & de contagion, & qu'on y est souvent plus attaché qu'on ne pense, il est juste que des ames qui s'en sont entierement éloignées, prennent le soin de prier pour ceux qui sont engagez à y demeurer, & qui sont en danger de s'y perdre. Je suis bien persuadé, ma chere Sœur, que vous ne manquez pas d'offrir à Dieu pour moi

une partie de vos plus tendres prieres, & je vous en ſuis infiniment obligé. J'eſpere encore que vous me procurerez celles de vôtre ſainte Communauté, en qui j'ai une tres-grande confiance, & à qui j'attribuë une partie des graces que Dieu me fait. Si Monſeigneur l'Evêque de Beziers vient ici, je ne manquerai pas de parler quelquefois de vous avec lui, & ſur tout de lui recommander toûjours les interêts de vôtre Monaſtere. Je vous prie de me mander ſouvent de vos nouvelles, d'offrir mes reſpects à vôtre Reverend Pere Confeſſeur, & à vôtre Reverende Mere, & de croire que je ſuis avec toute l'affection poſſible, &c.

A Fontainebleau ce 29. Mai 1681.

LETTRE XIII.

Remerciment à M. Benoiſt Auditeur de Rote, pour la part qu'il avoit priſe à ſa nomination à une Abbaïe.

JE vous ſuis infiniment obligé, Monſieur, de la bonté que vous avez eüe de prendre quelque part en l'honneur que le Roi m'a fait de me pourvoir d'une Abbaïe. Je n'ai point eu de plus ſenſible plaiſir dans cette nouvelle acquiſition, que de voir combien mes amis s'y ſont intereſſez. Mais, Monſieur, la joïe que

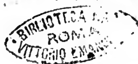
vous avez eu la bonté de m'en témoigner m'a été d'une satisfaction extrême. Comme je n'ai point de plus forte passion que de vous témoigner à quel point je suis à vous, je n'ai pas aussi de plus grande joïe que de sçavoir que vous m'honorez de vôtre amitié, & que vous me donnez quelque part à l'honneur de vos bonnes graces. Continuez-les moi, s'il vous plaît, & soïez persuadé que personne n'est avec plus de passion & de zele que moi, &c.

A Saint-Germain ce 13. Fevrier environ 1682.

LETTRE XIV.

De civilité à Madame sa Sœur, Religieuse à Beziers.

JE reçûs dernierement une de vos lettres, ma tres-chere Sœur, par laquelle vous m'assuriez que vous recommandiez à Dieu une affaire que je vous avois prié de lui recommander dans vos prieres. Je vous en suis tres-obligé. L'affaire a réüssi comme nous pouvions le souhaiter, & j'attribuë ce succez à la ferveur de vos oraisons, qui ont attiré sur les personnes que je vous recommandois, les graces que Dieu leur a faites. Comme je loüe en plusieurs occasions la regularité de vôtre Monastere, & que je fais profession d'avoir grande confiance en vos prieres, une



personne d'un grand nom, d'une grande qualité & d'un grand mérite, m'a prié d'obtenir de vous, que vous vuëilliez bien prier Dieu pour elle sur un engagement qui doit faire son bonheur ou son malheur en cette vie, & même son salut pour l'autre. Je vous demande cette grace avec instance, mettez vos saintes Sœurs en priere avec vous. Vous me parliez dans vôtre lettre de mon frere & de l'embarras où il se trouve. J'ai fait ce que je pouvois pour le soulager. Je lui ai fait depuis la mort de mon frere une donation entiere de tout le bien que j'avois reçû de mon Pere & de ma grand-Mere, & je lui ai remis tout ce que je tenois de la maison. Pour le reste, vous sçavez l'usage qu'on est obligé de faire des biens de l'Eglise. Il me faut réparer une Abbaïe ruinée. La place où je suis m'oblige à plusieurs dépenses necessaires. Les pauvres ont droit de demander leur portion. Ainsi je n'ai pas été en état de faire davantage pour lui. Il a du bien raisonnablement jusqu'à ce que je lui en puisse faire. Vous pouvez bien juger, ma tres-chere Sœur, que je n'ai pas été dans l'opulence, puisque je ne vous ai pas envoïé les ornemens que vous m'aviez demandé. Faites-moi la grace de m'en envoïer un petit mémoire, & je ferai un fonds pour m'acquitter dés que je le

pourrai de cette obligation : car je ne souhaite rien tant que de vous faire connoître & à vôtre sainte Communauté, avec quel attachement je suis, ma tres-chere Sœur, &c.

A Versailles ce 3. Juin environ 1682.

LETTRE XV.

De civilité, à la même.

JE reçûs il y a quelques jours une de vos lettres, ma tres-chere Sœur, par laquelle vous m'assurez de la continuation de vos prieres, & de celles de vôtre sainte Communauté. La bonne opinion que j'ai de vôtre vertu, & la connoissance que vous m'avez donnée de la parfaite regularité de vos cheres Sœurs, me font croire qu'elles ont beaucoup de credit auprés de Dieu, & me donnent une tres-grande confiance. Ainsi, je vous supplie de leur faire bien connoître l'obligation que je leur ai, & d'être bien persuadée vous-même des sentimens d'estime que j'ai pour elles, & de l'affection que j'ai pour vous. La personne que j'avois recommandée à vos oraisons, m'a chargé de vous remercier. Son affaire va se conclure, & elle vous prie de redoubler vos prieres. Comme je lui ai beaucoup d'obligation, & que je souhaite de tout mon

cœur & ſon ſalut & ſon repos, je prens la liberté de vous la recommander encore. J'ai reçû vôtre mémoire pour la chaſuble, & je ne manquerai pas de m'acquitter de ce petit preſent comme vous le ſouhaitez. Je vous prie de faire mille remercimens de ma part à vôtre Reverende Mere, & à toute vôtre Communauté, & de croire que perſonne n'a plus d'attachement au bien, & ne prend plus d'interêt que moi à tout ce qui regarde vôtre Monaſtere. J'ai eu ordre du Roi de prêcher l'Avent prochain devant lui & devant toute ſa Cour, je vous prie de bien recommander à Dieu cette affaire, & de le prier qu'il donne efficace à ſa ſainte parole, & qu'il daigne ſe ſervir utilement d'un miniſtere auſſi foible & auſſi indigne que le mien, pour le ſalut des ames. Je ſuis avec toute l'affection poſſible, &c.

Le 1682.

LETTRE XVI.

De civilité à M. Viguier Avocat, pour lui rendre compte d'une affaire qui regardoit la converſion d'un de ſes amis.

JE croïois, Monſieur, pouvoir paſſer par Angoulême en venant ici; mais mes affaires ont tourné en ſorte que j'ai pris une autre route. J'avois à conferer avec

avec vous, & je m'en faisois un plaisir, mais il faut attendre que j'aïe terminé ma course, & que je puisse être auprés de vous. Je vous dirai cependant que toutes les Puissances m'ont déclaré, que c'étoit tout gâter que de proposer quelque accommodement, ou quelque récompense pour la conversion; qu'il falloit faire abjuration sans condition, & qu'aprés cela vous seriez satisfait. Prenez, s'il vous plaît, vos mesures là-dessus. Faites-moi sçavoir vos résolutions. Servez-vous du sejour que je fais en ce païs-ci. Je serai encore ici trois semaines, & je passerai chez vous aprés ce tems-là. Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Baigne ce 20. Juillet 1681.

LETTRE XVII.

De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur les souhaits qu'il avoit faits en sa faveur à la naissance de M. le Duc de Bourgogne.

JE vous rends tres-humbles graces, Monsieur, de la bonté que vous avez de prendre part à la joïe que nous avons eüe de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je n'y ai d'autre interêt que celui de tout le Roïaume, & que sur tout ceux qui ont l'honneur d'être Officiers de la Maison, y ont, & je

n'y dois regarder autre avantage que celui qui en revient à la Famille Roïale & à tout l'Etat. Je ne laiſſe pas de vous être obligé des bons deſirs & des bonnes intentions que vous auriez pour moi en cette occaſion, ſi vous diſpoſiez de l'avenir. Nous avons appris les réjoüiſſances de vôtre Ville, & M. vôtre Député a été bien reçû. Le Roi eſt parti pour Chambor, & Monſeigneur le Dauphin qui étoit demeuré auprés de Madame la Dauphine, partit il y a deux jours pour aller trouver ſa Majeſté. Pour nous, nous ſerons encore à Verſailles juſqu'au dixiéme du mois prochain. Madame la Dauphine aura eu le tems de ſe remettre de ſa couche, & ira joindre la Cour à Fontainebleau. Ainſi, je ne penſe pas que nous approchions de Lyon. Je ſerai à Fontainebleau, où je crois que je commencerai à prêcher mon Avent devant le Roi le jour de la Touſſaints. Si nous euſſions pouſſé juſqu'à Lyon, j'aurois paſſé plus avant, & je ſerois allé vous aſſurer que je ſuis avec toute la conſideration & toute l'eſtime poſſible, Monſieur, vôtre, &c.

De environ Septembre 1682.

LETTRE XVIII.

De civilité à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers.

VOtre derniere lettre me donna beaucoup de joïe, ma tres-chere Sœur; elle m'apprit que vôtre santé étoit bonne, que vous vous souveniez souvent de moi devant Dieu, & que j'avois part aux prieres de tant de saintes Filles, qui en vôtre consideration, me regardent comme si j'avois l'honneur de leur appartenir. Je ne sçaurois vous témoigner avec quelle reconnoissance je reçois les graces qu'elles me font: je leur attribuë une partie de celles que Dieu me fait & à mes amis. L'affaire que j'avois pris la liberté de vous recommander, est faite avec toutes les apparences d'un bon & heureux succez. Je vous remercie de la ferveur avec laquelle vous vous y êtes interessées dans vos oraisons. Je connois le credit que vôtre Communauté a auprés de Dieu. Je vous prie, ma tres-chere Sœur, de lui bien demander mon salut, & celui de ceux à qui je dois annoncer sa parole cet Avent prochain. Je partirai au premier jour avec Madame la Dauphine, pour aller à Fontainebleau, où le Roi sera environ un mois. Ce sera là que je prêcherai

le jour de la Touſſaints devant leurs Majeſtez. Priez le Seigneur que je m'acquitte heureuſement pour ſa gloire de mon miniſtere. Faites-moi ſçavoir ſouvent de vos nouvelles, & ſoïez perſuadée que je ſuis avec toute la tendreſſe que je dois, ma tres-chere Sœur, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1681.

LETTRE XIX.

De controverſe, & des moyens de réunir les deux Communions; à M. Vigier Avocat.

IL y auroit long-tems, Monſieur, que j'aurois répondu à la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire il y a prés de ſix mois. Mais l'abſence de M. de Condom, à qui vous m'aviez chargé de la communiquer, la réſolution que j'avois priſe d'aller à mon Abbaïe, où j'aurois eu peut-être occaſion de conferer avec vous, le voïage de Straſbourg que je fus obligé de faire ſubitement, & le déſir que j'avois de ſçavoir, ſi dans l'Aſſemblée du Clergé on traiteroit des affaires dont vous ſouhaitiez d'être éclairci, m'ont empêché ou m'ont fait differer de vous écrire juſqu'ici. Je ne ſçaurois aſſez loüer l'amour que vous faites paroître pour la paix de l'Egliſe, & le deſſein que vous avez de chercher les moïens les plus faciles & les

plus efficaces pour réunir les esprits que la difference de Religion a divisez, & que les préventions des uns, & peut-être le zele inconsideré des autres aigrissent encore tous les jours. J'avoüe que la violence & l'oppression ne sont pas les voïes que l'Evangile nous a marquées, & dont J. C. s'est servi pour gagner les ames & pour établir sa Foi. Nous sçavons que la Religion se persuade & qu'elle ne se commande point; qu'il faut gagner le cœur par le cœur, & que rien ne conduit si naturellement à la verité que la charité. Nous sommes assûrez que le Roi ne prétend faire aucune peine à ses Sujets; & que si sa pieté lui fait souhaiter avec passion de les ramener à la pureté & à l'unité de la Religion, sa bonté lui fera toûjours prendre les moïens les plus doux & les plus justes pour y réussir. Ainsi, Monsieur, quand vous auriez raison de vous plaindre des severitez indiscretes qu'on a exercées contre vous, vous avez lieu d'esperer que sa Majesté les fera cesser dés qu'elles lui seront connuës, & j'apprens même qu'il y a déja de grands adoucissemens là-dessus. Vous pourrez donc travailler avec plus de repos à l'ouvrage que vous méditez; & comme vous n'avez que des pensées de paix, & que vous n'agissez que par des motifs de charité & par un désir

ſincere du ſalut commun, comme vous le témoignez dans vôtre lettre, il eſt à croire que vous recueïllerez le fruit de vôtre travail, & que vous ſerez utile à vos freres. Il eſt vrai que ce n'eſt pas un deſſein facile à executer. La préoccupation, la coûtume, l'interêt, la paſſion, la pieté même, quand elle eſt animée d'un zele amer, ou qui n'eſt pas ſelon la ſcience, ſont des obſtacles preſque inſurmontables dans les réunions. L'eſprit humain ne ſe plaît pas à ceder, & il n'avoüe pas volontiers qu'il s'eſt trompé. Auſſi nous avons vû juſqu'ici le peu de ſuccez qu'ont eu toutes ces méthodes de reconciliation qu'on a expoſées, qui n'ont ſervi qu'à faire voir qu'il y a peu de gens équitables, & que l'amour du parti prévaut preſque toûjours à celui de la verité. Mais, Monſieur, puiſqu'un homme ſage comme vous, & reconnu tel, prend la peine d'examiner ce qu'il y a eu de défectueux dans ces moïens qu'on a propoſez inutilement, & d'en chercher de plus faciles & de plus juſtes, vos bonnes intentions, vôtre bonne foi, avec les lumieres que vous avez, pourront beaucoup contribuer à faire revenir les perſonnes pacifiques & raiſonnables. Si vous faites voir dans la réponſe que vous faites à M. Arnaud, que vôtre Morale eſt en-

tierement conforme à la nôtre : ce ſera déja une grande avance. Il n'eſt pas probable que vous autoriſiez les choſes que nous condamnons dans la pratique ; mais il eſt dangereux de poſer des principes dont on peut tirer des conſequences auſſi dures que celles qu'on a tirées des vôtres, ſur le ſujet de la juſtification. Pour ce qui regarde les Dogmes & la Police de l'Egliſe, il ſeroit à ſouhaiter que vous euſſiez trouvé ce tempérament raiſonnable que l'une & l'autre communion pût approuver. Je m'aſſûre qu'on vous tendra les mains pour vous recevoir, dés que vous vous approcherez de nous ſincerement ; & que vous trouverez toutes les diſpoſitions que vous pouvez attendre de la charité, quand nous pourrons connoître que vous êtes diſpoſez à ſuivre la verité. Vous ne demandez, Monſieur, qu'une démarche à l'Egliſe Romaine, c'eſt qu'elle remette l'uſage du calice au peuple, & vous eſperez que la diviſion ceſſera, & qu'il n'y aura plus qu'un troupeau. S'il ne tenoit qu'à ce ſeul point, la paix ſeroit bien-tôt concluë. Je ne croi pas que les honnêtes gens de vôtre parti, aprés avoir franchi toutes les autres difficultez, vouluſſent s'arrêter à celle-ci qui n'eſt pas ſi eſſentielle, & je ſuis perſuadé que le Pape accorderoit volontiers une

chose que nous estimons indifferente, & qui n'a été refusée que parce qu'on l'a jugée inutile. Je conviens avec vous que cet article de la Communion sous les deux especes n'a rien qui repugne à la parole de Dieu, ni aux décisions des Conciles, & qu'on a remis au Pape le pouvoir de la permettre selon les besoins. Mais il n'est ni de sa dignité ni de sa sagesse de le faire, s'il n'en prévoit des avantages assûrez & considerables pour la réünion. Plusieurs Princes solliciterent à Rome & au Concile de Trente, pour obtenir qu'on se relâchât sur ce point ; mais le Concile bien informé de l'éloignement où étoient les Protestans de toute sorte d'accommodement, jugea bien qu'aprés avoir obtenu ce point, ils insisteroient sur d'autres, & qu'il n'étoit pas à propos que l'Eglise changeât ainsi sans aucun fruit sa Discipline & ses usages. L'Empereur Maximilien II. aïant depuis demandé au Pape la même chose pour l'Allemagne, s'en desista par prudence, & reconnut que c'étoit un piége qu'on lui avoit tendu ; & que les Protestans ne demandoient qu'on leur accordât l'usage de la Coupe, que pour avoir lieu d'accuser l'Eglise d'avoir erré en le défendant, & de prendre sa condescendance pour une preuve de son erreur. Je sçai bien, Monsieur, que les af-

faires de la Religion ne ſont plus dans le même état, que les eſprits ſont autrement diſpoſez, qu'on ſe laſſe de cette diviſion, & que peut être il y a parmi vous un petit nombre d'honêtes gens qui ne ſeroient pas fâchez d'avoir une ouverture & une raiſon apparente de leur converſion. Mais vous jugez bien qu'on n'engagera pas les Puiſſances à faire une démarche de cette importance, ſi l'on ne voit clairement le grand ſuccez qu'elle doit avoir. C'eſt à vous à prendre vos meſures là-deſſus. Le Clergé n'eſt pas aſſemblé pour traiter de ces matieres. Pour moi, je ſouhaiterois avec paſſion de contribuer au ſalut de tant d'ames, & au deſſein que vous avez de les ramener à la Foi de l'Egliſe; & je m'eſtimerois heureux, ſi en procurant la gloire de Dieu, je pouvois vous témoigner que je ſuis tres-ſincerement, Monſieur, vôtre, &c.

A Saint-Germain en Laye ce 14. Decembre environ 168 ..



LETTRE XX.

De civilité, au même, pour s'excuser de ce qu'une des Lettres qu'il lui avoit écrites, avoit été divulguée, & pour lui rendre compte d'une affaire dont il l'avoit chargé pour un ami qui vouloit se convertir.

JE reçûs il y a quelque-tems, Monsieur, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je vous rends d'abord mille graces des prosperitez que vous me souhaitez durant le cours de cette année, & je me justifie ensuite du soupçon que vous avez eu que j'aïe communiqué la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire l'année passée. Je vous assûre que je n'en ai donné aucune copie, & que personne n'est plus persuadé que moi de cette fidelité & de cette religion du secret qu'on se doit les uns aux autres dans le commerce qu'on a par lettres. J'ai long-tems rêvé sur cette avanture, & à moins que quelqu'un l'ait décrite chez M. l'Evêque de Meaux, à qui je la laissai un jour ou deux par vôtre ordre, je ne puis m'imaginer par quelle voïe elle a couru dans Paris & jusqu'en vos Provinces. Quoi qu'il en soit, je vous prie de croire que je ne l'ai point divulguée. Je suis bien-aise que vous vous soïez mis au-dessus de la censure, & que

la foudre n'ait fait que vous menacer...
Pour l'affaire que vous m'avez fait la grace de me confier, & qui regarde la conversion d'un de vos amis, j'ai toûjours bien crû que vous étiez assez équitable pour ne pas vous opposer à ceux, qui étant persuadez de la verité ont résolu de la suivre. Vous ne doutez pas que je n'aïe eu beaucoup de joïe de m'emploïer, comme vous l'avez souhaité. J'ai lû vôtre lettre à M. le Duc de Montausier, à qui vous m'aviez chargé de la montrer. Nous étions convenus d'en parler à ceux qui ont la direction de ces sortes d'affaires. Je leur ai décrit le Cathecumene avec toute la réputation & toutes les bonnes qualitez que vous marquez dans vôtre lettre. Je leur ai exposé les offres que vous me mandez qu'on lui a faites; & sur cela ils m'ont répondu, que pour la gratification, il n'y auroit pas beaucoup de difficulté; mais que pour la charge de Conseiller en son Presidial, quoiqu'*ad honores* seulement, ils ne croïoient pas que le Roi le fit; qu'il y avoit bien des exemples de Convertis à qui l'on avoit fait donner pour peu de choses des Charges qui étoient vacantes aux Parties Casuelles, dont le Roi disposoit; mais qu'il n'y en avoit point de Charges créées ainsi. Ils m'ont pourtant chargé de sçavoir de quel-

le part on avoit offert à cet honnête homme les deux conditions que vous me proposez dans vôtre lettre. Peut-être que ceux qui les ont offertes peuvent les faire réüssir, ou du moins nous y servir. Voilà, Monsieur, les commencemens de ma negociation. Faites-moi la grace de me mander si c'est quelque personne d'autorité qui ait fait ces propositions à vôtre ami, & qui c'est, afin que nous puissions nous en prévaloir. Je ne vous demande pas le nom du Cathecumene, ni sa profession: Vous avez vos raisons pour ne pas le découvrir encore, & je ne veux penetrer du mystere, qu'autant que vous voudrez m'en reveler. Je vous prie toûjours, Monsieur, d'être persuadé que je m'emploïerai avec joïe, nonseulement à des choses de cette importance, mais encore à toutes celles qui pourront regarder vôtre service ou vôtre satisfaction; étant comme je suis, entierement à vous.

A Versailles ce 6. Fevrier 1683.

LETTRE XXI.

De civilité au même, sur la même affaire.

LE voïage que la Cour a fait à Compiegne au commencement du Carême, & les divers embarras qui nous sont arrivez depuis jusqu'aprés les Fêtes, m'ont

empêché, Monsieur, de vous écrire plus diligemment sur le sujet de vôtre derniere lettre. Je n'ai pas pourtant manqué de voir les personnes qui peuvent nous servir pour l'affaire de vôtre ami, & de leur faire les propositions que vous me faites. Pour la gratification, on m'a toûjours fait entendre, qu'il n'y auroit point de difficulté. Pour la charge de President à la Prevôté d'Angoulême, je croïois, qu'étant telle que vous me l'aviez décrite, il ne seroit pas difficile de l'obtenir; mais M. Colbert à qui il a fallu s'adresser, ne convient pas tout-à-fait que cette Charge soit si peu considerable, & veut s'éclaircir là-dessus. Il faudra lui en parler encore, & je vous marquerai ce qu'il aura répondu. S'il se trouve des obstacles sur ces sortes d'interêts, vôtre ami doit se mettre au-dessus de ces considerations, qui quoi que raisonnables, ne doivent pas retarder une résolution que la connoissance de la verité & le désir de son salut lui ont sans doute fait prendre. Je vous asseure, Monsieur, que je n'oublierai pourtant rien pour faire réüssir cette affaire, & pour vous témoigner avec quelle estime je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Versailles ce 20. Avril 1683.

LETTRE XXII.

De civilité au même, pour justifier sa conduite au sujet d'un procez auquel il prenoit interêt en faveur de sa partie.

IL faut, Monsieur, que je vous fasse d'abord bien des excuses d'avoir été si long-tems à répondre à vôtre derniere lettre. Quelques embarras d'affaires & de voïages m'ont privé durant quelque-tems de toute sorte de commerce avec mes amis, & je commence à respirer en vous écrivant. La principale chose dont vous vouliez être éclairci, c'est d'un démêlé que j'ai avec M. de Lhermitage. On vous aura sans doute informé, que c'est sur le sujet d'un Architecte qui s'étoit chargé des réparations de mon Abbaïe, & dont M. de Lhermitage s'étoit rendu caution, s'obligeant à le remettre dans les prisons de Marsillac, s'il manquoit à faire son ouvrage, ou s'il emportoit l'argent; l'un & l'autre est arrivé, & M. de Lhermitage a négligé de le remettre; & l'aïant remis quelque-tems aprés, M. Pasquet son beau-frere vint me trouver pour me prier d'arrêter les poursuites que faisoit M. Barré, & de faire élargir ce miserable, me donnant sa parole qu'au sortir de la prison, il iroit achever son travail avec quel-

ques-uns de ses parens, & que je serois satisfait. Je lui fis toutes les honnêtetez imaginables. J'écrivis à M. Barré de cesser toutes ses poursuites, d'élargir le prisonnier, à condition qu'il allât travailler à mon Abbaïe. Il fallut ordre sur ordre. J'écrivis presque mot à mot ce qu'on voulut me dicter, quoi qu'on me mandât que je prisse garde & que je serois trompé. J'allai simplement & sans précaution. L'homme étant élargi, je n'oüis plus parler de lui; mes bâtimens ont demeuré prés d'un an en désordre & ruinez, sans que ces Messieurs aïent daigné m'écrire un mot. M. Pasquet, à qui j'ai écrit deux fois là-dessus, n'a point voulu me faire réponse. Ils ouvrirent mes lettres que j'écrivois à M. Barré fort honnêtement pour eux, & les lui firent signifier par un Sergent. Ils ont produit depuis une de mes lettres, par laquelle ils prouvent que j'ai fait élargir Cazier, & nient que ce soit à leur sollicitation & à leur priere. Enfin, Monsieur, je vous assûre que j'en ai usé avec toute l'honnêteté imaginable, & ils se sont fort bien mocqué de moi quand ils ont eu ce qu'ils demandoient, & qu'ils ont crû pouvoir abuser de ma bonne foi. Voilà, Monsieur, l'état de l'affaire. Je suis bien éloigné de faire des procez; mais un procedé si extraordinaire m'a engagé à

celui-ci, & je ſuis fâché que vous y preniez la part que vous me dites, je vous aurois volontiers remis mes interêts. Je vous ſupplie, Monſieur, de me continuer toûjours vôtre amitié, de me mander l'état où eſt l'ouvrage de vôtre ami, & de croire que je ſuis avec beaucoup d'eſtime & d'atachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Verſailles ce 20. Juin 1683.

LETTRE XXIII.

De civilité au même, ſur l'affaire de la converſion de ſon ami.

J'Eſperois, Monſieur, pouvoir aller paſſer quelques jours à Angoulême, & vous étiez un des premiers ſujets de mon voïage. J'avois à vous rendre compte de la négociation dont vous m'aviez chargé pour vôtre ami, & vous dire que nous avions parlé de la Charge que vous nous demandiez en faveur de ſa converſion. M. Colbert a enfin dit, qu'il ne s'oppoſeroit pas ſi le Roi l'accordoit, & M. le Duc de Montauſier m'a promis qu'il en parleroit au Roi pendant le voïage. Je vous en écrirai au plûtôt. Mes affaires ne me permettent pas de ſortir d'ici de huit jours, & m'obligent à partir incontinent aprés. Agréez au moins, Monſieur, que

je vous assûre qu'ici & ailleurs je suis également à vous, &c.

A Saint Severin ce 18. Juillet 1683.

LETTRE XXIV.

De civilité à Madame de Richemont.

JE n'osai interrompre vôtre repos avant hier, Madame, & je crûs qu'il valoit mieux me priver de la satisfaction de vous voir, que de nuire à vôtre santé en troublant vôtre sommeil. Il est permis d'être incivil quand on apprehende d'être incommode. Ce qui me console, Madame, c'est que vous avez sans doute bien deviné ce que j'aurois eu l'honneur de vous dire, & vous n'avez qu'à faire reflexion sur les bontez que vous avez eüe pour moi, pour juger des remercimens que j'avois dessein de vous en faire. Il me reste pourtant je ne sçai quel remord de ne vous les avoir pas faits. Je me sens chargé des obligations que je vous ai, & je ne puis porter plus loin ma reconnoissance. Croïez donc, Madame, qu'on ne peut pas vous honorer plus que je fais. Que je m'estimerois heureux si je pouvois vous le témoigner, & qu'il n'y a en tout cela ni compliment ni bien-séance, mais un fond de verité & de sincerité tel que vous pouvez le souhaitter. J'arrivai hier

à Eſtampes de ſi bonne heure, que je ſuis tanté de paſſer plus loin aujourd'hui. J'ai trouvé mes chevaux de ſi bonne volonté que je ſuis venu dîner à Paris où je ſuis depuis onze heures du matin. Depuis ce tems je n'ai oüi parler que de la mort de la Reine. Tout le monde eſt déchaîné contre les Medecins ; & nôtre ami M. Fagon triomphe. Le Roi lui a commandé de demeurer auprés de Monſieur le Duc de Bourgogne durant la maladie de M. Petit, & de le venir trouver aprés cela à Fontainebleau. Je vous prie, Madame, de me conſerver toûjours cette part que vous m'avez promiſe dans vôtre amitié. Si vous ſçaviez combien je l'eſtime, vous croiriez preſque que je la mérite, &c.

Mille amitiez à M. de Richemont & à toute vôtre aimable famille. On me mande de mon Abbaïe qu'on m'a écrit une lettre de conſequence à Orleans. Je vous prie, Madame, d'envoïer demander à la Poſte ſi elle y eſt, & d'avoir la bonté de la faire retirer.

A Paris ce 4. Août 1683.



LETTRE XXV.

De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur ce qu'il avoit été mis en possession de cette Charge.

J'Ai appris, Monsieur, avec beaucoup de joïe au retour d'un petit voïage que j'avois fait à la Campagne, pour travailler à l'Oraison funebre de la Reine, que le Roi ma commandé de faire au Val-de-Grace, que vôtre affaire avoit eu à Rome tout le succez que vous pouviez souhaiter, & que vous étiez presentement en possession de la charge d'Auditeur de Rote. Je n'ai eu qu'un petit déplaisir, qui a temperé la joïe que cette nouvelle m'a donnée, c'est de n'y avoir pû contribuer par mes recommandations, & par mes petits services. Le peu d'intelligence qui est entre la France & Rome m'en avoit ôté les moïens. Mais il ne vous falloit d'autre recommandation que vôtre capacité & vôtre mérite. Je souhaite que vous joüissiez long-tems de la grace qu'on vous a faite. Je vous envoïerai par la premiere commodité les Journaux pour M. le Vicelegat, & je vous manderai quand on envoïera le reste de la pension de Mademoiselle de Montauri. Je vous remercie de l'avis que vous nous avez donné de sa mort.

J'attens d'apprendre l'arrivée de M. de Brodone ; j'aurai bien de la joïe de l'embrasser. Je vous assûre que je suis bien veritablement, Monsieur, vôtre, &c.

A Versailles ce 26. Octobre 1683.

LETTRE XXVI.

De civilité & de nouvelles de Religion, à M. Vigier Avocat.

LE sejour que j'ai fait à la campagne pendant un mois, Monsieur, pour me disposer à faire une Oraison funebre de la Reine, selon l'ordre que j'en avois reçû du Roi, m'a fait differer à répondre à vos lettres toutes obligeantes, & remplies des marques de la bonté que vous avez pour moi. Je vous avoüe que je revins de mon Abbaïe avec beaucoup de regret de n'avoir pû vous aller voir. J'étois parti dans ce dessein, & je me faisois un plaisir de vous offrir moi-même mes tres-humbles services ; mais je trouvai plus d'affaires à mon Abbaïe que je n'avois pensé ; & le tems qu'on m'avoit donné étoit si juste, que je fus obligé de penser promptement à mon retour, avec la seule consolation de vous avoir assûré par un billet combien je vous honorois. Pour la nouvelle de Bronzwic qui regarde la Religion dont vous souhaitez d'être éclairci, on l'a

débitée ici il y a trois mois. La relation portoit, qu'un Evêque *in partibus* qui est vers ces quartiers-là, aïant representé aux Princes de cette Maison le peu de difference qu'il y avoit dans les sentimens & dans la doctrine des deux Communions, & la facilité qu'il y auroit de se réünir de bonne foi les uns les autres; & leur aïant montré l'exposition de foi de M. l'Evêque de Meaux, ils avoient ordonné à leurs Ministres d'entrer en conference avec ce Prélat *in partibus*. Que l'Academie Julienne, ainsi appellée, parce qu'elle a été fondée par un Jule Duc de Bronswic, s'étoit assemblée, & qu'aprés avoir examiné l'article de l'Exposition qui regarde le Pape, ils avoient conclu qu'il falloit convenir de ce point avec nous, & qu'ils en feroient un acte public, ce que les Princes avoient approuvé. On ajoûtoit qu'ils alloient examiner d'autres points de doctrine. Voilà, Monsieur, ce que nous avons appris de cette affaire. J'attens avec impatience l'ouvrage que vous me faites esperer : je le lirai avec beaucoup de plaisir. Je vous suis tres-obligé, Monsieur, de l'avis que vous me donnez touchant l'Abbaïe de saint Cibard. Ce qui pourroit me la faire souhaiter, ce seroit le plaisir que j'aurois de pouvoir être quelquefois avec vous, & de vous of-

frir une petite retraite, quand vous voudriez vous éloigner un peu du bruit du monde ; mais j'ai tant de peine à demander, que j'ai résolu de laisser faire à la Providence. Je ne laisse pas de vous rendre mille graces de vôtre avis, & je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que personne n'est plus veritablement à vous, que, &c.

A Versailles ce 6. Novembre 1683.

LETTRE XXVII.

De civilité & d'amitié, à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers.

JE ne sçai par quelle avanture, ma tres-chere Sœur, je viens de recevoir des mains d'un Ecclesiastique de Narbonne, une lettre que vous m'écrivez du 14. Septembre, par la voïe de M. Tremoüille. Cet intervalle de trois mois me faisoit apprehender que vôtre santé ne vous permît pas d'écrire, & que vôtre mal ne fût augmenté. Mais je reçûs une lettre de mon Frere, qui me tira d'inquiétude, en m'apprenant que vous étiez un peu moins incommodée que vous ne l'aviez été. Vous pouvez croire qu'étant aussi affectionné que je le suis pour tout ce qui vous regarde, & que m'interessant, comme je fais à vôtre santé;

j'ai beaucoup d'inquiétude ou de satisfaction, selon que je sçai que vous êtes ou mal ou bien. Je ne doute pas que vous ne soïez parfaitement resignée aux ordres de la Providence, & que vous ne fassiez servir à vôtre sanctification toutes les incommoditez que Dieu vous envoïe; mais je ne laisse pas de lui demander qu'il adoucisse par son amour toutes les croix dont il vous charge. Je suis tres-obligé à M. l'Abbé Esprit de la visite qu'il a eu la bonté de vous rendre en ma consideration. Je vous prie de me mander s'il est à Beziers, afin que je l'en remercie. Je n'ai pas oublié que vous serez bien-aise d'avoir une chasuble rouge, & je n'ai pas perdu le dessein de vous la donner; mais il faut encore attendre quelque tems. Je trouvai mon Abbaïe, lorsque j'y fûs, si ruinée, que j'ai été obligé de faire rebâtir l'Eglise & de la fournir entierement de calice & d'ornemens, ce qui m'a été de la premiere obligation & d'une tres-grande dépense. Je n'en suis pas encore venu à bout, mais j'espere que j'en serai bien-tôt quitte. Aprés que j'aurai achevé ce qui est le plus pressé, je songerai à ce qui est le plus selon mon inclination. Faites, je vous prie, mille remercimens à toute vôtre sainte Communauté des prieres qu'on y fait pour

moi, & croïez qu'on ne peut être avec plus d'affection, &c.

A Saint-Germain ce 15. Decembre environ 1683.

LETTRE XXVIII.

De civilité à M. Vigier Avocat, sur quelques ouvrages qu'il lui avoit envoïez.

J'Ai reçû vôtre lettre, Monsieur, j'ai parcouru les chapitres de l'ouvrage de vôtre ami. J'ai lû vôtre traduction du *Te Deum*, & je vous suis obligé de tant de plaisirs à la fois. Les témoignages que je reçois de vôtre amitié me sont trop chers pour n'exciter pas toute ma reconnoissance, & ce qui part de vôtre esprit est trop correct & trop poli pour ne pas mériter nôtre approbation. Vôtre Traduction est juste, fidele, aisée, tous les sens y sont exactement rendus, la versification en est facile & claire, & tout y respire la pieté & l'action de graces. Que vous êtes loüable, Monsieur, de vous occuper aussi agréablement & aussi utilement que vous faites; & que je regrette de n'avoir pû faire une course jusqu'à Angoulême pour visiter vôtre cabinet. Je ne manquerai pas à mon premier voïage une si belle occasion. J'ai lû avec beaucoup de satisfaction le projet que vous m'avez envoïé du Journal pacifique des Controverses. Toutes

tes les matieres qui seront traitées dans cet ouvrage sont importantes, & peuvent être d'un grand usage pour porter les esprits à se réünir. J'ai bien de l'impatience de voir ce Traité, qui vaudra mieux que toutes les méthodes que nous avons vûës jusqu'ici. Le mauvais tems a retardé l'impression de mon Oraison funebre. On l'acheve, & je ne manquerai pas de vous en envoïer un exemplaire. Cependant, Monsieur, croïez que je suis avec toute l'estime & tout l'attachement possible, vôtre, &c.

A Versailles ce 20 Janvier 1684.

LETTRE XXIX.

A Madame de Richemont, en lui envoïant quelques Ouvrages.

SI la saison avoit été moins rigoureuse, & que les Ouvriers eussent pû travailler à l'impression, il y a long-tems, Madame, que vous auriez reçû le paquet que je vous envoïe par le Messager. Je n'ai pas voulu vous l'envoïer sans y joindre quelques exemplaires de l'Oraison funebre de la Reine, que j'ai prononcée il y a prés de deux mois. Ce n'est pas que je croïe que le present soit considerable par lui-même; je sçai que le plaisir que j'ose esperer que vous aurez à le recevoir, vien-

dra tout entier de la bonté que vous avez pour moi, & qu'en lisant ce petit ouvrage, vous exercerez vôtre patience & non pas vôtre jugement ; mais quand je devrois perdre un peu de la bonne opinion qu'on vous en a donnée, j'y gagnerai toûjours la satisfaction de vous l'avoir presenté & de m'être acquitté d'un devoir tres-juste & tres-agréable. J'ai fait mettre dans le pacquet quelques exemplaires pour M. Fromentin, pour le Reverend Pere Quesnel, pour M. l'Intendant, s'il n'en avoit pas encore reçû ; vous voudrez bien, Madame, leur faire sçavoir combien je les honore. Vous trouverez deux Dictionnaires, dont l'un est Latin & fait par Racines, dont on s'est servi pour faire apprendre les mots Latins à Monseigneur le Dauphin ; & l'autre est François-Latin, imprimé depuis peu & estimé, qui sert à la composition. Je m'imagine que M. vôtre fils est déja au-dessus de ces Livres-là. S'ils peuvent pourtant lui être de quelque usage, j'en serai ravi. Que je serois heureux si je pouvois contribuer à son éducation, & seconder les soins que vous prenez à le rendre honnête homme & bon Chrêtien ! Je suis avec tout l'attachement & tout le respect possible, Madame, vôtre, &c.

A Versailles ce 10. Fevrier 1684.

LETTRE XXX.

De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur le faux bruit qui avoit couru qu'il étoit nommé à l'Evêché d'Orange.

J'Ai toute la reconnoissance que je dois avoir pour toutes les marques d'amitié que je reçois incessamment de vous, Mr. Les souhaits & les vœux que vous faites pour ce qui regarde ma fortune sont capables de m'attirer de grandes prosperitez. Je les prens pour des presages heureux de quelque bien qui doit m'arriver ; & ce qui me touche encore davantage, pour des témoignages de la bonne opinion que vous avez de moi. Ainsi, je vous en rends tres-humbles graces. Le bruit qui a couru chez vous de ma nomination à l'Evêché d'Orange, n'est pas veritable. Je n'ai point demandé cet Evêché, & ne l'ai pas même desiré : ce n'est pas que je ne le croïe bien au-delà de mon mérite ; mais j'ai résolu de laisser agir les bontez du Roi en mon égard, & d'attendre sans m'impatienter les graces qu'il m'a fait l'honneur de me promettre : Outre que j'estimerois beaucoup plus un établissement un peu moindre, qui ne m'éloigneroit pas de la Cour. Ainsi, Monsieur, vous pouvez désabuser ceux qui par un excez d'estime ou

d'amitié qu'ils ont pour moi, auroient pû croire ou souhaiter, que je fusse destiné à un honneur, dont je ne m'estime pas digne. Je vous envoïe un petit livre, qui contient deux discours & quelques Poësies, qui furent prononcez à l'Academie, où j'avois l'honneur de presider, à la reception d'un des plus sçavans hommes de nôtre siecle. Pour le discours que je fis au Roi à la tête de l'Academie, lorsque sa Majesté revint de sa conquête de la Franche-Comté, je ne manquerai pas de vous en faire part dés que je l'aurai fait imprimer. Conservez-moi, s'il vous plaît, toûjours, Monsieur, l'honneur de vôtre amitié, & faites-moi la grace de croire que je suis plus que personne du monde, &c.

A Versailles ce 16. Octobre environ 1684.

LETTRE XXXI.

De civilité Chrêtienne, à Madame de Richemont.

JE vous rends tres humbles graces, Madame, & de la joïe que vous avez eüe de la grace que le Roi m'a faite, & des souhaits que vous avez faits vous-même. Vous me croïez, sans doute, meilleur que je ne suis, quand vous desirez de me voir chargé d'un fardeau que je sens bien que je ne serois pas capable de porter. Les bons

Ouvriers que vous jugez, avec raison, si necessaires à l'Eglise, ont bien d'autres vertus & d'autres talens que nous ; & il faut les tirer des lieux d'oraison & de retraite ; & non pas du païs de tumulte & de dissipation où nous sommes. Ainsi, Madame, bornez vos désirs & demandez à Dieu que j'use chrêtiennement des biens qu'il me donne, & que je songe efficacement à mon salut, pendant que de plus gens de bien que moi travailleront à celui des autres... J'ai bien de la joïe d'apprendre que vôtre famille s'éleve & se perfectionne insensiblement par vos instructions & par vos exemples. En quelque état que Dieu appelle des enfans aussi bien nez & aussi bien instruits que les vôtres, ils produiront les fruits d'une éducation chrêtienne, & vous verrez germer & croître la bonne semence que vous jettez dans leurs esprits & dans leurs cœurs. Quoique vous me puissiez dire de Mademoiselle vôtre fille aînée, je ne laisserai pas de tenir mon Sermon toûjours prêt, quelque parti qu'elle prenne. Je suis persuadé qu'elle en remplira fidelement tous les devoirs, & que soit dans la religion, soit dans le monde, elle servira Dieu comme vous le souhaittez. J'ai bien envie d'aller encore disputer de Theologie avec la cadette, & de voir jusqu'où son bon sens

& la vivacité de son esprit sont allez depuis que je ne l'ai vûë. Il n'y a qu'à lui souhaiter de la santé, le Pere Quesnel & vous, avec la grace de Dieu, ferez le reste. Pour M. vôtre fils, je me réjoüis d'apprendre qu'il profite dans son innocence & ses bonnes mœurs, & qu'il s'avance doucement dans ses études. Le fond de la vertu demeurera & l'esprit s'ouvrira de plus en plus. Il ne faut pas le presser. Il ne faut que lui montrer le chemin & lui aider à marcher. Dieu benira vos bonnes volontez & les siennes. Au reste, Madame, vous voulez bien que je le remercie ici d'une lettre Latine qu'il m'écrivit autrefois: car vous sçavez que je fais quelquefois mes remercimens un peu tard; elle étoit fort bien faite, & je me souviens encore qu'il y avoit même de l'élegance. J'espere dans le Printemps prochain voir en passant les progrez qu'il aura fait dans son Latin. Je suis en peine de ce que vous m'écrivez, Madame, de l'Incommodité de M. de Richemont. J'espere que ce ne sera qu'une fluxion passagere. Cependant il faut qu'il se ménage & qu'il conserve ses yeux. Pour vous, Madame, faites-moi la grace d'être bien persuadée que je suis tres-sensible à tout ce qui vous touche, & que je suis, &c.

A Versailles ce 25. Novembre environ 1684.

LETTRE XXXII.

De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers.

JE suis arrivé ici, ma tres-chere Sœur, non-seulement sans accident, mais encore avec toute la douceur & toute la commodité possible. J'ai trouvé vers mon Abbaïe un Evêque de mes amis avec qui je suis revenu dans son carrosse, & j'ai éprouvé en cette rencontre, comme en beaucoup d'autres, ce que peuvent vos prieres. J'y ai une confiance tres-particuliere, & je ne cesserai de vous en demander la continuation. Je croi que mon Frere en a ressenti les effets, & qu'il doit à la charité de vôtre sainte Communauté sa resurrection & sa convalescence. J'ai eu de tres-grandes inquiétudes sur son sujet, & je ne pouvois recevoir de nouvelle plus agréable que celle de sa guerison. Je rends un million de graces à toutes les Religieuses de vôtre Monastere de tous les bons offices qu'elles lui ont rendus devant Dieu. Quoi que la tendresse qu'elles ont pour vous, & sur tout l'amour qu'elles ont pour Dieu les aïent obligées à en user aussi genereusement, je ne laisse pas d'en être aussi reconnoissant que si elles n'avoient agi qu'en ma consideration.

Dieu leur en donnera la récompense. Pour moi j'en conserverai cherement le souvenir, & si je puis jamais reconnoître cette obligation & tant d'autres que je leur ai, par mes tres-humbles services, aïez la bonté de les assurer que je ne m'oublierai pas, & que je serai toûjours attaché à tous les interêts de vôtre Monastere plus qu'aux miens propres. Je supplie vôtre Reverende Mere Abbesse de croire que je ressens comme je dois toutes les bontez qu'elle a eües en son particulier en cette occasion. Pour vous, ma chere Sœur, je vous rends tres-humbles graces de la relation que vous m'avez envoïée, elle est tres-édifiante, & vous ne sçauriez croire avec quelle tendresse de cœur je l'ai lûë. Il y a de quoi faire de grandes Saintes dans les exercices journaliers de pieté que vous pratiquez. Je ne doute pas que vous ne preniez peine de vous sanctifier vous-même, & que vous ne donniez à vos Sœurs les mêmes exemples de ferveur que vous en recevez. Il est bon de couvrir du voile de l'humilité les bonnes œuvres que nous faisons par la charité que Dieu nous donne ; mais il ne faut pas tant regarder nos infirmitez naturelles que nous ne reconnoissions en nous la force de la grace de J. C. Je me confie en lui que vous avancerez dans la perfection

de vôtre état, jusqu'à la fin de vôtre vie. Si j'y puis contribuer par mes soins ou par mes prieres, je le ferai avec une extréme joïe. Faites-moi sçavoir souvent de vos nouvelles, & croïez que je suis avec plus d'affection & de zele que jamais, ma tres chere Sœur, &c.

A Saint-Germain en Laye ce 16. Decembre environ 1684.

AVIS.

Pour contenter la curiosité & édifier la pieté du Lecteur, on a crû devoir faire imprimer à la fin de ce Tome, la Relation dont il est parlé dans cette Lettre.

LETTRE XXXIII.

A M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. On examine sur qui tombent les frais de la poursuite des Prêtres dereglez.

VOus avez bien raison, Monseigneur, de croire que la distance de deux cens lieües n'a rien diminué de l'attachement & du respect que j'ai toûjours eu pour vous. Je voudrois trouver des occasions de vous le témoigner, plus considerables que celles que vous m'en donnez par vôtre lettre du 16. Mars. Je l'ai reçûë dans le cours de ma visite, & je n'ai pû y

répondre plûtôt, parce que j'ai été toûjours errant. J'ai consulté les plus anciens Officiers de mon Chapitre, & leur ai demandé l'usage qu'ils ont eu dans la poursuite des mauvais Ecclesiastiques, quand le revenu du Sceau & du Greffe n'y suffit pas. Ils m'ont tous répondu que ce Diocese n'étoit pas tombé dans le cas, & qu'il n'y avoit point de pratique fixe là-dessus, soit parce que le Diocese est de peu d'étenduë, n'y aïant que soixante-six Cures, soit parce qu'il a toûjours été assez reglé, soit parce que l'Evêque y aïant une pleine autorité, & sur le Chapitre, & sur tout le reste, il retient plus aisement tout le monde dans le devoir. Un grand Vicaire que j'ai qui a gouverné le Diocese sous cinq Evêques, & qui est consommé dans les affaires Ecclesiastiques, a dressé sur le droit un mémoire que je vous envoïe, ne pouvant vous rien mander sur le fait.... Je me suis informé de l'usage de l'Eglise de Thoulouse, & le grand Vicaire m'a asseuré que M. l'Archevêque ne fournissoit pas à ces sortes de frais; & qu'on les imposoit sur le Clergé. L'usage de Castre est le même, & l'Evêque n'est pas chargé de cette dépense, lors même qu'il est sacré: à plus forte raison un Evêque nommé qui n'exerce aucune Jurisdiction. Voilà, Monseigneur,

ce que j'ai pû sçavoir depuis mon arrivée, & que j'ai mieux aimé vous mander promptement que de vous faire attendre de plus longues recherches. Je ne laisserai pas d'en faire encore & de vous témoigner en cette rencontre & en d'autres, l'attachement & le respect avec lequel je suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Lavaur ce 20. Avril environ 1685.

LETTRE XXXIV.

De civilité à M. Benoist, Auditeur de Rote.

JE suis revenu, Monsieur, depuis huit jours de mon voïage de mes Abbaïes. J'ai été prés de deux mois en chemin, à cause des affaires de Religion où je me suis trouvé engagé. Toute la Noblesse des Provinces par où j'ai passé voulant se convertir entre mes mains, & conferer avec moi; ensorte que j'ai reçû sur ma route plus de neuf cens abjurations. La grace de Dieu & la grandeur du Roi font ces miracles & non pas nous. Je ne sçai si je ne partirai pas bien-tôt par ordre du Roi pour aller travailler à la conversion des Provinces des environs de Paris. Quoique je fasse & en quelque endroit que je sois, j'aurai toûjours toute la consideration que je dois avoir pour vous. Je crois que M. le Prieur de Benoît fera bien d'ac-

cepter le Benefice qu'on lui offre. C'est un bien present & une occasion de travailler, qu'il ne faut pas refuser. Pour M. son frere, il a une grande passion d'avoir une Compagnie, & s'ennuïe fort d'être subalterne. Si M. son Pere veut le satisfaire en cela, il l'engagera au service avec plus d'affection & l'obligera de se pousser. J'ai si peu de credit, que je ne puis que marquer ma bonne volonté, & vous assurer que je suis, &c.

A Fontainebleau ce 18. Octobre 1685.

LETTRE XXXV.

De civilité & de pieté, sur sa nomination à l'Evêché de Lavaur ; à Madame de Richemont.

JE n'ai pas douté, Madame, que vous ne prissiez part à la grace que le Roi m'a faite, en me nommant à l'Evêché de Lavaur. Toutes les marques de bontez que j'ai reçûës de vous en tant de rencontres me répondoient de celle-ci. La Providence de Dieu gouverne tout ; & comme il ne faut pas briguer les honneurs, il ne faut pas aussi refuser le travail : l'Eglise a plus besoin que jamais de bons & fidelles Ministres ; & il est juste que ceux qui s'interessent à mon bien, comme vous faites, prient Dieu que je le de-

vienne. Il n'importe guere en quelle place nous soïons, pourvû que nous remplissions bien celle qui nous est échûë. L'Evêché qu'on m'a donné est d'un assez bon revenu & dans un lieu assez agréable. Il est même peu étendu & n'oblige pas à beaucoup de peine : cependant vous sçavez que c'est une charge terrible, & que le soin des ames est un grand poids. Si nous reprenons la route de Blois, à nôtre retour je vous rendrai compte de nôtre Mission qui s'avance, & je vous assûrerai que personne n'est plus veritablement à vous que vôtre, &c.

A Nantes ce 18. Novembre 1685.

LETTRE XXXVI.

Compliment à la même, sur la mort de Madame de Fieubet.

J'Esperois, Madame, en repassant à Orleans, à mon retour de Bretagne, avoir au moins quelques heures de sejour pour aller me consoler avec vous de la perte que nous avons faite d'une amie dont la vertu solide & la fidele amitié nous étoient si connuës ; mais n'arrêtant pas à Orleans & me trouvant entraîné par la compagnie où je suis, je ne puis m'empêcher de vous laisser ce billet pour vous témoigner la part que j'ai prise à vô-

tre douleur, & combien j'ai été touché pour moi-même de la mort de Madame de Fieubet. Je sçai à quel point elle vous aimoit : je sçai quel étoit vôtre attachement & vôtre tendresse pour elle, & je juge des sentimens de vôtre cœur dans cette triste separation, par la joïe & le plaisir que vous aviez d'être avec elle. La ressemblance de vos mœurs vous lioit plus étroitement que la parenté ; & vous teniez plus à elle par les liens de la charité que par ceux du sang & de la nature : ce qui me fait penser que vous avez été tres-sensible à cette affliction que Dieu vous a envoïée. Pour moi je l'ai ressentie en mon particulier, & l'ai regardée comme une perte publique, à laquelle pauvres & riches, amis & indifferens doivent également s'interesser. Il faut pourtant tirer nos consolations du sujet même qui nous afflige, & considerer que la même pieté qui nous faisoit estimer sa conversation, nous doit faire supporter avec resignation d'être privez d'elle. En nous l'ôtant, Dieu la récompênse de ses bonnes œuvres, & il faut loüer ses misericordes. Je ne doute pas, Madame, que vous n'aïez reçû ce coup comme venant de la main de Dieu ; c'est le seul adoucissement solide qu'on peut trouver pour de telles douleurs. Faites-moi la grace, Madame, d'ê-

tre persuadée que je ressentirai toûjours toutes vos peines, & que je suis tres-sincerement vôtre, &c.

A Clercy ce 8. Janvier 1686.

LETTRE XXXVII.

Compliment à M. l'Abbé Bastide, qui l'avoit felicité sur sa promotion à l'Evêché de Lavaur, & qui lui avoit fait present du Panegyrique de saint Jerôme.

EN quelque tems, Monsieur, que me viennent les marques de vôtre amitié, elles me sont toûjours agréables; & la joïe que vous me témoignez de ma promotion à l'Episcopat, quoi qu'elle vous paroisse tardive, ne laisse pas d'avoir pour moi les agrémens de la nouveauté. J'ai lû avec beaucoup de satisfaction le Panegyrique de saint Jerôme, que vous m'avez fait la grace de m'envoïer; & je suis bien-aise que la Censure qu'on en avoit faite, vous ait attiré toutes les loüanges & les approbations qu'on vous a données. Je vous rends tres-humbles graces de ce present que j'estime beaucoup; & je vous prie de croire que je suis veritablement, Monsieur, vôtre, &c.

A Lavaur ce 2. Fevrier environ 1686.

LETTRE XXXVIII.

De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote.

Vous me feriez une grande injustice, Monsieur, si vous pensiez que je n'ai pas pour vous tous les sentimens d'estime & d'amitié que je dois avoir. Si les occupations pressantes que donne un Episcopat naissant, & la necessité d'affermir de nouvelles conversions, m'ont empêché de vous en donner des marques, n'attribuez pas mon silence à mon cœur, qui ne change pas. Je voudrois trouver quelque occasion de vous faire connoître combien je vous suis obligé de toutes vos bontez, & à quel point je suis, Monsieur, &c.

A Lavaurce 10. Mai environ 1685.

LETTRE XXXIX.

Au même.

Je vous rends graces de vôtre souvenir, Monsieur, & de la part que vous prenez aux affaires de mon Diocese. Dés que j'ai été arrivé j'en ai été faire la visite, & j'ai trouvé tout le monde bien disposé, non-seulement à m'écouter, mais encore à me croire. On ne peut témoigner plus de joïe & plus de confiance que ces

peuples m'en ont témoigné. De ſix mille Convertis que j'ai à gouverner, il n'y en a pas quinze qui n'aïent confeſſé & communié avec les diſpoſitions, au moins au dehors, telles que je les pouvois ſouhaiter. Je ſuis dans un Dioceſe agréable, tranquille & abondant, dont je ſuis abſolument le maître, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour le temporel. Si je puis un jour vous y recevoir, vous verrez avec quelle paſſion je ſuis, Monſieur, &c.

A Lavaur ce 26. Aouſt environ 1686.

LETTRE XL.

A un mari, ſur l'heureux accouchement de ſon épouſe.

J'Ai beaucoup de joïe, Monſieur, d'apprendre l'heureux accouchement de Madame vôtre femme. Ce ſont des benedictions que Dieu donne aux mariages, dont on doit le remercier. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eut beaucoup de peres comme vous, capables de bien élever leurs enfans, & de leur laiſſer autant de vertu que de bien. Je me réjoüirai toûjours de tous les avantages qui vous arriveront, & je ferai toute ma vie, &c.

A Lavaur ce 19. Septembre environ 1686.

LETTRE XLI.

Humble & pieuse remontrance au Roi, pour refuser l'Evêché de Nismes.

SIRE,

J'ai reçû, avec toute la reconnoissance que je dois, la grace que V. M. m'a faite de me nommer à l'Evêché de Nismes ; & cette marque prétieuse de son souvenir a renouvellé dans mon cœur tous les sentimens de respect & de veneration pour son Auguste Personne, & toute l'ardeur du zele que j'ai toûjours eu pour son service. Mais, SIRE, V. M. me permettra de lui representer avec toute la confiance que me donnent ses bontez, que j'ai regardé le premier choix qu'elle a bien voulu faire de moi pour l'Evêché de Lavaur, comme ma premiere vocation ; que j'y ai travaillé, comme n'en devant point sortir, & qu'une marque que Dieu me vouloit en ce lieu, c'est qu'il y benissoit mes travaux, & que les peuples m'écoutoient avec plaisir, quand je leur prêchois l'obéïssance qu'ils doivent à Dieu, & la fidelité qu'ils devoient à V. M. J'avoüe, SIRE, que j'ai une grande passion d'achever l'ouvrage que j'ai commencé, & que ce seroit une

grande grace de me laisser entretenir & augmenter les bonnes dispositions où je vois les nouveaux Convertis de mon Diocese. Je ne doute pas que le Successeur que V. M. m'a destiné n'ait plus de talens & de capacité que moi ; mais l'application que j'ai eu à les instruire, & la confiance qu'ils ont prise en moi me donne des facilitez qu'on n'a pas dans les commencemens d'un Episcopat. L'Evêché de Nismes, SIRE, est vaste & difficile à gouverner, & je ne me sens ni assez de force, ni assez d'adresse pour cela. Je sçai qu'il est plus riche & plus honorable que le mien ; mais V. M. m'a déja donné tant de bien, que je n'en souhaite pas davantage ; & l'honneur qu'elle m'a fait de me croire capable & digne d'être dans cette place-là me vaut mieux que la place même. J'y serois plus proche de mon païs & de ma famille, mais je ne dois point avoir de plus forte affection que celle de servir Dieu & V.M. & je crois que je ne lui serai pas inutile en ce païs-ci. Je me jette donc aux pieds de V. M. pour la supplier de me laisser dans ce Diocese où elle m'a envoïé, & où je puis plus tranquillement prier Dieu qu'il continuë à répandre abondamment ses benedictions sur elle. Je ne l'ai jamais importunée pour lui demander du bien ; je crains que je l'impor-

tune en lui disant qu'elle m'en fait. C'est une grande preuve de vôtre bonté, SIRE, que vous me reduisiez à ne vous demander que la diminution de vos bien-faits & de vos graces. J'attendrai les ordres de V. M. quoi qu'Elle ordonne, & je les executerai avec toute la soumission & la fidelité que lui doit, SIRE, son tres, &c.

A Lavaur ce 27. Août 1687.

LETTRE XLII.

De civilité, sur sa nomination à l'Evêché de Nismes; à M. Benoist Auditeur de Rote.

JE suis bien-aise, Monsieur, de voir par vôtre lettre la joïe que vous me témoignez de ma nomination à l'Evêché de Nismes. Je me trouvois si bien dans ce Diocese que j'avois déja reglé, & où je commençois à joüir d'un honnête repos, que je ne m'attendois point à le quitter. Ce qui me console, c'est la marque d'estime & de consideration que le Roi me donne, & le plaisir que j'aurai d'être prés de vous, & de vous assûrer quelquefois que je suis, &c.

A Lavaur ce 14. Septembre 1687.

LETTRE XLIII.

Compliment à Monseigneur le Dauphin, sur ses Victoires.

MONSEIGNEUR,

Nous avons appris avec une extrême joïe, les glorieux succez dont Dieu vient de benir vos premieres armes. Personne n'en a été plus touché que moi, & n'en a rendu graces au Ciel de meilleur cœur. La paix depuis long-tems étoit à charge à vôtre courage, & vous reteniez à regret des vertus qui devoient éclater & vous attirer l'amour & l'admiration de tout le monde. Vous avez commencé, Monseigneur, comme les autres finissent : vôtre propre genie vous a conduit, & vôtre application vous a tenu lieu d'experience. Les Places que vous avez forcées paroissoient imprenables ; les ennemis qui les défendoient se croïoient invincibles, & vous avez fait voir que rien ne peut vous resister, & que vous êtes né pour vaincre. C'est le destin du Roi & le vôtre, Monseigneur ; mais quelque gloire que vous aïez acquise par vos Exploits militaires, vôtre vigilance, vôtre liberalité, vôtre douceur, vôtre bonté,

vôtre modestie ne vous ont pas moins fait d'honneur que vôtre intrepidité & vôtre valeur ; & nous estimons vos vertus du moins autant que vos victoires. Vous avez pris des Villes, & vous avez gagné des cœurs ; & vous ne voïez au-dessus de vous que celui qui vous a donné le pouvoir & l'exemple de vous faire aimer & craindre de toute la terre. Agréez, Monseigneur, qu'aïant eu l'honneur de voir croître dés vôtre enfance tant & de si grandes qualitez, je m'y interesse plus qu'un autre ; & qu'aprés avoir fait des vœux pour vôtre conservation & pour l'accroissement de vôtre gloire, je me dise avec un tres-profond respect & une soumission entiere, Monseigneur, vôtre &c.

A Nismes ce 19. Decembre 1688.

LETTRE XLIV.

De pieté à Madame de Richemont, sur la maladie de M. son époux.

JE comprends, Madame, par la lettre de M. de Richemont, & par vôtre silence, que vous n'avez pas reçû deux lettres que je vous ai écrites depuis mon sejour en ce païs-ci. Il m'auroit fait sçavoir de vos nouvelles, & vous m'en auriez donné vous-même de celles de vos

chers enfans, à qui je souhaite tous les jours mille prosperitez spirituelles & temporelles. Peut-être que l'adresse que j'avois faite à Orleans les a fait égarer, & que je serai plus heureux depuis que je sçai le lieu fixe de vôtre demeure. Vous ne sçauriez croire combien je suis touché de la maladie de M. de Richemont, & combien je suis édifié des sentimens Chrêtiens qu'il me témoigne dans sa lettre. Je connois vôtre cœur, & je m'imagine aisément la douleur que vous ressentez à le voir souffrir si long-tems, & les soins empressez que vous prenez pour le soulager. Il me fait assez connoître que les peines & les inquiétudes qu'il vous donne sont la plus sensible partie de son mal, & que rien ne l'afflige tant que de vous voir affligée comme vous êtes. Il faut que vous vous donniez mutuellement des exemples de force & de patience, & qu'il souffre patiemment, & que vous l'assistiez avec constance. Je souhaite de tout mon cœur que le Seigneur qùi mortifie & qui vivifie, aprés nous avoir éprouvé par les tribulations qu'il vous a envoïées, vous console par une parfaite santé dans vôtre famille. Vous sçaurez faire un bon usage de l'un & de l'autre état : car vous sçavez que tout doit se réduire au salut & à la sanctifica-

tion de l'ame. Je vous prie de me faire souvent sçavoir des nouvelles de Monsieur de Richemont, dont je serai extrêmement en peine, & de me mander les progrez que font M. vôtre fils & Mesdemoiselles vos filles dans la vertu & dans les lettres. Si je puis quitter pour quelque-tems ce païs ; c'est-à-dire, si la necessité m'oblige d'aller faire un voïage à Paris, je tâcherai de vous aller voir, & de vous témoigner, Madame, que personne ne peut être plus veritablement ni plus cordialement que je suis, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Octobre environ 1689.

LETTRE XLV.

De pieté à M. de Richemont, sur sa maladie.

JE viens de recevoir vôtre lettre, Monsieur, quoi qu'elle soit dattée du 23. de Septembre. Que je vous plains, & quelle satisfaction seroit-ce pour moi, si j'étois assez prés de vous pour vous aller consoler dans les maux que vous souffrez depuis si long-tems! J'en suis tout-à-fait touché, & je prie nôtre Seigneur qu'il cesse d'appesantir sa main sur vous, & qu'il ne permette pas que vos souffrances soient au-dessus de vos forces. Si nous avions la foi bien vive, nôtre patience seroit aussi bien forte ; mais tout est infirme

ferme en nous, & le corps qui se corrompt affoiblit l'ame : C'est ce qui me fait compatir encore davantage à vôtre maladie si opiniâtre, & par consequent si fatigante. La relation que vous m'en faites m'afflige ; mais la soumission que vous avez pour la volonté de Dieu sur vous, quoique rigoureuse, m'édifie. J'ai toûjours reconnu en vous un fonds de raison & de probité qui m'a fait esperer que Dieu vous feroit part de ses grandes misericordes. Il veut peut-être vous détacher entierement du monde, par les amertumes qu'il vous y fait trouver. L'épreuve est un peu rude, mais il n'en falloit peut-être pas moins pour vôtre sanctification. Vous prenez vos maux, grace à Dieu en esprit de penitence, & c'est déja un grand bien pour vous. J'espere que Dieu tirera tout le fruit qu'il prétend tirer du bon usage de la tribulation qu'il vous envoïe, & qu'aprés vous avoir fait souffrir, il vous consolera lui-même : les saisons changeront pour vous, & vous reprendrez vôtre santé pour l'emploïer au service de celui qui vous l'aura donnée. Je voi bien que ce qui fait vôtre plus grande douleur, c'est celle qu'ont Madame vôtre femme & vos enfans, de vous voir en ce pitoïable état. Je connois leur tendresse pour vous, & je ne doute pas qu'ils

ne vous rendent tous les offices de charité que la nature & la religion exigent d'eux. Je prends part à leur affliction, & je souhaite que le Ciel exauce les vœux qu'ils font pour vous. Nos nouveaux Convertis ne valent gueres mieux que les vôtres : ils ont plus besoin de prieres que d'instructions : car ils n'écoutent que les nouvelles de Hollande ou d'Angleterre.... Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, & croïez-moi avec toute la tendresse & la pitié possible, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Octobre environ 1689.

LETTRE XLVI.

Compliment Chrêtien à Messieurs de Nismes; sur sa translation de Lavaur à Nismes.

MESSIEURS,

Il seroit difficile de reparer la perte que vous avez faite de vôtre sage & vertueux Prélat. Tout ce que je puis faire, c'est de chercher les moïens de vous en consoler, en vous renouvellant ses instructions, & suivant moi-même ses exemples. Il ne sera pas moins difficile de reparer la perte que je fais d'un peuple qui m'écoutoit & qui me croïoit ; qui ne refusoit point de

connoître la verité & de la suivre, & qui aprés avoir été ma joïe par sa docilité & par son obéïssance, devient aujourd'hui le sujet de ma douleur, par la necessité où je suis de m'en éloigner pour aller à vous. J'espere, Messieurs, que vous me consolerez de cette séparation, en vous unissant à moi de cœur & d'affection, pour profiter des soins que je prendrai & des lumieres que Dieu me donnera pour vôtre conduite. Je ne mets point ma confiance aux paroles d'une sagesse humaine, mais en la vertu & en l'efficace de la parole de Dieu, qui seule peut toucher les ames. Sa Providence m'appelle lorsque j'y pense le moins; & si je l'ose dire, presque malgré moi, dans vôtre Ville, pour en être sans doute le consolateur & le pere. Quel bonheur pour moi si je puis adoucir vos peines, éclairer vos esprits, gagner vos cœurs & porter le calme & la paix dans des consciences encore agitées! Je vous prie d'asseurer vos habitans, qui seront désormais mon peuple, que je n'ai d'autre intention que celle de leur procurer & le repos & le salut; qu'ils trouveront en moi un Pasteur qui sçaura compatir à leur foiblesse, & que la douceur de la charité dans mes discours & dans mes actions, temperera l'ardeur du zele. Je me disposerai à partir d'ici dans quelque-

tems, & j'espere que vous connoîtrez que si vous pouviez avoir de plus grands & de plus illustres Prélats, vous n'en pouviez rencontrer un plus porté à vous aimer & à s'attacher à vous que moi, qui suis, Messieurs, vôtre, &c.

environ 1690.

LETTRE XLVII.

Compliment à M. Huet ancien Evêque d'Avranches, en lui envoïant deux Oraisons funebres.

JE reviens de la campagne, Monseigneur, & je retrouve ici le paquet que j'y avois laissé pour vous. Ce sont les deux oraisons funebres que j'ai faites pour Madame la Dauphine, & pour M. le Duc de Montausier. Dans le tems de vôtre départ, comme je ne me trouvois pas à Paris, j'avois donné ordre qu'on vous portât la premiere, & je ne sçai pas précisément si l'on s'est acquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faite pour vous, Monseigneur, que pour un autre, puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous avez honoré, & qui a connu & estimé, plus que personne, vôtre sçavoir & vôtre vertu. Le commerce d'amitié que vous avez eu avec lui, vous avoit fait voir de plus prés la bonté, la

droiture & la fidelité de son cœur, & sa mémoire vous en est d'autant plus chere. Recevez donc, Monseigneur, le portrait que j'ai essaïé d'en faire, & suppléez par les connoissances que vous avez de mon sujet, à la foiblesse de mes expressions & de mes idées. Les vôtres sont toûjours nobles & sublimes. J'ai lû avec admiration vôtre dernier livre. Quelle profonde érudition! quelle politesse de langage! quelle force de raisonnement! Je n'entreprends pas de vous donner les loüanges que vous méritez. Qui est-ce qui le pourroit faire? Je me contente de vous assûrer que personne ne vous honore plus, & n'est avec plus de respect & d'attachement que moi, Monseigneur, vôtre, &c.

A Paris ce 23. Septembre 1690.

LETTRE XLVIII.

Compliment à M. de Santeüil, Chanoine de saint Victor, sur quelques-uns de ses vers qu'il lui avoit envoyez.

MOnsieur le Pelletier m'envoïa il y a quelque-tems vôtre plainte de sainte Hunégonde, Monsieur, & je la reçûs avec d'autant plus de joïe, que je l'avois attenduë avec impatience. Tout ce qu'il y a de Sçavans & de Polis, soupirent aprés vos Poësies; & les Ministres d'Etat mê-

mes se font un plaisir & un honneur de les distribuer. Je vous avoüe que vôtre Sainte est une jolie personne ; elle a de l'esprit, de la délicatesse, de la sensibilité plus que Sainte du Paradis. Que je la trouve aimable dans tout ce qu'elle dit d'elle & de vous ! Je lui sçai bon gré sur tout de connoître ce que vous valez, & de vous representer tel que vous êtes quand vous touchez & retouchez vos nobles ouvrages. Qu'elle me plaît quand elle gronde son Abbé ; quand elle se moque des vieilles Hymnes qu'on lui chante, & quand elle pleure le tort qu'on lui fait de la priver de l'honneur qu'elle doit recevoir des vôtres. Vous seul pouvez donner de l'inquiétude aux Bienheureux qui n'en ont point. Continuez à leur faire oüir agréablement leurs loüanges, ou plûtôt celles de Dieu, & ne manquez pas de m'envoïer ici tout ce que vous composerez en leur honneur. J'en aurai autant de plaisir qu'eux, & je ferai autant d'éloges de vos Poësies, que vous en aurez faits de leur sainteté. Adieu, Monsieur, je suis avec toute l'estime & la consideration possible, vôtre, &c.

A Montpellier ce 10. Decembre 1690.

LETTRE XLIX.

De civilité à M. de Richemont.

JE reçûs, Monſieur, durant le cours des Etats de cette Province, une de vos lettres, & j'eus beaucoup de joie de voir que ni le tems ni l'éloignement ne diminuent rien de nôtre ancienne & ſolide amitié. J'ai eu l'honneur d'y répondre de Pezenas où nous étions aſſemblez ; mais comme il y a des détours de Courriers, je crains que ma lettre n'ait eu le ſort de quelques autres. J'avois eſperé à mon retour de Paris de pouvoir prendre la route de Blois, & je me faiſois par avance un plaiſir de vous embraſſer, & de témoigner à Madame de Richemont & à toute vôtre famille, que je conſerve cherement tous les ſentimens d'eſtime que j'ai eus pour elle depuis les premiers jours de nôtre connoiſſance. Vous agréerez que je vous demande des nouvelles de ce que j'aurois vû moi-même. Je ne doute pas que cette vertueuſe mere n'ait déja recuëilli le fruit de ſes travaux dans l'éducation de ſes enfans qui auront profité de ſes inſtructions & de ſes exemples. Le ſoin qu'elle a eu de les offrir à Dieu & l'inclination qu'ils avoient à la pieté & à la ſageſſe me font croire que vous avez

beaucoup de satisfaction domestique. J'ai une grande passion de voir ce petit garçon devenu presentement un homme ; de sçavoir s'il a pris le parti de l'Eglise ou du monde ; je veux dire, d'un monde reglé, qui n'a rien de contraire à l'Evangile ; de connoître les progrez qu'il a faits dans la pieté & dans les études. Vôtre aînée est apparemment grande Theologienne : elle avoit déja bien avancé dans les Lettres humaines, & je pense qu'elle s'est attachée aux divines. Je voudrois bien voir comment elle joint la mémoire & le jugement, la science & la modestie. Pour la cadette, vous en avez peut-être fait une bonne mere de famille. Je me souviens qu'elle avoit l'esprit fin & une vivacité retenuë par la sagesse au-dessus de son âge. Mais vous, Monsieur, que faites-vous ? vos maux sont-ils tous passez ? joüissez-vous d'un peu de santé & de repos? Je vous prie que je sois informé de l'état d'une famille à laquelle je m'interesse tres-sincerement. J'ai donné ordre à mon Imprimeur de vous envoïer un exemplaire de mon Histoire du Cardinal Ximenez ; je crois qu'il l'aura fait. Je vous prie de dire à Madame de Richemont, qu'encore qu'elle ait presentement un Evêque, & quel Evêque ! je ne prétends pas perdre mes anciens droits : personne ne pouvant

être plus constamment ni plus veritablement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 26. Juillet 1693.

LETTRE L.

A la Reine d'Angleterre, pour répondre à celle que sa Majesté Britannique lui fit l'honneur de lui écrire le 28. Août 1693.

MADAME,

L'honneur que V. M. nous fait d'agréer le petit secours que nous avons résolu, mon Clergé & moi, de donner à quelques-uns de vos Sujets, pourroit nous faire perdre le mérite de nôtre present par le plaisir que nous avons de le faire. Mais, Madame, nous nous sentons obligez d'offrir à Dieu un peu de nos biens, quand nous voïons que V. M. lui sacrifie des Roïaumes; & par les grandes choses que vous faites pour la Religion, nous apprenons du moins à en faire de petites. Ce n'est pas tant la charité que la justice, qui nous oblige à contribuer au soulagement de ces hommes fidels & genereux, qui n'ont point fléchi le genoüil devant les Dieux étrangers, qui ont suivi leur devoir & leur conscience aux dépens de leur repos & de leurs richesses, & qui ont

mieux aimé vivre irréprochables parmi nous, que de vivre heureux avec des rebelles. Ils n'ont pû trouver leur Patrie dans un païs où vos Majestez n'étoient plus ; & ils ont eu raison d'esperer qu'étant inviolablement attachez à leur Dieu & à leur Roi, ils auroient pour eux les gens de bien, & le secours de la Providence. Ils portent avec eux leur fidelité, qui est leur trésor ; & leur pauvreté est une marque de leur pieté, & non pas une disgrace de la fortune. Il est donc juste, Madame, que nous les assistions, en attendant que V. M. les récompense. Tout le regret que nous avons, c'est que nos forces ne puissent répondre à nos intentions. En mon particulier, je n'oublierai rien de ce qui pourra faire connoître le zele ardent que j'ai pour les personnes qui sont constantes dans le service de V. M. & dans celui de Dieu, qui sont deux choses inséparables ; & la profonde reverence avec laquelle je suis, &c.



LETTRE LI.

De civilité à M. l'Abbé Menard. Il le prie de lui envoïer quelques Ouvrages nouvellement imprimez.

QUoique nous ne soïons pas encore, Monsieur, dans la saison des nouvelles, vous ne laissez pas de nous en mander de considerables. Le voïage du Roi est comme l'ouverture de la Campagne & le signal de la guerre. Les Officiers generaux seront sans doute nommez à son retour, & tout se disposera à remplir, & peut-être ensanglanter la scene, à moins que Dieu ne change les esprits & ne les porte tout d'un coup à la paix : ce qui est à souhaiter ; mais qu'on ne peut raisonnablement esperer. Je m'imagine aussi-bien que vous, que le fort de la guerre tombera dans ces quartiers, & que le Piémont & le Roussillon seront les grands théâtres de cette année. Nous entendrons de plus prés que vous le bruit de l'orage, & si nous apprenons avant vous ce qui se passe, nous vous rendrons nouvelles pour nouvelles. Je suis bien fâché que les divers sentimens de Messieurs de l'Academie aïent fait differer la publication du Dictionaire. Je ne doute pas qu'on n'en destine un exemplaire bien

conditionné à tous les quarante dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie de vouloir bien le faire retirer, quand il sera tems, de M. Coignard, pour me l'envoïer par la voïe de M. Anisson Directeur de l'Imprimerie Roïale, qui l'adressera à Lyon pour me le faire tenir. Le sieur Coignard vous donnera bien aussi un exemplaire des Epîtres dédicatoires de Messieurs les Abbez Testu, Choisi & Regnier, que vous aurez la bonté de m'envoïer par la Poste. Si la lettre du Pere Caffaro sur la Comedie peut se mettre en paquet, vous me ferez plaisir aussi de me l'envoïer par la même voïe. Je ne crains point pour ces nouveautez la dépense du port. J'aurai soin de vous faire rendre ce que vous pourrez avoir païé pour moi. Conservez-moi vôtre amitié, & croïez-moi tres-veritablement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Mars 1694.

LETTRE LII.

De civilité & de compliment à M. Benoist, Auditeur de Rote.

IL n'est pas possible, Monsieur, de vous faire quelque plaisir, qui ne soit suivi de quelque present de vôtre part; & vôtre reconnoissance va toûjours plus loin que l'intention qu'on a eüe, ou le soin qu'on

à pris de vous obliger. Je vous rends mille graces des gans que vous m'avez envoïez. Je voudrois qu'il y eût quelque chose en ce païs qui pût aussi vous être propre. Le plaisir que j'ai eu de vous voir quelques jours chez moi, me fait souhaiter que vous renouvelliez bien-tôt la même partie : car rien ne me sçauroit être plus agréable que de joüir du fruit & de la douceur de vôtre amitié, & de vous pouvoir témoigner qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, &c.

A Nismes ce 18. Avril 1691.

LETTRE LIII.

De remerciement à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé de quelques Ouvrages dont on porte le jugement.

LEs fonctions des Pâques, & du Jubilé, Monsieur, qui m'ont occupé jusques ici, m'ont empêché de vous remercier plûtôt du soin que vous avez pris de m'écrire & de m'envoïer quelques ouvrages qui paroissent depuis peu sur la scene. Le manifeste du Prince d'Orange est assez bien écrit : il y a des endroits qui sont assez specieux, d'autres foibles & quelques-uns qui ne conviennent pas à la personne qui parle. Aussi je suis persuadé que c'est une composition de quelque bel

esprit avanturier, & non pas un écrit du Prince d'Orange. Je l'ai reçû de Lyon imprimé. J'ai été pourtant bien aise de le recevoir de vous quelques jours auparavant. J'ai lû aussi la lettre du Pere Caffaro. Je ne regarde point le langage, qui est assez bon & meilleur qu'il n'appartient à un étranger. Mais son opinion est bien expliquée & bien soutenuë ; il n'oublie rien de ce qui peut servir à sa cause, & à quelques endroits prés, cette dissertation est fort raisonnable ; mais je ne sçai s'il étoit expedient de la faire imprimer. Ces sortes de doctrines, quoi qu'appuïées sur les principes des Theologiens, peuvent ôter à des ames timorées, la retenuë & les scrupules qu'elles ont, & favorise le relâchement, le libertinage, ou du moins l'oisiveté des gens du monde. Il faut laisser à décider ces sortes d'affaires dans le Confessional, & ne pas les abandonner au jugement d'une infinité de personnes, qui se prévalent de tout, & qui ne sont pas assez sages pour s'arrêter à ce qu'il y a de juste & de permis dans une opinion indulgente, & pour observer toute la moderation que l'Auteur demande. Je ne m'érige point en juge de la querelle des deux Religieux : Il ne convient point à deux personnes d'un même ordre de se quereller en public. J'ai vû la Satyre

de M. Boileau, & je l'ai trouvée comme vous me l'aviez écrit. M. Perault m'a envoïé son Apologie du Mariage, & je sçai qu'il y a beaucoup d'autres antisatyres. Je vous serai obligé si vous m'envoïez ce qui le méritera de ces petits ouvrages qui courent. J'ai été fort aise que l'Academie ait enfin determiné de faire une Epître dédicatoire. Croïez-moi entierement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Avril 1694.

LETTRE LIV.

De civilité & de pieté à Madame de Richemont.

VOus m'avez fait, Madame, le plus grand plaisir du monde de me donner de vos nouvelles & de celles de vôtre famille. Je sçai que vous vous entretenez dans les exercices de pieté, & que vous profitez tous les jours des graces que Dieu vous a faites, en vous faisant connoître l'importance de vôtre salut, & vous désabusant des vanitez du siecle dés vôtre premiere jeunesse. Je sçai que vous êtes entierement occupée comme une mere vraiment Chrêtienne, à l'éducation de vos enfans, & que vous avez pris soin de vous sanctifier, soit dans les douceurs, soit dans les tribulations du mariage. Puis-

que l'inclination de M. votre fils n'a pas été tournée du coté de l'Eglise, vous avez bien fait de lui laisser la liberté de son choix ; & il vaut mieux qu'il soit un bon Garde-marine qu'un Ecclesiastique sans vocation. Le courage & le zele qu'il témoigne pour cette espece de service vous doit persuader que Dieu l'y appelle. D'ailleurs il pourra s'avancer par son mérite & se mettre en état de ne vous être pas à charge. C'est déja un grand point qu'il ait de l'honneur & de la sagesse, & vous devez esperer que Dieu le benira dans son état. J'apprens aussi avec plaisir que Mademoiselle votre fille aînée continuë à se perfectionner dans le bien ; qu'elle s'instruit elle-même, & qu'elle joint deux choses assez rares à son sexe, le sçavoir & la modestie. Pour la cadette, il m'a paru qu'encore qu'elle soit vive, elle a de la vertu, & même de la retenuë. Je ne doute pas que vous ne pensiez à l'établir, si vos affaires vous le permettent. La Providence de Dieu fera naître quelque occasion pour cela quand vous y penserez le moins. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu une sœur qui étoit vôtre plus douce consolation : ce sont des vuides qui se font dans vôtre cœur, & qu'il faut que Dieu remplisse. Cette perte vous donne lieu de faire par vôtre résignation,

un sacrifice agréable au Seigneur, & d'exercer vôtre charité par le soin que vous prenez d'une famille sans mere. Je suis assuré que vous mettez toutes ces afflictions à profit, & que la principale consolation doit être pour vous le bon usage que vous en faites. Je ne m'amuserai point ici à vous justifier mon ancien silence. Je vous dirai seulement que je n'ai jamais manqué d'affection, d'estime, de reconnoissance, & que personne n'est avec un plus sincere attachement que moi, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 28. Août environ 1694.

LETTRE LV.

De compliment à Mademoiselle de Scudery.

J'Ai reçû, Mademoiselle, au retour d'un assez long voïage que j'ai fait en Poitou, les Vers de M. de Betouland & les vôtres, que vous m'avez fait la grace de m'envoïer. Les sujets en sont nobles & agréables, les expressions & les pensées dignes des sujets, & vous répandez l'un & l'autre toute la politesse & toute la fleur de l'esprit dans ces petites Poësies qui sont d'un tres-bon goût, & qui méritent d'être lûës de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les belles Lettres. J'ai vû en passant à Bordeaux, M. de Betoulaud pour

qui j'avois depuis long-tems une grande estime, que j'ai augmentée en le voïant. Il est dans une grande réputation, & quoiqu'il cache une partie de ce qu'il vaut à ses compatriotes mêmes, il en fait encore assez voir pour se faire considerer d'eux par son esprit, & plus encore par son cœur. Sa conversation m'a paru d'autant plus agréable, qu'elle tombe souvent sur vôtre mérite, & sur l'attachement qu'il a pour vous. Je vous prie de croire que je n'ai rien perdu de celui avec lequel j'ai toûjours fait profession d'être, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Novembre 1694.

LETTRE LVI.

De consolation à des Religieuses, sur la mort de leur Superieure.

VOus ne doutez pas, mes cheres Filles, que je n'aïe été sensiblement touché, & pour vous & pour moi, de la perte que nous avons faite de vôtre vertueuse Superieure. Vous connoissiez sa vertu, sa prudence dans sa conduite & sa charité pour vous, & vous avez eu raison de la regreter. Je crois bien aussi que vous n'avez rien oublié pour la conserver, & que si Dieu eût beni vos soins ou voulu exaucer vos vœux, elle vivroit encore

pour vôtre consolation, & pour le bien de vôtre Monastere. Mais vous sçavez qu'il faut adorer les ordres de la Providence ; & la resignation que cette bonne Mere a témoignée en mourant, vous doit apprendre celle que vous devez avoir dans la douleur où vous êtes de l'avoir perduë. Il ne faut plus penser qu'à prier pour elle, & à imiter sa patience & sa charité. Je voudrois être auprés de vous pour vous donner les consolations dont vous avez besoin dans une si triste occasion. Mais j'espere que Dieu vous les donnera lui même, & que vous aurez soin d'attirer sur vous par vos prieres, les graces & les benedictions qui peuvent vous rendre saintes & heureuses dans vôtre vocation. Vous ne pouvez l'être, mes cheres Sœurs, si vous n'êtes unies dans le même esprit par la paix de J. C. & par le desir de vous avancer dans la perfection. Vous avez vôtre Mere Assistante que vous devez regarder comme vôtre Superieure, jusqu'à ce que nous puissions y pourvoir autrement. Faites que je trouve dans vôtre Communauté l'esprit de soumission & de douceur, que vôtre saint Fondateur vous a tant recommandé ; & soïez persuadées que je chercherai aussi toutes les occasions de vous témoigner le zele que j'ai pour vôtre repos & pour vôtre avance-

ment ſpirituel,& la charité paternelle avec laquelle je ſuis, mes cheres Sœurs, vôtre, &c.

A Saint-Germain en Laye ce 16. Juin 1695.

LETTRE LVII.

Compliment de pieté à celle qui avoit été élûë pour lui ſucceder.

J'Apprends avec beaucoup de joïe, ma chere Mere, que vôtre élection s'eſt faite conformément à mes intentions & aux Regles de vôtre Inſtitut, avec beaucoup d'union & de charité. Je reconnois en cela que c'eſt l'Eſprit de Dieu qui vous a élûë & qui vous a miſe à la place d'une Superieure douce, humble, patiente, charitable, afin que vous faſſiez revivre en vous ces vertus pour la conduite de vôtre Monaſtere & pour la ſanctification des filles qui le compoſent. C'eſt à vous à demander à Dieu tous les jours les graces & les lumieres dont vous avez beſoin, non pas tant pour gouverner les autres, que pour vous gouverner vous-même. Si vous n'êtes plus ſoumiſe & plus fidelle aux ordres de Dieu que toutes vos Sœurs, n'attendez pas qu'elles aïent pour vous la déference qu'elles vous doivent. Vous devez les prévenir en honneur, les ſurpaſſer en vertu, les devancer en regularité & les

animer à porter le joug du Seigneur, non seulement par vos instructions, mais encore par vos exemples. Aimez-les, supportez-les comme une bonne mere, entretenez la paix dans la Maison par vos soins & par vôtre sagesse ; & faites qu'à mon retour je trouve toutes les Benedictions que je souhaite depuis long-tems à vôtre Monastere. Je suis assuré que toute la Communauté se portera à les attirer par le bon ordre qu'elle observera, & que ce sera avec beaucoup de consolation que je serai témoin du désir que vous avez toutes de vous perfectionner dans vôtre vocation ; & que je vous assurerai de l'affection & de la charité paternelle avec laquelle je suis, ma chere Mere, vôtre, &c.

A Paris ce 3. Aoûst 1695.

LETTRE LVIII.

De civilité au Pere Souhaiti Cordelier, qui lui avoit fourni les mémoires pour l'Histoire du Cardinal Ximenez, & qui l'avoit adroitement engagé à l'entreprendre.

JE reçûs peu de tems aprés mon arrivée à Paris, la lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire, mon Reverend Pere, au sujet de mon Histoire du Cardinal Ximenez. Je vous avoüe que je fus bien-aise de vous retrouver aprés tant d'années,

& de ſçavoir que c'étoit vous qui m'aviez inſpiré le deſſein d'entreprendre un Ouvrage qui contient de ſi grands exemples, & où je trouvois la gloire de Dieu, en ſatisfaiſant la curioſité même des hommes. Je vous pardonne les petites tromperies que vous avez faites pour m'engager à ce travail dans un tems où je n'avois que des occupations volontaires, & où j'étois maître de mon loiſir. S'il eſt vrai, comme vous le dites, que ce livre ait eu quelque ſuccez dans le monde, vous pouvez vous en attribuer une partie. Vous m'en avez fourni les premieres matieres, & vous avez quelque droit de vous interreſſer à ſa réputation, puiſque vous avez part à ſa naiſſance. C'eſt pour cela que vous avez ſujet de craindre, qu'il n'entre un peu d'amour propre dans l'approbation que vous me donnez. Quoi qu'il en ſoit, je vous en ſuis obligé, & je voudrois pouvoir vous donner des marques de l'eſtime & de la conſideration que j'ai pour vous. Je répondis à vôtre lettre dans le tems que nous tenions nôtre Aſſemblée du Clergé à Saint-Germain en Laye; mais je crains que ma réponſe ne ſoit pas allée juſqu'à vous; & je ne veux pas partir de Paris ſans vous aſſûrer que je ſuis veritablement & avec affection, mon Reverend Pere, vôtre, &c. *A Paris ce 10. Novembre 1695.*

LETTRE LIX.

De civilité à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé du naufrage que fit son équipage sur le Rhône.

VOstre lettre, Monsieur, est arrivée ici aussi tôt que moi, & j'ai reçû avec beaucoup de plaisir les marques de vôtre souvenir, & de vôtre amitié. J'avois fait mon voïage par un fort beau tems & sans accident, jusqu'à la derniere journée. J'allai débarquer à Beaucaire à quatre lieuës de Nismes, aprés avoir été trois jours sur le Rhône. La barque de mon équipage venoit aprés moi à l'entrée de la nuit; & soit que le Patron fut yvre, soit qu'il n'eut pas bien pris sa route, il fut entraîné par le cours de l'eau de cette riviere que les pluïes avoient notablement grossie ce jour-là, & je le vis faire naufrage au port. La barque alla donner contre le pont, & se fracassa. Vous jugez bien quel spectacle ce fut. Cependant tous les gens eurent le tems de se sauver, & onze chevaux s'étant jettez dans l'eau, malgré la largeur & la rapidité du fleuve, gagnerent tous les bords, à la faveur des feux qu'on y avoit fait allumer aux endroits où ils pouvoient prendre port. Mon carrosse même avoit été lié avec des cor-

des & presque élevé sur le pont ; mais quelques-uns de ceux qui le tiroient aïant lâché les cordes, il tomba dans le fond de l'eau & se perdit. Je viens d'apprendre qu'on l'a pêché, & qu'on l'a retiré en partie, le train encore entier, & les glaces mêmes entieres ; mais l'imperiale brisée & le reste bien fracassé & bien bourbeux. On dit que j'ai couru moi-même un grand danger, mais je n'en sçai rien. Voilà, Monsieur, le recit de mon naufrage. Si l'on vous mande que je suis noïé, n'en croïez rien, & laissez demander mon Evêché à ceux qui le croiront vaquant. Aimez-moi toûjours, comme vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Decembre 1695.

LETTRE LX.

De compliment à M. l'Abbé Robert, sur le mariage de Mademoiselle sa niéce ; & d'affaires litteraires.

VOus voulez-bien, Monsieur que je me réjoüisse avec vous du mariage de Mademoiselle vôtre Niéce, & du plaisir que vous avez eu de lui donner vôtre sainte benediction. Je vous avoüe que je vous ai porté quelque envie sur cette fonction, & que si j'avois encore été à Paris, je me serois fait députer par la famille, pour faire cette cerémonie ; & je me serois

tois du moins reſervé l'exhortation nuptiale pour moi. M. l'Abbé de Villacerf, Monſieur, Agent du Clergé, a bien voulu ſe charger de me faire tranſcrire les Procez verbaux du Clergé qui n'ont pas été imprimez. Il a fait le marché comme pour lui, & ce travail durera aſſez long-tems. Mais comme il faut païer de tems en tems ceux qui travaillent à ces écritures, à meſure qu'ils les avancent, je vous prie de vouloir bien leur fournir l'argent qui leur ſera neceſſaire, que je rendrai ici incontinent à M. vôtre frere, en compte de celui que vous lui devez envoïer. Il y a même un tome des procez verbaux qui eſt rare, & qu'on ne trouve que difficillement imprimé, qu'on veut me vendre, que je vous prie auſſi de vouloir païer, ſoit pour le livre, ſoit pour la relieure que Boïer mon relieur fera. Vous m'avez donné cette confiance. Je ne ſçai ſi je fais bien de m'en ſervir. Mais je ſçai qu'on ne peut être plus ſincerement & plus parfaitement que je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 28. Janvier 1696.



LETTRE LXI.

De civilité & de nouvelles, à M. l'Abbé Menard.

JE trouverois fort mauvais, Monsieur, que vous prissiez une saison si incommode pour voïager, si ce n'étoit pour aller voir M. l'Abbé de Bourlemont, que vous sçavez que j'honore, & que j'aime aussi-bien que vous. Je reconnois en cela vôtre bon cœur, & je fais toûjours plus de cas de vôtre amitié, par le bon usage que vous en faites. Ce n'est ni l'éclat ni la faveur, ni la fortune que vous suivez, ce sont vos amis. Hyver & Esté, tout vous est égal, quand il s'agit de leur faire plaisir. Je souhaite que vous reveniez bien-tôt à Paris, & que vous y puissiez apprendre les heureux succez de cette Campagne. Nous avons dans nôtre voisinage une flotte, comme vous sçavez, qui se prepare. On y travaille avec toute la diligence possible, & l'on assûre qu'elle passera bien-tôt le Détroit. Dieu veüille que nous aïons des ennemis foibles & des vents favorables. Je ne doute pas qu'on ne fasse aussi de grands efforts du côté de Piémont. On peut se reposer sur M. le Maréchal de Catinat, de la conduite de cette guerre. Nous travaillons ici à la Ca-

pitation du Clergé & à celle du Diocese ; que c'est un ennuïeux travail ! vous êtes bien heureux de n'avoir rien de pareil à faire. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vôtre, &c.

A Nisme ce 9. Fevrier 1696.

LETTRE LXII.

A Madame D. C. sur la mort de M. son fils.

J'Ai appris avec beaucoup de déplaisir, Madame, la perte que vous avez faite de M. vôtre fils, & je ne doute pas que vous n'en aïez été sensiblement touchée. C'étoit un objet de pitié que vous aviez depuis long-tems devant vos yeux, & dont vous prévoïiez la mort. Dieu a voulu l'appeller à lui, & vous délivrer en même-tems de la peine que vous aviez de le voir souffrir, par l'esperance que vous devez avoir qu'il est heureux dans le Ciel. La longueur de sa maladie lui a donné tout le tems de se reconnoître & d'expier ses pechez par une longue patience. Vous avez eu la triste consolation de l'assister, de lui inspirer des sentimens Chrêtiens dans ses douleurs, & de l'avertir du bon usage qu'il en devoit faire. Il est juste, Madame, que vous vous serviez de ces principes de Religion pour vous-même, & que vous offriez en sa-

crifice, non ſeulement vôtre fils, mais encore vôtre affliction, Ces morts que le Seigneur a ainſi préparées, portent preſque avec elles une aſſûrance du ſalut, & n'ont pas tant beſoin d'être pleurées. Celle-ci n'a pas laiſſé de vous être ſenſible. J'y prends toute la part que je dois. J'ordonnerai à des perſonnes de pieté de s'y intereſſer par leurs prieres, & je m'eſtimerai heureux, ſi je puis en cette occaſion & en toute autre vous aſſûrer que je ſuis parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 19. Mars 1696.

LETTRE LXIII.

Sur la converſion d'un Juif, & le Baptême d'un enfant Juif, ſans le conſentement de ſes parens; à M. Fieſchi Archevêque d'Avignon.

J'Ai crû que je devois rendre compte à vôtre Excellence, Monſeigneur, d'une affaire qui regarde la Religion, & qui s'eſt paſſée dans ſon Dioceſe. Un jeune Juif d'Avignon, qui venoit ſouvent à Niſmes avec ſon pere, pour certains commerces, qu'ils ont accoûtumé d'exercer dans les lieux où on les ſouffre, prit quelque goût il y a quelques années pour la Religion Chrêtienne. Un bon Pere Jeſuite, à qui il avoit communiqué ſon deſſein, me le

presenta, & je lui ordonnai de l'entretenir dans la bonne résolution qu'il avoit prise, & de l'instruire de nos Mysteres. Comme il étoit bien intentionné, & qu'il ne manque pas d'esprit, il connut bientôt le défaut de sa Religion & la verité de la nôtre. Son pere l'aïant appellé chez lui, essaïa de lui faire perdre les bonnes impressions qu'on lui avoit données ici, & traversa quelque-tems sa conversion. Pendant cet intervalle, rempli par avance de sentimens Chrêtiens, se trouvant seul dans sa maison avec un petit enfant Juif, il le baptisa, avec intention de croire & de faire ce que l'Eglise croit & fait en pareille rencontre. L'enfant ne sçait pas ce qu'il est, ses parens n'ont consenti, ni été consultez en cette occasion: cependant quoi qu'il soit dans la Synagogue, il ne laisse pas d'appartenir à l'Eglise. Vôtre Excellence sçait mieux que moi le parti qu'il y a à prendre. Nôtre Juif a fait sa déclaration devant moi, selon nos formes de France, elle en fera l'usage qu'elle jugera plus convenable; & si elle veut que nôtre Juif converti aille se presenter à elle à Avignon, quoi qu'il ait pour cela quelque répugnance, je l'envoïerai sur vos ordres, & serai ravi de témoigner en toutes choses le profond respect & la soumission sincere avec la-

quelle je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, &c.

A Niſmes ce 19. Mai 1696.

LETTRE LXIV.

De civilité à Madame Thayran Religieuſe.

JE ſuis bien aiſe, Madame, que mon départ de S... vous ait fait quelque peine, & c'eſt en cette ſeule occaſion que je puis me réjoüir de vôtre triſteſſe. J'aimois cette Ville, où je pouvois avoir la ſatiſfaction de vous voir ſouvent, & je la regardois comme le veritable lieu de ma réſidence; mais il a fallu préferer ſon devoir à ſon plaiſir, & quitter le repos de la campagne, pour venir ici dans les embarras des ſoins & des affaires du Dioceſe. Ce qui me conſole, c'eſt que je vous ai laiſſée dans les diſpoſitions de vous perfectionner dans vôtre état, & de demander à Dieu que je me ſanctifie dans le mien. Comme je crois que les prieres que vous faites pous moi ſont ferventes, j'eſpere qu'elles ſeront exaucées. J'ai vû ici M. vôtre frere en fort bonne ſanté, content de ſon voïage, & plus encore de ſon retour; & je ne doute pas qu'il ne ſoit allé pour ſe repoſer, faire une ſtation dans vôtre Retraite. Nous parlerons ſouvent de vous durant le cours de nos Etats. Cependant

l'Hyver passera, & l'Esté ramenera ses chaleurs, que je ne trouve supportables que sur les bords du Vidourle, dans le voisinage de vôtre Maison. Mille remercimens à toute la Communauté reguliere & seculiere, de l'honneur de leur souvenir. Je leur souhaite à toutes les benedictions & les graces qui leur conviennent, & je les prie de ne me point oublier, sur tout dans leurs dévotions. Je fais mes complimens à Madame de L... & je suis avec toute l'affection possible, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Octobre 1695.

LETTRE LXV.

De civilité à M. Fieschi Archevêque d'Avignon, pour lui demander deux Religieuses pour gouverner la Maison du Refuge à Nismes.

J'Ai trouvé une Maison du Refuge établie dans cette Ville, Mgr, où l'on retire les filles de mauvaise vie, pour leur inspirer des sentimens d'honneur & de pieté, & les rendre bonnes & sages Chrêtiennes. Cette Institution, quoi que naissante, produit d'assez grands fruits ; & pour la mettre en état d'être encore plus utile, j'ai crû que je devois en ôter la conduite à des personnes seculieres, qui servent par oc-

casion ou par interêt, pour la donner à des Religieuses qui agissent pour Dieu, & qui ont pour ces sortes de gouvernemens, & de l'experience & une vocation particuliere. Je m'adresse à vôtre Excellence, Monseigneur, pour lui demander deux de ses Religieuses du Monastere de Nôtre-Dame du Refuge, pour leur donner la direction du Refuge de Nismes. On ne peut chercher l'ordre en meilleur endroit qu'en vôtre Diocese, & je croirai cette Maison bien gouvernée quand elle le sera par des filles qui ont reçû vos instructions, & qui nous seront données de vôtre main. Je vous prie de croire, Monseigneur, que c'est par une parfaite confiance en vos bontez que j'ai recours à vôtre Excellence, dans les occasions où il s'agit de la discipline de mon Diocese & de l'avancement de la Religion, & que personne n'est avec un plus profond respect & une plus entiere soumission, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 26. Octobre 1696.



LETTRE LXVI.

De civilité au Pere Vignes, sur ses Prédications.

JE suis bien-aise, mon Reverend Pere, que vous aïez trouvé a Clarensac des gens dociles & assidus à vous écouter. C'est déja beaucoup qu'ils veüillent s'instruire, & que vous en soïez satisfait. Je souhaite que la parole de Dieu, par vôtre Ministere, fasse du fruit, & que ce fruit demeure. Je vous suis obligé de vouloir bien continuer vôtre Mission. Vous ne sçauriez vous arrêter dans mon Diocese aussi long-tems que je le souhaite. Je regrete qu'on vous en ait tiré pour vous faire Recteur de Lodeve: rien ne vous presse de vous y rendre. Je vous prie de me croire autant que je le suis, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Montpellier ce 26. Novembre environ 1696.

LETTRE LXVII.

De civilité à Madame de C...

ENfin, Madame, les Etats de nôtre Province vont finir, & j'irai avec plaisir dans quelques jours vaquer paisiblement aux affaires de mon Diocese. Tous les vœux que vous avez faits pour

moi au commencement de cette année me doivent attirer des benedictions particulieres : car je sçai qu'ils partent d'un cœur sincere, & vôtre pieté me fait esperer que le Ciel ne pourra s'empêcher de faire, du moins une partie des biens que vous me souhaitez. Je n'ai pas manqué de faire connoître à M. de Barbairac, la déference que vous aviez pour ses conseils & ordonnances, & il m'a fort assûré que sans avoir l'honneur de vous connoître, il s'interessoit fort à vôtre santé, sur laquelle il n'a point de mauvais pronostics à faire, si vous voulez bien prendre les soins qu'il faut de la ménager, tant par le regime qu'il vous a prescrit, que par le repos & la tranquilité de l'ame que vous pouvez, par vôtre vertu & par vôtre bon esprit vous procurer vous-même. M. l'Evêque deBeziers est en parfaite santé. La compagnie, les affaires, l'agitation, l'ont remis dans son naturel. Il s'en retourne chez lui comme tous les autres, où je lui ai fort persuadé de ne pas trop s'appliquer aux affaires, mais aussi de ne pas trop s'en retirer. Il lui faut du mouvement, de peur qu'il ne tombe dans la langueur ; mais il lui faut une action reglée, de peur qu'il ne vienne à se fatiguer & à s'abattre. Il se loüe infiniment de vos bontez Madame vôtre sœur m'a fait l'honneur de m'écrire

ſur une affaire qu'elle a en ce païs-ci. J'ai crû que ma réponſe lui ſeroit plus promtement & plus ſûrement renduë, en vous l'adreſſant à Paris. Je vous ſouhaite mille benedictions, & je ſuis plus que perſonne du monde, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 20. Janvier 1697.

LETTRE LXVIII.

Lettre dogmatique ſur le mariage d'un Proteſtant avec une Catholique.

PUiſqu'on veut bien s'en rapporter à mon ſentiment & à l'uſage de mon Dioceſe ſur le mariage qu'on vous propoſe entre un Gentilhomme Calviniſte, faiſant actuellement profeſſion de la Religion pretenduë reformée, & une Demoiſelle Catholique de naiſſance & de profeſſion; & puiſque vous m'ordonnez de vous mander ce que nous penſons & ce que nous pratiquons en pareilles occaſions: je vous dirai en peu de mots, ce que ſaint Paul diſoit ſur un autre ſujet: Ce n'eſt pas nôtre coûtume, non plus que celle de l'Egliſe: *Nos talem conſuetudinem non habemus, nec Eccleſia.* L'Egliſe n'a jamais permis cette ſorte de Mariage. Les Peres & les Conciles ont toûjours repreſenté, Qu'il étoit difficile qu'il y eût une union de cœur veritable entre deux per-

ſonnes de Religions differentes;que comme elles n'ont pas la même foi, elles ne peuvent glorifier Dieu enſemble par les mêmes prieres & par les mêmes œuvres de pieté; que la partie Catholique s'expoſe à être pervertie par les conſeils & par les perſuaſions de l'autre; qu'elle ſe met en danger de voir ſes enfans élevez dans une mauvaiſe créance,& ſes Domeſtiques forcez à condeſcendre à des pratiques d'erreur, ou de manquer aux devoirs de leur conſcience : ce qui eſt contribuer au peché & donner lieu à la propagation de l'hereſie : Enfin ils ont toûjours condamné ces ſocietez qui ne ſe peuvent faire ſans quelque mépris de la Religion, & ſans la profanation du mariage, que tout Chrêtien doit regarder & reverer comme Sacrement. Ce ſont là apparemment les raiſons de vôtre refus, qui ne peuvent qu'avoir été approuvées par toutes les perſonnes raiſonnables ou deſintereſſées.

Pour ce qui concerne l'uſage de mon Dioceſe, il eſt vrai que dans le tems que la Religion prétenduë reformée avoit ſes exercices libres dans le Roïaume, & qu'il ne ſe trouvoit que peu de familles Catholiques dans Niſmes. On y a ſouffert quelques-uns de ces mariages, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui; mais ç'a été une liberté, ou plûtôt une licence, que par

des raiſons politiqnes, on a tolerée. Les Evêques n'y ont jamais conſenti. Mes Predeceſſeurs s'y ſont oppoſez autant qu'ils ont pû, même par voïe d'excommunication & de Cenſures Eccleſiaſtiques. Et ſi les mêmes cas fuſſent arrivez depuis que j'ai l'honneur de remplir leur Siege, je me ſerois tenu obligé d'avoir la même exactitude qu'eux. Preſentement que l'Edit de Nantes eſt aboli & qu'on ne ſouffre plus en France d'autre exercice public de Religion que celui de la Catholique, nous ſuivons les regles que l'Egliſe a preſcrites pour les mariages. Nous regardons les nouveaux Convertis comme un peuple acquis & rentré dans nôtre Communion, par l'abjuration qu'ils ont faite de leurs erreurs. Nous les obligeons d'aller ſouvent durant un certain tems chez leur Curé, pour être inſtruits de nos Myſteres, & du Sacrement qu'ils vont recevoir; d'aſſiſter au Sermon & à la Meſſe; de ſe preſenter au Tribunal de la Penitence, & de donner des marques de leur converſion par ces pratiques ordinaires de la Religion Catholique. Enfin nous prenons toutes les précautions poſſibles pour les diſpoſer à ſe marier, *in Domino*, ſelon le terme de l'Apôtre; c'eſt-à-dire, Chrêtiennement. Que ſi quelqu'un faiſoit profeſſion ouverte du Calviniſme,

si je sçavois qu'il n'eût point fait d'abjuration ; s'il me disoit qu'il ne croit pas à quelque article de nôtre créance ; s'il refusoit de faire les fonctions de Catholique, je le tiendrois indigne de la benediction Ecclesiastique, & incapable de recevoir la grace du Sacrément, & je ne consentirois pas que le Prêtre les épousât. Voilà la Discipline que j'observe dans mon Diocese. Je sçai bien qu'il faut se défier de ces dispositions apparentes dans les nouveaux Convertis ; que leur foi est bien souvent feinte & dissimulée, & qu'il est à craindre qu'ils n'aïent dans le cœur d'autres sentimens que ceux qu'ils font paroître au-dehors. Mais il n'appartient qu'à Dieu de connoître le cœur & de juger des dispositions interieures de l'homme. Je reviens donc à la difficulté que vous faites de permettre le mariage qu'on vous propose d'un Calviniste avec une Catholique. Je la trouve tres-bien fondée ; j'en userois ainsi, selon mes petites lumieres, & je ne crois pas que nous puissions consentir à ces sortes d'alliances, contraires à l'ordre & à l'honneur de l'Eglise ; moins encore dans un païs comme le vôtre, de tout tems entierement Catholique, où le Concile de Trente est reçû & observé dans toute sa Discipline, & où apparemment on n'a jamais vû de tels

exemples.... Vous n'aviez pas besoin de ces éclaircissemens, vous qui sçavez si bien les regles & les usages de l'Eglise. Mais vous avez voulu par bonté & pour vous délivrer des pressantes sollicitations qu'on vous fait, vous en remettre à ma décision, ou plûtôt au témoignage que je vous rends des pratiques de mon Diocese, qui sont conformes à celles de toute l'Eglise, & répondre par là à ceux qui vous ont allegué des abus autrefois tolerez en ces païs-ci; que les Evêques n'ont jamais approuvez comme une coûtume & une discipline permise, à laquelle nous consentions. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre, & je suis avec un sincere & respectueux attachement vôtre, &c.

A Nismes ce 17. Fevrier 1697.

LETTRE LXIX.

A M. l'Abbé Menard, au sujet de la Paix.

ENfin, Monsieur, nous joüirons apparemment de la Paix, puisque le Roi, par religion & par grandeur d'ame, veut bien rendre à chacun ce qu'il croit lui appartenir. On n'a gueres vû de si genereuses restitutions. Je ne doute pas que le désir de soulager ses peuples ne l'ait porté à contenter ses ennemis, dans un tems

où il est en état de les accabler. Voilà un beau point d'histoire. J'ai lû avec plaisir le Factum de M. l'Evêque de Noïon. Ce stile ne me semble pas si sublime que celui dont il se sert ordinairement ; mais il explique bien le fait, & il fait revivre agréablement des prétentions qu'on auroit crû éteintes. Il est heureux, & je suis bien trompé s'il ne réüssit. Nous avons eu un tres-rude Hyver. Enfin je voi mon parterre fleuri, il ne me manque qu'à m'y promener avec vous, & à vous redire à quel point je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Mars 1697.

LETTRE LXX.

De civilité à M. de Richemont.

J'Ai reçû vôtre lettre du 25. de Mars, Monsieur, il y a peu de jours; & quoique vous m'appreniez que vos incommoditez continuent, & que Dieu exerce en plusieurs façons vôtre patience, je n'ai pas laissé d'avoir quelque joïe des esperances que vous avez d'une meilleure santé, & des marques que vous me donnez de vôtre souvenir & de vôtre amitié. Je m'imagine avec plaisir celui que vous avez eu de passer l'Hyver en pleine famille, & d'avoir retenu vôtre Garde-marine auprés de vous. Il est bon qu'un jeune homme

qui court les mers, & qui apprend une profeſſion qui ſemble avoir quelque choſe de farouche, aille reprendre de tems en tems dans une Ville comme Blois & dans une famille comme la vôtre, la ſageſſe, la douceur & la politeſſe qui lui conviennent; le ſoin que vous prenez de ſa conduite, les conſeils & les inſtructions de pieté que lui donne Madame ſa mere, & les bons exemples qu'il reçoit de Meſdemoiſelles ſes Sœurs, ſont des preſervatifs contre toutes les préventions & tous les mauvais uſages du monde. Je vous prie de me conſerver toûjours un peu de part en l'honneur de vôtre ſouvenir, de faire en ſorte que Madame de Richemont, que j'honore tres-particulierement & Meſdemoiſelles vos filles, n'oublient pas le déſir que j'aurois d'être utile à vôtre famille, de recommander à M. vôtre fils de paſſer chez moi, s'il va ſur nos mers, & de croire qu'on ne peut être avec un plus ſincere & plus parfait attachement, Monſieur, vôtre, &c.

Pour ce qui regarde la charge de Receveur des Décimes dans ce nouvel établiſſement d'Evêché à Blois, ſur laquelle vous me conſultez, Monſieur, il eſt difficile que je vous informe préciſement de ce qu'il y a à faire pour l'acquerir, ne ſçachant pas l'état de la recette dans l'E-

vêché de Chartres. S'il y a un Receveur en titre proprietaire de la Charge qu'il faudra démembrer, c'est à lui qu'il faut s'adresser; si la Charge appartient au Clergé, c'est au Clergé à en disposer. Vous en sçaurez plus de nouvelles à Chartres qu'ici.

A Nismes ce 20. Avril 1697.

LETTRE LXXI.

De civilité au Pere Vignes, pour lui promettre de demander pour lui le Carême à Carpentras.

IL ne tiendra jamais à moi, mon Reverend Pere, que vous n'aïez toute la satisfaction & toute la gloire que vous pouvez souhaiter. J'écris à Monseigneur de Carpentras ce que je pense sur vôtre sujet, & je ne doute pas qu'il ne se fasse un plaisir de vous emploïer & de vous donner la chaire de sa Cathedrale. J'espere qu'il croira ce que je lui dis, & que vous me croirez veritablement, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Sommieres ce 20. Juillet 1697.



LETTRE LXXII.

De recommandation à M. de Carpentras, pour le Pere Vignes.

LE Pere Vignes de la D.C. m'a fait connoître qu'il pouvoit esperer l'honneur de prêcher un Avent & un Carême dans vôtre Cathedrale, si je vous rendois des bons témoignages de sa Doctrine & de ses talens. Je le fais, Monseigneur, avec plaisir, tant pour répondre à la confiance dont vous m'honorez, que pour donner à ce bon Pere la satisfaction qu'il souhaite & qu'il mérite. Il y a quelques années qu'il demeure à Nismes, où il a toûjours tenu une conduite sage, reguliere, éloignée de toute sorte de dissipation dans le monde, & d'ambition même dans son Ordre. Je l'ai mené en Mission avec moi dans mes visites, & je l'ai oüi quelquefois dans des occasions solemnelles, & j'ai toûjours trouvé dans ses discours une saine Doctrine, de bons sentimens de pieté, & même l'éloquence qu'il faut pour plaire & pour toucher. Il a prêché des Avents & des Carêmes dans les principales Eglises de ce païs, Avignon, Beaucaire, Narbonne, Carcassonne & autres, & j'ai oüi dire qu'il avoit eu du succez & de l'approbation dans ces

Auditoires. Je ſuis perſuadé, Monſeigneur, que lorſqu'il aura reçû vos ordres, & qu'il ſera animé par vôtre preſence, il redoublera ſon zele, & donnera de nouvelles graces à ſes diſcours. Je n'aurois pas pris la liberté, Monſeigneur, de porter ainſi mon jugement ſur le mérite d'un Prédicateur, à qui vous avez peut-être deſtiné vôtre chaire, ſi l'on ne m'avoit aſſuré que vous le ſouhaitiez, & ſi je ne cherchois l'occaſion de vous renouveller le ſincere & reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Sommieres ce 18. Juillet 1697.

LETTRE LXXIII.

De civilité au Pere Vignes, en lui envoïant la réponſe de M. de Carpentras.

JE vous envoïe, mon Reverend Pere, la lettre de M. l'Evêque de Carpentras, par laquelle vous verrez qu'il eſt prêt, ſur les témoignages que je lui ai rendus, de vous donner vôtre Mandement, pour prêcher en G G. le Carême dans ſa Cathedrale. Je ſuis aſſûré qu'il reconnoîtra en vous encore plus de bien que je ne lui en ai dit. Priez M. Gallet de lui témoigner ma reconnoiſſance avec la vôtre. Faites-lui tenir ma lettre par le Courrier d'au-

jourd'hui, & croïez-moi autant que je le ſuis, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Sommieres ce 2.. Août 1697.

LETTRE LXXIV.

A M. le Pelletier Miniſtre d'Etat, ſur ſa Retraite.

JE n'ai pas été ſurpris, Monſieur, de la réſolution que vous avez priſe de vous retirer de la Cour & des affaires, pour vous occuper uniquement de vôtre ſalut dans une ſainte Retraite. Il y a long tems que nous connoiſſions que vous ne teniez au monde que par bien-ſéance, que vous en étiez auſſi détaché que ceux qui en ſont les plus éloignez; & qu'encore qu'au milieu du bruit & du tumulte vous euſſiez ſçû vous faire un repos interieur en vous-même, vôtre pieté vous faiſoit ſoûpirer aprés une pleine liberté & une ſolitude entiere. Je n'ai pas laiſſé, Monſieur, d'être touché de cette nouvelle, & de rendre graces à Dieu de vous avoir donné la force d'executer ce que d'autres qui en ont plus de raiſon & plus de beſoin que vous, n'oſent preſque pas penſer. Quoique vous aïez toûjours vêcu avec beaucoup de ſageſſe & de religion, vous avez connu l'importance qu'il y a d'avoir un tems pour ſe diſpoſer à bien mourir, & pour

mériter de quitter ce monde avec confiance, aprés s'en être ſeparé par des conſiderations purementChrétiennes.L'exemple que vous donnez eſt d'autant plus grand, qu'il n'y entre aucun ſoupçon de motif humain. Vous occupiez avec honneur une place tres-honorable. Aprés vous être déchargé du peſant fardeau des Finances, il ne vous reſtoit, pour vôtre part des emplois publics, que ce qu'il y a de plus agréable & de plus noble dans le Miniſtere. Vous étiez dans l'eſtime & dans les bonnes graces du Prince, à qui vous avez rendu juſqu'à la concluſion de la Paix, vos fideles ſervices. Ainſi, Monſieur, vous n'avez eu d'autre dégoût que celui que donne aux veritables Chrêtiens, la bonne fortune, & vous avez quitté par religion la Cour, qu'on ne quitte preſque jamais quand on y eſt comme vous y étiez, que par des chagrins ou par des diſgraces. Il y aura peu de Courtiſans capables d'imiter vôtre Retraite, mais du moins ils en ſont tres édifiez. Pour moi qui m'intereſſe tres ſincerement à tout ce qui vous regarde, je prens plus de part qu'un autre à vôtre ſatisfaction & à vôtre veritable gloire. Je ſouhaite que vous recüeilliez tous les fruits ſpirituels que vous avez eſperé de vôtre éloignement du monde; & je ſuis avec tout l'attachement &

tout le respect possible, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 24. Octobre 1697.

LETTRE LXXV.

De civilité & de remerciement, à M. l'Abbé Menard.

ME voici revenu de la campagne, Monsieur, & prêt à partir pour les Etats qu'on va tenir à Montpellier. Il est juste que je vous fasse mes remerciemens de la bonté que vous avez de me continuer vos soins pour m'apprendre ce qui se passe dans le monde. Il y auroit bien de quoi moraliser sur plusieurs évenemens, si l'on étoit à portée de se voir & de s'entretenir quelquefois. Mais les Histoires peuvent se mander, & il faut retenir ses reflexions. La Paix doit donner une grande joïe à tout le Roïaume ; & je m'étonne qu'on ne la ressente pas à Paris comme on devroit. La remise de la Capitation & d'autres impôts, font voir l'impatience que le Roi a de soulager son peuple, & nous joüirons à l'avenir de beaucoup de douceur & de tranquillité. Que les ennemis aïent une Ville de plus ou de moins, c'est l'affaire du Roi, qui par generosité ou par religion a bien voulu la leur remettre. J'attens ici dans peu de

jours M. l'Archevêque de Toulouse à son passage. M. l'Archevêque d'Arles est fort mal, & on ne croit pas qu'il en puisse revenir. Aimez-moi toûjours, & croïez qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Novembre 1697.

LETTRE LXXVI.

Compliment à Madame de Thayran Religieuse de Sommieres, sur la mort d'une personne de la Communauté, & la maladie d'une autre.

VOus avez bien raison d'être touchée, Madame, de la perte que vous venez de faire de Madame de N... Son bon cœur, sa pieté & les anciennes liaisons de Religion & d'amitié que vous aviez avec elle, vous portent à la regreter. Mais les sentimens Chrêtiens & Religieux qu'elle a témoignez en mourant, vous doivent servir de consolation & de leçon tout ensemble. Nos jours sont incertains, & il faut se presser de rendre par nos bonnes œuvres, selon l'Apôtre, nôtre vocation certaine. J'apprends pour comble d'affliction, que Madame de R... la jeune est encore dangereusement malade. Dieu veut éprouver vôtre Communauté, & vous unir plus étroitement à lui,

en

en vous ſeparant les unes des autres. J'eſpere qu'il ſe contentera d'une victime, & qu'il vous donnera ſes conſolations ſpirituelles, en vous ôtant celles qui ſont temporelles & paſſageres. Conſervez-vous dans vos afflictions & dans vos fatigues, & croïez que je vous plains toutes, & que je ſuis cordialement, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 14. Janvier 1698.

LETTRE LXXVII.

De conſolation aux Religieuſes de Sommieres, ſur la maladie de la Superieure.

On ne peut être plus touché que je le ſuis, mes cheres Sœurs, des afflictions que Dieu vous envoïe. Il ne peut vous frapper plus ſenſiblement, ni mettre vôtre vertu à de plus rudes épreuves. La perte que vous avez faite d'une de vos Religieuſes, l'extrêmité où d'autres ſe ſont trouvées, & l'état déplorable où vous voïez vôtre Superieure; les ſoins même & les fatigues qui ſe joignent à vôtre douleur, exercent depuis long-tems vôtre patience; mais vous ſçavez qu'il faut benir Dieu en tout tems, qu'il faut mettre à profit la tribulation, & que les Epouſes de J. C. ne peuvent mieux lui marquer leur fidelité que par leur reſigna-

tion entiere à ses volontez. Je ne doute pas que vous ne compreniez la perte que vous ferez, si Dieu vous ôte une Mere si zelée pour le bien spirituel & temporel de vôtre Monastere, si douce & si charitable dans toute sa conduite à vôtre égard, & si attentive aux devoirs de sa vocation. Mais vous devez la remettre entre les mains du Seigneur, le remercier, s'il vous la rend par miracle, & vous soumettre s'il en dispose. Je ressens vos peines comme je dois & comme il convient à un Pasteur & à un Pere, qui sçait compatir aux infirmitez de ses filles; & je n'oublierai aucun moïen de les adoucir. Cependant, je vous prie, mes cheres Sœurs, & je vous ordonne même de moderer vos afflictions, & de vous soulager les unes les autres dans vos veilles, & vos fatigues. Cherchez au-dehors tous les secours que vous jugerez necessaires; donnez à la malade les soins que la charité & l'amitié demandent; mais que ce soit avec la discretion & la résignation qu'il faut observer en toutes choses. Ménagez-vous enfin pour entretenir le service de Dieu dans vôtre Monastere, sans vous consumer vous-mêmes par des fatigues qui ne sont pas necessaires. Je plains bien Madame de B.... & je sçai ce que souffre en cette occasion un cœur aussi bon que

le sien. Il faut que vous aïez soin d'elle, & que vous l'obligiez à se conserver. Madame de L...vous doit être d'un grand secours, il est juste aussi qu'elle se ménage. Enfin,emploïez tous vos vœux & vos prieres pour vôtre Superieure. Possedez vôtre ame en vôtre patience, & croïez qu'on ne peut être avec une affection plus sincere & plus paternelle que je le suis, mes cheres Sœurs, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Fevrier 1698.

LETTRE LXXVIII.

Compliment aux mêmes, sur la convalescence de la Superieure.

VOus ne sçauriez croire, mes tres-cheres Sœurs, la consolation que j'ai eüe d'apprendre que vôtre Superieure se trouvoit un peu soulagée & qu'il y avoit encore quelque esperance que Dieu vouloit vous la conserver. Cette grace seroit d'autant plus grande, que nous l'avions moins attenduë. Comme il faut recevoir les afflictions qu'il nous envoïe avec resignation & avec respect; il faut recevoir les biens qu'il nous fait avec joïe & reconnoissance. Je fais mille complimens à la malade sur sa resurrection, & à Mesdames de B... & de L... sur leurs esperances.Madame la Presidente de M...va vous

voir : je lui ai donné permiſſion d'entrer dans le Convent. Elle vous donnera de bons avis pour vous ſoulager, & pour vous empêcher les unes & les autres d'être malades. Suivez-les, & croïez-moi avec une cordialité paternelle, mes tres-cheres Sœurs, vôtre, &c.

A Niſmes ce 25. Fevrier 1698.

LETTRE LXXIX.

De civilité à Madame de C...

JE m'imagine, Madame, que vous avez paſſé tranquillement ces grandes Fêtes & que les dévotions ont interrompu les affaires. Je ſçai que ces embarras de famille ne ſont pas trop de vôtre goût, & qu'il n'y a guere pour vous de tribulation plus fâcheuſe que celle du procez ; mais apparemment les amis communs s'entremettront & feront entendre raiſon à tout le monde. Je ne voi pas qu'on puiſſe mettre Mademoiſelle de Maſcarini en meilleures mains que les vôtres. Quand ſon éducation ne vous appartiendroit pas par droit, elle devroit vous être commiſe par choix. Je ſçai bien que c'eſt une charge & une obligation qui demande d'aſſez grands ſoins. Ces grandes heritieres doivent s'élever avec beaucoup plus de vigilance que d'autres, & leurs richeſſes ne ſervent ſou-

vent qu'à les rendre malheureuses, si la vertu ne vient au secours pour en faire connoître la vanité : ce qui dépend des impressions qu'on leur donne dans leur enfance. Je suis persuadé, Madame, que vous lui inspirerez tous les sentimens chrêtiens qui pourront lui servir de précautions contre le monde & les biens du monde ; vos exemples lui en apprendront le bon usage. Je vous souhaite toutes les graces du Ciel dont vous pouvez avoir besoin pour vous & pour elle, & je suis avec un tres-sincere & parfait attachement, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 1. Avril 1698.

LETTRE LXXX.

De civilité au Pere Fulgence de Bellegarde Barnabite, sur une Oraison funebre de la composition de ce Pere.

J'Ai lû avec beaucoup de satisfaction, mon Reverend Pere, l'Oraison funebre que vous avez eu la bonté de m'envoïer. L'éloge que vous y faites de feu Monseigneur l'Evêque de Genéve est digne de vous & digne de lui. Vous avez recueilli ses actions, ses sentimens, son esprit, qui sont d'une grande instruction pour nous, & d'une grande édification pour toute l'Eglise. J'ai eu l'honneur de con-

noître autrefois ce Prélat, lorſqu'il vint à la Cour de France, & je fus touché, comme les autres de ſa douceur, de ſa ſageſſe & de ſa pieté. L'image de ſa vertu a demeuré comme gravée dans mon cœur & dans ma mémoire, & j'en ai parlé dans les occaſions avec tant de vénération & de plaiſir, que pluſieurs perſonnes ont crû que j'avois deſſein d'écrire ſa vie. Quand mes occupations ne ſeroient pas auſſi grandes & auſſi importantes qu'elles ſont dans un Dioceſe où l'hereſie a regné ſi long-tems, & où nous ne pouvons preſque ſuffire à nos travaux Apoſtoliques; il ſeroit inutile de faire le recit des vertus chrêtiennes, & de la conduite Epiſcopale de ce ſaint Homme, aprés la peinture ſi vive que vous en avez faite dans ſon Oraiſon funébre. Comme vous connoiſſiez & vous affectioniez vôtre ſujet, on voit bien que vous y avez mis tout vôtre eſprit & tout vôtre cœur. Ce diſcours plein d'éloquence & de pieté peut non-ſeulement ſervir de mémoires, mais d'hiſtoire même à ceux qui voudront profiter des grands exemples de ce Prélat. Il ne faut tirer que du fonds de la verité comme vous faites la matiere de ſes loüanges. Je vous rends donc mille graces du preſent que vous m'avez fait. Je l'eſtime comme je dois, & je ſuis avec toute la con-

ſideration que vous méritez, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10 Juin 1698.

LETTRE LXXXI.

A M. l'Abbé Menard, ſur les nouvelles publiques.

IL faut bien, Monſieur, que je vous remercie de tems en tems de tous les ſoins que vous prenez de m'écrire. Quoique les nouvelles ſoient aujourd'hui & rares & peu conſiderables, il faut les ſçavoir & s'en contenter. La paix ne produit pas de grands évenemens, & toute la curioſité ſe borne aujourd'hui à entendre & lire les raiſons de M. de Cambray & de M. de Meaux, & à ſçavoir ce que Rome aura prononcé ſur les diſputes du Quiétiſme. En verité il ſeroit bien à ſouhaiter que cette affaire fût terminée. Si le Livre de M. de Cambray eſt condamné, je ſuis perſuadé qu'il le condamnera lui-même; & que par une entiere & ſincere ſoumiſſion, il édifira l'Egliſe, & appaiſera le zele des Prélats qui ont combattu ſa doctrine comme nouvelle. Voici les chaleurs, & je vais bien-tôt gagner la campagne. M. & Madame de Lamoignon ont paſſé ici, & repaſſeront dans quelques jours pour s'en

retourner. Je m'imagine que vous ferez de vôtre côté quelque promenade à la campagne. Joüissez du repos & du loisir que Dieu vous donne ; & croïez-moi toûjours avec beaucoup d'estime & de reconnoissance, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 27. Juin 1698.

LETTRE LXXXII.

De civilité à M. de Richemont.

J'Ai eu une grande joïe, Monsieur, d'apprendre de vos nouvelles & de celles de vôtre famille, dont j'étois en peine depuis long-tems. Vous estes bien-heureux d'être revenu de toutes vos douleurs passées, & de vous trouver sujet seulement à quelques petites atteintes de goute, qui sont plûtôt des remedes que des maux. Je plains un peu davantage la petite poitrine & les mauvais yeux de Madame de Richemont, qui sans vous offenser, a mérité un peu plus de santé que vous, & qui en profiteroit peut-être un peu mieux. Mesdemoiselles vos filles n'ont qu'à suivre ses exemples ; & si elles ont plus de santé, nous nous contenterons qu'elles aïent autant de vertu. Je n'ai jamais douté qu'elles ne vous donnassent toute sorte de satisfaction, & qu'elles ne se rendissent dignes de la tendresse que vous avez pour

elles. Vôrre Garde-marine ne vous contente pas moins, à ce que je voi. Jamais homme de son âge n'a couru tant de mers que lui ; & ce qui vaut encore mieux, c'est qu'il porte sa sagesse par tout où il va. Je ne connois guere de famille mieux composée que la vôtre. Vous m'avez fait plaisir de me faire la relation de la magnifique entrée de Monseigneur vôtre premier Evêque. Vous sentirez de plus en plus l'avantage qu'il y a de vivre sous un tel Pasteur, & vous l'honorerez & l'aimerez plus parfaitement à mesure qu'il vous sera plus connu. Vôtre Ville sera desormais célebre, non-seulement par sa situation, mais encore par son Siege & par son Prélat. Je crois qu'il ne m'a pas tout-à-fait oublié, & qu'il trouvera bon que de ces climats éloignez je joigne mes acclamations aux vôtres. Je fais mille complimens à toute la famille, & sur tout à Madame de Richemont, à qui je souhaite mille prosperitez spirituelles & temporelles ; & je suis avec un attachement tres-sincere, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 22. Juillet 1698.



LETTRE LXXXIII.

A M. le Marquis de Châteauneuf, sur l'état de la Religion, & les dispositions des nouveaux Convertis de son Diocese, aprés les Déclarations du Roi.

JE réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par ordre du Roi, aussi-bien qu'aux autres Evêques de la Province, au sujet des nouveaux Convertis de nos Dioceses, dont sa Majesté désire ardemment le salut & la conversion. Il est juste que nous lui rendions compte de l'état où la Religion se trouve en ce païs-ci, & des mesures que nous prenons pour ramener les esprits égarez à la Foi Catholique, suivant les regles que l'Eglise nous prescrit, & les ordres que sa Majesté nous a donnez pour nôtre conduite.

Depuis que nous avons reçû la Déclaration du 13. Décembre, & l'instruction qui nous fut envoïée en même-tems, j'ai crû, Monsieur, que je devois m'appliquer à faire observer dans mon Diocese tout ce qui étoit ordonné pour le bien de la Religion, en ce qui regarde les fonctions de mon Ministere. Quoique dans l'avis qu'on me fit l'honneur de me demander, j'eusse crû qu'un peu de severi-

té, ou pour mieux dire, d'autorité, étoit necessaire dans la disposition où je voïois les esprits, j'ai pourtant loüé la bonté & la sagesse du Roi, & je n'ai pas eu peine à m'accommoder aux voïes de douceurs ausquelles il s'est déterminé par lui-même, & que j'ai toûjours suivies à l'égard des nouveaux Convertis, par devoir & par inclination.

J'ai envoïé d'abord la Déclaration du Roi qui les regarde dans toutes les Paroisses de mon Diocese; tous mes Curez l'ont publiée & l'ont expliquée aux peuples. Je leur ai fait connoître moi-même en diverses occasions, qu'il étoit tems de rentrer dans le sein de l'Eglise; que les intentions de sa Majesté leur étoient assez connuës; qu'encore qu'il ne fît que les exhorter d'assister à la Messe & aux autres exercices de la Religion Catholique, ses exhortations ne devoient pas être moins efficaces sur de fideles sujets que ses commandemens, puisqu'il leur marquoit par là ses volontez & leurs devoirs; que si l'on ne les forçoit point, c'étoit pour avoir la satisfaction de les attirer par cette bonté paternelle, & pour leur donner occasion à eux-mêmes de se convertir librement; & qu'enfin ils devoient profiter de la clemence du Roi, & ne pas lui faire perdre par leur opiniâtreté les sen-

timens de tendresse & de charité qu'il avoit pour eux.

J'ai fait connoître aux principaux ce que portoient les instructions aux Intendans, afin qu'ils en avertissent les autres & qu'ils évitassent également les contraventions & les peines qui y sont attachées. J'ai enseigné à mes Ecclesiastiques dans les Conferences que je tiens tous les mois, la méthode qu'ils doivent suivre dans les instructions qu'ils font aux nouveaux Convertis, afin qu'elles soient utiles, & qu'il n'y ait rien qui ne soit conforme aux Regles de la charité & de la Prudence Evangelique.

M. de Basville de son côté nous offrit tous les secours qui dépendoient de lui; parla, en écrivit aux Magistrats & aux Juges des lieux, leur enjoignit de tenir la main à l'execution des ordres du Roi, & vint lui-même dans nos Villes, pour y donner le mouvement aux affaires de la Religion, suivant l'esprit de la Déclaration que sa Majesté venoit de donner.

Nous vîmes un assez grand relâchement parmi les nouveaux Convertis; ils se plaignirent qu'on les assujettissoit encore à la rigueur des Edits passez, & se flatterent sur ce qu'on ne les pressoit plus d'aller à la Messe, qu'on les laisseroit enfin dans une entiere liberté: car c'est une espece

de gens ombrageux & fiers, qui ne sont pas long-tems dans une même situation, qui s'effarouchent de tout, & qui tirent avantage de tout. La plûpart de ceux qui venoient à l'Eglise, n'y vinrent plus, ou par la crainte qu'ils eurent des autres, ou par la complaisance qu'ils eurent pour eux; il n'est demeuré que quelques personnes sages & solidement converties qui ont eu le courage de se mettre au-dessus des respects humains, & qui sont toute nôtre consolation.

Je ne dois pas oublier ici qu'il est mort depuis quelque-tems deux Ministres en cette Ville, celebres autrefois dans le parti; l'un nommé Cheiron homme d'esprit & de grande érudition; l'autre nommé P.... homme de bien & sçavant, qui ont donné en mourant des marques publiques de repentir de leurs erreurs & de la sincerité de leur conversion. La grace que le Roi vient d'accorder à la famille du dernier, en la laissant joüir de la pension entiere dont il joüissoit, a réjoüi tous ceux qu'il avoit édifiez par sa vie & par sa mort.

Un de mes premiers soins a été de veiller à l'éducation des enfans que leur âge rend plus dociles & plus susceptibles des impressions de Religion qu'on veut leur donner. Les Ecoles se sont remplies, mais ce n'a pas été sans beaucoup de pei-

ne. On a vû dans les parens plus d'application que jamais à les empêcher d'aller à l'Eglise & de s'instruire de la Religion Catholique. Tantôt ils prétextent la neceſſité qu'ils ont d'avoir leurs enfans auprés d'eux, pour les faire travailler à la ſubſiſtance domeſtique; tantôt ils alleguent que leurs enfans ont quatorze ans, & que ſelon la Déclaration ils ne ſont plus ſujets à l'inſtruction ni à la Diſcipline de l'Ecole. Les amandes les ramenent quelquefois; mais il faut avoir toûjours les yeux ſur eux.

J'ai reconnu qu'il n'y avoit pas de moïen plus utile que de mettre des jeunes filles dans les Convents pendant quelques mois pour y être inſtruites. Elles y reçoivent des impreſſions de foi & de pieté, que les meres tâchent d'effacer, mais qui fructifient aprés en leur tems. En tous cas la modeſtie qu'elles y apprennent les rend plus capables des ſentimens de Religion. Nous en avons fait paſſer un grand nombre par ces inſtructions. Il n'y a rien auſſi que les parens mal convertis craignent davantage, tant par le regret qu'ils ont de païer la penſion pour cela, quelques riches qu'ils ſoient; que par la connoiſſance & l'inclination pour la Religion Catholique, qui entre par cette voïe-là dans leurs familles. Il ſeroit à ſouhaiter

qu'il y eût autant de Colleges où l'on pût faire élever les garçons.

J'ai vû depuis quelque-tems arriver deux cas dans cette Ville qui m'ont fait connoître l'attention que les peres & les meres ont à pervertir les enfans. Un jeune garçon de quatorze à quinze ans, & une fille à peu prés du même âge, étant fort malades, & les Curez étant allez les visiter pour leur proposer de recevoir les Sacremens, ils ont répondu hardiment qu'ils vouloient mourir de la Religion prétenduë reformée, quoiqu'ils eussent été à l'Ecole & qu'ils eussent souvent répondu au Catechisme. Si les parents ne sont rendus responsables de leurs enfans & qu'ils ne soient punis en cette occasion, ils deviendront plus hardis à les éloigner de toutes les pratiques de l'Eglise.

Comme j'ai vû que l'instruction étoit la voïe la plus efficace pour les ramener, j'ai établi ici un tres-habile Missionnaire qui prêche toutes les fêtes & les Dimanches aprés dîner dans la Cathedrale. Ils l'ont loüé & approuvé quand ils l'ont entendu; mais tout d'un coup ils ont laissé l'auditoire libre aux anciens Catholiques. Ils sont venus assez assidument aux Sermons d'un Pere Jesuite que j'avois fait venir de Paris pour prêcher ici la Carême. J'ai envoïé une Mission en divers endroits de mon

Diocese, elle a fait de grands fruits parmi les Catholiques, les autres n'y ont point assisté.

J'ai ordonné à mes Curez, selon les ordres de sa Majesté, d'être attentifs sur les nouveaux Convertis malades ; ils en trouvent plusieurs qui refusent de les écouter, & qui déclarent qu'ils veulent mourir dans la Religion où ils sont nez. Les Juges y sont appellez aprés que le Prêtre a fait tous les efforts que le zele & la charité lui inspirent pour les ramener. La plûpart disent qu'on n'a pas plus de raison de les contraindre à la mort, que pendant leur vie ; & que puisqu'on craint qu'ils ne profanent les Mysteres en y assistant, il est encore plus à craindre qu'ils ne fassent des sacrileges en recevant les Sacremens à l'extrêmité, n'y aïant point été accoûtumez ni préparez auparavant. Il y a dix ou douze affaires de cette nature prêtes à juger, mais les procedures sont longues ; il faut avoir recours au Parlement, & le mal croît & se multiplie avant qu'on y ait apporté le remede, qui sont le châtiment & l'exemple qu'on en veut faire.

Je vous avoüe, Monsieur, que j'ai un sensible déplaisir de voir qu'avec toutes les bonnes intentions du Roi, & si je l'ose dire, tous nos soins, une si bonne œuvre

fasse si peu de progrez. Les Gentilshommes & sur tout leurs femmes donnent sur la Religion de tres-mauvais exemples dans les Villages, & ne vont presque point à l'Eglise, & répondent, quand nous les exhortons, que le Roi ne l'ordonne pas. Les Juges qu'ils établissent dans leurs Justices sont aussi mal disposez qu'eux, & favorisent secretement ceux qui contreviennent aux Déclarations. Plusieurs qui joüissent des biens des fugitifs font aussi peu de cas de la Religion Catholique, que s'ils étoient à Geneve ou en Hollande. Le Roi dans ses instructions condamne tous ces gens-là, & je ne sçai pourquoi ou comment tout cela subsiste, sans être puni ou corrigé, quoiqu'il me semble que chacun ait envie de s'acquitter de ses fonctions, & du service qui lui est recommandé.

A Dieu ne plaise que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit; la douceur & la charité doivent adoucir nôtre zele. Je ne fais que vous representer l'état où se trouve mon Diocese, & où sont à peu-prés tous les autres que je connois. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte tous les trois mois, afin que sa Majesté en soit informée : ce sera une nouvelle occasion de vous assûrer du respectueux attachement avec lequel je suis, &c.

A Nismes ce 4. Juin 1699.

LETTRE LXXXIV.

De consolation & de pieté à M. de Richemont, sur la mort d'une de ses filles.

J'Apprends avec déplaisir, Monsieur, mais en même-tems avec beaucoup d'édification, la mort de Mademoiselle vôtre fille la cadette, & je ne sçai si je dois vous consoler de l'avoir perduë ou vous feliciter de l'avoir renduë au Ciel dans un état d'innocence & de penitence, dont j'ai été tout-à-fait touché. Vous êtes pere & vous avez ressenti la douleur que cause la nature dans les cœurs tendres comme le vôtre; mais vous êtes Chrêtien & vous devez regarder avec une satisfaction interieure les graces que Dieu a faites à Mademoiselle vôtre fille & le bonheur dont elle joüit. Dans ces sortes de pertes, on tire ses consolations non-seulement de sa pieté, en se soumettant aux ordres de Dieu, mais encore de sa foi & de sa confiance en voïant presque évidemment ses misericordes accomplies sur une ame predestinée. Je n'ai pas oublié les bonnes qualitez que j'ai remarquées autrefois en cette Demoiselle presque dans son enfance : un esprit vif, une gaïeté modeste, un air plein de discretion & de prudence au-delà même de son âge, &

je ne doute pas qu'elle ne vous fût tres-utile pour la conduite de vôtre maison & pour le soulagement de Madame sa mere; mais j'ai loüé Dieu des bonnes dispositions qu'il lui a données à la fin de sa vie, qui vous doivent rendre sa mort précieuse, sa foi, sa résignation, son courage. Les peres doivent donner bon exemple à leurs enfans, mais ils doivent aussi profiter des bons exemples que quelquefois les enfans leur donnent. La plus grande consolation qui vous reste, ce sont la sagesse, la pieté & les bonnes mœurs du frere & de la sœur qui ont rendu tous les offices qu'ils ont pû à leur sœur mourante. Entre les graces que le Seigneur vous a faites, une des principales est sans doute de vous avoir donné une femme & des enfans qui connoissent & qui aiment la vertu & la solide Religion. Je leur écrits cette lettre aussi-bien qu'à vous, & j'espere qu'ils se souviendront de moi dans leurs prieres. Je voudrois avoir quelque occasion de vous témoigner le sincere & parfait attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 12. Juin 1699.

LETTRE LXXXV.

De civilité à Madame de C...

Il est vrai, Madame, qu'on est souvent entraîné par des affaires où l'on se trouve engagé par son état, qui interrompent le cours des offices les plus agréables de la société. Depuis le tems que j'ai eu l'honneur de vous écrire, nous avons eu beaucoup d'embarras au sujet de nos nouveaux Convertis, & nous avons été à Narbonne tenir nôtre Assemblée provinciale & accepter la Constitution du Pape qui condamne le livre de M. l'Archevêque de Cambrai. Je puis vous assûrer que quelque occupation que nous eussions, M. l'Evêque de Beziers & moi dans cette espece de Concile, nous n'avons pas toûjours parlé des affaires de l'Eglise. Nous avons souvent loüé vôtre bon cœur, & déploré la perte que nous venions de faire de M. l'Evêque de Luçon. Il n'y avoit point dans l'Eglise de Prélat plus rempli de ses devoirs, plus regulier dans sa conduite, plus sage dans son zele, plus aimable dans sa conversation, & plus digne d'être loüé pendant sa vie & aprés sa mort. Quoique je ne l'eusse que peu connu, je l'ai extrêmément regretté. Je ne doute pas que vous n'aïez

été fort touchée du départ de M. vôtre fils le Chevalier, mais il faut qu'il exerce la profession où la Providence l'a appellé, & souvent on se porte mieux dans les emplois que dans l'oisiveté. Je me retire pour deux mois à la campagne, pour fuïr les grandes chaleurs de la Ville, d'autant plus que le peuple est entierement occupé de sa recolte, & qu'il faut suspendre les affaires & les instructions durant ce tems-là. Je ne doute pas que vous n'alliez aussi vous délasser un peu aux Bergeries. Je vous y souhaite une parfaite santé, & suis plus que personne du monde, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 7. Juillet 1699.

LETTRE LXXXVI.

De felicitation à M. de Pontchartrain, sur sa promotion à la dignité de Chancelier.

COmme personne ne s'interesse plus que moi, Monseigneur, à vôtre satisfaction & à vôtre gloire, personne n'a eu plus de joïe de vous voir élevé à la dignité de Chancelier. Le Roi aprés vous avoir confié l'administration de ses finances, ne pouvoit remettre en meilleures mains l'authorité de sa Justice. Il sçait bien qu'il trouvera en vous la même

fidelité & le même zele pour son service dans les Charges differentes dont il vous honore, & que si vous avez fourni les moïens de soûtenir l'Etat dans les tems difficiles, vous sçaurez bien y maintenir ou y rétablir l'ordre & l'équité dans ce tems de paix & de tranquillité publique. Agréez, Monseigneur, que dans la foule des complimens dont vous êtes accablé, je fasse passer le mien jusqu'à vous, moins considerable à la verité, mais peut-être plus sincere que beaucoup d'autres. Nous vous voïons avec plaisir dans la place où vous deviez être, & que vous remplissez déja si dignement ; & comme vous ne pouvez plus croître en honneur & en dignité, il ne reste plus rien à vous souhaiter, sinon que vous joüissiez longtems d'une Charge, dont les fonctions sont toutes grandes, toutes utiles & même agréables au Public : & que vous me croïiez avec autant d'attachement & de respect que je le suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 24. Septembre 1699.

LETTRE LXXXVII.

A M. le Comte de Pontchartrain, sur le même sujet.

LE P. R. Monsieur, quand il est venu prêcher ici, m'a assûré que vous me faisiez l'honneur de vous souvenir encore de moi. Je croirois ne le pas mériter, si je ne vous témoignois la part que je prens à la joïe que vous a donné la promotion de M. vôtre pere à la dignité de Chancelier. Le Roi ne pouvoit mieux reconnoître ses services, ni faire plus d'honneur à son mérite, qu'en lui remettant les Sceaux & la suprême administration de sa Justice ; aussi ne pouvoit-il trouver ailleurs plus de zele & de fidelité pour s'en acquitter dignement. Nous sommes heureusement parvenus à n'avoir plus rien à souhaiter pour lui ; tous mes desirs iront presentement vers vous. Je vous prie de me continuer l'honneur de vôtre amitié, & de me croire, &c.

De Nismes ce 24. Septembre 1699.



LETTRE LXXXVIII.

De civilité à M. l'Abbé Menard.

L'Esperance que j'avois, Monsieur, de vous aller voir à Paris, m'a fait differer si long-tems à vous écrire. Je croïois que nous nous verrions cet Esté, & que nous aurions le tems de discourir sur ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. Mais les affaires de Religion m'attachent ici : il s'est fait un mouvement parmi nos nouveaux Convertis, qui nous fait esperer que l'on pourra enfin les ramener. La lassitude de vivre sans religion, la necessité d'en avoir une & de prendre la Catholique, les frequentes instructions, la connoissance de la verité, le désir même du repos en déterminent plusieurs. J'ai crû qu'il ne falloit pas abandonner son Troupeau dans le tems de ces bonnes dispositions, & que la résidence étoit necessaire. Vous voïez arriver tous les jours des Evêques députez à l'Assemblée du Clergé, & le tems approche qu'ils doivent ouvrir leurs séances. J'espere qu'il nous viendra quelques nouvelles des affaires Ecclesiastiques qui s'y traiteront; faites-m'en sçavoir sur tout de vôtre santé, & croïez moi autant que je le suis, vôtre, &c. *A Nismes ce 24. Avril 1700*

LETTRE

LETTRE LXXXIX.

De pieté à M. de Richemont, sur ses maladies & celles de Madame son épouse.

VOtre lettre, Monsieur, m'a d'abord donné beaucoup de joïe par les marques de vôtre souvenir qui me sont en tout tems également cheres, mais elle m'a beaucoup affligé dans la suite par la representation que vous me faites du pitoïable état où vous vous trouvez vous & Madame vôtre femme. Je vous plains l'un & l'autre, & je prie le Seigneur qu'il vous rende la santé ou qu'il vous donne la force de souffrir les maux qu'il vous envoïe. Lorsqu'il nous conduit par des voïes de douceur & de bonté, nous lui devons un hommage d'actions de graces : lorsqu'il nous meine par des sentiers de tribulation & d'amertume, nous lui devons un tribut de patience. Je ne doute pas que vous ne pensiez à mettre à profit ces jours que vous passez tristement dans vos douleurs, & que vous ne fassiez servir les peines de cette vie à l'acquisition du bonheur de l'autre. Nous serions bien imprudens & bien malheureux si nous souffrions comme ceux qui n'ont ni foi ni esperance, & si nous ne sçavions adoucir nos souffrances par une entiere soumission aux ordres

de Dieu, & par les consolations que nous pouvons tirer d'une Religion pure & sincere. Madame de Richemont travaille depuis si long-tems à sa sanctification, que je la crois plus resignée qu'une autre à ce que Dieu désire d'elle. Les Instructions Chrêtiennes qu'elle a reçûës d'un de ses amis aussi pieux que sçavant ne lui seront pas inutiles; mais je fais encore plus de fond sur les inspirations & sur les graces qu'elle reçoit du Ciel & sur les vertus qu'elle a pratiquées, qui ont affermi son esprit & son cœur contre toutes les tribulations de la vie & contre toutes les craintes de la mort. Je vous prie de l'assûrer que je ne l'oublierai pas devant le Seigneur, & de croire que personne ne vous souhaite plus de repos, plus de santé & plus de benedictions spirituelles que moi, qui suis autant qu'on le peut être, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 17. Juin 1700.

LETTRE XC.

De consolation au même, sur la mort de sa fille.

JE prenois autrefois plaisir, Monsieur, à recevoir de vos lettres, qui m'apprenoient des nouvelles de vôtre famille. Presentement je tremble quand j'en re-

çois ; elles m'annoncent toûjours quelque mort, & par conſequent quelque affliction que Dieu vous envoïe. Il eſt vrai que ce ſont des morts prétieuſes devant Dieu & devant les hommes qui couronnent une ſainte vie, qui devroient être benîtes & non pas pleurées, & ſur leſquelles il faudroit plûtôt loüer les miſericordes du Seigneur, que de pleurer les fragilitez humaines. Mais enfin quelques conſolations que donne la foi, on ne peut refuſer quelque douleur à la nature. Vous venez de perdre une fille qui avoit reçû des grandes graces du Ciel, & qui en avoit fait un bon uſage, qui joignoit beaucoup de modeſtie à beaucoup d'eſprit, & qui avoit toûjours conſervé au milieu du monde, qu'elle mépriſoit, une candeur & une innocence de mœurs admirable. Le recit que vous me faites de la conſommation de ſon ſacrifice eſt touchant & édifiant tout enſemble. Quelque triſteſſe que vous aïez des deux dernieres pertes que vous avez faites, vous devez reconnoître qu'il n'y eut jamais de plus heureux pere que vous. J'en dis de même de Madame de Richemont. Dieu vous avoit donné des enfans qui ont été vôtre couronne & vôtre joïe, qui ne vous ont donné d'autre déplaiſir que celui que vous avez de leur mort. Vous leur aviez ap-

pris à bien vivre, & ils vous apprennent à bien mourir. Je vous plains d'avoir perdu ces deux saintes filles, & je vous loüe de ne les plaindre pas, puisqu'elles sont bienheureuses. Je prie le Seigneur qu'il donne à Madame de Richemont & à vous la patience dans vos maux & la consolation dans vos douleurs ; & je vous asseure que personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui vous regarde, & ne peut-être plus parfaitement que je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 11. Août 1700.

LETTRE XCI.

De civilité & de pieté, à M. le Pelletier.

JE ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous témoigner la joïe que j'ai eu de voir ici le Reverend Pere Floriot, & d'y parler avec lui tout à loisir de vôtre retraite, de vos occupations, de vos bontez & de plusieurs autres choses que la raison plus que l'amitié nous a fait dire, & que vôtre modestie ne veut pas sçavoir. Ce Pere arriva ici le jour avant la Toussaint, assista à tous nos Offices le lendemain, & nous passâmes la Fête ensemble à loüer Dieu dans les Saints qui sont dans le Ciel, & à le prier pour ceux qui travaillent sur la terre à le devenir. Nous eûmes le tems

aprés nos dévotions de nous entretenir du monde, de ce monde que vous avez quitté, & de faire plusieurs reflexions morales & chrêtiennes sur cette figure qui passe. Je trouvai, Monsieur, que j'étois heureux de demeurer dans mon Diocese, d'être occupé de mes devoirs, & de me rendre ma résidence aussi agréable qu'elle est necessaire. Nos retraites sont si éloignées que je ne puis que vous assûrer de tems en tems du sincere & respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 4. Novembre 1700.

LETTRE XCII.

A Monsieur le Marquis de la Vrilliere, sur l'éducation des filles des nouveaux Convertis qu'il faisoit instruire dans les Monasteres, même au-dessus de douze ans.

Je reçûs, Monsieur, il y a quelques jours la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire au sujet de quelques filles de mon Diocese, nouvelles Converties, qu'on a mises dans des Convents de Religieuses, pour y être instruites, quoiqu'elles aïent plus de douze ans. Sur quoi vous me mandez que sa Majesté estime qu'il n'en faut placer dans les Monasteres qu'au dessous de cet âge, parce que celles qui

ſont au-deſſus détournent les Religieuſes, & que cela eſt ſujet à de grands inconveniens ; qu'ainſi il faut les mettre à l'avenir dans des maiſons de nouvelles Catholiques.

Je reçois, Monſieur, avec reſpect tous les ordres qui me viennent de la part de ſa Majeſté ; & ſi je lui repreſente ici tres-humblement les raiſons que j'ai éuës d'en uſer ainſi, ce n'eſt pas pour faire approuver ma conduite, mais pour faire connoître les avantages que j'en ai retiré pour la Religion.

Je conviens qu'il ſeroit mieux de mettre les grandes filles des nouveaux Convertis dans des maiſons de nouvelles Catholiques, ſous des Maîtreſſes qui ſont accoûtumées à ces ſortes d'inſtructions, qui s'y appliquent par état, & qui n'ont ni d'autres fonctions, ni d'autre regle, ni d'autre fin de leur inſtitut que l'éducation & la converſion des filles ou des femmes qu'on veut ramener dans le ſein de l'Égliſe Catholique ; mais nous n'avons point en ce païs-ci de tels établiſſemens, quoiqu'ils y ſoient plus neceſſaires qu'ailleurs, & nous ſommes réduits à nous ſervir des Monaſteres avec toutes les précautions que nous pouvons prendre pour faire inſtruire les perſonnes que nous y mettons, ſans troubler l'ordre & la diſcipline de nos Religieuſes.

Graces à Dieu, je n'ai vû jusqu'ici qu'il en soit arrivé aucun inconvenient. Nous avons soin que les Pensionnaires soient separées des Religieuses, parmi lesquelles nous en choisissons deux des plus capables & des plus vertueuses, pour leur apprendre les veritez de la Religion Catholique, & les pratiques de la pieté Chrêtienne : Et l'experience nous fait voir tous les jours, que les filles qui sortent des Convents avec la foi & la dévotion qu'on leur a inspirée, ramenent souvent toutes leurs familles.

Les peres & les meres étant depuis quinze ans sans Religion, n'aïant plus de temple & ne venant point à l'Eglise, ont oublié ce qu'ils sçavoient du Christianisme, & n'en apprennent rien de nouveau. Leur âge semble les mettre à couvert d'être conduits aux instructions, qui seroient à leur usage & de leur portée; & ils vivent dans une grande ignorance. Nous n'avons trouvé de moïen plus naturel ni plus efficace, que de faire bien instruire leurs filles un peu grandes & raisonnables, qui font part dans leurs maisons de ce qu'elles ont appris dans les Convents : car autrefois il falloit faire instruire les enfans par les peres, & nous éprouvons aujourd'hui qu'il faut faire instruire les peres par les enfans.

Quand on laiſſe les filles depuis l'âge de douze ans ou au-deſſus, ſur leur bonne foi, ou ſur celle de leurs parens, on ne peut guere compter ſur leur converſion. On les previent; & ces impreſſions qu'on leur donne en un âge où elles ſe fortifient & croiſſent avec leur raiſon, ne peuvent preſque plus s'effacer. Ces filles ſe voïant à couvert de la contrainte des Convents, ne viennent point aux exercices, ou n'y viennent que de loin en loin, ne s'attachent qu'aux mauvais diſcours qu'on leur tient, & aux mauvais exemples qu'on leur donne. Dans les Convents elles ne ſont ni ſeduites ni diſſipées, elles reçoivent tous les jours les inſtructions, elles pratiquent la Religion, elles ont devant leurs yeux l'exemple de ſaintes Religieuſes qui la pratiquent, & je voi tous les jours le fruit qu'elles font pour leur propre ſalut & pour l'édification des autres.

J'ai trois Convents de ſainte Urſule dans mon Dioceſe, où l'union & la charité Chrêtienne regnent, qui n'ont preſque point de commerce avec le monde, où je trouve par bonheur des Religieuſes capables d'inſtruire, & zelées pour le ſalut des ames; j'ai crû que je devois profiter de leurs talents. Cette occupation ne les détourne pas de leur inſtitut, elle en

fait la principale fonction. Ce n'est pas les distraire, c'est les tenir dans l'exercice de leur profession, qui les oblige à enseigner sans distinction d'âge les petites & les grandes filles.

Nous sommes en un tems & dans un païs où l'heresie avoit pris de si grandes racines, & où nous trouvons tant de difficulté à faire revenir les esprits de leurs anciennes préventions, qu'il faut essaïer toute sorte de moïens, & s'en tenir autant qu'on le peut à ceux qui sont les plus efficaces. L'experience doit quelquefois regler la raison. Un Evêque qui reside & qui veille sur son troupeau, en doit connoître la disposition & la portée. Nous sommes dans une espece d'Eglise naissante, où par l'établissement & le progrez de la Religion, il faut à l'exemple de saint Paul passer quelquefois par dessus certaines disciplines qui ne sont pas essentieles.

J'ai cette confiance, Monsieur, que le Roi ne doute pas que nous n'emploïions tous nos soins, pour seconder ses saintes intentions, & pour avancer une œuvre qui est le fruit de sa pieté, & qui fera devant Dieu & devant les hommes sa plus grande gloire. Nous sommes ses serviteurs fideles, & de plus Ministres de J. C. & l'une & l'autre de ces qualitez nous

oblige à travailler avec zele, & pourtant avec prudence à la conversion sincere de ses sujets qui sont nos oüailles.

Sa Majesté n'a qu'à nous donner ses ordres, personne ne les executera plus ponctuellement que moi. Je vous supplie de l'en assûrer & de me croire avec un attachement respectueux, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 6. Novembre 1700.

LETTRE XCIII.

De civilité & de pieté, à M. le Pelletier.

NOus sommes ici, Monsieur, pour les affaires de la Province en bonne & grande Compagnie depuis un mois. Nous ne serions pas moins heureux d'être dans nos maisons, ou dans quelque solitude comme la vôtre; mais il faut concourir à donner au Roi les secours dont il a besoin dans des conjonctures aussi avantageuses pour les peuples, que glorieuses pour lui, puisqu'en donnant un Roi à l'Espagne, il affermit la bonne intelligence des deux Nations, & la paix dans toute l'Europe. Comme il est obligé de faire de grandes dépenses & de soutenir l'honneur d'un Roïaume indigent de l'opulence du sien, nous lui avons donné trois millions, qui aideront à faire les

frais des voïages des Princes que nous attendons ici au commencement de Fevrier. Nous nous préparons à leur faire voir les antiquitez Romaines de nôtre Ville, & il ne tiendra qu'à eux de remarquer dans ces édifices démi-ruïnez, & dans ces restes de grandeur & de magnificence usées, où se réduisent les vanitez de l'esprit & les ouvrages des mains des hommes. Nous avons presque vû mourir nôtre President dans des accidens qui naturellement devoient l'emporter. Dieu lui a fait la grace pourtant de recevoir les Sacremens avec toute l'édification que son état lui pouvoit permettre. On vous aura sans doute mandé ce qui s'est passé dans la suite, & qui a donné lieu à plusieurs raisonnemens ici & à Paris même, à ce que j'apprends. J'aurai l'honneur de vous raconter un jour toutes ces circonstances. Présentement il se porte assez bien. Il a païé toutes ses dettes. Il a remis à M. son neveu l'Abbé la joüissance des revenus de son Abbaïe. Heureux qui sçait se retirer à tems & songer à bien vivre où du moins à bien mourir. Agréez, Monsieur, que je vous loüe d'avoir pris ce parti, que personne presque n'a le courage de prendre, & que je vous assûre du sincere & respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 10. Decembre 1700.

LETTRE XCIV.

De civilité à M. l'Abbé Menard.

IL est bien juste, Monsieur, que je vous souhaite une heureuse année. Vous n'en avez gueres eu jusqu'ici de celles-là; mais vôtre Philosophie vous a tenu lieu de fortune : & si vous n'êtes pas devenu plus riche, vous n'en avez été gueres moins heureux par vôtre moderation. Nous voici revenus des Etats, pour nous préparer à recevoir Messieurs les Princes à leur passage. Nos antiquitez les amuseront. La mort de M. de Barbesieux nous a surpris : l'élevation de M. de Chamillard ne nous surprend pas. Aimez-moi toûjours, Monsieur ; & croïez-moi cette année comme les autres également vôtre, &c.

LETTRE XCV.

De civilité Chrêtienne à une Religieuse.

JE vous suis obligé, Madame, de la part que vous prenez à nôtre repos, que le passage des Princes sembloit avoir interrompu. Les grandeurs humaines passent, & celles qui ne les ont pas vûës ne sont pas moins heureuses. Vous n'avez ni oüi le bruit ni couru aprés les vanitez qui les accompagnent, & vous ne vous êtes

ressenties ni de l'embarras ni de la dissipation que donne le monde. Vos prieres n'en auront été que plus ferventes. Je vous en demande la continuation pour moi. Je sens avec plaisir les approches de la saison de la campagne, où je pourrai vous renouveller les sentimens d'estime & d'affection avec lesquels je suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Mars 1701.

LETTRE XCVI.

Compliment sur l'exaltation du Pape ; à M. Benoist Auditeur de Rote.

IL faut nous feliciter, Monsieur, du Pape que Dieu vient de donner à son Eglise, dont on loüë fort la sagesse, la pieté & la modestie. Comme nous sommes nez dans une Province dont il est le Prince & le Maître, nous devons prendre plus de part que d'autres à son exaltation, & lui souhaiter plus ardemment cet esprit de bonté & de prudence dont il a besoin pour le gouvernement temporel de son Etat, & pour la conduite spirituelle de tant de peuples qui composent le Roïaume de J. C. Je vous remercie encore une fois des services que vous venez de rendre à mon frere, & vous prie de me croire autant que je le suis, Monsieur, &c. *A Nismes ce 31. Mars 1701.*

LETTRE XCVII.

Réponse à la Superieure & aux Religieuses de Sommieres, pour un compliment de condoleance sur la mort de M. son frere.

J'Ai vû par vos lettres, Madame, & par plusieurs autres, la bonté que vous avez toutes de prendre part à la perte que j'ai faite, & de compatir à ma douleur: vous voulez bien que comme vôtre charité est commune, je vous témoigne aussi ma reconnoissance en commun. J'ai ressenti comme je devois la mort d'un frere que j'aimois, & qui avoit pour moi non-seulement toute l'amitié, mais encore toute la déferance que je pouvois souhaiter. Il avoit de la probité & de la vertu, & la raison m'unissoit autant à lui que le sang & la nature. Le besoin qu'en avoit encore une nombreuse & jeune famille, me faisoit désirer que Dieu voulut prolonger ses jours. Il étoit revenu plusieurs fois des portes de la mort par une espece de miracle. Il meurt assez promptement. Il faut se soumettre à la volonté du Seigneur & se confier à sa Providence. Nos douleurs, quoique justes, doivent toûjours être moderées; chaque Chrêtien doit sçavoir tirer du fonds de sa Religion les consolations qui lui sont propres, & un Evê-

que doit sçavoir se dire à lui-même, ce que son Ministere l'engage de dire aux autres dans ces tristes occasions où il faut relever le cœur, & le ramener à Dieu, qui mortifie & vivifie quand il lui plaît. Ce qui me console encore dans la perte de feu mon frere, c'est sa vie Chrêtienne & sa mort soutenuë d'une grande foi, & des plus tendres sentimens de resignation & de pieté qui nous laissent des esperances solides de son salut. J'y ajoûte encore la confiance que j'ai en vos prieres que vous m'offrez avec tant d'affection pour son repos éternel. Je vous les demande & pour lui & pour moi, & je vous prie de croire que je vous en serai tres-obligé, Madame à vous & à toute vôtre Communauté, &c.

A Nismes ce 5. Avril 1701.

LETTRE XCVIII.

De remerciement sur un compliment de condoleance reçû ; à M. Benoist Auditeur de Rote.

JE n'ai point douté, Monsieur, que vous ne fussiez touché de la perte que je viens de faire. Je connois la bonté de vôtre cœur, je sçai l'attachement que vous avez bien voulu conserver depuis longtems pour nôtre famille, & vous aviez d'ailleurs des liaisons si étroites avec feu

mon frere, qu'en amitié vous avez presque autant perdu que moi. La confiance qu'il avoit en vous dans ses affaires, les secours qu'il tiroit de vos conseils, le plaisir qu'il avoit de me faire sçavoir combien il vous étoit obligé, étoit des marques de l'union sincere qui étoit entre vous & lui ; il mérite que vous le regrettiez un peu, & que sa mémoire ne vous soit pas indifferente. Faites-moi la grace de croire que de mon côté, je n'oublierai pas les bontez que vous avez eües pour lui, & que je serai toute ma vie parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

Du 16. Avril 1701.

LETTRE XCIX.

De civilité au Pere Vignes, qui avoit pris part à la mort de M. son Frere.

JE n'ai pas douté, mon reverend Pere, que vous n'eussiez la bonté de prendre part à mon affliction quand elle vous seroit connuë. Vous connoissiez le frere que j'ai perdu, & vous l'avez regreté. Vous avez de l'amitié pour moi & vous avez compati à la douleur que j'ai eüe de le perdre. Je vous prie de lui accorder le secours de vos prieres, & de me croire autant que je le suis, mon Reverend Pere, vôtre, &c. *A Nismes ce 12. Mai 1701.*

LETTRE C.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

J'Ai appris, Monſieur, que vous êtes heureuſement ſorti d'une aſſez grande & longue maladie : & que Dieu qui vivifie & qui mortifie comme il lui plaît, aprés avoir éprouvé vôtre patience, vous a redonné la ſanté. Le bon uſage que vous faites de vos années de retraite, nous fait ſouhaiter que le Seigneur les prolonge ; & plus vous vous éloignez du monde, plus nous le prions qu'il vous y conſerve. Vous y avez donné un exemple qui ne ſera gueres ſuivi, & qui doit durer, pour ſervir d'inſtruction ou de reproche, à tant de perſonnes qui n'ont pas la force de ſe retirer, lors même qu'on les blâme & qu'on les mépriſe, & qui ne peuvent ſupporter la ſolitude à laquelle & les ſages & les foux mêmes les condamnent. Je ſuis perſuadé que le Printems & l'air de Villeneuve vous auront entierement remis. Oh ! quand pourrai-je aller joüir de quelques momens de joïe & de repos dans cette aimable ſolitude, & vous renouveller les aſſurances du ſincere & reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, &c.

A Niſmes ce 21. Mai 1701.

LETTRE CI.

A M. de B... touchant un Ecclesiastique qui avoit quitté cet état, & qui y étoit rentré aprés quelques désordres.

IL y a long-tems, Mr, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire sur le sujet de M.... que vous avez eu la bonté de me recommander. Il y a de si grands changemens à faire en lui, pour le mettre en état d'être un vertueux Ecclesiastique, aprés la vie qu'il a menée, qu'il ne faut pas croire que cela puisse arriver sitôt. Il vit assez retiré dans sa maison; il voit peu de monde, & peu de monde le voit. Je n'ai point oüi parler d'aucune débauche de femme ou de vin. Il montre quelquefois un zele ardent pour reformer tous les abus qu'il voit ou qu'on lui dit; ce qui fait souhaiter qu'il se serve de ses lumieres, & qu'il devienne aussi exact à se regler lui-même, qu'il l'est à regler les autres. La passion du jeu, auquel il a souvent voulu renoncer, n'est pas encore passée en lui. Il a peine à reprimer ses emportemens, & à retenir cette liberté qu'il avoit accoûtumé de se donner de parler des personnes qui lui déplaisent. Il promet de se corriger de tous ces défauts. Je crois même qu'il en a le dessein; mais l'habitude qu'il

a prise, & la vivacité que la nature & l'âge lui donnent, ne lui permettent pas de se fixer dans ses résolutions. Il m'assure souvent qu'il étudie, & il seroit bon qu'il eût auprés de lui quelque bon Docteur, qui prît la conduite de ses études. Vous pouvez penser que personne n'a plus d'envie de le servir que moi. Il a de bonnes choses; je suis persuadé qu'il a de bonnes intentions; mais son naturel l'entraîne malgré lui... Je vous dirai avec confiance, que j'ai beaucoup de peine à le voir quelquefois dans une espece de necessité peu convenable à sa naissance. Il a fait au commencement des dépenses pour se loger & pour se faire une maison composée d'un certain nombre de domestiques: il n'a pas eu de quoi subsister; il doit à plusieurs personnes; il manque de beaucoup de choses, & soit qu'il n'ait pas eu l'ordre qu'il faut dans ses affaires, soit qu'il ait attendu de plus grands secours de sa famille, il se trouve quelquefois fort embarassé. Je crois de plus qu'il perd en ce païs-ci un tems qu'il emploïeroit plus utilement dans quelque Seminaire par les ordres & sous les yeux de M. le C... de.... son Archevêque, qui voudra sans doute l'éprouver lui-même avant que de le recevoir aux Ordres, & s'assûrer de sa vocation par la connoissan-

ce qu'il aura de ſes pratiques Eccleſiaſtiques. Quelque déferance qu'il témoigne avoir pour mes ſentimens & pour mes conſeils, il aura plus de circonſpection & d'exactitude ſous l'autorité de ſon Paſteur naturel. J'ai l'honneur d'en écrire à ſon E... & de vous aſſûrer que perſonne n'eſt avec plus de reſpect que je le ſuis, &c.

A Carcaſſonne ce 3. Septembre 170 .

LETTRE CII.

A M. le C. de N. ſur le même ſujet.

VOtre Eminence ſçait que M... eſt venu à Niſmes, il y a prés d'un an. M... me fit l'honneur de m'écrire qu'il venoit avec l'agrement de... dans le deſſein de ſe remettre dans la profeſſion Eccleſiaſtique, qu'il avoit quittée, & me pria de l'aſſiſter de mes conſeils, ce que j'ai fait avec plaiſir dans les occaſions. J'ai vû d'abord en lui un grand empreſſement à recevoir les Ordres, ſoit pour faire connoître la réſolution qu'il avoit priſe de s'engager dans l'Egliſe, ſoit pour avancer les établiſſemens & les benefices qu'il croit avoir lieu d'eſperer dans la ſuite. J'ai toûjours tâché de le moderer là-deſſus, & je lui ai ſouvent repreſenté qu'il devoit attendre avec patience; qu'a-

prés la vie qu'il avoit menée, il avoit besoin d'un assez long-tems, pour se défaire des mauvaises habitudes qu'il avoit prises, & pour se confirmer dans les bonnes qu'il devoit prendre ; & que pour les Ordres aprés lesquels il soupiroit, il falloit plûtôt se rendre digne de les recevoir que de les demander comme il faisoit avec instance. Je l'ai toûjours assûré que V. E... ne l'ordonneroit qu'aprés de longues épreuves & une connoissance certaine de sa conversion, par la pratique constante des vertus Ecclesiastiques conformes à la profession qu'il a embrassée; d'autant plus qu'il l'avoit déja abandonnée. Il commence à connoître ce que plusieurs personnes sages lui ont dit aussi bien que moi ; & comme il perd le tems qu'il passe en ce païs-ci, je supplie V. E... de lui assigner quelque Seminaire de son Diocese, où il puisse sous ses yeux donner des marques de ses bonnes intentions & prendre l'esprit Ecclesiastique dans quelque retraite, & sous une autorité comme la vôtre, sous laquelle il aura plus d'ordre dans ses affaires, plus de verité dans ses discours, plus de regle dans sa conduite. Il avoit dit, & même écrit que je lui avois donné les Ordres, que je l'avois fait mon grand Vicaire, qu'il avoit prêché plusieurs fois & fait des Missions

dans mon Diocese : ce qui est si éloigné non seulement de la verité, mais encore de la vrai-semblance, que je n'ai jamais crû devoir me justifier sur cela. Si V. E... l'appelloit ou à Nôtre-Dame des Vertus. ou à quelque autre de ses Seminaires, elle verroit elle-même le progrez qu'il feroit dans la pieté. J'ai crû d'être obligé, Monseigneur, de vous rendre ce compte, d'apprendre vos volontez & vos ordres sur ce sujet, & de vous assûrer, &c.

A Carcassonne ce 3. Septembre 1701.

LETTRE CIII.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret Religieuse de sainte Claire à Beziers.

J'Ai une grande consolation, ma chere Sœur, d'apprendre celle que Dieu vous donne dans la Profession religieuse que vous avez embrassée. Vôtre vocation m'a paru sincere & si bien éprouvée, que je n'ai pas douté qu'elle ne fût suivie des benedictions necessaires pour la soutenir. La joïe interieure que vous ressentez, l'affection & l'estime que vous avez pour vôtre état, la facilité que vous trouvez dans l'exercice de vôtre Regle, quoique austere, & le courage avec lequel vous renoncez à toutes les vanitez & les dou-

ceurs du monde, me font croire que Dieu benira vos bonnes intentions, & que sa grace qui vous a portée à commencer l'ouvrage de vôtre sanctification, vous donnera la force de l'accomplir. Vous êtes dans une sainte Maison; & outre le secours de vôtre propre vertu, vous avez celui de tant de filles qui portent le joug du Seigneur depuis long-tems, & qui vous aideront par leurs exhortations & par leurs exemples à le porter aussi avec gaïeté & avec ferveur. J'aurois fort souhaité de vous aller voir en passant à Beziers, mais j'arrivai tard: je craignis de troubler l'ordre de vos exercices reguliers, & je fûs obligé de partir de grand matin. J'aurai peut-être quelqu'autre occasion de vous voir, & je vous assûre que je ne la perdrai pas, & qu'il ne vous en coutera plus de sacrifice ni de mortification. Cependant souvenez-vous de moi dans vos plus ferventes prieres, & croïez que je serai toûjours en Nôtre-Seigneur, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Novembre 1701.



LETTRE CIV.

De civilité à Madame de Theyran Religieuse de Sommieres.

JE croïois, Madame, que vous étiez tout-à-fait quitte de vos maux, & je suis bien fâché qu'il vous en reste encore de tres-sensibles. L'accident que vous avez eu, laisse ordinairement quelques suites qui ne se dissipent qu'avec le tems & la patience. J'espere que vous reprendrez bien-tôt vôtre premiere santé. Pour moi, graces à Dieu, je n'ai pas perdu la mienne; & lorsqu'on me faisoit bien mal à Nismes où je n'étois pas, je me portois fort bien à Carcassonne où j'étois. J'aurois bien volontiers fait la cerémonie de la Profession de Mademoiselle de C... mais de petites affaires que j'ai trouvées, & de grandes qui vont venir, me retiennent ici, & m'empêchent de vous aller dire moi-même, que je suis, Madame, entierement à vous, &c.

A Nismes ce 3. Novembre 1701.



LETTRE

LETTRE CV.

De civilité à une Demoiselle, pour s'excuser de faire une cerémonie.

Vous jugez bien, Mademoiselle, que je suis porté d'inclination à faire la cerémonie de la Profession de Mademoiselle vôtre niéce. C'est une fille que je regarde comme une bonne aquisition pour le Monastere de Sommieres ; elle vous appartient. Vous souhaiteriez que je lui rendisse cet office de Religion, & j'aurois en même-tems le plaisir de vous voir. Ce sont des raisons qui m'engageroient à faire ce petit voïage. Mais j'arrive, comme vous sçavez, des Etats. J'ai trouvé ici une infinité d'affaires qu'il faut finir. Ainsi tenez moi compte de ma bonne volonté, & regardez-moi comme present à cette fête, par le désir que j'aurois d'y assister. Je sçai que vous avez été fort touchée de la maladie de Madame de Theyran. Vôtre bon cœur se fait connoître par tout, & vous rendez bien à ces Dames, qui sont vos amies, la tendresse qu'elles ont pour vous. Voici une saison qui va retenir chacun dans le lieu de sa résidence. Songez-y quelquefois à moi ; priez Dieu que l'Hyver passe & que nous le passions en santé ; & croïez que je serai tres-aise de vous

aller dire l'Esté prochain, ce que j'aurai souvent pensé avant ce tems-là, que je suis bien veritablement, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Novembre 1701.

LETTRE CVI.

De civilité & d'affaires du tems, à M. l'Abbé Ménard.

Vous avez bien fait, Monsieur, de passer une partie de l'Esté à la campagne. Je n'ai pû en faire autant, quoique les chaleurs aïent été excessives cette année, parce que nos Etats se sont assemblez plûtôt qu'à l'ordinaire, pour regler la Capitation de cette Province. Vous sçavez le sejour que nous avons fait à Carcassonne, & les dons considerables que nous y avons fait au Roi. Nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour la conservation de sa Personne sacrée, & pour la prosperité de ses armes. La campagne d'Italie n'a pas été aussi heureuse qu'on avoit lieu de l'esperer. Il me semble que je voi de grands orages qui se préparent pour l'année prochaine, si Dieu ne les dissipe cet Hyver par des inspirations de paix. Le Roi & le Roïaume ont besoin de repos. J'ai eu l'honneur de voir la Reine d'Espagne, & de la loger dans ma maison,

Elle est arrivée à Barcellonne, où le Roi d'Espagne l'attendoit depuis quelque-tems. Elle est tres-agréable & tres-gratieuse... Je vous souhaite une bonne santé, & suis de tout mon cœur, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 5. Novembre 1701.

LETTRE CVII.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, dont le gendre avoit obtenu une Charge.

J'Ai appris, Monsieur, la grace que le Roi vient d'accorder à M. d'Aligre, en lui donnant la charge de President à Mortier, qui étoit vacante, sur la recommendation que vous lui en aviez faite. J'ai sçû que vous aviez eu l'honneur d'écrire à sa Majesté ; qu'Elle avoit été touchée de vôtre lettre ; que le bien-fait avoit promptement suivi la demande ; que la reconnoissance & le devoir vous avoit fait sortir pour peu de tems de vôtre retraite ; que vous aviez été reçû du Maître avec honneur & avec bonté, & que vous aviez regagné vôtre solitude avec les mêmes sentimens qui vous y avoient conduits quand vous y entrâtes. Je me réjoüis, Monsieur, de cette prosperité qui tombe sur vôtre famille, & qui ne vous éleve pas le cœur. Le public voit avec

plaisir monter sur les premiers Tribunaux de la Justice des Sujets que vous avez formez vous-même par vos soins & par vos exemples, & que vous avez rendus dignes & capables d'en exercer les principales fonctions. La reputation de sagesse & d'integrité que M. vôtre fils s'est acquise dans sa Compagnie, doit y faire recevoir avec beaucoup d'agrément & d'approbation M. vôtre Gendre. C'est pour vous un sujet de loüer la bonté du Roi, & plus encore celle de Dieu, qui lui inspire de faire de si bons choix. Je suis persuadé que ce ne sont pas les benedictions temporelles que vous cherchez, vous en avez fait, par la grace de J. C. une abdication solemnelle, mais vous éprouvez que le monde même honore ceux qui le quittent, & qu'on trouve sans y penser, en cherchant le Roïaume des Cieux, les consolations de la terre qu'on regarde, non pas comme le bonheur, mais comme le soulagement de la vie. Que ne puis-je aller traiter avec vous cette matiere dans vôtre retraite, & vous témoigner en même-tems l'attachement sincere & respectueux avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 1. Decembre 1701.

LETTRE CVIII.

A M. Benoist Auditeur de Rote, pour le prier de proposer un accommodement à un Superieur, touchant le pecule d'un Religieux, disputé par deux Convents.

J'Ai crû, Monsieur, que vous voudriez bien vous donner la peine de voir le Pere Prieur des Peres Augustins d'Avignon, touchant une affaire qui les regarde, & à laquelle je suis obligé de m'interesser en qualité d'Evêque de Nismes. Il est mort depuis quelque tems un Religieux de leur Ordre nommé le Pere Fongas dans leur Convent d'Avignon, qui a laissé une somme assez considerable d'argent, qui est presentement disputée par le Convent d'Avignon & celui de Nismes. Ce bon Pere avoit été plusieurs années dans cette Ville Superieur du Convent sans inferieurs : car il étoit seul joüissant de tout le petit revenu de la maison, & des gratifications assez amples, qu'il retiroit par son sçavoir faire d'un emploi que M. l'Intendant lui avoit donné pour la construction des Eglises de mon Diocese, parce qu'il s'entendoit un peu en architectures... Il m'a dit plusieurs fois qu'il épargnoit & amassoit de l'argent pour rétablir le Convent de Nismes &

le mettre en état d'entretenir une Communauté de Religieux. Je ne vous dirai pas les raiſons que j'eus de le faire ſortir de mon Dioceſe. Il n'y laiſſa point ſon argent ; ſes Confreres voulurent le lui enlever au Convent de Cremieux ; il en fût le martyr & ne voulut point le découvrir. Il ſe refugia dans celui d'Avignon qui releve immediatement du General. Il y fût reçû & honoré moïennant quelque bâtiment qu'il y fit ; il y eſt mort. Le pecule qu'il laiſſe eſt encore conſiderable. Le Convent d'Avignon prétend que l'argent doit reſter au Monaſtere où il eſt mort. Celui de Niſmes prétend qu'il appartient au Monaſtere où il a été acquis. Les uns veulent pour Juge le General ; les autres ont eu recours au Parlement de Toulouſe, où l'affaire ſe va juger. L'argent eſt en France. Je ſuis obligé de donner protection à mon Convent. M. de Baſville qui ſçait comme cet argent a été acquis, va ſe joindre à moi. Le Provincial de cette Province & le Convent de la Ville pourſuivent, nous eſperons un bon ſuccez... Le Provincial vient de faire ſa viſite ici, & nous avons conſideré que le procez coutoit, qu'on alloit publier dans une audience beaucoup de choſes indignes & deshonorantes pour le particulier & pour l'Ordre ; qu'il étoit fâ-

cheux pour deux Convents du même Institut de disputer un pecule d'un Religieux qui devoit être pauvre, & qui s'est enrichi par de mauvaises voïes. Sur cela j'ai voulu me charger de sçavoir si les Augustins d'Avignon veulent bien se porter à la paix, & accommoder cette affaire avant que nous la fassions juger. La consideration que j'ai pour leur Ordre & même pour le Convent, m'engage à leur faire cette proposition, & à vous prier de voir de ma part le Pere Prieur & le Syndic de la Maison, pour sçavoir d'eux, le plûtôt que vous pourrez, leurs sentimens & la déliberation de leur Chapitre. Si j'avois l'honneur de les connoître, je leur aurois écrit. Pardonnez la peine que je vous donne, & croïez-moi parfaitement Monsieur, &c.

A Nismes ce 30. Decembre 1701.

LETTRE CIX.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers.

Votre lettre, ma tres-chere Sœur, m'a donné une veritable joïe, en m'apprenant que vous avez toûjours une grande estime de vôtre vocation, & une grande attention sur vous-même pour

conſerver en vous la grace que Dieu vous a faite. C'eſt un grand bonheur que vous aïez ſuivi la voix du Seigneur, qui vous a appellée dans un Monaſtere où l'on vit dans un eſprit de paix, de charité & de penitence, loin du bruit & de la corruption du monde ; où l'on n'a d'autre occupation que celle de plaire à Dieu & de le ſervir dans l'humilité & dans la retraite, & de lui garder un cœur qu'on lui a conſacré, & qui doit être rempli de ſon amour & de ſa crainte ; mais c'eſt encore un plus grand bonheur que vous aïez du goût pour vôtre vocation, que vous y trouviez vôtre conſolation parmi les auſteritez de la Regle que vous profeſſez, & que le Seigneur veüille bien vous adoucir par ſa grace le joug que vous vous êtes impôſé pour vôtre ſanctification. Je ne doute pas que ce changement de vie n'ait fait quelque impreſſion ſur vôtre ſanté dans les commencemens. Il eſt difficile qu'on ne ſe reſſente un peu de cette nouveauté de regime & de conduite, & des petites violences qu'il ſe faut faire ; mais l'eſprit en ces occaſions ſoutient le corps, & la ferveur fait paſſer par-deſſus les difficultez & les répugnances de la nature. Les bons ſentimens que Dieu vous inſpire, les bons exemples que vos Sœurs vous donnent, la charité que vôtre Abbeſſe & tou-

te cette sainte Communauté a pour vous, sont des motifs qui doivent vous confirmer dans l'amour que vous me témoignez pour vôtre état. Je prie le Seigneur qu'il vous maintienne dans vos bonnes résolutions, en vous accordant le don de la perseverance que lui seul vous peut accorder par sa grace, & que je lui demande sans cesse pour vous, étant avec affection en Nôtre-Seigneur, ma tres-chere Sœur, vôtre, &c.

Je vous prie de me recommander aux prieres de vôtre digne Abbesse & de toutes vos dévotes Sœurs.

A Nismes ce 2. Janvier 1702.

LETTRE CX.

A Monseigneur l'Evêque de Montpellier, sur l'affaire de la Chine.

NOus voilà bien dépaïsez, Monseigneur, sur les affaires de la Chine, j'avois bien toûjours crû que ce procez ne finiroit que par une vérification du fait, & par une descente sur les lieux. Le Patriarche d'Antioche attend ses instructions du Pape ; il partira dans le beau tems. Le voïage comme vous sçavez est long. Il apprendra la langue Chinoise en plus ou moins d'années, selon que sa mémoire lui servira. Il consultera les lettres sur le

mot TIEN, & sur d'autres termes. Les Dominicains & les Jesuites plaideront leur cause devant lui en plusieurs séances de loin en loin. M. Maigrot poursuivra son affaire criminelle, ou quelqu'autre Vicaire Apostolique pour lui. On ne peut pas refuser les délais que demanderont les uns ou les autres. Je ne sçai pas ce que dira l'Empereur de la Chine sur tout cela. Que vous êtes heureux, Monseigneur, d'être aussi jeune que vous l'êtes, vous pouvez esperer sur vos vieux ans de voir la fin de cette controverse, apparemment sous un autre Pontificat & sous un autre Patriarchat d'Antioche. Pour moi je suis assûré à mon âge de voir toute ma vie la Chrêtienté Chinoise idolâtre, s'il est vrai que les Jesuites la rendent telle. Ce qui me donne pourtant quelque esperance que ce different pourra se terminer promptement, c'est que l'Abbé de Tournon nôtre Commissaire a de tres-bonnes intentions, qu'il est notoirement ami de la Compagnie, & que le lendemain de sa nomination, il fut dire la Messe dans leur Eglise, à l'Autel de saint François Xavier où il a eu de tres-efficaces inspirations. Je suis fâché de vous donner de ces sortes de nouvelles, mais je suis bien-aise de vous confirmer celle que vous sçavez que je suis avec un veritable respect, Monseigneur, vôtre, &c. *A Nismes ce 5 Janvier 1702.*

LETTRE CXI.

A Mesdemoiselles ses Niéces, sur leur vocation à l'état Religieux.

J'Ai été bien aise d'apprendre, mes cheres Niéces, que vous êtes consacrées à Dieu, que vous l'avez fait avec dévotion & de bonne grace, & que vous avez donné toutes les marques d'une bonne & sincere vocation. Reconnoissez bien la grace que le Seigneur vous a faite, rendez-lui-en de continuelles actions de graces, & goutez bien le plaisir & le bonheur qu'il y a d'être à lui & de le servir loin des inquiétudes & des dangers du monde, dans la compagnie de tant de saintes filles dont les vertus & les bons exemples sont des leçons vivantes de religion & de pieté. Je suis persuadé que vivant sous la même regle, vous observerez la même regularité, & que vous mériterez par vôtre douceur, par vôtre humilité & par vôtre obéïssance, qu'elles vous regardent comme leurs filles. Soïez attentives sur vous-mêmes, assiduës à tous vos exercices, soumises aux conseils & aux volontez de vos Superieures, & fideles à toutes les inspirations du Ciel. Pensez qu'il n'y a point de bonheur pareil au vôtre ; que vous embrassez un état où vous trouverez

la paix & la sainteté, & cette joïe pleine & solide que le monde ne connoît pas, & que Dieu a reservée à ceux qui l'aiment: vous avez choisi la meilleure part, & vous devez sans cesse demander au Ciel la perseverance dans vôtre choix, & plaindre celles que Dieu n'a pas favorisées comme vous, & qu'un triste aveuglement retient dans le monde. On vous fera sans doute faire toutes ces reflexions salutaires dans le cours de vôtre Noviciat; de mon côté je ferai des vœux ardens pour vôtre sanctification, & vous témoignerai en toute rencontre l'affection avec laquelle je suis en Jesus-Christ, mes cheres Niéces, vôtre, &c.

1702.

LETTRE CXII.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers.

JE suis persuadé, ma chere Sœur, que vous ne m'avez pas oublié dans vos prieres pendant les Fêtes, & que vous avez fait des vœux ardens au Ciel pour tout ce qui peut contribuer à ma sanctification. Je vous en suis tres-obligé, & je vous prie de vouloir bien les renouveller souvent, afin que Dieu répande plus

abondamment ses benedictions sur moi, & sur les ames qu'il a commises à mes soins. Cela me tient plus au cœur que le gain de mon procez, & pour lequel vous avez bien voulu vous interesser, & solliciter les intercessions de la sainte Vierge. J'ai pourtant acquitté vôtre vœu, & M. l'Abbé de N.... vous a acheté l'étoffe & la dantelle que vous désiriez pour lui en faire un voile. Je loüe Dieu de la joïe interieure qu'il vous fait sentir dans les austeritez de vôtre sainte Profession. Il faut tâcher de mériter ses graces par une grande fidelité. L'amour de Dieu & la charité de vôtre Reverende Mere adouciront le joug que vous portez, & vous feront trouver de la force dans vôtre infirmité. Priez le Seigneur, & faites que vôtre sainte Communauté joigne ses prieres aux vôtres pour appaiser sa colere & pour arrêter la fureur des heretiques, à laquelle nous sommes exposez, & qui désolent nos Diocefes. Conservez toûjours vôtre ferveur, ma chere Sœur, & croïez moi entierement en Nôtre-Seigneur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 9. Janvier 1702.

LETTRE CXIII.

De civilité à Madame de Boucard, Religieuse.

JE n'ai pas douté, Madame, que vous n'aïez renouvellé au commencement de cette année vous & vôtre Communauté, les vœux que vous avez accoûtumé de faire pour moi. La connoissance que j'ai de la bonté de vôtre cœur, & la confiance que je dois avoir en vos prieres me font esperer que j'en recevrai par leur continuation, les fruits que j'en ai déja recueillis les autres années ; celle-ci me paroîtra fort heureuse, si je voi qu'elle le soit pour vous, c'est-à-dire, si vous y joüissez d'une parfaite santé, & si vous y faites de grands progrez dans les voïes de la perfection religieuse. Je plains bien Madame de T... d'être aussi incommodée qu'elle l'est. Elle a de la vertu, & je ne doute pas qu'elle ne possede son ame dans sa patience. Je saluë toute la Communauté, & je suis avec beaucoup d'affection, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 13. Janvier 1702.

LETTRE CXIV.

De civilité à une Religieuse.

UN accablement d'affaires, Madame, survenuës depuis quelque-tems, m'a empêché de répondre à vôtre obligeante lettre. J'ai reçû avec plaisir les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'attribuë la santé que Dieu me donne à la demande que vous lui en faites, & j'ai beaucoup de déplaisir que mes prieres ne soient pas si efficaces pour vous, quoiqu'elles soient aussi fervantes pour vous sur ce sujet que les vôtres. Je souhaite que cette belle saison vous rende vôtre santé ; & si je puis y contribuer, vous connoîtrez que personne n'est plus veritablement que moi, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 12. Fevrier 1702.

LETTRE CXV.

Compliment au Chapitre d'Agde qui lui avoit écrit sur la mort de l'Evêque.

J'Ai appris, Messieurs, avec beaucoup de douleur la mort de Monseigneur vôtre Evêque, & j'ai été tres-édifié des sentimens de respect, & de reconnoissance que vous conservez pour sa mémoire. Il est

difficile que les membres ne ressentent vivement la separation de leur Chef, & que vôtre Eglise ne pleure quelque-tems sa viduité: elle perd en ce digne Prélat de grands secours & de grands exemples. Il a toûjours eu beaucoup de soin & beaucoup de zele pour la pureté de la doctrine & de la discipline de l'Eglise, dont il avoit puisé les sources dans les saintes écritures & dans l'étude des Peres & des Conciles. Il a aimé & honoré le Sacerdoce en sa personne & en celle de ses Prêtres : il a souffert & dans sa vie & dans sa mort les disgraces & les infirmitez avec constance ; & Dieu seul, en vous donnant bientôt un Pasteur qui lui ressemble, peut vous consoler de l'avoir perdu. Il est juste que nous fassions pour cela des prieres les uns & les autres, & que je vous témoigne par là, comme je le ferai dans toutes les occasions, l'estime & la consideration particuliere avec laquelle je suis, Messieurs, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Fevrier 1702.



LETTRE CXVI.

De civilité & de nouvelles à M. l'Abbé Menard.

VOus n'avez pas besoin, Monsieur, de M. l'Abbé ... pour me faire souvenir de vous. Vous sçaurez bientôt que je m'en souviens. L'Italie est à present un theâtre où se passent de grandes scenes. Celle de Cremone est fort singuliere. Quoique nous y aïons perdu nôtre General, & que nos Troupes aïent été fort maltraitées, le Prince Eugene n'a pas trop sujet de se glorifier. Il a connu la valeur des François dans cette action de trahison & de surprise. Il a manqué son coup, & je crois qu'il sera à l'avenir plus retenu & moins témeraire dans ses entreprises. Je souhaite toute sorte de prosperitez à M. de Vendôme. Voilà deux de nos Evêques morts, M. d'Agde & M. de Beziers. Je vous souhaite une bonne santé, & suis tres-sincerement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Fevrier 1702.



LETTRE CXVII.

Compliment à M. Salvador, ſur la mort de M. ſon Pere.

VOus avez bien jugé, Monſieur, que je regretterois la perte que vous avec faite de M. vôtre pere, & que je compatirois à vôtre douleur. Il vous laiſſe les veritables biens, qui ſont ſes vertus & ſes bons exemples, & les plus ſolides conſolations, qui ſont une longue continuation de ſageſſe & de pieté, une vie de Chrêtien & une mort de Patriarche. Vous avez raiſon pourtant d'être touché d'avoir perdu un Pere, qui étoit honoré dans vôtre Ville & qui méritoit de l'être, & que vous regardiez comme la ſource des benedictions que Dieu répand ſur vôtre famille. Je vous ſouhaite une auſſi longue pratique de bonnes œuvres ; & perſuadé qu'il ne manque à la perfection de vôtre mérite, que ce qu'un âge comme le ſien y peut ajoûter, je felicite Meſſieurs vos enfans de retrouver en vous ce que vous perdez en M. vôtre Pere. Je ſuis auſſi parfaitement qu'on le peut être, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 16. Fevrier 1702.

LETTRE CXVIII.

A M. l'Abbé Grimaldi, accompagnant M. le Nonce en Espagne.

J'Apprens avec plaisir, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire l'heureux succez de vôtre voïage jusqu'à Marseille. Je n'ai pas douté que vous ne fussiez reçû par tout comme il convient, & comme vous le méritez. Ceux-là me paroissent les plus heureux qui vous ont retenu chez eux plus long-tems. Vous attendez la décision de vôtre sort sur la route que vous devez tenir ; l'Oracle parlera sans doute bien-tôt, & je devine que vous vous rembarquerez pour aller joindre le Roi d'Espagne dans le Milanois ; si cela est, je souhaite que la mer soit plus douce & plus tranquille pour vous qu'elle ne l'a été, & qu'elle répare par le plaisir d'une heureuse navigation, les fraïeurs qu'elle vous a causées par ses tempêtes : que si l'on vous renvoïoit en Espagne pour y attendre S.M.C. je comprens bien, qu'encore que vous soïez resigné à toutes les volontez du saint Pere, vous n'aimeriez pas trop à revenir sur vos pas ; mais vous me permettriez de me réjoüir de l'esperance de vous revoir, & de profiter de l'occasion d'un se-

cond passage, peut-être mieux que de celle du premier. Agréez que je fasse ici mes complimens à M. l'Abbé... & que je vous assûre que personne, Monsieur, n'est plus parfaitement à vous que vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Mai 1702.

LETTRE CXIX.

De condoleance à M. de Betoulaud.

JE suis bien aise, Monsieur, que le Pere Lempereur vous ait donné de mes nouvelles, & vous ait fait souvenir de moi lorsqu'il a passé par Bordeaux : il m'a fait par hazard un plaisir qu'il m'auroit fait par commission, si j'avois sçû qu'il dût avoir quelque relation avec vous.... Vous m'apprenez la mort de Madame vôtre mere, & vôtre affliction par consequent. Je regrette la perte que vous avez faite, & je compatis à vôtre douleur. Tel que je vous connois, vous n'avez pas épargné vos larmes, & telle que vous la décrivez, elle les a bien méritées. Une femme qui a de la pieté, de la raison, de l'esprit, quoiqu'elle ait quatre-vingt-trois ans, n'est pas vieille, du moins n'est-elle pas incommode ; & quand on a une bonne mere, eût-elle vêcu un siecle, on la perd toûjours trop-tôt. Le Roi semble avoir pris soin de vous consoler en vous

envoïant le livre de ses médailles : c'est un present qui vous doit être bien précieux : c'est une marque de son estime, & un titre de distinction pour vous. Je souhaite qu'il vous arrive souvent des prosperitez encore plus grandes, & que vous me croïiez toûjours avec le même attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Sommieres ce 14. Septembre 1701.

LETTRE CXX.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit, aprés qu'elle eut été reçûë à la Profession à la fin de son Noviciat.

J'Ai eu, ma tres-chere Sœur, une sensible joïe d'apprendre avec quelle sagesse & pieté vous vous êtes conduite dans vôtre Noviciat, & avec quelle affection & charité vôtre Communauté vous a reçûë, aprés un dernier examen, à faire profession dans leur Monastere. Vous voilà donc heureusement arrivée au pied de la croix de J. C. pour y consommer vôtre sacrifice. Il vous est glorieux d'avoir été jugée digne de la societé de ces saintes Filles, que Dieu a choisies pour donner dans ces tems relâchez, l'exemple d'une vie austere & penitente, & pour faire voir quelle est la force de sa grace, dans la foiblesse même du sexe. Ce qui

me fait croire que vous remplirez vôtre vocation, c'est l'estime qu'il me paroît que vous en faites ; & ce qui me fait esperer que vous serez heureuse, c'est que vous connoissez vôtre bonheur. C'est à vous à répondre par vôtre fidelité aux misericordes que Dieu vous a faites. Vous êtes presentement fille élûë de sainte Clair. Vous ne devez plus tenir au monde que par les seuls liens de la charité, je veux dire, par les prieres que vous ferez pour la conversion de ceux qui y sont. Du reste vous ferez honneur à vôtre Monastere par l'observance exacte de vôtre Regle, & soutenuë par les bons exemples de vos Meres, vous serez un jour l'exemple de celles qui viendront aprés vous. Il faut que vous emploïïez le tems qui vous reste jusqu'à vôtre Profession à preparer le bucher sacré où vous devez être immolée. Je voudrois bien que mes affaires & celles de mon Diocese me permissent d'aller faire la cerémonie de vôtre consecration à Dieu ; j'y assisterai en esprit & par mes prieres. Je vous demande les vôtres, sur tout ce jour-là, & suis de tout mon cœur, ma tres-chere Sœur, vôtre, &c.

A Sommieres ce 28. Septembre 1701.

LETTRE CXXI.

De pieté à l'Abbesse de sainte Claire, sur le méme sujet.

LA sœur Angelique, ma Reverende Mere, me mande, & vous me faites l'honneur de me le confirmer, qu'elle a été reçûë, au dernier examen, à la Profession, par le consentement de toute vôtre sainte Communauté. Elle attribuë cette grace plûtôt à vôtre charité, qu'à son mérite, & se dispose à se rendre digne par sa ferveur & par son entier détachement du monde, de la bonne opinion que vous avez eu d'elle. Que ne peut-on pas avec la grace de Dieu, & vos instructions jointes à vos exemples? J'aurois été volontiers faire la cerémonie de cette Profession, tant pour rendre cet office à nôtre chere Sœur, que pour avoir la consolation de me recommander à vos prieres, & de vous assurer que je suis avec une estime & une consideration particuliere, ma Reverende Mere, vôtre, &c.

A Sommieres ce 28. Septembre 1701.



LETTRE CXXII.

Au R. P. de la Chaise, sur le Jugement qu'on attendoit du Pape, au sujet des affaires de la Chine.

Vous m'apprenez, mon tres Reverend Pere, que quelques personnes ont écrit à Rome à sa Sainteté, que toute l'Eglise Gallicane se soulevoit contre le saint Siege, sur la lenteur à condamner les opinions des Missionaires de la Chine, & que si le Decret du Pape Alexandre VII. n'étoit promtement cassé, ce seroit un obstacle perpetuel à la conversion des Heretiques de France. Je n'ai point eu de part à ces lettres; je ne sçai qui sont les personnes qui les ont écrites, & je veux croire qu'ils ont eu plûtôt intention de solliciter un jugement qu'ils regardent comme utile à l'Eglise, que de décrier vôtre Compagnie, estimable par tant d'endroits, & qui a toûjours protesté, qu'elle étoit prête à se soumettre dés que le Pape auroit parlé.

Pour ce qui regarde mes sentimens, mon tres Reverend Pere, depuis que l'affaire des cerémonies Chinoises a été portée au Tribunal du saint Office, j'ai souhaité, & je ne doute pas que vous ne l'aïez souhaité de même, qu'elle fût promptement terminée

terminée par l'autorité du ſaint Siege. Le Roi qui veille toûjours au repos & à l'honneur de l'Egliſe, voulut bien prendre ſoin de calmer ces conteſtations, où le zele auroit pû s'échauffer au-delà même de la ſcience, & d'arrêter ces écrits ſans fin, où la contrarieté des opinions fait douter de tout, où l'on couvre la verité à force de la vouloir éclaircir, & où la charité ſe trouve ſouvent bleſſée. On peut dire ſur cela, que vos Ecrivains dans leurs réponſes ont eu le mérite & l'avantage de la moderation.

Le Pape, à qui il appartient de juger la cauſe de Dieu, & de regler la pureté du culte Chrêtien, a pris connoiſſance de cette affaire : elle a été inſtruite dans les formes ; les Congregations ont été tenuës, chacun a produit ſes raiſons ; les ſuffrages ont été portez à ſa Sainteté, & il ſemble qu'il ne tient plus qu'à la déciſion. On a ſujet de la déſirer comme le ſeul moïen de remettre l'ordre & la paix dans toutes les Miſſions de la Chine ; d'avancer l'œuvre de Dieu dans cette Egliſe naiſſante ; de réünir les Ouvriers Evangeliques, & d'affermir les Fideles de cette nation, encore foibles dans la Foi, par la parole de la verité, par la conduite uniforme & pacifique des Miſſionaires qui la leur prêchent.

Mais je ſuis d'avis, mon tres-Reverend Pere, d'attendre cette déciſion avec patience. Ces manieres peu reſpectueuſes de ſolliciter le ſaint Siege, ces menaces du ſoulevement du Clergé de France, également frivoles & indiſcretes, ces conditions qu'on veut impoſer à ſon Juge, ne ſeront pas facilement approuvées. J'attribuë la ſuſpenſion de ce Jugement à l'exactitude & à la prudence de ſa Sainteté, qui connoît les difficultez de cette affaire, qui conſiſte en faits dont les parties ne conviennent pas ordinairement, qui dépend de la connoiſſance des mœurs, des uſages, des intentions mêmes d'une nation éloignée, qui ſuppoſe l'intelligence d'une langue, que les Européans n'apprennent qu'imparfaitement, & aprés long-tems, & qui doit être fondée ſur des principes ſurs & des relations inconteſtables, ce qui ne ſe peut trouver qu'avec peine.

Le ſaint Pere craint que le Décret qu'il va faire n'ait le même ſort que celui de deux de ſes Predeceſſeurs, qui ont décidé la queſtion qu'on diſpute encore devant lui. Il voit des gens de bien accuſez & des gens de bien qui accuſent, & ne peut croire que les uns ni les autres ſoient allez aux extrêmitez du monde, pour y rompre la charité, ou pour y favoriſer

l'idolâtrie, & qu'ils y deviennent les prévaricateurs d'une Religion dont ils sont prêts d'être les Martyrs. Il veut faire rendre à Dieu le culte Religieux qu'on ne doit qu'à Dieu, & laisser aux hommes ces honneurs d'amitié, de reconnoissance & d'estime civile, que Dieu permet qu'ils se rendent les uns aux autres. Les soins qu'il a pris de s'instruire de tout; les audiences qu'il a données, le Legat qu'il envoïe sur les lieux, marquent assez le dessein qu'il a de prononcer un jugement juste & durable.

J'ai donc crû, mon tres-Reverend Pere, que c'étoient les précautions que cherche sa Sainteté qui l'avoient retenuë, & non pas les sollicitations ou les affections particulieres. Graces au Ciel nous avons un Pontife sage, éclairé, dégagé de toute passion, qui a fait connoître jusqu'ici par sa conduite, que la chair & le sang ne lui revelent rien, & qu'il ne prend d'autres impressions que celles de la verité & de la justice.

Pour le Décret du Pape Alexandre VII. je ne sçai pas les raisons qu'on a de le demander: car on n'en peut avoir d'exiger de son Superieur qu'on le casse. C'est au saint Pere à examiner sur ces connoissances presentes, s'il s'y trouve quelque article à reformer & à tirer ensuite du fort

de sa sagesse, ou plûtôt de la sagesse divine qui est avec lui, & qui travaille avec lui, les regles & les motifs de son jugement. Que ce retardement à décider sur ces differends des Missionnaires, soit un obstacle à la conversion des Heretiques de France, je ne m'en suis point apperçû dans mon Diocese, quoi qu'il y en ait un tres-grand nombre : ce qui se passe à la Chine n'étant d'aucune consequence pour le rétablissement de leur Religion ; où ils l'ignorent, ou ils le regardent comme étranger & indifferent. Il se peut faire que quelques-uns d'entr'eux aïent raisonné sur les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Ancêtres dans cet Empire, & qu'ils aïent ajoûté cette nouvelle accusation d'idolâtrie à tant d'autres qu'ils ont faites depuis long-tems contre l'Eglise. D'ailleurs dans les préventions qui leur restent contre le saint Siege, ils se plaignent de sa lenteur comme ils se plaindroient de sa précipitation, & comme ils blâment même son Jugement quel qu'il puisse être.

Voilà, mon tres-Reverend Pere, ce que je pense, en ce que je connois de cette affaire. On ne peut s'empêcher d'en souhaiter ardemment la fin, pour la gloire de Dieu, pour le progrez de la Religion, pour l'honneur & le repos de ses Minis-

tres, & pour l'édification des peuples convertis ou à convertir. Le Seigneur de la moiſſon n'a pas manqué d'envoïer de bons Ouvriers à cette vigne, quoiqu'éloignée. Il faut le prier qu'il répande ſur eux ſes benedictions de douceur & de paix, afin qu'ils faſſent du fruit & que leur fruit ſoit ſolide & durable. Quoique mon ſentiment ne ſoit pas de grand poids, je vous l'écris pour répondre à vôtre lettre & pour vous renouveller les aſſurances de l'attachement reſpectueux avec lequel je ſuis, mon tres-Reverend Pere, vôtre, &c. *A Niſmes ce 29. Septembre 1701.*

LETTRE CXXIII.

A Meſſieurs Briſacier & Tiberge, ſur le même ſujet.

J'Ai répondu, Meſſieurs, à une lettre du Reverend Pere de la Chaiſe, du 13. de Septembre, au ſujet des conteſtations ſur le culte de Confucius, & ſur le retardement de la déciſion que nous attendons du ſaint Siege. Je vois, comme tous les autres Prelats les mauvais effets que produit dans l'Egliſe un different pourſuivi avec tant de chaleur par deux partis qui font également profeſſion de pieté, & qui vont faire des Proſelytes & gagner des ames à Dieu, juſqu'aux extrêmitez du monde.

Il auroit été à souhaiter que ces disputes n'eussent pas fait tant d'éclat, & que la verité jointe à la charité les eût étouffées par une bonne foi & un aveu reciproque, dans le païs où elles sont nées.

Mais enfin l'affaire a éclaté & le saint Pere en est le Juge. Je connois comme vous la consequence qu'il y a qu'elle soit bien-tôt decidée pour la gloire du Seigneur, pour l'avancement de la Religion, pour le repos des Ouvriers Evangeliques & pour l'édification des peuples qu'ils entreprennent de convertir. Cependant puisque sa Sainteté qui connoît mieux que nous l'état de l'affaire & l'importance de la décision, differe son jugement, je la crois plus sage que moi, & je ne doute pas qu'elle n'ait ses raisons pour le differer, autres que les sollicitations & les affections particulieres, que je ne crois pas capables d'affoiblir son zele ni sa justice.

J'avoüe qu'il faut desirer la fin de ces divisions, qu'on doit en gemir devant Dieu, & supplier humblement le Pape de les terminer par un Décret décisif, auquel je ne doute pas que tout le monde ne se soumette. Mais comme il y auroit de la mauvaise foi & de l'injustice à tâcher par des délais affectez de retarder ce jugement, on pourroit manquer de respect & de discretion, en voulant le trop presser,

par des ſollicitations, qui ſemblent donner la loi à celui à qui on la demande.

Pour ce qui regarde les nouveaux Convertis, Meſſieurs, je ne réponds que de ceux de mon Dioceſe, qui ſont pourtant en aſſez grand nombre, je n'ai pas remarqué qu'ils aïent fait attention à ce qui ſe paſſe à la Chine ou à Rome ſur ce ſujet pour s'en prévaloir, & en tirer quelque avantage contre l'Egliſe Catholique ; ils ne ſont gueres touchez de ces affaires éloignées, qui ne les flatent d'aucune eſperance de rétablir celles de leur ſecte. En tous cas lorſqu'on en a parlé devant eux, ou qu'ils ont parlé devant moi de ces conteſtations, & de la déciſion qu'on en attendoit, on s'eſt bien apperçû qu'ils étoient plus mal édifiez de la diſcorde des Miſſionnaires, que des lenteurs de la Cour de Rome.

Je n'ai pû refuſer de rendre ſimplement ce témoignage à la verité ; & la charité qui ne penſe pas le mal, m'a fait préſumer qu'on ne devoit & qu'on ne pouvoit pas même en faire un mauvais uſage. Je ne puis que faire des vœux pour la paix & la proſperité des miſſions, & vous aſſûrer en même-tems, qu'on ne peut être avec plus d'eſtime & de conſideration que je le ſuis, Meſſieurs, vôtre, &c.

A Niſmes ce 4. Octobre 1701.

LETTRE CXXIV.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, sur la mort de sa fille.

J'Ai appris, Monſieur, avec beaucoup de déplaiſir la mort de Madame la Preſidente d'Aligre ; & je ne doute pas que vôtre cœur, tout détaché qu'il eſt du monde, n'en ait été ſenſiblement touché. Son eſprit, ſa pieté, ſa ſageſſe, qui la faiſoient honorer de tous ceux qui avoient l'honneur de la connoître, étoient les principales raiſons qui vous la faiſoient aimer ; & jamais fille faite comme elle, n'a mieux mérité la tendreſſe d'un pere fait comme vous. Vos affections étant toutes renfermées dans vôtre famille, vous en reſſentez plus vivement les pertes que vous y faites, & Dieu vous afflige veritablement, lorſqu'il vous prive des ſeules conſolations que vous vous êtes reſervées pour vôtre retraite. Cependant, Monſieur, vous avez dans la mort de Madame vôtre fille tout ce qui peut adoucir vôtre douleur ; ſa vie toûjours Chrêtienne & conforme à l'éducation qu'elle avoit reçûë de vous ; ſa maladie où elle a poſſedé ſon ame dans ſa réſignation & ſa patience, & toutes les apparences de ſon ſalut & de ſon repos éternel. Ces triſtes

ſeparations pourroient dégouter de ce monde ceux qui n'en ſont pas déja degoûtez, mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu qui ne finit point, & qui ſeul doit remplir les vuides qui ſe font dans nos cœurs, par la perte des perſonnes qui nous ſont cheres. Je vous prie, Monſieur, de me pardonner cette petite moralité qui m'eſt échapée. Je ſçai que les ſentimens de la Religion prévalent en vous à ceux du ſang & de la nature, & qu'on ne peut rien ajoûter aux reflexions que vous avez faites, & que vous faites tous les jours ſur les fragilitez & les miſeres de cette vie. Je ne puis que vous aſſeurer que je prends part à vôtre perte, que je compatis à vôtre douleur, & que je ſuis toûjours avec un ſincere & reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10 Octobre 1701.

LETTRE CXXV.

De pieté à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit, ſur ſa Profeſſion.

C'Eſt une grande joïe pour moi, ma tres-chere Sœur, d'apprendre par vous-même vôtre ſatisfaction & vôtre bonheur. Vous voilà enfin conſacrée à Dieu pour toûjours, & cloüée à la Croix

de J. C. J'ai loüé mille fois vôtre résolution ; c'est Dieu qu'il faut loüer de vous l'avoir donnée & de vous l'avoir fait accomplir. Je ne doute pas que vous ne reconnoissiez de plus en plus les misericordes du Seigneur, qui vous a tirée du monde pour vous renfermer dans un Monastere, où l'on n'a de commerce qu'avec le Ciel, & où l'on joüit par avance des douceurs que les Saints y goûtent par la paix interieure de l'ame, & par le mépris de tous les liens & de tous les plaisirs de la terre. Je m'estime heureux d'avoir pû contribuer à vous avancer vôtre Profession. J'espere que vous ne m'oublierez pas dans vos prieres, vous aurez toûjours part aux miennes, & personne ne prendra plus de part que moi aux graces que Dieu vous fera dans la suite. Je vous prie de témoigner à vôtre Reverende Mere, la part que je prends aux obligations que vous lui avez, & de me croire tres-veritablement en Nôtre-Seigneur, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Nismes ce 31. Octobre 1702.



LETTRE CXXVI.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques.

JE voi par vôtre lettre, Monsieur, les désordres arrivez dans vôtre voisinage & les dangers dont vous êtes menacez, vous & les Prêtres qui se sont refugiez auprés de vous. J'avoüe que les jours sont mauvais, & qu'il est à souhaiter que Dieu les abrege en faveur de ses élûs; mais il faut avoir du courage, prendre les précautions raisonnables, vivre avec plus de circonspection & plus d'attention sur nous-mêmes, & attendre que Dieu à qui nous sommes, soit que nous vivions, soit que nous mourions, accomplisse sa sainte volonté en nous. M. de Basville m'a mandé, qu'il vous avoit envoïé les secours que vous lui aviez demandez, & je crois que vous devez être plus en repos presentement. Ces scelerats sont vivement poursuivis; trois de leurs Chefs ont été tuez, & l'on remarque que plusieurs jeunes hommes se retirent secretement dans leurs maisons, désabusez par les mauvais succez, & rebutez par la misere & par les dangers où ils sont. Ainsi, il est à croire que nous serons bien tôt tranquiles de ce côté-là. Les Troupes se multi-

plient & les ordres se donnent pour en assembler de nouvelles : la saison même reprimera ces Rebelles. Peut-être qu'aprés ces derniers efforts de l'heresie mourante, la vexation donnera de l'entendement & rendra les méchants plus dociles, par la connoissance qu'on leur donnera de leurs crimes & de leur impuissance. Il faut bien se garder d'abandonner le service des Paroisses. C'est l'intention de ces gens-là d'effraïer les Catholiques, & sur tout les Ecclesiastiques, & de faire cesser les exercices de nôtre Religion ; mais il faut tout faire avec prudence. Pour ce qui regarde les Offices du Dimanche, la Messe, Vêpres, la priere, vous faites bien de ne rien changer à vos usages ordinaires, puisque vôtre peuple y assiste volontiers, & que ce dérangement pourroit le relâcher dans la suite. Il est tems de prier & d'augmenter les prieres bien loin de les diminuer. Vous pourriez en tout cas mettre un corps de garde & des sentinelles pendant les Offices. Mais enfin il faut se confier en Dieu, & ne pas craindre avec excez. Pour moi je me fairai toûjours un plaisir de vous donner ou de vous procurer tous les secours dont vous pourrez avoir besoin. Confirmez vos freres ; & croïez-moi, Monsieur, entierement à vous.

A Nismes ce 1. Novembre 1702.

LETTRE CXXVII.

De civilité à M. le Pelletier, sur l'état du Diocese d'Angers, & sur celui de Nismes pendant les troubles des Fanatiques.

J'Ai lû avec plaisir, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur l'état florissant du Diocese d'Angers, où vous avez fait un voïage. Un Prélat appliqué à tous ses devoirs, des Prêtres élevez dans les Regles & dans les fonctions de leur Sacerdoce ; des peuples solidement instruits ; l'Ordre établi dans les Paroisses de la Ville & de la campagne ; la Religion connuë & pratiquée ; la Cathedrale ornée & bien servie, les Maisons Episcopales ou bâties ou reparées, & tout cela par les soins d'un Evêque, & par les secours d'un Abbé, vos fils tous deux selon la chair & selon l'esprit ; c'est pour vous, je l'avoüe, une consolation de Patriarche... J'y suis d'autant plus sensible, Monsieur, que je connois que vous en êtes touché, & que je voi nos Eglises dans un état bien different de celui-là. Une troupe de Revoltez sous le nom de Fanatiques s'est glissée dans nos Dioceses depuis quelque-tems. Ils se sont appliquez à pervertir la jeunesse, sur laquelle nous fondions nos esperances pour la Re-

ligion. Ils ont gagné les enfans sous prétexte de leur communiquer le Saint-Esprit, & leur ont appris quelque jargon tiré de l'Ecriture, qui leur faisoit attendre la délivrance d'Israël. Ils appuïoient cela du passage de Joël que le tems étoit venu que les garçons & les filles prophetiseroient. Ces enfans joignoient à leurs discours des convulsions & des tremblemens qu'on regardoit comme des operations de l'Esprit de Dieu. Les Peres étoient ravis d'avoir de petits Prophetes dans leurs familles. Les voisins s'assembloient pour les oüir, le libertinage s'y mêloit, & les gens même d'ailleurs raisonnables croïoient voir quelque chose de miraculeux dans ce qui favorisoit leur Religion... De là venoient les assemblées d'abord la nuit ; aprés, le courage croissant, en plein jour. On tâchoit de les dissiper. On arrêtoit, on punissoit quelques uns des plus coupables. La crainte retenoit un peu les esprits, mais il étoit aisé de s'appercevoir qu'elle n'ôtoit pas la mauvaise volonté.

L'affaire de M. l'Abbé du Cheila arriva en ce tems-là. Environ quarante ou cinquante de ces mutins s'attrouperent & vinrent fondre sur sa maison & le massacrerent, &c.

A Montpellier ce 19. Novembre 1702.

LETTRE CXXVIII.

De compliment à M. l'Abbé de Roquette, sur son Oraison funebre du Roi Jacques.

LEs premiers embarras de nos Etats, Monsieur, m'ont empêché, non pas d'admirer ni de loüer vôtre Eloge funebre du feu Roi d'Angleterre, mais de vous rendre compte de mon admiration & de mes loüanges ; ce retardement ne vous a pas été désavantageux. J'ai recüeilli les suffrages de plusieurs Prélats connoisseurs qui sont ici, & qui veulent bien que je joigne leur sentiment au mien. Vous ne pouviez donner un ordre plus convenable à vôtre sujet ; il ne falloit rien laisser perdre d'une vie illustre dans ses prosperitez, & plus encore dans ses disgraces. Vous avez relevé les faits historiques par des expressions nobles, par des peintures vives & par des reflexions Chrêtiennes. Le portrait du Prince est ressemblant par tout, & vous y avez mis les couleurs qu'il faut. On ne peut lire le récit de sa mort sans émotion, tant il est éloquent & pathetique. On voit un Roi, on voit un Saint ; ses douleurs, ses consolations, ses paroles, ses sentimens, tout passe dans le cœur du Lecteur, & y répand une tristesse mêlée de joïe que la

pieté & la dignité du sujet font naître. Enfin, Monsieur, vous êtes heureux d'avoir eu une si grande matiere à traiter & si digne du Ministere Evangelique. Je prendrai toûjours part à vôtre gloire, & serai ravi de vous témoigner en toute rencontre la veritable estime & la consideration particuliere avec laquelle je suis, Monsieur, vôtre, &c.

Le 2. Decembre 1702.

LETTRE CXXIX.

De civilité à l'Abbesse de sainte Claire.

JE recevrai toûjours avec plaisir, ma Reverende Mere, les recommandations qui viendront de vôtre part. Je n'ai pas oublié celle que vous m'avez faite en faveur de Messieurs Bonefons de Capestant. Il me suffit que vous preniez quelque part à leurs interêts pour faire tout ce qui dépendra de moi auprés de M. de Basville, pour rendre service à ces Messieurs. Je lui ai parlé de leur affaire; mais l'embarras où l'on est par celles des Etats & par le passage du Roi d'Espagne, est cause qu'il n'a presque pas le tems de penser aux autres, aprés que la foule aura passé, je verrai derechef M. l'Intendant & je le solliciterai en faveur de ces Messieurs. J'avois déja appris avec plaisir que

la sœur Angelique remplit les fonctions de vôtre Regle avec une pieté exemplaire dont vôtre Communauté est édifiée ; je ne doute pas qu'elle ne devienne une bonne & sainte Religieuse. Il faut qu'elle modere sa trop grande ferveur, afin d'avoir plus de forces pour mieux & plus long-tems servir Dieu. Je vous demande, ma Reverende Mere, un peu de part dans vos prieres & dans celles de vôtre Communauté, ausquelles j'ai beaucoup de foi, & d'être toûjours bien persuadée que je suis tres-parfaitement vôtre, &c.

A Mompellier ce 6. Decembre 1702.

LETTRE CXXX.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques.

JE ne manquai pas de solliciter M. de Basville, Monsieur, de vous envoïer les secours dont vous pouvez avoir besoin. Il me promit de chercher quelque moïen de païer vôtre garde pour le passé, & de vous fournir un détachement de troupes pour vous garder à l'avenir. Il est à Usez, je l'attens tous les jours ici, & je renouvellerai mes instances pour vous mettre en seureté. Jamais tems ne fut plus malheureux que celui-ci. Les dangers deviennent toûjours plus grands, & il semble

qu'on ait toûjours plus de peine à être afſiſté. Rien ne coûte à ces ſcelerats pour faire du mal, & tout coûte quand il faut ſecourir des gens de bien. Ceux qui gouvernent ſont bien embarraſſez, quelque bonne intention qu'ils aïent. Il ſort des ennemis de tous côtez, & il n'y a ni aſſez de troupes, ni aſſez d'argent pour les reprimer. Cependant j'eſpere qu'on les trouvera & qu'on délivrera le païs des craintes & des malheurs qu'ils y cauſent. Pour ce qui vous regarde, je loüe vôtre courage & celui de vos Confreres qui ſont avec vous. J'ai cette confiance en Dieu qu'il vous conſervera, & que vous reſiſterez plus par vôtre foi & par vos prieres, que par les armes de ceux qui vous défendent des lions rugiſſans qui rôdent au-tour de vous pour vous dévorer. On eſt actuellement aprés eux; les troupes d'ici & d'ailleurs ont marché vers Uſez & vers le Saint-Eſprit, pour tomber ſur cette troupe audacieuſe que M. de Julien pourſuit. Dieu veüille benir ceux qui combattront pour ſa Religion, en attendant que M. l'Intendant vous envoïe des troupes, à quoi je travaillerai efficacement. Je vous envoïe dix loüis d'or, dont vous vous ſervirez pour païer vos Soldats. Encouragez toûjours vôtre peuple, confirmez ceux qui ſe ſoutiennent, relevez

ceux qui tombent, nourrissez-vous de la parole de Dieu les uns & les autres, & croïez moi, Monsieur, tout à vous, &c.

A Nismes ce 5. Janvier 1703.

LETTRE CXXXI.

De civilité Chrêtienne à une Religieuse, sur la crainte des Fanatiques.

VOtre derniere lettre, Madame, m'avoit affligé par le recit des fraïeurs qu'une fausse allarme vous avoit inspirées. Celle que je reçois aujourd'hui me console par les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année, & par la tranquilité que vôtre raison a remise dans vos esprits. Il est permis d'avoir des craintes & de prendre des précautions raisonnables, & je sens bien que je ne serois pas en repos, si je vous sçavois dans quelque danger. J'ai appris, & vous me le confirmez, qu'il y a de l'ordre dans vôtre Ville, qu'on s'y garde exactement, & que tout le monde y est bien intentionné pour la défense de la Religion & de la Patrie. Ces scelerats sçavent ces bonnes intentions, & n'iront point attaquer des gens qui ont le courage de se défendre. Vos prieres leur seront d'un grand secours, & vous leur rendrez bien devant Dieu, la seureté qu'ils vous

procurent. Je vous souhaite toute sorte de repos, afin que vous puissiez servir le Seigneur sans interruption & sans relâche. Je saluë tres-affectueusement toute la Communauté, & suis entierement à vous, Madame, & à elle, &c.

A Montpellier ce 4. Janvier 1703.

LETTRE CXXXII.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques.

JE suis arrivé heureusement ici, Monsieur, le même jour qu'on porta le corps de M. Paul à Bernis où je passai. On ne peut assez déplorer les malheurs qui nous affligent. Mais Dieu ne permettra pas que l'enfer prévalle. Voici des troupes qui arrivent de tous côtez, de Provence, de Catalogne, d'Allemagne, d'Italie, & j'espere que nous serons en seureté. Quoiqu'il en soit, nous cherchons d'où nous peut venir le secours, & il nous doit venir du Seigneur. *Auxilium nostrum à Domino.* Je vous écrirai plus au long. Saluez les Curez qui sont avec vous. Je songerai à tous les moïens de vous consoler. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 17. Janvier 1703.

LETTRE CXXXIII.

De civilité à Madame de Boucard Religieuse, sur la crainte des Fanatiques.

GRaces à Dieu, Madame, me voilà arrivé heureusement dans mon Diocese & dans ma maison. Je n'ai craint ni prévû aucun peril dans mon petit voïage, & le secours de vos prieres m'en eût garenti s'il y en avoit eu. Je vous suis pourtant obligé d'avoir eu quelque inquiétude sur mon sujet. L'approche des troupes du Roi a bien arrêté l'insolence de quelques esprits mal intentionnez qui se sont un peu trop manifestez. Ces troupes arrivent ici aprés demain, & ceux qui vous ont fait craindre craindront à leur tour. Il faut se confier en Dieu, le prier, le servir & obtenir de lui la paix que lui seul peut donner au Monde & à la Province. Je saluë toute vôtre Communauté, & suis, Madame, parfaitement à vous, &c.

A Nismes ce 15. Janvier 1703.



LETTRE CXXXIV.

De civilité à M. Robert dont il souhaitoit le frere pour Prévôt de son Eglise.

CE seroit un grand plaisir pour moi, Monsieur, si je pouvois avoir M. vôtre frere pour Prévôt de ma Cathedrale. J'en ai écrit fortement au Pere de la Chaise, & lui ai representé que le mérite du sujet, la longueur de ses services, la connoissance qu'il a des affaires du Diocese, le bon ordre de mon Chapitre & ma propre consolation me faisoient esperer & souhaiter que le Roi voulût bien lui faire cette grace. Je renouvellerai de tems en tems mes offices, tandis que vous ferez vos sollicitations de vôtre côté. Je sçai qu'il y a bien des gens qui se remuent, Chanoines & autres. Nous voïons la raison & la justice, mais le choix & le succez dépendent du Ciel. Je vous prie de croire que je n'y oublierai rien, & que je suis avec un sincere & parfait attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Fevrier 1703.

LETTRE CXXXV.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

JE suis bien aise, ma chere Sœur, que vôtre santé soit rétablie & que vous soïez en état de suivre la Communauté dans toutes les observances de la Regle. Voici le saint tems de Carême, qui est une saison de benediction que J. C. a consacrée par sa retraite & par son jeûne. Il faut se retirer au-dedans de soi, & dans sa solitude interieure se défaire de tout ce qui peut avoir rapport au monde. On n'y doit penser que pour déplorer le mal qui s'y fait, & pour remercier Dieu des dangers dont il nous a retirez. J'ai beaucoup de joïe d'apprendre que les petits ornemens que je vous ai envoïez, vous aïent paru convenables à la dévotion que vous aviez eüe. Je vous prie de continuer les prieres & les vœux que vous lui adressez pour moi dans ce tems fâcheux où tous nos nouveaux Convertis se révoltent & exercent mille cruautez contre les Catholiques. Priez pour les Prêtres, pour la Religion & pour l'Eglise. Je vous envoïerai mes Sermons par la premiere commodité. Témoignez à vôtre Reverende Mere & à toutes vos cheres Sœurs la reconnoissance que j'ai des prieres qu'elles font pour moi,

& croïez que je ſuis parfaitement en Notre-Seigneur, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Fevrier 1703.

LETTRE CXXXVI.

A Madame de C.... ſur les cruautez des Fanatiques.

L'Etat où nous ſommes dans nos Dioceſes, Madame, eſt ſi triſte & ſi plein de troubles, qu'il faut nous pardonner ſi nous ne ſommes pas toûjours fort reguliers à écrire & à répondre même aux lettres que nous recevons. Les Fanatiques deviennent tous les jours plus furieux. Leurs troupes ſe multiplient & groſſiſſent à tous momens. Tout le païs ſe ſouleve & ſe joint à eux. On a beau les pourſuivre, on n'a pas aſſez de monde à leur oppoſer. Comme ils ſçavent mieux les chemins, & qu'étant maîtres de la campagne, ils reçoivent de tous côtez des ſecours pour vivre & des avis pour ſe ſauver, ils échapent toûjours, & tuent impunement les Prêtres & les anciens Catholiques dans les Villages où ils en trouvent; n'épargnant ni ſexe ni âge; exerçant même ſur eux des cruautez inoüies. Nous n'oſerions ſortir de nos Villes ſans eſcorte, & nous ſçavons qu'on tient dans nos Villes mêmes des diſcours ſeditieux, qui marquent que nous

nous ne ſommes en ſeureté que parce que nous y avons des troupes pour nous garder. Cependant les Egliſes ſont fermées, les Prêtres fugitifs, l'exercice de la Religion Catholique aboli dans la campagne, & la fraïeur répanduë par tout. M. le Maréchal de Montrevel eſt tres-propre à terminer cette affaire ; mais que peut-il faite s'il n'a des forces ſuffiſantes ? J'eſpere que le Roi lui envoïera les ſecours dont il a beſoin, & que Dieu appaiſera ſa colere. Ces mouvemens nous cauſent mille ſortes d'affaires pour la protection des Prêtres, pour le maintien du ſervice dans les Paroiſſes, & pour tout ce qui regarde la Religion. Je vous demande vos prieres & celles de beaucoup de gens de bien que vous connoiſſez, afin que Dieu faſſe ceſſer les maux qui affligent nos Egliſes. Je ſuis auſſi parfaitement qu'on le puiſſe être, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Mars 1703.

LETTRE CXXXVII.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs cauſées par les Fanatiques.

LE frere Gabriel, Monſieur, m'a donné des nouvelles de vôtre ſanté, de vos occupations, de vos craintes, de vos charitez. Je loüe Dieu de ce qu'il vous a

tous conſervez, & qu'il vous maintient en état de faire le ſervice pour vôtre Paroiſſe & pour les étrangers qui y vont chercher leur conſolation & leur ſeureté. Je vous donne volontiers le pouvoir d'abſoudre des cas qui me ſont reſervez. Je plains bien l'état malheureux où ſe trouve ce pauvre Dioceſe. Je regrette bien la perte que nous avons faite de M. Marc. Il faut long-tems pour former un auſſi bon Prêtre. Je me joindrai à Madame la Preſidente pour parler en vôtre faveur à M. le Maréchal. Je ſuis, Monſieur, tout à vous, &c.

A Niſmes ce 23 Mars 1703.

LETTRE CXXXVIII.

Relation des mouvemens & des cruautez des Fanatiques.

IL faut enfin, Monſieur, vous faire part de nos tribulations & du malheureux état où nous ſommes dans nos Dioceſes. Je devrois l'avoir déja fait, ſoit pour me ſoulager & me donner à moi-même cette conſolation, ſçachant la bonté que vous avez de vous intereſſer à ce qui me regarde, ſoit pour vous demander le ſecours de vos prieres dans une affaire qui doit toucher tous les gens de bien, & ſur tout ceux qui comme vous ont du zele

pour la Religion & pour la tranquillité publique. Je ſçai qu'on vous a donné des nouvelles de ce païs depuis le commencement de nos deſordres, les unes vraïes, les autres fauſſes & ſans aucun fondement, comme étoit celle que j'avois été inſulté par les Fanatiques ; mais il n'y a rien qui ne ſoit poſſible ou croïable de tout ce qu'on impute à ces gens-là qui ont abandonné Dieu, & que Dieu a lui-même abandonnez.

Ces Fanatiques, Monſieur, ſont preſentement tous les Huguenots d'autrefois, qui ſont ces nouveaux Convertis de la campagne ſeduits par des gens qui ſe diſent Prophetes, qui prêchent la délivrance d'Iſraël, qui ſoufflent le Saint-Eſprit aux garçons & aux filles, & leur apprennent un jargon & des contorſions extraordinaires, & qui ſe croïent inſpirez de tuer les Prêtres & les Catholiques, & de faire la guerre au Roi juſqu'à ce qu'il leur laiſſe rebâtir leurs Temples & pratiquer librement leur Religion. D'abord ils égorgerent quelques Miſſionnaires. Comme ils étoient en petit nombre, on les diſſipa & on les négligea ; ils ſe raſſemblerent, leur troupe ſe mit en campagne, groſſit, brûla, maſſacra, jetta la fraïeur par tout, par les horribles cruautez qu'elle exerçoit, enleva les armes des maiſons, des

châteaux, des compagnies mêmes de Bourgeoiſie qu'on avoit levées tumultuairement, & parvint à armer de fuſils deux ou trois cens hommes. Les autres ſuivoient avec des haches & des faux. Les munitions ne leur manquoient pas, chaque Village leur portoit des vivres, ils ne paroiſſoient que dans les bois ou dans les montagnes, & ne marchoient que la nuit, brûlant les Egliſes, maſſacrant hommes, femmes, enfans, & ſe trouvant le matin à ſix lieuës de là. M. le Comte de B... ſe donne beaucoup de mouvement; il n'avoit pour toutes troupes que des milices nouvellement levées, ou des Bourgeoiſies dont il ne pouvoit ſe fier. La Cour ne craignit pas aſſez les commencemens de cette révolte. Les Regimens que nous demandions étoient neceſſaires ailleurs; toutes les guerres d'aujourd'hui ſe font loin de nous, on déliberoit long-tems ſur les ſecours; ces ſecours étant éloignez ne pouvoient venir que tard; ceux qu'on tiroit de la Province ne ſuffiſoient pas, quelque ſoin que prît l'Intendant. Cependant toute la campagne ſe ſoulevoit, les Prophetes & les Propheteſſes faiſoient par tout des aſſemblées, dans leſquelles on enrôloit tous les jeunes gens. Il s'en eſt formé pluſieurs troupes, à qui la foibleſſe des nôtres donnoit du coura-

ge. La rage dont ils ſont poſſedez leur fait ſupporter des fatigues extraordinaires & commettre mille crimes inoüis. Prés de cent Egliſes brûlées, plus de trente Prêtres maſſacrez, prés de deux mille Catholiques égorgez, & l'exercice de la Religion Catholique preſqu'aboli dans trois Dioceſes, & cela avec des inhumanitez qui font horreur. Voilà ce qui s'eſt paſſé ici depuis huit mois. Le Roi enfin a eu pitié de nous, & nous a envoïé des Troupes reglées & un Maréchal de France pour les commander, & nous eſperons que Dieu benira ſes armes & nous rendra nôtre premiere tranquilité... Nous avons été ici dans quelques dangers, & même preſſans. Les Païſans devenus bandits & courant jour & nuit dans la plaine, nous n'oſerions ſortir de la Ville ſans péril ou ſans eſcorte. Dés que M. le Maréchal de M... fut arrivé, il aſſembla la Nobleſſe, la careſſa & tâcha de lui relever le cœur par ſes diſcours vifs & gratieux. Il raſſûra autant qu'il pût les Catholiques effraïez avec raiſon. Il trouva peu de troupes, beaucoup d'ennemis, toutes les Sevenes en feu, nôtre plaine habitée par des nouveaux Convertis entierement revoltée, & commença bien-tôt à ſentir le poids d'une affaire dont il eſt difficile de connoître de loin toute l'étenduë. Les Fanatiques ne

furent pas étonnez de ſon arrivée : peu de jours aprés ils vinrent au nombre de trois ou quatre cens à une lieüe de cette Ville, comme pour le braver. Il marcha à eux avec une partie de la Nobleſſe du païs, un détachement des vaiſſeaux & le Regiment de Dragons de Fimarcon, & les battit ſans beaucoup de peine. Il en reſta prés de cent tuez ou bleſſez. Le reſte ſe ſauva à la faveur de la nuit & des montagnes. Quelque-tems aprés s'étant avancé vers les Sevenes, il en battit encore une troupe d'environ neuf cens. Il en demeura trois ou quatre cens ſur la place. Mais ces pertes ſont bien-tôt reparées ; & les eſprits étant gâtez comme ils ſont, il leur vient des recrûës de tous côtez plus qu'ils n'en veulent. Leur inſolence étoit parvenuë juſqu'à ce point, que dans Niſmes même ils publioient que le tems de la délivrance étoit venu, que nôtre regne étoit paſſé, & que le jour approchoit qu'il auroient le plaiſir de tremper leurs mains dans le ſang des Catholiques. Ils oſerent même le Dimanche des Rameaux tenir une aſſemblée dans un moulin ſans aucune précaution à la porte de la Ville ; & dans le tems que nous chantions Vêpres, chanter leurs Pſeaumes & faire leur Prêche. Monſieur le Maréchal ſortit de ſa maiſon, aſſembla quelques Troupes, fit paſſer au

fil de l'épée, hommes & femmes qui composoient cette assemblée au nombre de plus de cinquante personnes, & réduire en cendres la maison où elle se tenoit. Cet exemple étoit necessaire pour arrêter l'orgueïl de ce peuple. Mais, Monsieur, le cœur d'un Evêque est bien touché, & ses entrailles bien émûës, quand il voit d'un côté verser le sang des Catholiques, & de l'autre celui des méchans, qui tout méchans qu'ils sont font une partie de son Troupeau. On a fait depuis des enlevemens dans tous les Villages, de tout ce qu'il y a de gens seditieux, on a rendu tous les principaux habitans cautions de sommes d'argent assez fortes, & responsables de tout ce qui pourroit y arriver de mal, c'est-à-dire, de meurtres & d'incendies. Aprés quoi toutes les Troupes que le Roi envoïe, qui font un corps d'environ huit mille hommes, étant arrivées, M. le Maréchal de M... est à Alais pour les mettre en mouvement contre ces Rebelles, que M. Julien Maréchal de Camp & M. Paratte Brigadier doivent attaquer de leurs côtez. Cette guerre n'est pas comme les autres : ces Fanatiques ne sont, à la verité, que des Païsans ramassez & partagez en diverses troupes nombreuses; mais ils ne laissent pas d'être disciplinez à leur maniere. Leur ferocité leur sert de cou-

rage, & ils ne craignent pas la mort; parce qu'ils ſçavent bien qu'ils l'ont méritée. Endurcis au travail & à la fatigue, ils marchent preſque toûjours, tout le païs étant pour eux, & recevant par tout où ils paſſent des vivres pour leur ſubſiſtance, & des avis pour leur ſûreté. Ils ravagent impunément la campagne, vont chercher des retraites dans les montagnes ou dans les bois, & ſont plus difficiles à trouver qu'à battre. Leurs Chefs ſont des gens de rien, prévenus de crimes, cruels & deſeſperez. Les autres ſont abuſez par des paſſages de l'Ecriture mal appliquez, par des Propheties ridicules, par des eſperances de ſecours étrangers & des miracles prétendus faits ou à faire par l'Eternel en leur faveur.

Voilà, Monſieur, l'état veritable de la révolte des Sevenes & de nos Dioceſes, qui en ſont voiſins, & qui s'y trouvent liez par le commerce & par la Religion. A mon égard, je ſuis aſſûré que vous aurez la bonté de me plaindre, auſſi bien que mes Confreres qui ſont dans le même cas. Nous voïons tout le fruit de nos travaux de dix-ſept ans perdus, nous n'entendons parler que de meurtre & de carnage. Nous ſommes les témoins de la déſolation des peuples que Dieu avoit commis à nos ſoins, réduits à voir périr beau-

coup d'innocents sans ressource & beaucoup de pecheurs sans conversion, à pleurer les maux qui nous accablent, & à craindre même les remedes qui ne peuvent être que violens. Je joints à cette relation une copie de la Lettre Pastorale que j'adressai à tous les Fidelles de mon Diocese dans les dernieres semaines du Carême. Priez le Seigneur, Monsieur, qu'il dissipe cette cruelle tempête ; & croïez qu'on ne peut être avec un attachement plus sincere & plus respectueux que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 25. Avril 1703.

LETTRE CXXXIX.

De civilité & de pieté à Madame Boucard Religieuse.

J'Ai appris avec plaisir, Madame, l'honneur que M. le Maréchal de M... & M. de B.... vous ont fait de vous aller voir dans vôtre Monastere. Cette visite s'est passée comme je l'avois souhaité, avec beaucoup d'honnêteté de leur part, & beaucoup de modestie de la vôtre. Je m'y étois bien attendu. Il y a quelque satisfaction à des filles, quoique retirées du monde, d'être honorées par le monde même. Mais il ne faut pas prendre ces complaisances de civilité & de bien-séan-

ce pour des loüanges de verité & de mérite ; & la difference qu'il y a entre ces Messieurs & vous, c'est que vous ne devez pas croire tout le bien qu'ils ont dit de vous, & que vous avez dû leur faire penser plus de bien qu'ils n'en ont vû. Je sçai que vous êtes toutes en bonne santé, & que Madame de T... vous a bien aidé à faire les honneurs de la maison. Je sçai de plus que vous priez le Seigneur pour moi, & vous sçavez aussi que je suis avec beaucoup d'affection tout à vous, &c.

A Nismes ce 3. Mai 1703.

LETTRE CXL.

De civilité à M. Benoît Auditeur de Rote, pour le feliciter sur une dignité obtenuë.

JE vous felicite, Monsieur, de vôtre nouvelle dignité. Vôtre Université ne sçauroit plus se passer de vous voir à sa tête, & vous allez être Primicier perpetuel. C'est une bonne marque pour vous & pour vos Docteurs que ce choix réïteré qu'on fait de vous. Ce n'est pourtant pas sans occupations & sans quelques petits embarras. Les visites qu'on reçoit, les cerémonies qu'il faut essüier, les assemblées qu'il faut tenir, les discours qu'il faut prononcer, sans compter les repas qu'on donne, & l'assiduité des soins

qu'on eſt obligé de prendre pour faire obſerver les Reglemens & conſerver les privileges ; mais vous avez pour cette administration, outre l'habileté, la facilité que donne l'experience. Je croïois recevoir aujourd'hui quelques exemplaires imprimez de ma Lettre Paſtorale dont on avoit déja fait furtivement une impreſſion défectueuſe, & j'avois deſſein de vous en envoïer quelques-uns pour Monſeigneur de Sanvitali, avant ſon départ; Mais cela n'eſt que differé de quelques jours. Je voi partir avec regret ce ſage & pieux Prélat. Perſonne ne connoît mieux ſon mérite, & ne ſouhaite plus ſincerement ſon élevation que je le fais, autant pour le bien de l'Egliſe que pour ſa gloire. Je vous prie de le bien aſſûrer de mes tres-humbles reſpects ; & croïez-moi avec un ſincere attachement, Monſieur, &c.

A Niſmes ce 30. Mai 1703.

LETTRE CXLI.

De civilité à Madame de Theyran Religieuſe.

C'Eſt un bonheur, Madame, que vôtre ſanté & celle de Madame vôtre Sœur ſe ſoutiennent. Je me réjoüis d'y avoir contribué ; & comme je m'y intereſſe veritablement, je ſouhaite que vous en

joüiffiez l'une & l'autre long-tems & fans aucune interruption. Il eft vrai que j'ai reçû une lettre de Mademoifelle de M... qui m'a fait un fort grand plaifir, parce que j'y reconnois fon bon cœur, & fes fentimens vertueux ; mais ce qui m'a plus fatisfait encore, c'eft qu'elle s'en eft attirée l'eftime de tout le monde. On parle d'elle avec éloge, avec honneur, avec diftinction. Ceux mêmes qui n'aiment pas trop fa fageffe, ne peuvent s'empêcher de la loüer. M. & Madame de B.... en difent mille biens, & fa conduite eft donnée pour modele aux autres : cela vous fait honneur..... Je fuis tout étonné de n'être point à S... en cette faifon. Je me fauve des chaleurs comme je puis ; & parmi les incommoditez que je reffens le plus, c'eft celle d'être arrêté ici, & de n'être pas à portée de vous dire quelquefois, que je fuis veritablement, Madame, vôtre, &c.

A Nifmes ce 21. Juillet 1703.

LETTRE CXLII.

De civilité Chrêtienne à Madame Boucard Religieufe.

N'Aïant pas la liberté de vous voir, Madame, il faut que j'aïe le plaifir de recevoir de vos nouvelles. Je ne fuis

point en peine ſur vôtre repos, je ſçai que vous êtes en ſûreté dans vôtre Ville, comme moi dans celle-ci. Je n'y ſuis pas non plus ſur l'ordre & ſur la régularité de vôtre maiſon. Je ſçai que vous n'avez beſoin pour cela que de vôtre propre pieté & de l'attention que vous avez ſur la ſainteté de vôtre état. Je ne doute pas que vous ne perſeveriez dans la priere en ce malheureux tems où Dieu punit ſon peuple par ſon peuple même, & où les méchans font des crimes pour irriter ſa colere, ſans que les bons ſongent aſſez à l'appaiſer par leur penitence. Je voi paſſer avec tumulte ces Fêtes que j'avois accoûtumé de paſſer ſi tranquillement chez vous. Le bon tems reviendra peut-être. Je me recommande aux prieres de toute la Communauté, aux vôtres, à celles de Madame vôtre Sœur, & ſuis à vous avec eſtime & affection paternelle, &c.

A Niſmes ce 27. Août 1703.

LETTRE CXLIII.

Sur les cruautez des Fanatiques, & ſur les moïens de prévenir ces maux ou d'y remedier.

JE ſçai, Monſieur, que pluſieurs perſonnes ont eu l'honneur de vous écrire au ſujet des allarmes où nous avons été en ce

païs-ci, & dont nous ne ſommes pas encore délivrez. Je me ſuis contenté d'en donner avis à M. de B... pour ne pas manquer à ce que je dois à mon Dioceſe, & pour ne pas vous fatiguer de ces ennuïeuſes & fatiguantes redites.

Le projet que vous executez eſt ſevere, & ſera ſans doute utile. Il coupe juſqu'à la racine du mal, il détruit les aziles des Seditieux & les reſſerre dans des limites où il ſera plus aiſé de les contenir & de les trouver. Nous nous étions bien attendus que durant l'expedition que vous faites dans les montagnes, les Rebelles tomberoient ſur nous dans la plaine, & qu'ils feroient quelques déſordres dans nôtre voiſinage. Mais nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerçaſſent tant de cruautez, & qu'ils vinſſent brûler juſque ſous nos yeux les Egliſes, les Villages & les meilleurs domaines de nôtre campagne.

Comme les Troupes que vous aviez eu la bonté de nous deſtiner n'arrivoient pas aſſez tôt, par des contre-tems que nous avons appris depuis, & que le danger approchoit, la fraïeur ſe répandit parmi le peuple, l'émotion fut grande quand on vit du haut des maiſons les métairies en feu, & ces incendiaires allant de l'une à l'autre impunément le flambeau à la

main, & menaçant jusqu'à nos Fauxbourgs, où l'on voïoit aborder de toutes parts des gens effraïez des massacres qu'ils avoient vûs.

Il faut pardonner en ces occasions à ceux qui sentent leurs pertes, ou qui en craignent de pareilles, les plaintes & les inquiétudes. Je fûs même édifié de voir avec quelle ardeur tous les honnêtes gens vouloient sortir & tomber sur ces bandis.

Les Troupes que vous nous avez envoïées, Monsieur, ont remis quelque calme dans nôtre Ville; & les ordres que vous leur avez donnez, s'ils sont bien executez, nous feront attendre vôtre retour dans la plaine avec quelque patience. Les peuples se plaignent que les Troupes en general ne se donnent pas assez de mouvement lorsqu'on leur donne des avis ou qu'on les appelle au secours de nuit ou de jour. Il se peut faire qu'on avertit mal ou trop tard, mais il conviendroit, pour rassûrer la campagne, qu'il parût un peu plus d'action & de bonne volonté en ceux qui sont chargez de la défendre.

Il se rend ici tous les jours un grand nombre de Catholiques qui s'y refugient, suivant vôtre Ordonnance. Je crois bien que vôtre intention est de comprendre parmi les anciens, certains nouveaux qui ont donné des marques, non-seulement

de leur foi, mais encore de leur pieté, & qui seroient plus exposez que les autres. Il y en a peu, mais il y en a, & ils méritent protection.

C'a été une bonne pensée d'attirer ainsi les Catholiques dans les Villes, & de leur faire trouver leur subsistance quand ils sont pauvres; encore a-t-on assez de peine à les arracher de leurs foïers, où ils sont accoûtumez avec leurs familles de mener une vie assez dure pour ne s'empresser pas à la conserver.

On ne peut mieux faire aprés tous les massacres qu'on a faits jusqu'ici de ces bonnes gens, que de les mettre à couvert de la rage des Fanatiques. Tout ce qui s'étoit introduit & formé des Catholiques dans ce païs huguenot, est presque égorgé; il faut en preserver le reste. Ce sont les seuls fidelles serviteurs du Roi; la seule esperance & le seul appui de la Religion... Il est étonnant qu'on ait souffert jusqu'ici que ce parti révolté se soit attaché à affoiblir & à détruire le corps de scelerats & de leurs adherans, sans user de represailles à leur égard, du moins par des enlevemens qui en diminuent le nombre & les forces.

Je vous ai vû, Monsieur, assez porté à cela, & peut-être avez-vous eu les mains liées. La Cour en viendra peut-être à la

fin à des remedes plus violens que ceux qu'elle a rejettez. Mais il ne m'appartient pas de faire le politique, vous connoissez l'affaire. Je m'assûre que vous en sentez le poids, & que vôtre application autant que vôtre courage sont necessaires pour la terminer.

Plusieurs Communautez se sont adressées à moi pour vous supplier de moderer un peu le zele de M. de G... qui les fatigue & les embarrasse, sur tout les anciens Catholiques. Il est fort ardent pour le service & toûjours en action, ce qui est tres-loüable ; mais il se plaît à faire des Ordonnances qui ne sont pas trop judicieuses. Il constituë les Paroisses en frais sans permission ; fait tenir des journées entieres les Compagnies bourgeoises des Villages sous les armes à l'attendre inutilement ; écrit aux Catholiques de se tenir prêts pour aller s'opposer à la descente des ennemis, ce qui encourage les nouveaux Convertis & étonne les autres. J'ai l'honneur de vous envoïer une lettre du Juge d'Aimargues. Je pourrois vous en faire voir d'autres. Si l'on ôte des Communautez les Catholiques qui sont en état de les défendre, elles seront bien-tôt brûlées par les nouveaux Convertis qui en demeureront les maîtres.

Je finis ma lettre, Monsieur, par une

pensée que j'ai eüe, qui n'a peut-être aucun fondement, & qui mérite pourtant quelque reflexion. Les Rebelles depuis quelque-tems s'attachent fort aux environs de saint Gilles. Ils se sont remis dans les marais. Ils ont brûlé trois ou quatre Métairies des Chevaliers de Malthe sur les bords du Rhône, où ils ont même massacré un Commandeur. Ils s'avancent de ce côté-là & tuent tous les Valets de ces Métairies écartées. N'auroient-ils pas quelque esperance de quelques barques, qui leur apporteroient quelque secours par l'embouchure du Rhône ? Ne voudroient-ils pas favoriser quelque descente furtive du côté d'Aiguemortes, ou des Maries ? Peut-être seroit-il bon de prendre quelque précaution là-dessus.

Je ne sçai, Monsieur, ce que vous penserez de la liberté que je prends. Je me dédommage un peu de la retenuë que j'ai eüe jusqu'ici. J'ai remis vôtre derniere Ordonnance aux Consuls pour la faire executer. Je souhaite que vôtre expedition soit bien-tôt finie, & que je puisse vous assûrer qu'on ne peut être avec plus d'attachement & plus de respect que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 1. Octobre 1703.

LETTRE CXLIV.

De pieté à un Curé ; pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques.

JE serois bien content si je pouvois vous donner souvent de bonnes nouvelles, Monsieur. Il viendra peut-être un tems où nous aurons quelque consolation. Nous sommes presentement dans le tems de tribulation & de douleur. Je dis souvent avec Esther : *Traditi sumus ego & populus meus ut conteramur, & jugulemur & pereamus.* La Providence nous fournira quelque moïen de salut & de liberté. Je ne crois pas qu'on veüille inquiéter vos Refugiez. Ils n'ont qu'à servir Dieu avec affection. Je vous envoïe la lettre que M. Paratte Brigadier m'écrit de Castres, vous verrez le calme qui y est. Je saluë tous les Prêtres & les Fidelles qui sont avec vous, & suis, Monsieur, tout à vous, &c.

A Nismes ce 8. Octobre 1703.

LETTRE CXLV.

Au même, sur le même sujet.

JE voi toûjours avec douleur, Monsieur, le triste état de nos affaires. Nos maux sont sans consolation & presque sans esperance, si Dieu n'a pitié de nous. La ma-

lice croit chaque jour impunément ; & il n'y a ni force ni vertu qui nous ſoutienne. Il ne faut pas pourtant perdre courage, les ſecours du Ciel ne tarderont pas à venir, & nous connoîtrons que s'il nous a châtiez, c'étoit pour nous corriger, non pas pour nous perdre. La deſtruction de la Religion & de ceux qui la profeſſent, ne touche pas aſſez le monde. Les uns s'accoûtument à tuer les Catholiques, les autres s'accoûtument à apprendre leur mort, ſans ſonger qu'on ôte à Dieu & au Roi ſes veritables ſerviteurs. On ſentira long-tems cette perte. Je vous plains d'être témoin de ces maſſacres, & je demande à Dieu qu'il repare bien-tôt ces ruines, & qu'il briſe les têtes cruelles de ces Rebelles. Mandez-moi toûjours ce qui ſe paſſera prés de vous ; & croïez-moi, Monſieur, à vous entierement, &c.

A Niſmes ce 19. Octobre 1703.

LETTRE CXLVI.

Sur les cruatez des Fanatiques.

JE me ſuis réjoüi, Monſieur, de l'heureux accouchement de Madame la Comteſſe : fille ou garçon, c'eſt toûjours une benediction pour vôtre famille. Vous avez aſſez de tems pour avoir des heritiers ; & dans les choſes qui ne dépendent

pas de nôtre choix, il faut mettre nos inutiles désirs entre les mains de la Providence, & recevoir d'elle ce qu'elle veut bien nous donner.

Nos affaires sont toûjours dans le même état : elles se gâtent même de plus en plus ; & nôtre Province est ruinée sans ressource. Les Rebelles sont les maîtres de la campagne. On désole leurs montagnes, & ils désolent nôtre plaine. Il ne reste presque plus d'Eglise dans nos Dioceses, & nos terres ne pouvant être ni semées ni cultivées, ne nous produiront aucun revenu. Ce corps de Catholiques qui se formoit depuis les guerres du Duc de Rohan, dans les Villages, est presque entierement détruit, & Dieu & le Roi n'y ont plus de serviteurs fidelles. Vous vîtes en partant d'ici que les peuples avoient repris quelque courage, & que les honnêtes gens se mettoient en état de se soutenir ; mais se voïant tous les jours menacez & même égorgez par ces bandits, & n'aïant pas la protection qu'ils esperoient du Roi, ils sont retombez dans leurs premieres fraïeurs ; ensorte que les méchans servent ces gens-là par inclination, & que les bons les ménagent par necessité & n'osent leur nuire. De là vient qu'ils ne sont jamais trouvez, & qu'ils ne trouvent aucun obstacle à tout le mal

qu'ils veulent faire. Il prend quelquefois des pensées de fureur aux Catholiques & aux nouveaux Convertis qu'on ruine, de ſortir & d'aller chercher ces ſcelerats qui paroiſſent juſqu'à nos portes & diſparoiſſent preſque en même-tems ; mais la plûpart n'ont point d'armes, on craint le déſordre & l'on ne veut pas donner lieu à une guerre civile de Religion. Aprés cela, tout ſe ralentit, tous les bras tombent, ſans ſçavoir pourquoi, & l'on nous dit, il faut avoir patience ; qu'on ne peut ſe battre contre des phantômes, qui ſe rendent inviſibles, & que c'eſt le ſort des païs où eſt la guerre d'être pillez, brûlez & ruinez. La Cour a été trop long-tems à ſe réſoudre ſur les remedes qu'il falloit emploïer pour arrêter de ſi grands maux. Ceux qui auroient pû ſuffire il y a quelque mois ne ſuffiſent plus ; & il faudra venir à des châtimens plus extrêmes que ceux qu'on a rejettez comme trop cruels. On s'étoit un peu trop allarmé ſur la deſcente ; la ſaiſon avancée & la difficulté du Golphe ne la permettoient pas en ces plages-là. L'apparition de deux Fregates, fit rejetter toutes les Troupes de ce côté-là, & nous nous en reſſentîmes de celui-ci. Je ne voi pas que tout ceci puiſſe finir. Les Fanatiques volent des chevaux par tout ; & ils ont déja prés de deux cens Ca-

valiers. On ne ſçait quel eſt leur deſſein. Ils dégarniſſent les poſtes, ils démontent les Couriers ; enfin le déſordre ne peut être plus grand.

Vous avez raiſon de ne pas venir aux Etats où l'on n'entendra que plaintes & que miſeres. Je voudrois bien me pouvoir épargner ce chagrin comme vous. Mille tres-humbles complimens de felicitation & d'amitié à Madame la Comteſſe ſur ſon accouchement. Je ne ſçai ſi elle veut que je l'appelle heureux ; s'il l'eſt pour ſa ſanté, c'eſt aſſez, l'autre bonheur viendra en ſon tems.

Je ſuis tres-ſenſible à la bonté que Madame la Ducheſſe de Boüillon a de ſe ſouvenir encore d'un de ſes anciens ſerviteurs, qui n'a pas eu l'honneur de la voir de longtems, mais qui l'a toûjours honorée. Je vous ſouhaite à Paris une parfaite tranquillité, & ſuis, &c.

A Niſmes ce 23. Octobre 1703.

LETTRE CXLVII.

De compliment de Mademoiſelle Deshoulieres, à M. de Niſmes, en lui envoyant ſon Hymne à la paix.

COmme je ne fais rien, Monſieur, qui ne vous doive un hommage, que je vous rends toûjours avec bien du

plaisir, trouvez bon que je vous envoïe cette Hymne que j'adresse à la Paix ; le Roi l'a reçûë hier des mains de M. le Pelletier de Souzy le plus agréablement du monde pour moi, & je vous l'envoïe aujourd'hui, prévenuë qu'on ne sçauroit trop tôt s'acquiter de ce qu'on doit à un aussi illustre Prélat que vous. Comme vous m'avez toûjours honorée de vos bontez, Monsieur, aïez encore celle, je vous en conjure, de vouloir bien dans un de vos momens de loisir, me marquer les fautes que je puis avoir faites dans ces vers. Je recevrai cette nouvelle marque de vôtre amitié, Monsieur, avec tout le respect que je vous dois, & avec lequel je suis, vôtre tres-humble & tres-obéïssante servante, DESHOULIERS.

A Paris le 24. Octobre 1703.

HYMNE A LA PAIX.

VENEZ fille du Ciel, descendez sur la terre,
LOUIS ne combat que pour vous.
Partez, n'attendez pas que son juste couroux,
Ait accablé de son tonnerre,
Ses superbes rivaux de sa gloire jaloux.
La victoire à son char de tous tems attachée,
Couronne ce Heros au gré de ses souhaits ;
Et la terre est encor jonchée
Des nombreux escadrons que la France a défaits.

Il triomphe pour vous, venez divine Paix ;
Venez, hâtez-vous de descendre,
Voïez de tous côtez éparts
Ces mêlanges de morts, d'armes & d'étendarts ;
A sa clémence enfin venez encor le rendre.
Jettez sur l'Univers qu'il peut réduire en cendre
Vos plus favorables regards.

LETTRE CXLVIII.

De remerciement de M. de Nismes, à Mademoiselle Deshouliers, sur son Hymne à la Paix.

L'Hymne à la Paix que vous avez composée, Mademoiselle, & que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer, m'a fait un grand plaisir. J'ai vû par là que vous avez toûjours le même goût pour la poësie, le même zele pour la gloire du Roi, le même souvenir & la même attention pour vos amis. Vous ne pouviez choisir un sujet plus agréable, ni le traiter plus agréablement. La Paix, ce don de Dieu, dont les Poëtes ont fait une Déesse, ne fut jamais plus necessaire au monde. La guerre a tellement accablé les Peuples, qu'on ne peut presque les réjoüir que par la pensée & l'esperance de la voir finir. Il n'y a personne qui n'invoque cette Fille du Ciel, & qui ne veüil-

le la faire descendre sur la terre, mais personne ne l'appelle de si bonne grace que vous. On s'imagine qu'elle va prendre l'essor pour voler jusqu'aux pieds du Roi, à vôtre sollicitation. Nous joignons nos désirs & nos prieres aux vôtres, avec d'autant plus de ferveur, que nous avons en ce païs la plus triste & la plus cruelle de toutes les guerres. Je vous rends mille graces de vôtre souvenir & de vôtre Hymne, & je suis parfaitement, &c.

A Nismes le 11. Novembre 1703.

LETTRE CXLIX.

A un Curé, sur les mouvemens des Fanatiques.

L'Avis que vous aviez donné, Monsieur, de la marche des Fanatiques, étoit tres bon; & si les Troupes du voisinage eussent été averties bien à propos, & que M. de Fimarcon eût eu plus grand nombre de Dragons, ou se fût trouvé mieux soutenu, l'affaire auroit été tres-considerable. On avoit joint ces Rebelles & ils auroient été entierement défaits. Mais ils se sont sauvez & n'ont perdu que fort peu de gens. Cependant cette expedition n'a pas laissé d'être utile, parce qu'elle a déconcerté ces malheureux & les a éloignez de nous. Il faut avoir confiance au Seigneur qui ne nous abandonnera pas.

J'ai tenu ici mon Synode ; où je vous aurois fort souhaité. J'ai été également touché de ce qu'il y manquoit tant de Curez convoquez, & de ce qu'il s'y en trouvoit tant qui n'avoient pas eu besoin de l'être. J'y lûs une Lettre Pastorale aux Ecclesiastiques de mon Diocese. Je vous l'envoïerai quand elle sera imprimée. Je suis, Monsieur, à vous de tout mon cœur, &c.

A Nismes ce 13. Novembre 1703.

LETTRE CL.

D'excuses & de compliment à la Mere Prieure du Monastere de l'Adoration perpetuelle du Saint-Sacrement, ruë Cassette à Paris.

Vous êtes tres-loüable, ma Reverende Mere, de penser à recueillir les vertus de la feüe Mere du Saint-Sacrement, pour rendre justice à sa pieté, pour faire honneur à sa mémoire, & pour imprimer par ses exemples les devoirs de vôtre saint Institut dans l'esprit des personnes qui s'y engagent. Je voudrois pouvoir contribuer à une œuvre si édifiante, si utile au Public & si satisfaisante pour vous. Quoiqu'il fût fort aisé de connoître les grandes qualitez religieuses de cette vertueuse Mere, & que son mérite se découvrît comme de lui-

même, j'ai eu si peu d'occasions de cultiver l'honneur que j'avois d'en être connu, que je ne puis vous être d'aucun secours pour les circonstances particulieres de sa vie. Les grandes & tristes révolutions de nos Dioceses, nous ôtent les moïens de pouvoir vaquer à des occupations plus agréables ; & les maux que nous causent les pecheurs, ne nous laissent pas le loisir de travailler aux éloges des Saints. Personne ne peut vous donner de meilleurs Mémoires que Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui a été unie avec elle par des liens si étroits d'amitié & de religion. Faites-moi la grace de l'assûrer que je continuë d'honorer sa vertu, & de croire que je suis, ma tres Reverende Mere, vôtre, &c.

Le 18. Decembre 1703.

LETTRE CLI.

De compliment & de remerciement à Monseigneur le Vice-Legat d'Avignon.

JE ne pouvois recevoir dans le tems de tribulation où nous sommes, Monseigneur, une plus sensible consolation, que celle que me donne la lettre de vôtre Excellence, en me renouvellant les marques précieuses de son souvenir, & me souhaitant les benedictions du Ciel à l'oc-

casion des bonnes fêtes. C'est une grace d'autant plus grande, que je n'ai pû la mériter que par l'estime que tout le monde doit à vôtre justice, à vôtre sagesse, à vôtre pieté, & par la reconnoissance que j'ai eüe & que je conserve de toutes les bontez dont vous m'avez honoré. L'éloignement de vôtre Excellence n'a rien diminué de l'attachement que j'ai pourElle; ses vertus me sont aussi presentes que lorsqu'elle étoit dans nôtre voisinage, & la bonne odeur qu'elle y a répandu se maintiendra toûjours parmi nous. Aussi nous faisons les mêmes vœux que nous faisions ici pour elle, & nous lui souhaitons toutes les graces du Ciel dont elle a besoin, & toutes les dignitez de la terre qu'elle mérite. Personne ne s'y interesse plus que moi, qui suis avec tout le respect & le dévoüement possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

1703.

LETTRE CLII.

De compliment, au même.

C'Est la raison & l'inclination, Monseigneur, plûtôt que la coûtume & la bienséance, qui m'engagent à souhaiter à vôtre Excellence de saintes & heureuses Fêtes. Je joins mes vœux pour vôtre con-

ſervation, à ceux que ſont les peuples que vous gouvernez avec tant de douceur & de prudence, & je m'intereſſe avec eux au bonheur que vous leur procurez. Nous ſommes aſſez voiſins pour apprendre avec quel eſprit de bonté & de juſtice vous calmez tout, vous reglez tout; & dans le trouble & la confuſion où eſt le païs que nous habitons, nous ſçavons quelle eſt la paix & la tranquillité dans laquelle vous contenez le vôtre. Une des plus ſenſibles conſolations que je ſouhaite, Monſeigneur, dans ces tems triſtes & fâcheux pour nous, c'eſt de mériter quelque part en l'honneur de vos bonnes graces, & de pouvoir témoigner à vôtre Excellence, le reſpectueux & fidele attachement avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 22. Decembre 1703.

LETTRE CLIII.

D'exhortation & de reproches à une Superieure, ſur des frayeurs exceſſives au ſujet des Fanatiques.

JE ne ſçai, Madame, ſi les fraïeurs de vos Religieuſes ſont moderées; elles ſont grand bruit en ce païs-ci, & décrient fort vôtre maiſon. Je ſerois bien malheureux ſi mes Convents des Fauxbourgs de

Nismes, beaucoup plus exposez que le vôtre, avoient les mêmes foiblesses. Ils ont craint quand il y a eu sujet de craindre, mais toûjours sagement, avec une humilité accompagnée de confiance qui a édifié tout le monde. C'est ainsi que la vertu corrige le naturel, & la religion les sentimens de la chair & du sang. Il n'est non plus permis de se laisser aller à la crainte qu'à la tristesse, à la colere & aux autres passions, sur tout quand il y a de l'excés, & que c'est sans raison. Quel exemple donnez-vous à de jeunes filles dont vous abatez le courage, & à qui vous grossissez les dangers au lieu de les leur diminuer ? Je voi que tous ceux qui gouvernent, s'interessent à vôtre sûreté plus qu'à toute autre : trouvez-vous beau aprés cela de faire les effraïées ? croïez-vous que Dieu ne puisse vous défendre? Jesus-Christ ne vous dit-il pas dans l'Evangile, *Gardez-vous de craindre ceux qui tuent le corps & qui ne peuvent pas tuer l'ame.* Ces apprehensions irregulieres sont des tentations ausquelles il ne faut pas succomber ; elles dessechent le cœur, & l'amour de vous-même le remplissant, je fais fort peu de cas de vos prieres & de vos Communions mêmes, puisque vous n'avez ni la foi, ni l'esperance que vous devez avoir au Seigneur. Je voudrois pouvoir aller dire moi-même

à ces ames pusillanimes, ce que je vous écris ; je ne veux pas même sçavoir qui elles sont, de peur de perdre la bonne opinion que j'ai eüe d'elles. Ces mouvemens ne sont pas tellement involontaires, que la vertu ne puisse les redresser, sur tout quand ils durent si long-tems, & qu'ils reviennent si souvent & sans un veritable fondement. Je suis assûré que vous & M. D... ne participez point & ne consentez point à ces lâchetez. Je suis à vous de tout mon cœur, &c.

Du 23. Decembre 1703.

LETTRE CLIV.

De remerciement & de felicitation, à Monseigneur l'Archevêque de Saragoße.

JE viens de recevoir à Montpellier, Monseigneur, où les Etats de nôtre Province sont assemblez, la lettre de vôtre Excellence, à l'occasion des saintes Fêtes de la Naissance du Sauveur. C'est une consolation bien sensible dans le tems de tribulation où nous sommes, d'être honoré du précieux souvenir, & favorisé des vœux & des prieres d'un Prélat que le Ciel a comblé de ses dons, & que ses honneurs & ses dignitez ne rendent pas plus venerable que ses vertus apostoliques. Jugez, Monseigneur, quelle doit être ma re-

connoiſſance, & le déſir de mériter vos bontez par mes ſervices, ou du moins par les vœux ardens que je fais pour la proſperité & pour la conſervation de vôtre Excellence, à laquelle toute l'Egliſe s'intereſſe.
Nous avons eu de grands ſujets de loüer Dieu durant le cours de la Campagne paſſée. Il a beni les armes des deux Courones, & nous a fait ſentir pluſieurs fois le plaiſir que donnent les victoires qui ſont les fruits de la juſtice, tandis qu'il a confondu les projets des heretiques & de ceux qui les favoriſent, ôtant le courage à leurs troupes & le conſeil à leurs Capitaines, & ſe joüant de cette flotte formidable qui menaçoit les mers & les terres, & qui s'eſt retirée avec la honte d'avoir conſumé ſans ſuccés des dépenſes exceſſives de la Holande & de l'Angleterre. Les vents viennent encore de la diſſiper juſques dans leurs ports, & de briſer ces navires orgueilleux deſtinez à porter en Portugal l'attirail d'une guerre injuſte. Le Duc de Savoye ſe donne des mouvemens inutils; & ſelon toutes les apparences, ſera bientôt réduit à demander la paix qu'il a ſi indignement violée. Cependant le Duc de Baviere prend des Places dans le cœur de l'Empire, au milieu même de l'Hyver; & couvrant ſon païs, s'ouvre le chemin dans les Etats de l'Empereur. Tout ſemble

ſe préparer pour le Printems prochain à une nouvelle gloire. Nous apprenons le zele des Grands & des Peuples de vôtre Monarchie, & les proteſtations ſinceres d'une fidelité inviolable qu'ils font à leur Roi legitime. Nous connoiſſons la prudence & la valeur de la Nation, quand elle combat pour ſa Religion & pour ſon Prince. Nous ſçavons que vous avez de bonnes Troupes & de bons Chefs, & par-deſſus tout la protection du Dieu des armées, auquel nous mettons nôtre principale confiance. Je ne doute pas, Monſeigneur, que vôtre Excellence n'ait fort regretté le départ d'Eſpagne de M. le Cardinal d'Eſtrées; il pouvoit y être utile par la connoiſſance qu'il a des Cours & des affaires de l'Europe, par la ſageſſe & la vigueur de ſes conſeils, & par cette ſuperiorité de genie, qu'un heureux naturel & une longue experience lui ont acquiſe; il eſt arrivé à Paris, & il y cherche un peu de repos. Je vous ſouhaite, Monſeigneur, une ſanté parfaite, & ſuis avec un parfait dévoüement & une veneration profonde, Monſeigneur, de vôtre Excellence, &c.

A Montpellier le 24. Decembre 1703.



LETTRE CLV.

De civilité & de felicitation à M. de Vilalba, Vicaire General de Monſeigneur l'Archevêque de Saragoſſe.

Vos lettres, Monſieur, ont toûjours un nouvel agrément pour moi, puiſqu'elles me renouvellent le plaiſir que j'ai de recevoir des marques de vôtre ſouvenir & de vôtre amitié, qui me ſera toûjours précieuſe. Je voi par celle de Monſeigneur l'Archevêque, qu'il joüit d'une parfaite ſanté, & qu'il m'honore de ſes bontez ordinaires; ce ſont deux choſes qui font mon ambition & qui rempliſſent mes premiers déſirs; auſſi font-elles une partie des vœux & des demandes que je fais à Dieu dans ces jours de fêtes. Les nouvelles de la guerre, aprés nous avoir occupez durant ſix mois, nous donnent enfin quelque relâche; chacun ſe repoſe de ſes fatigues & ſe prépare à les reprendre au Printems. M. le Duc de Savoye implore toute ſorte de ſecours & de protections, & perſonne ne veut ſe fier à lui. Les Holandois ne ſont pas contens de l'Empereur ni du Prince Loüis de Bade. Un coup de vent a cauſé dans leur païs, auſſi-bien qu'en Angleterre, des dommages incroïables, des briſemens de vaiſ-

ſeaux, des inondations de Villages, des ſubmerſions de peuples & des débris de naufrages dans tous les rivages de l'Océan. Cela a fort étonné l'Archiduc, & lui a donné de tres mauvais augures pour ſa prétenduë Roïauté. Vous avez ſçû que M. le Duc de Baviere a pris Auſbourg & qu'il va aſſieger Paſſau. L'Allemagne eſt bien abatuë, & l'Empereur n'eſt pas ſans inquiétude. J'eſpere que vous mettrez le Portugal à la raiſon, & que vous le punirez d'avoir oſé ſe déclarer contre deux Couronnes, dont l'une l'a élevé, & l'autre pû le détruire. Je ſuis bien aiſe que vous aïez connu M. le Cardinal d'Eſtrées; c'eſt un eſprit élevé, vaſte & penetrant, capable de grands emplois & de grands deſſeins, à qui l'âge a donné beaucoup d'experience, & n'a rien diminué de ſa vivacité ni de ſon courage; il eſt arrivé à la Cour. Je vous prie de me conſerver toûjours quelque part en vôtre bienveillance, & de me croire avec tout l'attachement & toute la conſideration poſſible, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 24. Decembre 1703.



LETTRE CLVI.

De civilité & d'instruction, à Mesdames Bocaud, Religieuses Urselines.

JE reçois, Mesdames, comme un heureux augure pour le cours de cette année, les souhaits que vous faites que je la passe tranquillement. La connoissance que j'ai de la sincerité de vos vœux, & la confiance que je dois avoir en vos prieres, me font esperer que le Ciel nous rendra enfin le calme & le repos, aprés les peines & les agitations que nous avons essuïées. Toutes les Communautez Religieuses ont interêt de demander à Dieu la fin des troubles qui désolent cette Province; la vôtre y est encore plus interessée que d'autres. On ne peut obtenir ces graces que par la patience, & par le bon usage qu'on fait des calamitez publiques & particulieres : elles doivent obliger au détachement du monde, celles sur tout qui y ont déja renoncé. Elles sont propres à mortifier l'amour de nous-mêmes, & à inspirer l'esprit de componction & de penitence, non par les apprehensions des peines de cette vie, mais par les craintes salutaires des jugemens de Dieu. Je ne doute pas que les reflexions que vous faites sur les malheurs du tems où vous vous

trouvez envelopées, ne vous affligent, mais il ne faut pas qu'elles vous abattent; Dieu n'abandonne pas ceux qui le servent. Il fera naître, quand le tems marqué par sa Providence sera arrivé, la paix de la guerre même, & nous ouvrira les chemins pour vous aller consoler, vous demander la continuation de vos prieres, & vous dire que je suis toûjours veritablement & paternellement à vous, & à toute vôtre Communauté, Mesdames, vôtre, &c.

A Montpellier ce 3 Janvier 1704.

LETTRE CLVII.

De civilité & de felicitation à Monseigneur l'Evêque de Mende.

AGréez, Mgr, que je me console de vôtre absence des Etats, par le plaisir de vous souhaiter une santé parfaite & un repos convenable à la bonté de vôtre cœur, & à la tranquillité de vôtre esprit. Nous sommes exposez aux mêmes dangers & aux mêmes troubles, & Dieu pour nous punir, nous fait voir également à vous & à moi les miseres de nos peuples; ce qui m'a singulierement affligé, c'est d'avoir vû les chemins fermez dans le tems où je m'étois destiné à vous aller rendre une visite dont je goûtois toutes

les douceurs par avance. Je vous felicite de la promotion de M. l'Abbé de la Roche-aymont à l'Episcopat. Outre sa pieté, sa sagesse, sa charité qui semblent lui être naturelles, il a eu vos exemples devant ses yeux, & il a par consequent appris de vous les vertus Episcopales, & le Diocese du Puy sera sur ce pied-là bien gouverné. Nous sommes ici accablez d'affaires, les unes plus tristes & plus fâcheuses que les autres. Nos malheurs ne finissent point, & il en renaît tous les jours de nouveaux. Que ne puis-je aller mêler mes peines & mes chagrins avec les vôtres, & gemir avec vous devant Dieu, & vous assûrer en même-tems que personne ne vous honore plus tendrement, & ne peut être avec un plus sincere respect, Monseigneur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 9. Janvier 1704.

LETTRE CLVIII.

De civilité, à Madame la Presidente de Marbœuf.

IL n'y a personne, Madame, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, & pour qui j'en fasse plus volontiers que pour vous, soit dans le commencement, soit dans le cours des années; il me semble que le Ciel vous doit écouter,

& que ceux dont vous désirez le bonheur, ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens bien aussi que personne ne s'interesse plus que moi à ce que vous souhaitez le plus, je veux dire, vôtre salut & vôtre repos, & que nous avons sujet de nous réjoüir des graces que Dieu vous a faites, & d'esperer qu'il vous fera celles dont vous pouvez avoir besoin... Nous sommes encore dans la désolation où les Fanatiques nous ont réduit; ils ne sont pas moins révoltez qu'auparavant, mais ils tuent moins, soit parce qu'il ne leur reste pas de monde à égorger à la campagne, les Catholiques aïant été ou tous égorgez ou tous refugiez dans les Villes, soit parce qu'ils attendent des secours de Savoye, ou qu'ils veulent prendre les subsides & non pas la Religion, pour prétexte de leur révolte. Quoiqu'il en soit, nous sommes toûjours comme bloquez dans nos Villes, sans oser en sortir. Dieu veüille finir ces maux & nous laisser enfin la liberté de vous aller revoir à Paris: ce sera une grande consolation pour moi, si cela arrive. Nos Etats sont encore assemblez jusqu'à la fin du mois. Nous sommes ici un peu plus tranquilles qu'en Bretagne; & quoique nous donnions peut-être un peu plus d'argent, nous le donnons dans ces païs plus chauds d'un plus grand sang

froid que dans les vôtres. Je vous prie de continuer à nous honorer de vôtre amitié, à nous aider de vos prieres, & à me croire le plus parfaitement du monde, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 10. Janvier 1705.

LETTRE CLIX.

De compliment & de civilité à M. le Vicomte de la Chasse.

CE sont de bons commencemens, Monsieur, & de bons présages d'année, que de nouveaux témoignages d'une amitié comme la vôtre. Si je n'ai pas le plaisir de pouvoir raisonner avec vous comme je faisois il y a quelques mois ; je vous rends du moins souhaits pour souhaits, vœux pour vœux, & je demande au Ciel pour vous meilleure santé, meilleure fortune, ou la vertu necessaire pour vous passer de l'un & de l'autre. Vous me donnez une grande idée du jeune Prédicateur dont vous me parlez, Monsieur, il faut bien qu'il soit digne de vôtre estime, car vous êtes bon juge, & vous aimez à dire vrai. Je ne doute pas que le tems & l'exercice de la Chaire n'augmente beaucoup ses talens, & qu'il ne soit appellé à des Auditoires plus augustes que celui où vous l'avez vû. J'aurois un grand

plaisir de voir entrer dans la vigne du Seigneur de tels Ouvriers Evangeliques. Vous qui les voïez, apprenez-m'en quelquefois des nouvelles, & croïez-moi avec un parfait attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 12. Janvier 1704.

LETTRE CLX.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.

ME voici revenu des Etats avec une assez bonne santé, Monsieur, mais avec beaucoup de tristesse, tant par la connoissance que j'y ai pris des miseres de la Province, à cause des impositions & des subsides extraordinaires & pourtant necessaires au salut de l'Etat, que par la continuation des désordres & des inhumanitez que commettent les Fanatiques presque aux portes de cette Ville. Il y a long-tems que je m'apperçois que Dieu est irrité, & que sa colere se manifeste, non-seulement par la fureur de ces rebelles, mais encore par l'aveuglement de la plûpart de ceux qui ont ordre de les arrêter, qui avec toutes leurs bonnes intentions, n'agissent pas, ou ne prennent pas les moïens qu'il faut pour agir efficacement. J'ai laissé M. le Maréchal & M. de Basville dans le dessein d'aller aprés ces

gens-là, & de ne leur donner aucun relâche. La Cour leur ordonne de se servir du tems & des troupes pour finir cette affaire, dont elle connoît à present la consequence. Je prie le Seigneur qu'il leur donne & l'envie de les chercher & le bonheur de les trouver & de les battre. Je voi dans une partie des troupes si peu de zele pour le service de Dieu & du Roi, que je n'attens pas de grands succez des expeditions qu'on médite, si le Ciel n'éclaire & n'échauffe nos guerriers. Il faut donner courage à Fr. Gabriel. On tâche de le décrier lui & sa troupe, nous l'avons bien soutenu. Je ne sçai quelle est sa destinée, mais je voudrois bien qu'il fît quelque coup d'éclat. Si vôtre projet est si bon & si évidemment que vous pensez, il faut croire qu'on le suivra. Je vous envoïe douze exemplaires de ma Lettre Pastorale pour vôtre Archiprêtre, & suis de tout mon cœur, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 9. Fevrier 1704.

LETTRE CLXI.

De civilité à Monseigneur l'Evêque de Carpentras.

LA persecution que l'Eglise souffre depuis prés de deux ans en ces quartiers, m'a engagé à faire le Carême passé une

Lettre Pastorale à tous les fideles de mon Diocese, pour les consoler dans leurs malheurs, & pour leur apprendre à les supporter avec patience. Comme les Heretiques rebelles & meurtriers s'en prennent principalement à nôtre sainte Religion, dont ils ont aboli les exercices autant qu'ils ont pû, & qu'ils ont dispersé les troupeaux & les Pasteurs, qui se sont sauvez de leurs barbares executions, j'ai crû que je devois rassembler en des lieux de sûreté, & sur tout auprés de moi, les Prêtres qui avoient été contraints d'abandonner leurs paroisses, pour les fortifier, les assister, les instruire & leur prescrire des regles de résidence & de conduite dans les fâcheuses conjonctures où nous sommes. Quoiqu'honoré de l'Episcopat, Monseigneur, je n'oublie pas que j'ai l'honneur d'être vôtre Diocesain de naissance, & que je dois dans les occasions vous rendre compte de mon Ministere & de ma doctrine, & vous assûrer qu'on ne peut être avec un plus sincere & plus respectueux attachement que je le suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 18. Fevrier 1704.

LETTRE CLXII.

De civilité, & sur les malheurs du tems, à M. de Montremi, Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de Languedoc.

L'Eloignement, Monsieur, ne vous fait pas oublier vos amis : je voi par vos lettres que vous êtes tranquillement chez vous, que vous y êtes occupé de vos affaires, & que vous ne pensez peut-être pas à venir nous aider dans les nôtres, qui empirent tous les jours, sans aucune esperance qu'elles finissent. Nos peuples sont dans des alarmes continuelles. Tous les Catholiques sont égorgez. Nôtre campagne est toute en feu, & je demeure ici pour être le consolateur des veuves & des familles affligées. Encore si j'avois la consolation de pouvoir raisonner & passer quelques momens avec vous ! mais tout ce que je puis esperer, c'est que vous me conserverez toûjours l'honneur de vôtre souvenir, & que vous me croirez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 26. Fevrier 1704.

LETTRE CLXIII.

De compliment & de felicitation à Mademoiselle du Roüre, sur son mariage avec M. le Comte de la Fare, Colonel de Dragons.

Plus j'avois d'impatience, Madame, à vous faire mon compliment sur vôtre mariage ; plus j'ai de plaisir à vous le faire aujourd'hui. Le Ciel sembloit depuis plusieurs années vous chercher, ou vous préparer un époux qui fût digne de vous. Il vous l'a donné, il vous a donnée à lui : le bonheur est égal de part & d'autre. Jugez de quelles benedictions sera suivie l'union de deux cœurs bien assortis. Je suis bien fâché que la gloire vous l'enleve si-tôt, mais elle vous le rendra plus aimable. Comme personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui peut vous satisfaire, personne ne fera plus volontiers des vœux pour son retour : Agréez cependant que je vous assûre qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 13. Mars 1704.



LETTRE CLXIV.

De civilité à une Demoiselle.

LEs malheurs du tems, Mademoiselle, ont tellement interrompu le commerce, que nous n'avons plus l'esperance de revoir nos amis, non pas même la consolation de leur écrire, puisqu'il faut presque autant d'escorte pour les lettres que pour les personnes. Je me sers de l'occasion de l'assiette qui se doit tenir à Alais pour vous donner de nos nouvelles, & pour en apprendre des vôtres. Je ne vous dirai rien de la triste situation où nous sommes ; pillages, meurtres, par tout; ennemis dehors & dedans. Jugez de ce qui se passe ici, par ce qui se passe chez vous. Un Evêque est bien occupé des differentes fonctions de justice & de charité, qu'il est obligé d'exercer dans ces funestes conjonctures. Toutes les personnes sages & pieuses doivent de leur côté implorer le secours du Ciel par de tres-ardentes prieres. Je ne doute pas que vous n'en fassiez pour obtenir la fin des maux que nous souffrons, & le commencement des consolations que nous esperons. Comme personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui vous regarde, j'ai fait agir des gens fideles & prudens de Châlons pour sça-

voir au vrai des nouvelles dont vous avez désiré d'être informée. Je vous envoïe la lettre qu'on écrit, & je vous assûre qu'on ne peut ni plus estimer vôtre vertu, ni vous souhaiter plus de benedictions que le fait, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 5. Avril 1704.

LETTRE CLXV.

De pieté à un Curé, au sujet des frayeurs causées par les Fanatiques.

Il m'est bien sensible de ne pouvoir tenir ni Conference ni Synode, & de ne reconnoître plus ni brebis, ni Pasteurs avec lesquels tout commerce me paroît rompu. Quand est-ce que les voïes de Sion seront libres à ceux qui veulent venir aux solemnitez ? Quand est-ce que le Seigneur rassemblera les dispersions d'Israël ? Quand est-ce que la parole du Seigneur sera déliée ? Ce sera sans doute quand nos pechez cesseront. Je suis bien aise de sçavoir les consolations que Dieu vous a données cette quinzaine de Pâques. *Dominus mortificat & vivificat.* J'y prends la part que je dois, & je loüe le Seigneur de ce qu'en nous frappant même, il ne nous abandonne pas. Vous devez contenir les Catholiques armez. Ils doivent combattre & faire les guerres du Seigneur

Seigneur ; non pas piller les amis & les ennemis. Nous allons voir une nouvelle ſcene & de nouveaux acteurs, & peut-être des projets nouveaux. Il faut renouveller nos vœux & nos prieres, & rallumer nôtre zele. Je parlerai à M. le Maréchal de Villars. Donnez-nous de vos nouvelles, & croïez-moi, Monſieur, de tout mon cœur, &c.

A Niſmes ce 10. Avril 1704.

LETTRE CLXVI.

De civilité & de felicitation à S. E. Monſeigneur le Cardinal d'Eſtrées, ſur ſa nomination à l'Abbaye de ſaint Germain des Prez.

VOtre Eminence, Monſeigneur, a reçû comme une grace l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez, que le Roi vient de lui donner comme une récompenſe. Il n'y a preſque point de païs où elle ne ſoit allée faire les honneurs de la France, & rendre des ſervices importans à S. M. Il eſt juſte, Monſeigneur, que vous commenciez à vous repoſer & à recuëillir enfin le fruit de tant & de ſi longs & utiles travaux. Nous avons aſſez reſſenti les effets de vos glorieuſes négociations ; vos anciens & fidels ſerviteurs comme moi, ne ſont plus en peine de vôtre gloire, & ne ſont plus de vœux que pour vôtre con-

servation. V. E. a le plaisir de voir dans son illustre famille toutes les dignitez & tous les honneurs qu'on y peut désirer. Il y auroit dequoi en illustrer plusieurs autres. Elle n'a qu'à joüir des bienfaits qu'elle a reçûs ou qu'on lui prépare, dans une vie tranquille & une parfaite santé. Je la lui souhaite, & suis avec un tres-profond respect, Monseigneur, de vôtre Eminence, le, &c.

A Nismes ce 25. Avril 1704.

LETTRE CLXVII.

Sur les maux de la Religion, & les malheurs des Peuples, à Madame la Marquise de Senecterre.

QUe vous êtes heureuse, Madame, de vous être tirée de l'ennui & de la sujettion du Convent ! d'avoir trouvé une retraite aisée & libre, d'être logée commodément, & ce que j'estime par dessus tout, prés de Madame de Guenegaud. Quelle douceur pour vous & pour elle de mener ensemble une vie pieuse & tranquille, de prier le Seigneur que vous avez à vôtre porte, de parler quelquefois du monde, dont les nouvelles vont jusqu'à vous, d'avoir le plaisir de vous trouver, sans avoir la peine de vous chercher, & d'être enfin, ce qu'on appelloit autrefois,

des amies de toutes les heures ! Joüissez long-tems l'une & l'autre d'un repos que le Ciel vous donne, & que vous avez mérité, & faites-moi la grace de souhaiter, ou qu'il m'en arrive un pareil, où que je puisse aller prendre part au vôtre.

Vous avez raison de me plaindre dans la triste situation où je me trouve ici depuis prés de deux ans, voïant les nouveaux Convertis de mon Diocese, qui, comme vous sçavez, sont en grand nombre dans la Ville & dans la campagne, que j'avois instruits, servis, assistez, traitez avec beaucoup de douceur & de charité depuis leur conversion, presque tous entierement pervertis & devenus tout d'un coup ennemis de Dieu, du Roi, des Catholiques, & sur tout des Prêtres. L'exercice de nôtre Religion est presque aboli dans trois ou quatre Dioceses, plus de quatre mille Catholiques ont été égorgez à la campagne, quatre-vingt Prêtres massacrez, prés de deux cens Eglises brûlées. Voilà l'état de l'affaire en general.

Pour nous, nous sommes dans une Ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de consolation. Quand les Catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgez; quand les Fanatiques sont en grand nombre prés d'ici, les Catholiques craignent à leur

tour. Il faut que je console & que je rassûre, tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloquez, & l'on ne peut sortir de la Ville cinquante pas sans crainte & sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vû de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruïnez, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de Curez fugitifs qui viennent representer les miseres de leurs Paroissiens: tout fait horreur, tout fait pitié; je suis Pere, je suis Pasteur. Je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider & secourir tous. On a défait une grande troupe de ces rebelles, & l'on croit que tout est fini. On se trompe, les esprits sont si gâtez, que leurs pertes ne font que les irriter. C'est-là mon état & mes occupations. Quelquefois de vos nouvelles & de celles de nôtre fidele & vertueuse amie; vous me devez cette consolation. Je grossis mon paquet de deux Lettres Pastorales, qui vous feront mieux connoître nos malheurs; & je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 27. Avril 1704.

LETTRE CLXVIII.

Compliment à M. l'Abbé Anselme, Predicateur ordinaire du Roi, sur le present de ses Oraisons Funebres.

CE n'est pas un present que vous me faites, Monsieur, c'est plusieurs, quand vous m'envoïez le recueil de vos Oraisons funebres. Chacune a son mérite & son prix à part, & toutes ensemble font un trésor que je conserverai cherement, comme des productions de vôtre esprit, & des marques de vôtre amitié. J'ai eu le plaisir d'assister à quelques-unes, quand vous les avez prononcées, & je leur ai païé sur le champ le tribut de l'approbation qui leur étoit dû. Je lis les autres, & je vous en envoïe mes applaudissemens; ils sont sinceres, aussi bien que l'estime & la consideration avec lesquelles vous sçavez que je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 4. Mai 1704.

LETTRE CLXIX.

A M. de Calvisson, sur un commencement de négociation avec les Fanatiques.

ON aura sans doute appris à la Cour, Monsieur, les esperances que nous avons de voir enfin finir nos maux. Frere

Cavalier General des Fanatiques semble vouloir entendre raison. Il a députe à M. de la... un de ses plus affidez & plus scelerats Officiers. La négociation s'est liée, l'entrevûë s'est faite à un pont, Cavalier à la tête de sa troupe de trois à quatre cens, dont il y en avoit environ quatre-vingt à cheval. M. de la... n'avoit que vingt Dragons, & s'est approché d'eux avec tant de résolution, qu'à force de leur marquer de la confiance, il leur en a donné pour lui. La Conference avec Cavalier a duré une heure & demie. Les raisonnemens du Païsan sont assez grossiers & sauvages, quoiqu'il soit Prédicateur, Prophete & General d'armée, mais il ne laisse pas d'avoir un bon gros sens qui va à ses fins. Il a fait diverses propositions qu'on envoïe à la Cour, dont vous entendrez parler. Il demande sur tout de sortir du Roïaume avec sa troupe, ce qui sera fort agréable à tout le païs. Il y a cependant trêve de part & d'autre jusqu'au retour du Courier. Ces gens battus à l'affaire de Nages, aïant perdu leurs meilleurs hommes & leurs armes, n'esperant plus de secours, aïant peine à trouver des vivres, ennuïez de leurs continuelles fatigues, se voïant serrez par la disposition & par le mouvement des Troupes du Roi, voïant luire un raïon d'esperance

de pardon qu'on leur offroit, & craignant les rudes pourſuites dont on les menaçoit, ont enfin fait reflexion à leur état. Cavalier a eu peur d'être abandonné & d'être livré. Les autres païs ne remuënt point pour lui. On lui a caché quelques-uns de ſes amis. La cabale n'a pas crû pouvoir les ſoutenir davantage. Voilà ce qui pourra nous procurer du repos. Nous ne chantons pas encore victoire. Nous nous réjoüiſſons cependant. Cela pourra peut-être vous inviter à venir ici, où je ſerai ravi de vous dire, qu'on ne peut être plus parfaitement, &c.

A Nîmes ce 13. Mai 1704.

LETTRE CLXX.

De conſolation & d'inſtruction à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit de Camaret, ſur ſes maladies.

J'Ai reçû vôtre lettre avec plaiſir, ma chere Sœur, parce qu'elle me donne de vos nouvelles, mais en même-tems avec chagrin, parce qu'elle m'apprend que vous êtes incommodée. Je ne doute pas que l'auſterité de vôtre Regle & le changement de vie auquel on eſt long-tems à s'accoûtumer, n'aïent fort éprouvé & affoibli vôtre temperamment; mais le même courage qui vous a fait entre-

prendre cette profeſſion de retraite & de penitence, vous en fera ſupporter les difficultez. Il faut porter ſa croix, ſi l'on ne peut avec joïe, du moins avec patience. Les maladies ſont des afflictions touchantes, parce qu'elles mortifient le corps & l'eſprit, & rendent une Religieuſe incapable de faire tout le bien qu'elle voudroit, & qu'elle ſeroit obligée de faire ſelon ſon état. Mais cet état de ſouffrance, quand on en fait un ſaint uſage, par un eſprit de conformité & d'union avec Jeſus-Chriſt ſouffrant & crucifié, tient lieu de tous les autres devoirs de Religion. Je ſuis perſuadé que la charité & l'affection que vôtre Mere Abbeſſe & toute la Communauté ont pour vous, vous ſont d'une grande conſolation & d'un grand ſecours. J'attribuë à leurs bonnes prieres le repos dont nous eſperons joüir par la ſoumiſſion où ſe ſont mis les Fanatiques implorant la clemence du Roi, & s'offrant à le ſervir ou à ſortir du Roïaume. Loüez-en le Seigneur; continuez-moi vos prieres, demandez pour moi celles de vos cheres Sœurs, & croïez-moi avec toute l'affection poſſible, ma chere Sœur, &c.

A Niſmes ce 18. Mai 1704.

LETTRE CLXXI.

Sur un commencement de négociation avec les Fanatiques.

VOus sçavez sans doute, Monseigneur, l'état present de nos affaires. Cavalier persiste toûjours dans ses bonnes intentions. Il rassemble ses troupes, il attend les ordres du Roi pour sortir du Roïaume, ou pour aller dans ses armées & nous laisser en repos ici. Il n'y a rien de mieux que cela. La cessation des meurtres & des incendies; la paix & la tranquilité de la Province est une fin tres-souhaitable; mais il faut passer par des moïens bien désagréables & tristes pour la Religion. Nous avons vû Cavalier jusqu'à nos portes. Son entrevûë avec M. le Maréchal & M. de B... ses soumissions, ses fiertez, la hardiesse des scelerats qui l'accompagnent, l'assemblée de tant de meurtiers impunis, le concours des nouveaux Convertis qui les vont voir, les Pseaumes qu'ils chantent & dont toute la Vaunage retentit, les Prêches qu'ils font, où ils débitent mille extravagances applaudies de tous nos peuples, les Prophetes & les Prophetesses qui s'élevent parmi eux en grand nombre, qui jettent dans les esprits foibles les esperances du prochain ré-

tablissement de leur Religion. Tout cela scandalise & afflige fort les Catholiques, & nous paroît bien triste à supporter. Mais la cessation des meurtres, la tranquilité de la Province, le désir de remettre l'exercice de la Religion Catholique, & la crainte qu'on a de rompre cette paix qu'il semble que Dieu nous presente, nous font dissimuler bien des choses qu'on auroit autrefois punies, & ménager des gens, qui dans le tems qu'ils se soumettent au Roi, contreviennent à toutes ses Ordonnances. Il nous reste encore huit mauvais jours à passer. Dieu veüille que ce soit la fin de nos maux, &c.

A Nismes ce 23. Mai 1704.

LETTRE CLXXII.

Sur le peu de succez d'une négociation commencée avec les Fanatiques.

JE suis persuadé, Monseigneur, qu'on vous écrit de plusieurs endroits l'histoire de nos Fanatiques. Elle contient depuis quelque-tems des évenemens assez bisares. M. le Maréchal de V... est venu dans cette Province avec le dessein de terminer cette fâcheuse affaire par négociation & par douceur. Ces Rebelles venoient d'être battus par M le Maréchal de Mo... Les Consistoires secrets ne voïoient plus

de ressource dans leurs freres des Provinces voisines. Le Roi recommandoit qu'on épargnât le sang de ses Sujets. Les nouveaux Convertis avoient fait entendre à la Cour, qu'ils étoient seuls capables de ramener ces gens-là, que les Troupes ne pouvoient & ne vouloient peut-être pas trouver. On a négocié sur ces fondemens avec Cavalier Chef de la principale troupe de ces bandits, tres-accredité parmi eux, & qui se croïoit & se donnoit lui-même le titre de Commandant general des Religionaires des Sevenes. Cavalier a écouté, a prêché, a prophetisé, a proposé des conditions, liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de Religion, amnistie pour tous les crimes passez, & permission de sortir du Roïaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent: on lui donna de meilleurs conseils, & il écrivit, qu'il vouloit se soumettre sans aucune condition. Sur cela promesses, amitiez à seigneur Cavalier; entrevûë de ce General Fanatique avec M. le Maréchal de V... à la vûë de tout Nismes dans le jardin des Recolets; trêve concluë, lieu d'assemblée assigné à Calvisson; quinze jours donnez pour rassembler les troupes dont Cavalier se croïoit le maître, & pour attendre les ordres du Roi qui devoient les faire

M vj

ſortir. Cependant il y avoit prés de cinq cens hommes ; on leur fourniſſoit des vivres en abondance ; tous les peuples d'alentour alloient voir leurs freres ; on prêchoit, on chantoit les Pſeaumes; il s'élevoit de tous côtez Prophetes & Propheteſſes; il ſe ſuppoſoit des miracles ; jamais tant de folies, qu'on ſupportoit avec peine, mais avec quelque patience, dans l'eſperance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces ſcelerats. Le lendemain que la trêve fut concluë, Roland Chef de la troupe des Fanatiques des Sevenes, défit un détachement de prés de deux cens hommes du Regiment de Tournon dans un défilé, où le pauvre Corbeville Lieutenant Colonel qui le commandoit fut tué, & preſque tout ſon monde. Cela enfla le cœur à Roland, qui crût être auſſi grand ſeigneur que Cavalier, & refuſa d'entrer dans ſon accommodement ; ſe diſant General & vainqueur, & inſpiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calviſſon avec ſes gardes pour aller ramener Roland, tant par autorité, que par beaux & bons paſſages de l'Ecriture qu'il avoit étudiez. Mais Roland prétendit que l'Eternel lui parloit auſſi-bien qu'aux autres, & qu'il feroit ſon traité à part. Cavalier revint à ſon camp, où il trouva qu'à ſon abſence quelques-uns de

ſes gens des plus ſcelerats avoient cabalé contre lui. Les uns crierent liberté de conſcience ; les Prophetes crierent Cavalier traître. Il faillit à être tué; il ſe ſoutint pourtant avec ſes plus affidez. La troupe ſe retira & gagna les bois ; lui ſuivit, & manda à M. le Maréchal de V... qu'il alloit ramener ces gens-là, ou ſe faire tuer, ou qu'il viendroit lui apporter ſa tête. Ce Maréchal & M. de B... ſe ſont avancez à Anduſe. De là on a négocié avec Roland. On l'a gagné ; mais ſa troupe s'eſt d'abord revoltée contre lui. On a crû pouvoir tomber deſſus, mais ils ont grinpé ſur les montagnes, & l'on n'a pû les trouver. On a environ ſix à huit cens hommes de la troupe de Cavalier qu'on envoïe avec lui en Alſace. La conduite en ſera aſſez difficile.

La Cour qui s'étoit flatée que tous ces troubles étoient finis, a été fort étonnée. M. le Maréchal, qui ne connoiſſoit pas encore aſſez bien l'eſprit de ce païs, en eſt preſentement bien informé. Je ſuis certain que le connoiſſant comme vous faites, vous n'auriez pas eu moins de défiance que moi du ſuccez de cette negociation. Quel fond peut-on faire ſur des cervelles auſſi dérangées ? Les peuples ont gâté ces malheureux, & eux ont gâté les peuples. La flote ennemie qui eſt en-

trée dans nos mers, peut bien avoir changé l'état de l'affaire. Quoi qu'il en soit, on a tenté toutes les voïes de la douceur. Nous verrons la suite....

A Nîsmes ce 10. Juin 1704.

LETTRE CLXXIII.

Au même, sur le même sujet.

J'Ai mis à part, Monseigneur, tous les complimens qu'on m'a faits ou écrits sur la délivrance d'Israël & sur la soumission des Amalecites, & je me suis bien gardé d'y répondre legerement. J'ai crû que je devois me défier du bonheur qu'on nous promettoit, & qu'on ne devoit pas compter sur des gens sans Religion, sans raison, qui n'ont d'autre regle de leurs actions qu'une imagination dereglée & des fantaisies qu'ils prennent pour inspirations. Ainsi je crains bien que nous ne soïons pas sitôt tranquilles. Nous ne sommes pas assez bons pour mériter que Dieu nous fasse cette grace, & ces scelerats sont trop méchans pour mériter celle que le Roi leur a voulu faire. Il y a pourtant quelque adoucissement à nos maux. On ne tue pas depuis quelque-tems. Cavalier partit hier avec sa petite troupe. Les autres Chefs entretiennent encore quelque reste de négociation. On songe à la recol-

te de part & d'autre. Cela fait une espece de suspension. Je vous suis obligé, Monseigneur, de nous avoir plaint dans le tems de nos plus grandes tribulations ; encore plus d'avoir eu la pensée charitable de venir nous consoler & nous secourir. J'attends avec impatience le tems que vous avez projetté de venir ici. Vous sçavez que vous y avez une maison, & un Confrere qui est avec tout le respect possible, &c.

A Nismes ce 12. Juin 1704.

LETTRE CLXXIV.

Compliment sur les malheurs publics de la Religion & de l'Etat, à M. de Valincourt de l'Academie Françoise, Secretaire general de la Marine, étant à la Rade de Toulon.

VOus avez bien jugé, Monsieur, que dans le tems malheureux où nous sommes, nous avons besoin de quelque consolation, & qu'il ne m'en pouvoit arriver de plus agréable, que celle de recevoir des marques de vôtre souvenir, & de voir comme renaître une ancienne amitié que la distance des lieux, le nombre des années & la diversité des emplois ne peuvent éteindre, mais rendent un peu languissante. Nous sommes toûjours ici dans une situation tres-fâcheuse, &

vôtre mer n'eſt pas plus orageuſe que nôtre terre. Nous avions vû luire ſur nous un raïon d'eſperance & de paix, mais quel fonds peut-on faire ſur des ſcelerats qui ſont accoûtumez au crime, & qui n'ont d'autre regle de leurs actions, qu'une imagination dereglée, & des fantaiſies qu'ils prennent pour inſpiration. Tout ce qui diminuë un peu nos malheurs, c'eſt qu'un des Chefs eſt ſorti du païs avec une partie de ſa troupe, & que les meurtres & les incendies ont ceſſez depuis quelque tems. Que je ſerois heureux, ſi j'étois dans un état aſſez tranquille pour aller faire un peu ma cour à M. l'Amiral, & vous aſſûrer auſſi que perſonne n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

Je vous envoïe par occaſion deux Lettres Paſtorales.

Toute lecture eſt bonne à gens de loiſir dans un vaiſſeau. C'eſt un renouvellement d'alliance academique.

A Niſmes ce 28. Juin 1704.



LETTRE CLXXV.

De civilité & de nouvelles publiques, à M. le Marquis de Canillac, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Regiment de Rouergue.

J'Ai eu, Monſieur, un ſenſible plaiſir de recevoir de vos nouvelles, & d'apprendre que les fatigues d'un ſiege où vous avez eu beaucoup de part, n'ont pas alteré vôtre ſanté. Il ne vous reſte plus, ce ſemble, aprés la conquête de Suze, qu'à faire quelque dégât dans le païs, & à reprimer l'inſolence de vos Barbets, qui ne valent gueres mieux que nos Camiſars.

On a uſé tous les moïens de douceur & de négociation pour ramener ces derniers, mais c'eſt une race devenuë ſi feroce, que rien n'eſt capable de les adoucir.

Nous ſommes retombez dans les craintes d'une deſcente ; quelques Fregates ont paru, & nos Generaux ſont allez à Cete & à Ayguemortes comme les autres; cependant la moiſſon ſe fait tranquillement. On a enlevé grand nombre de Sevenots moiſſonneurs. Ces ſcelerats ne tuent plus, ils prennent des chevaux par tout, & je ne ſçai à quel deſſein ils ſont

un corps de cavalerie, mauvaiſe, à la verité, mais incommode par ſes courſes. Ils déclarent, que ſi l'on fait mourir quelqu'un de leurs freres, ils reprendront le glaive, & tueront plus que jamais. Voilà, Monſieur, un état bien triſte ; & le conſeil que vous me donnez d'aller paſſer à Paris l'Hyver prochain, eſt bien raiſonnable. Il faut attendre les évenemens de cette campagne. L'Eſpagne, l'Italie, le Piémont juſqu'ici vont bien. La naiſſance du Duc de Bretagne eſt un grand bonheur pour le Roi & pour le Roïaume. Il ſe forme du côté d'Allemagne de gros nuages, Dieu veüille qu'on les diſſipe. Ce ſeroit un grand plaiſir pour moi de me trouver à Paris avec vous, & de pouvoir vous y aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 4 Juillet 1704.

LETTRE CLXXVI.

Compliment à un Abbé d'Aix, ſur une œuvre de charité.

VOtre nom & vôtre mérite, Monſieur, ne m'étoient pas inconnus, mais je ne connoiſſois pas l'étenduë de vôtre zele & de vôtre charité pour la défenſe des malheureux. Je la connois par le Factum que vous m'avez fait la grace

de m'envoïer, où vous representez un jeune Gentilhomme à qui son innocence, son bien, sa Religion ont suscité des ennemis puissans & obstinez, que la fortune & la nature ont abandonné, & qui a trouvé en vous plus de ressources, de misericorde & d'humanité, qu'en ses parens & son propre pere. Le bruit de ce long & fameux procez avoit déja passé jusqu'à nous, mais nôtre curiosité n'étoit pas encore satisfaite : elle l'a été par le recit des évenemens que vous ramassez, par les circonstances, & plus encore par les preuves recherchées avec jugement, & mises par ordre, qui portent avec elles un air de justice & de verité. Quelque obscurité qu'on ait voulu jetter sur cette affaire, elle est entre les mains de Juges éclairez & integres, qui separeront le vrai d'avec le faux, quelque soin qu'on prenne de les confondre. Je ne puis assez loüer les peines que vous prenez, & les dépenses que vous faites pour une aussi bonne œuvre. Je vous prie de me faire sçavoir les diverses avantures & le succez de cette affaire, & de me croire aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 22. Juillet 1704.

LETTRE CLXXVII.

De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques.

JE n'avois pas oublié, Monſieur, la demande que vous m'aviez faite pour les deux filles Orphelines de Sommieres. Mais comme la maiſon de la Providence eſt fort remplie, j'attendois qu'il y eût quelque place de vuide pour les y faire recevoir. Il y a beaucoup de charité d'avoir ſoin de l'éducation de ces pauvres filles. Vous pouvez en envoïer une ici, je la ferai mettre à la Providence, & quelque-tems aprés on pourra mettre ſa ſœur à ſa place, à meſure qu'elles pourront être utiles à leur famille.

J'ai toûjours crû auſſi bien que vous, que la voïe de douceur & de négociation qu'on tient depuis pluſieurs mois avec les Rebelles, ne produiroit pas grand fruit, & que ſe croïant recherchez, ils deviendroient plus inſolens. Ils ont quelque eſperance de ſecours, ou ils méditent quelque entrepriſe, & ſe muniſſent de proviſion. Ils nous amuſent, ou plûtôt nous nous amuſons. Je crains bien que tout d'un coup ils ne recommencent leurs meurtres. S'ils ne tuent plus, les Catholiques ſeront à craindre. *Commixti ſunt*

inter gentes, & didicerunt opera eorum. La Religion s'affoiblit, le libertinage s'introduit aisément, & je prévois des choses fâcheuses. C'est en ce tems qu'il faut gemir & prier sans cesse. Vos Paroissiens se sont soutenus, graces à Dieu, par vos instructions & par la pieté que vous leur avez inspirée. Ils souffrent persecution pour la justice & le Roïaume des Cieux, qui sera pour eux & pour vous. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire connoître à ceux qui gouvernent, l'attention qu'ils doivent avoir sur la sûreté des pauvres Catholiques. Ecrivez-moi souvent ce que vous sçaurez de ces gens-là, & ce que vous croirez qu'il faudra faire. Je suis toûjours, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 9. Août 1704.

LETTRE CLXXVIII.

A M. l'Archevêque de Saragosse, contre ceux qui different de recevoir les Sacremens dans leurs maladies.

J'Ai lû avec beaucoup de plaisir & d'édification, Monseigneur, la Lettre Pastorale que vôtre Excellence a fait publier dans son Diocese, au sujet des malades qui different de recevoir les Sacremens, jusqu'à l'extremité de leurs maladies, &

des Curez & des Medecins qui les laiſſent dans cette negligence : c'eſt un abus qu'on ne ſçauroit aſſez déplorer. Les Chrétiens ſont ſi peu touchez de la conſideration de leur ſalut, qui eſt pourtant leur affaire eſſentielle, qu'ils n'y penſent que lorſqu'il n'eſt preſque plus tems d'y penſer. Ils ne veulent ſe préparer à la mort, que lorſqu'ils ſont prés de mourir, & ſe flattent toûjours dans leurs maladies de vaines eſperances de guériſon ; ils éloignent les ſecours que l'Egliſe leur offre, & riſquent leur éternité à laquelle ils touchent. Les Curez & les Medecins, par une fauſſe complaiſance pour le malade, qui veut ignorer ſes dangers, ou pour les parens qui ne veulent pas qu'on l'effraïe & qu'on jette une crainte, quoique ſalutaire, dans une conſcience aſſoupie, manquent ſouvent de courage ou d'attention, & ſe rendent coupables de la perte des ames qui leur ſont commiſes ou recommandées.

Vôtre Excellence reprend ces abus avec un zele apoſtolique, & une charité paternelle. Penetrée du déſir qu'elle a de conduire ſes oüailles au port du ſalut, elle leur montre les écuëils qu'il faut éviter lorſqu'on approche du terme de ſon voïage ; elle exhorte les infirmes à regarder les Sacremens comme des gages de ſalut,

non pas comme des présages de mort, & leur apprend à mettre à profit un reste de vie, qui peut devenir le commencement de l'autre. Je rends tres-humbles graces à vôtre Excellence de cette admirable Lettre, qui est le fruit de sa pieté & de sa vigilance Episcopale.

Nous attendons avec impatience les nouvelles de la jonction de M. le Maréchal de Talard avec M. le Duc de Baviere. L'Allemagne inondée de Troupes, produira quelque grand évenement. M. le Duc de Savoïe est fort embarassé depuis la prise de Verceil. La guerre recommencera bien-tôt en Portugal, aussi glorieuse pour le Roi Catholique qu'auparavant. Je souhaite à vôtre Excellence, pour le progrez de la Religion & pour le bien de l'Eglise, une longue & heureuse vie, & suis avec un tres-profond respect, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 17. Août 1704.

LETTRE CLXXIX.

Compliment à M. de Villalba, Grand-Vicaire de Saragosse.

UN petit voïage que j'ai été obligé de faire, Monsieur, a été la cause du retardement de mes lettres, en réponse de vos dernieres. Vous ne pouviez me faire

un plus grand plaiſir, que de me faire part de l'admirable exhortation de ſon Excellence à tous les Curez & Confeſſeurs de ſon Dioceſe, ſur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des malades de leurs Paroiſſes. On voit dans cette Ordonnance ſa ſageſſe, ſa pieté, ſon zele & toutes ſes qualitez apoſtoliques, briller à l'envi l'une de l'autre. Il n'y a rien de ſi utile, de ſi important, de ſi neceſſaire, que d'apprendre aux Chrêtiens de ce tems à bien mourir, & de leur former des conducteurs fidels pour les mener de cette vie paſſagere à celle qui eſt immortelle. Heureux ſont les peuples qui ſont auſſi bien gouvernez que les vôtres! Heureux les Prêtres qui reçoivent la ſcience & l'eſprit de la Loi d'un Pontife auſſi vigilant & auſſi éclairé que celui que nous honorons également vous & moi!

J'ai lû auſſi comme un tres-agréable divertiſſement, les vers que vous m'avez fait la grace de m'envoïer. Il y a de l'eſprit, du feu, de l'imagination; la plaiſanterie y eſt pouſſée d'un bout à l'autre; le ſel n'y eſt pas épargné; nos adverſaires y ſont traitez ſatyriquement, comme ils le méritent. Cette indignation qui paroît par tout ſur le papier, vient de la fidelité qui eſt dans les cœurs.

La guerre va recommencer chez vous. Nous

Nous apprenons que M. de Talard a joint M. de Bavierre. M. de Savoye est découragé depuis la prise de Verceil. Nos Fanatiques sont un peu déconcertez. Cavalier un de leurs Chefs s'est rendu. Roland, qui n'avoit pas voulu se soumettre, vient d'être tué, & nous esperons voir la fin ou le soulagement de nos malheurs. Je vous prie de me conserver toûjours l'honneur de vôtre amitié, & de me croire avec tout l'attachement & l'affection possible, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 18. Aoust 1704.

LETTRE CLXXX.

De compliment & de condoleance à un Tresorier de France à Blois.

C'Est avec bien du déplaisir, Monsieur, que j'apprens la mort de M. vôtre pere, pour qui j'avois toûjours eu beaucoup d'amitié. La perte de Madame vôtre mere & de Mesdemoiselles vos sœurs, dont je connoissois le mérite & la vertu, m'avoit fort touché, & je vois presentement toute vôtre famille réduite à vous seul. Je sçai depuis long-tems quel est vôtre bon naturel & vôtre sagesse, & je ne doute pas que vous n'aïez ressenti & supporté chrétiennement toutes vos tribulations domestiques ; c'est à vous à soûtenir

la bonne réputation de vôtre maiſon, à recuëllir comme la meilleure ſucceſſion les bons exemples qu'on vous a laiſſez, & à chercher dans vôtre pieté les conſolations & le repos de vôtre vie. Pour moi, je conſerverai toûjours tres-cherement leur mémoire. Je vous prierai de vouloir bien me conſerver vôtre amitié, & d'être perſuadé que je ſerai toûjours porté à vous témoigner par mes ſervices, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 26. Août 1702.

LETTRE CLXXXI.

De nouvelles, à M. l'Abbé Ménard.

L'Affaire d'Allemagne, Monſieur, nous a d'abord fort conſternez. Elle eſt en effet terrible dans ſes malheurs, & peut l'être encore par les ſuites. Une armée preſque entiere de morts, de bleſſez ou de priſonniers. Cependant les nouvelles s'adouciſſent, la perte diminuë tous les jours, pluſieurs de ceux qui étoient perdus ſe retrouvent, les débris des Troupes diſperſées ſe raſſemblent pour ſe rejoindre au corps. C'eſt pourtant une affaire tres-fâcheuſe & dans ſon malheur & dans ſes ſuites. Si l'on n'agit vigoureuſement dans le Piémont, on nous fait craindre quel-

que nouvelle action par terre & par mer. Je dis craindre, car la perte des batailles dans les conjonctures presentes est ruineuse, & les victoires mêmes affoiblissent. Prions pour la paix.

Quoique nos Fanatiques subsistent encore, ils sont un peu déconcertez. Ils ne tuent plus. Plusieurs viennent se rendre. On poursuit les autres; & si nous ne sommes pas délivrez, nous sommes du moins soulagez. Nous ne laissons pas d'être toûjours renfermez dans nos Villes, la seureté n'étant point encore à la campagne. Je ne vous écris pas si souvent, pour ne vous pas charger des ports de lettres. Je n'en suis pas moins parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Septembre 1704.

LETTRE CLXXXII.

De civilité, à Madame de Theyran Religieuse.

MAdame vôtre Sœur, Madame, a été ici tres-bien reçûë, & tres-honorée dans le tems qu'elle y a demeuré. Sa douceur, sa pieté, sa patience ont édifié tout le monde, & j'ai été bien-aise de lui témoigner l'estime que je fais de sa vertu, & l'interêt que je prends à sa conservation & à son repos. J'ai été touché de l'accident qui vous est arrivé, comme

je le ſerai toûjours de tout ce qui pourra cauſer quelque perte, ou apporter quelque trouble ou quelque incommodité à une Communauté que j'ai toûjours eſtimée, & à laquelle j'ai toûjours ſouhaité tout ce qui convient à la regularité & à la perfection de la vie Religieuſe pour vôtre ſanctification, & même pour vôtre repos. Le petit ſecours que je puis vous avoir donné ne mérite pas le remerciement que vous m'en faites de la part de vôtre Monaſtere. Je me ſervirai dans toutes les rencontres de ce que je puis avoir de moïens de vous conſoler & de vous aider, & de vous faire connoître à vous en vôtre particulier, & à toute vôtre Communauté l'affection ſincere & paternelle avec laquelle je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8. Octobre 1704.

LETTRE CLXXXIII.

A M. ſon Neveu, ſur la réſolution qu'un autre de ſes Neveux avoit priſe de quitter l'état Eccleſiaſtique, pour embraſſer la profeſſion des armes.

JE ne m'étois pas attendu, mon cher Neveu, à la réſolution que vôtre Frere a priſe de changer de profeſſion, & de paſſer de l'état Eccleſiaſtique, où j'avois toûjours crû qu'il s'étoit deſtiné, à celui

de la guerre, où vous me marquez qu'il s'est entierement déterminé. L'inclination qu'il avoit témoignée dés son enfance à prendre le Seigneur pour son heritage, l'éducation que nous lui avons fait donner sur cette esperance, les dispositions qu'il me paroissoit avoir par la bonté & la douceur de son esprit, ne m'avoient jamais donné aucun soupçon qu'il voulût prendre un autre parti que celui de l'Eglise qu'il avoit choisi. Cependant il a dessein de quitter cette voïe douce & salutaire pour entrer dans une profession tumultueuse & dangereuse pour le salut. Aidez-lui à faire là-dessus des reflexions convenables, & à bien examiner devant Dieu les motifs & les consequences de son changement. Ce n'est pas mon intention de le contraindre, ni de le retenir sans vocation dans une profession involontaire, quoique sainte. S'il ne se sent point appellé, il ne feroit pas honneur à l'Eglise, & n'y feroit pas son salut. Le service du Roi n'a rien de contraire à celui de Dieu. On peut être homme de bien & se sauver dans tous les états, & les principes de pieté qu'on lui a inspirez comme à un Ecclesiastique, pourront lui servir, quoi qu'il soit homme de guerre. Il y a pourtant une grande difference dans ces conditions, soit pour l'ame, soit pour le corps: c'est ce qu'il

doit meurement considerer. A mon égard, je l'aurois plus volontiers élevé & assisté dans le genre de vie qu'il avoit embrassé, y aïant pour moi plus d'occasions & même plus de consolation & plus d'honneur à lui faire du bien. Cependant je ne l'abandonnerai pas. Qu'il me mande sa résolution, ses vûës, ses besoins, ses esperances. Vous qui avez pris la meilleure part, servez-lui de frere, d'ami, de guide; & croïez-moi, mon cher Neveu, vôtre Oncle bien affectionné, &c.

A Nismes ce 25. Octobre 1704.

LETTRE CLXXXIV.

De compliment & de civilité, à M. l'Abbé Viani, Prieur de S. Jean de Malthe.

LE P. Capucin, Monsieur, qui m'a rendu vôtre Lettre, m'a fait un grand plaisir de m'apprendre de vos nouvelles, & quand il ne seroit pas aussi bon Prédicateur que vous le dites, il suffit qu'il soit vôtre ami, pour avoir droit de monter en chaire. Il m'a rendu la Relation de la conjuration de Naples que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer : elle est tres bien écrite, & le stile en est noble & vif dans ses expressions & dans ses recits; mais il me semble qu'on pouvoit donner un peu plus de corps à cette pe-

tite histoire, en expliquant un peu plus au long les raisons, les interêts, les intrigues des conjurez, & les droits des Princes qui formoient l'un & l'autre parti. Je pourrois bien me tromper en cela... Vous me faites esperer que vous nous viendrez voir. Le Chapitre de l'Ordre se tiendra. Il n'y a plus de Fanatiques armez, les chemins sont libres, je ne romprai point apparemment ma résidence, & il est bon à mesure que nous avançons en âge, d'égaïer, ou du moins de consoler un peu nôtre vieillesse. Ne viendrez-vous point voir M. l'Archevêque de Narbonne dans toute sa gloire ? vous passeriez par ici. Je souhaite que toutes vos affaires soient finies, & que vous me croïiez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 30. Octobre 1704.

LETTRE CLXXXV.

De compliment à un Curé du Diocese de Seez, sur des vers Latins.

J'Ai reçû les vers Latins que vous avez faits, Monsieur, sur nôtre guerre des Sevenes, & je les ai lûs avec plaisir. Le sujet en est triste, par les cruautez que les Fanatiques ont exercées, mais il ne laisse pas de fournir des idées & des pein-

tures poëtiques qui ne déplaisent pas au lecteur, qui n'a d'autre interêt à l'affaire, que celui de sa curiosité. Vos expressions sont nettes & nobles, & vous ne dissimulez pas la part que Virgile a dans ce poëme. Il auroit été à souhaiter que vous eussiez eu des mémoires plus amples & plus fidels. Nous n'avons pas vû ici le second tome du Curé historien des Sevennes ; s'il y en a un de composé & d'imprimé, j'aurai soin de le recouvrer & de vous l'envoïer par la voïe que vous me marquez, pour vous renouveller l'estime que j'ai depuis long-tems pour vous, & vous assûrer que je suis parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 4. Novembre 1704.

LETTRE CLXXXVI.

Sur un commencement de tranquillité de la part des Fanatiques.

VOus avez raison, Monsieur, de nous feliciter pour le present de la tranquillité dont nous joüissons. On ne tuë plus, on ne brûle plus, les chemins sont presqu'entierement libres. La plûpart des Fanatiques armez se rendent avec leurs armes. Nous voïons venir ici leurs chefs, gens grossiers, malfaits & feroces, qu'on fait conduire à Geneve. Il en coute beau-

coup de fatigue, d'argent & de patience pour les réduire : car ils ne connoissent ni bien-séance, ni raison, ni Religion, & ne sçavent être ni radoucis ni repentans, lors même qu'ils demandent grace. Il reste encore deux Chefs qui tiennent la campagne dans les Sevenes. Ravanel & Salés avec d'assez petites troupes qu'on poursuit vivement. Il paroît qu'ils sont soutenus par des gens qui ont interêt que la revolte ne finisse pas entierement, & qu'il y ait un reste de feu qui puisse la ralumer. C'est pour cela que les assemblées recommencent, que les Prophetes & Prophetesses annoncent le retour prochain de Cavalier, & que les Païsans de la campagne, aussi gâtez qu'auparavant attendent encore des secours imaginaires. C'est à ceux qui commandent à prendre les moïens & les précautions efficaces pour délivrer la Province des malheurs presens, & la préserver de ceux qui peuvent revenir. Cependant il faut s'en tenir au calme que nous ressentons. Conservez vôtre santé, &c.

A Nismes ce 6. Novembre 1704.



LETTRE CLXXXVII.

De condoléance à M. le Comte de Grignan, sur la mort de M. son fils.

JE craindrois, Monsieur, de renouveller vôtre douleur de la perte que vous avez faite de M. vôtre fils, si je ne sçavois avec quel sentiment de Religion vous l'avez apprise, & avec quelle tristesse pourtant vous continuez à la ressentir. J'ai compris que le coup dont le Seigneur vous frappoit étoit rude ; & j'ai crû ne pouvoir mieux faire, que de le prier de vous soûtenir par sa grace. Quoique résidant depuis long tems dans un Evêché éloigné de vous, je n'ai pas oublié l'attachement que j'ai eu à une Maison liée à la vôtre, ni l'interêt que je dois prendre à ce qui vous touche. J'aurois voulu pouvoir vous aller témoigner moi-même avec M. l'Evêque de Carcassonne, la part que je prenois à vôtre juste affliction. Je vous supplie, Monsieur, d'être persuadé, que je n'y ai pas été moins sensible que ceux qui vous en ont écrit les premiers, & que personne n'est avec un plus sincere & plus respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Novembre 1704.

LETTRE CLXXXVIII.

De condoléance & de consolation, à Madame la Comtesse de Grignan, sur la mort de M. son fils.

QUoiqu'il y ait déja quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. vôtre fils, la perte est si grande, & je sçai que vôtre douleur est encore si vive, qu'il est toûjours tems qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite. On peut dire à la fleur de son âge ; sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation & des loüanges du Roi, & couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, & des esperances que vous fondiez sur les vertus & les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, & que vous êtiez occupée à lui inspirer. Je sçai, Madame, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donné pour les mœurs & pour la conduite de la vie ; & je ne doute pas que ce qui faisoit vôtre satisfaction, ne devienne aujourd'hui le sujet de vôtre douleur. Il seroit inutile aprés cela de vouloir vous consoler, ni vôtre sagesse, ni

vôtre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guerir; & c'est uniquement du fonds de vôtre pieté que vous pouvez tirer les veritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce & raisonnable, plus il faut faire agir la Foi & la Religion pour nous soûtenir. Vous éprouvez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincerement que moi à vôtre affliction, & ne conserve plus fidelement dans une résidence éloignée, les sentimens respectueux avec lesquels j'ai été & je dois être, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Novembre 1704.

LETTRE CLXXXIX.

Sur la profession des armes & ses dangers, à un de ses Neveux, qui quittoit l'état Ecclesiastique pour l'embrasser.

J'Ai vû par vôtre lettre, mon cher Neveu, la résolution que vous avez prise de quitter l'état Ecclesiastique, où il sembloit que vous vous étiez destiné, pour prendre la profession des armes, où je n'avois pas crû que vôtre inclination vous eût porté. Vôtre frere vous aura montré la lettre où je le chargeois de vous repre-

ſenter les difficultez & les inconveniens de ce changement, tant pour la facilité du ſalut, que pour le repos & pour la commodité de la vie. La crainte que j'avois qu'il n'entrât dans cette eſpece de vocation imprévûë quelque legereté d'eſprit, quelque vaine eſperance, ou quelque conſideration mondaine, me faiſoit quelque peine. Depuis que vous m'avez vous-même mandé que vous avez conſultéDieu, & que vos Superieurs, vos Directeurs & vos amis ont approuvé vôtre deſſein, je ne puis en juger autrement ; c'eſt à vous à vous bien examiner encore : pour moi j'aime mieux vous voir bon & pieux Guerrier, que mauvais Eccleſiaſtique. On peut ſervir Dieu en ſervant le Roi, & ces deux Maîtres ne ſont pas incompatibles. Vous ſçavez les dangers qu'il y a dans cette profeſſion, & pour la perſonne & pour la conſcience. Songez auſſi que vous n'avez pas de bien pour vous ſoûtenir & vous avancer, comme peut-être vous le penſez dans cette condition, & que le mien eſt d'une nature à pouvoir ſervir à vôtre neceſſité, & non pas à vôtre ambition, ſi elle n'eſt pas raiſonnable, &c.

A Niſmes ce 23. Novembre 1704.

LETTRE CXC.

De civilité, au Pere Vignes.

Je vous suis obligé, mon Reverend Pere, de m'avoir appris le retour de M. le Comte de Ville-franche de sa députation à la Cour. Je sçai qu'il y a été reçû avec beaucoup d'agrément ; qu'il y a demeuré avec beaucoup d'approbation, & qu'il en a remporté des marques honorables de la bonté & de la liberalité du Roi. Je prens part à toutes ses prosperitez, & lui rends mille graces de l'honneur qu'il a bien voulu faire à mes Neveux de les aller voir dans leurs Colleges, & de celui qu'il me fait de se souvenir, aussi bien que M. le Marquis son frere, que j'honore infiniment, d'un de leurs anciens serviteurs. Je vous prie de leur bien témoigner ma reconnoissance. Je suis bien-aise qu'on vous ait envoïé le second tome des Oeuvres du Pere Hercule: vous y trouverez peut-être quelque chose de plus parfait que dans le premier.

Il est vrai que j'ai toûjours desiré de vous avoir dans mon Diocese, comme un bon & sage Ouvrier : je le désire encore. Tout est calme presentement, on peut venir ici & y travailler seurement. Je suis avec beaucoup d'estime, mon Reverend Pere, vôtre, &c. *A Nismes ce 25. Novembre 1704.*

LETTRE CXCI.

De nouvelles sur les malheurs publics, à [illegible] le Comte de Calvisson.

NOus voici, Monsieur, aux Etats où nous serions avec plus de plaisir, si vous eussiez executé le dessein que vous aviez pris d'y venir. L'ouverture s'est faite le 4. Belles harangues, bonnes tables, grande compagnie, grand nombre d'Evêques. Nous venons de donner au Roi ce qu'on nous a demandé de sa part, trois millions de don gratuit, & deux millions de capitation. C'est peu pour les besoins de l'Etat, c'est beaucoup, & si je l'ose dire, trop, pour la misere de la Province. Nous esperons que sa Majesté aura égard à son tour à nos besoins, & nous fera quelque remise.

Je n'ai jamais eu le courage de vous écrire que nos malheurs étoient finis : je sentois bien le petit repos dont nous joüissions, mais je prévoïois qu'il ne seroit pas de longue durée. Nos maux étoient soulagez, mais je ne les ai pas crû guéris. Catinat * un des plus grands meurtriers du païs, qu'on avoit conduit à Geneve, est rentré dans la Vaunage avec plusieurs satellites aussi scelerats que lui.

* Nom de guerre de l'un des Chefs des Fanatiques.

On croit que Cavalier en fera bien-tôt autant. Il écrit qu'il est prêt à partir. Il vient avec quelque secours & des instructions de Savoye. Les peuples sont aussi fous qu'ils l'étoient, & il est à craindre que nous ne voïons renouveller la rebellion sous des formes peut-être nouvelles, qui ne seront pas moins dangereuses. Dieu veüille détourner l'orage, & ôter la force au poison piémontois, dont ces esprits sont infectez. Il n'est pas encore tems de publier tout cela. Mille complimens à Madame la Comtesse: On ne peut être avec un plus parfait attachement que je le suis à l'un & à l'autre, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 12. Decembre 1704.

LETTRE CXCII.

Compliment à M. l'Archevêque de Saragosse, nommé Vice-Roi & Gouverneur general d'Aragon.

NOus avons appris, Monseigneur, avec un plaisir extrême, que S.M.C. avoit nommé vôtre Excellence à la Vice-Roïauté & au Gouvernement general d'Aragon. Ce choix fait plus d'honneur à son discernement, qu'il n'en fait à vôtre mérite. Vous devez, Monseigneur, à vôtre vertu les récompenses qu'on lui don-

ne, & vous tirerez plûtôt vôtre gloire des grandes qualitez que vous possedez, que des grandes Charges que vous aurez exercées. Il est pourtant juste, Monseigneur, que les personnes comme vous, à qui Dieu a communiqué plus abondamment ses dons de sagesse & d'intelligence, les répandent sur les autres. Leur autorité vient de la superiorité de leur esprit, & ce qui les fait respecter des peuples, leur donne le droit de les gouverner. Vôtre Excellence a reçû du Ciel le double esprit de pieté & de prudence pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, pour la sanctification d'un Diocese, & pour le bon ordre d'un Roïaume. Je prierai le Seigneur, dont nous implorerons avec ardeur les misericordes dans ces jours consacrez à la Naissance de J. C. nôtre Rédempteur, qu'il vous comble, Monseigneur, de ses benedictions & de ses graces, & qu'il forme des cœurs dociles à vos instructions épiscopales & politiques dans tout le païs où vous commandez pour Dieu & pour le Roi si utilement.

Nous sommes assemblez en cette Ville pour y tenir les Etats de la Province, vingt-deux Evêques, autant de Barons, & grand nombre de Députez des Villes. Nous avons accordé cinq millions au Roi pour lui aider à soûtenir le poids de la

guerre... On fait de grands projets pour la Campagne prochaine. M. de Vendôme presse le siege de Verruë, qui est sur ses fins, & le Duc de Savoye sera dépoüillé d'une partie de ses Etats, & peut-être de tous. Nous esperons que M. de Pointis battra la Flotte des ennemis, & que M. de Villadarias les chassera de Gibraltar.

Je prie le Ciel de renouveller toutes ses graces à vôtre Excellence, dans le tems de la nouvelle année qui approche, & de conserver une vie aussi précieuse & aussi utile que la sienne. Personne ne fait pour cela des vœux plus ardens, & n'est avec plus de veneration que je le suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 20. Decembre 1704.

LETTRE CXCIII.

De civilité, à M. d'Estancheau, Secretaire de Monseigneur le Dauphin.

JE ne pouvois, Monsieur, passer de plus heureuses Fêtes, ni commencer une plus heureuse année, que par les marques nouvelles que je reçois de vôtre souvenir & de vôtre amitié, qui m'a toûjours été & me sera toûjours tres-chere. Je puis vous assûrer de mon côté que ni l'éloignement, ni les années n'ont rien changé dans les sentimens d'estime & de

confiance que vous avez connus dans le tems que nous avions le plaisir de vivre ensemble, & de nous dire tous les jours ce que nous pensions.

J'aurois été effraïé de la petite verole de M. vôtre fils, si vous ne m'eussiez marqué qu'il en étoit presque gueri. Je suis tres-édifié de la charité de la mere & de la sœur qui se sont renfermées avec le malade, & je ne m'étonne pas que Dieu ait beni leurs soins & leur genereuse tendresse, en tirant l'un du danger où il étoit, & préservant les autres du danger où elles s'étoient exposées.

Vous avez raison de nous feliciter de la tranquillité dont nous joüissons ; nos malheurs ont été si grands dans nos Dioceses, par la fureur des Fanatiques & par la séduction des Peuples, que nous n'avions que de foibles esperances de les voir finir, du moins sans beaucoup de sang répandu. M. le Maréchal de Villars a conduit cette affaire avec tant de sagesse & de vigilance, qu'il a ramené tous les Chefs, & remis les esprits par les voïes de la douceur & de la négociation, plus que par les armes. Il faut esperer que nous pourrons travailler à la conversion de ces gens-là, quand ils auront reconnu leurs égaremens & l'inutilité de leur révolte. Si je puis honnêtement quitter mon Diocese, j'irai

vous voir & vous dire encore une fois que personne n'est plus cordialement que je le suis, à vous, à Madame vôtre épouse & à toute vôtre famille, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 28. Decembre 1704.





RELATION

Des Observances & de la maniere de vie des Religieuses de sainte Claire ; adressée à M. de Nismes avant son Episcopat, par Madame sa Sœur Religieuse de sainte Claire dans le Monastere de Beziers.

Cette Relation a rapport à la Lettre XXXII. page 55. de ce Volume.

MON TRES HONORE' FRERE;

Pour satisfaire au pieux désir que vous avez de sçavoir l'état de nôtre Monastere, & de la maniere de vie que nous y observons. Je vous dirai d'abord que cette maison fut fondée l'an 1240. du vivant de nôtre mere sainte Claire, dans l'heureux tems de la ferveur de nôtre saint Institut.

Des Religieuses d'Assise furent envoïées pour faire cette Fondation. Les charitez étoient alors abondantes ; & nos Meres, selon nos Regles, & suivant l'esprit de

nos Fondateurs, vivoient dans une grande pauvreté, & dans une ſimplicité édifiante: Ainſi, il ne leur fût pas difficile d'établir ce Monaſtere. Elles le bâtirent hors des portes de la Ville, pour entretenir leur pieté dans le recuëillement & dans la retraite, & s'y logerent fort pauvrement, comme il convenoit à des filles, que ſainte Claire par ſes inſtructions & par ſes exemples, avoit élevées au renoncement de toutes les choſes du monde.

Elles vêcurent long-tems dans une ſi exacte regularité, que l'odeur de leur vertu ſe répandit juſqu'aux Provinces éloignées. Le Pape Alexandre IV. dans une Bulle qu'il leur adreſſe, & dont nous gardons encore l'original, fait lui-même l'éloge de ce Monaſtere, & lui donne tous les privileges, & toutes les marques d'eſtime & de protection qu'on peut eſperer du ſaint Siege. Les Rois de France ont toûjours eu beaucoup d'affection pour cette Maiſon. Saint Loüis paſſant par Beziers à ſon retour de la Terre ſainte, fit l'honneur à ſes Religieuſes de les venir voir, & fonda une Meſſe à perpetuité dans leur Egliſe, pour l'ame de la Reine Blanche ſa mere, à quoi nous ſatisfaiſons encore tres-exactement. Ses Succeſſeurs ont depuis gratifié cette Maiſon de pluſieurs dons conſiderables : ce qui nous

oblige à prendre un ſoin particulier d'offrir nos prieres à Dieu pour toute la Maiſon Roïale, de qui nous tenons comme un preſent conſiderable la fontaine qui ſert aux uſages de nôtre Monaſtere.

Nos Meres paſſerent ſucceſſivement prés de deux cens ans dans cette perfection de vie qu'elles avoient obſervée dés leur premier établiſſement : mais enfin, ſoit par le peu de ſoin de celles qui gouvernoient, ſoit par le peu de docilité de celles qui devoient obéïr, cette ſainte Maiſon tomba dans le relâchement ; la Diſcipline reguliere fut negligée ; on adoucit une partie des auſteritez de nôtre Inſtitut, & l'on interrompit le cours de cette premiere ferveur, que la ſéparation entiere du monde y avoit maintenuë durant tant d'années : ce qui doit nous tenir dans une humiliation & dans une crainte continuelle, puiſque nous ne ſommes de nous-mêmes qu'infirmité & que foibleſſe, & que nôtre vertu quelque ferme qu'elle paroiſſe, ſi Dieu ne la ſoutient, n'eſt pas à l'épreuve du tems.

Pour remedier à ces déſordres dans leur commencement, on envoïa nôtre Mere ſainte Colete, qu'une pieté conſommée & un zele ardent pour toutes les Obſervances regulieres rendoit preſque auſſi venerable à tout l'Ordre que celles qui

l'avoient fondé. Elle s'appliqua à rétablir la Discipline de ce Monastere, & le ramenant avec une grande sagesse à la pureté des mœurs de son premier établissement, elle fit voir ce que peut un grand exemple & une grande autorité sur des esprits qui n'ont pas entierement renoncé à leur vocation. Cette réforme ainsi établie continua encore tres-long-tems, & fut enfin encore ruinée par un accident imprévû.

Vers la fin du quinziéme siecle, la France étant affligée de guerres & de maladies contagieuses, la Ville de Beziers se trouva exposée à toutes les calamitez publiques. Il s'y alluma une grande peste dont la plûpart des habitans furent frappez. Les Magistrats qui gouvernoient alors prirent toutes les précautions necessaires pour sauver le reste, & comme dans ces occasions l'interest du public nuit souvent aux particuliers, & que la necessité fait souvent passer pardessus les Loix de la Justice, ils ordonnerent que ce Monastere serviroit d'Hôpital aux pestiferez, & faisant sortir par force les Religieuses, sans leur donner ni le tems ni les moïens de chercher quelque retraite conforme à leur profession, ils crûrent qu'ils pouvoient perdre pour nous la charité qu'ils exerçoient envers les autres.

Ces

Ces pauvres Filles obligées de se separer, furent inconsolables. Elles déplorerent leur malheur & en prévirent les consequences : chacune se refugia où elle pût & tâcha d'abord de vivre dans les regles de son état. Mais cette peste aïant durée long-tems, & le commerce des personnes seculieres étant toûjours contagieux pour les Religieuses, elles eurent le tems de perdre leurs bonnes habitudes & d'en prendre de mauvaises. Ainsi quand on leur donna la liberté de se rassembler, elles eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer au recüeillement & à la retraite ; & comme elles avoient perdu l'esprit de la Religion dans le monde, elles rapporterent l'esprit du monde dans la Religion. Ceux qui avoient le soin de leur conduite ne s'appliquerent pas assez à les redresser, & le désordre augmenta si fort qu'il n'y eut plus moïen de le reparer. Car celles qui avoient dessein de se remettre dans les voïes de Dieu, ne pouvant s'opposer au torrent, passerent en des Maisons plus reglées, & le champ demeura libre à la dissipation & à la licence.

Il restoit encore une bonne Mere, que son âge & sa vertu faisoient regarder avec quelque respect, & qui n'avoit d'autre part à ces déreglemens que le déplaisir de n'y pouvoir remedier. Elle avoit résolu

d'aller comme les autres dans quelque Monastere réformé passer le reste de ses jours dans le repos de la retraite. Mais Dieu qui vouloit se servir d'elle pour rétablir l'ordre de cette Maison, permit que le jour destiné pour sa sortie, elle tomba & fut obligée de garder le lit; divers accidens la retinrent: enfin elle devint aveugle & ne fut plus en état d'executer son dessein: & peu de tems aprés, la reforme étant renouvellée dans cette Communauté par le Pape Paul V. à la sollicitation de Monseigneur Jean de Bonzy Evêque de Beziers & Cardinal, & par l'autorité d'Henry IV. cette sainte fille fut faite Abbesse.

Le Pape nous mit alors sous la direction des Peres Recollets, qui avoient commencé à paroître en ce païs-ci depuis peu d'années avec une grande édification. Ils nous ont toûjours gouvernées depuis, & Dieu a beni leur conduite & nos bonnes intentions, puisque par sa grace la reforme y continuë encore dans toute sa vigueur, sans qu'elle ait été troublée ou interrompuë par aucun relâchement.

Dés que la Discipline reguliere fut établie, on reçut des Novices, qui furent si zelées & si ferventes, que quelque étroite que soit l'observance de la Regle, elles alloient au-delà de toutes leurs obliga-

tions, & vivoient dans une austerité de vie si extraordinaire, comme nous l'avons appris d'elles-mêmes, qu'elle parut excessive. Ce qui obligea les Directeurs & les Superieurs de leur faire des Constitutions qui les reglerent à l'état où nous sommes presentement.

On ordonna dans ce commencement de la Reforme, que cette Maison auroit quelque revenu pour la subsistance des Religieuses, pour les tirer de la dépendance qu'il faut avoir des personnes seculieres, lorsqu'on a besoin de leurs charitez. Ce commerce presque necessaire qu'on avoit eu avec les gens du monde en avoit introduit l'esprit insensiblement; & pour éviter à l'avenir un pareil inconvenient, ceux qui établirent la reforme jugerent à propos que nous eussions quelque bien, qui joint aux aumônes qu'on nous fait gratuitement, fût suffisant pour nôtre entretien, & ne fût pas contraire à la pauvreté que nous professons.

Une des plus grandes mortifications que nos Sœurs souffrirent en ce tems-là, fut, si je l'ose dire, la persecution des pous. La grossiereté de nôtre habit, la délicatesse de la plûpart des filles, la chaleur du païs, tout contribuoit à leur faire sentir cette incommodité; mais leur ferveur la leur faisoit supporter sans se plaindre. Une

bonne Mere à qui Dieu communiquoit des graces tres particulieres, & qu'une tendre charité faisoit compatir à cette petite, mais sensible & continuelle tribulation, cherchoit tous les moïens de soulager les jeunes Novices, & sur tout une Dame de qualité, à qui Dieu fit sentir cette incommodité plus qu'aux autres, soit à cause de sa grande délicatesse, soit pour donner plus d'exercice à sa vertu, qui ne trouva jamais rien de difficile dans toute la rigueur de nôtre Institut, & que nous avons vûë dans les dernieres années de sa vie conserver encore tout le zele & toute la ferveur de son Noviciat : Quoique cette Novice ne fit rien paroître de ce qu'elle souffroit, on voïoit bien qu'elle souffroit beaucoup : ce qui obligeoit la bonne Mere à lui dire souvent : *Courage, ma Sœur, souffrez cette peine avec patience, & croïez que si Dieu me fait misericorde & qu'il veüille exaucer ma priere, ce Monastere sera bien-tôt délivré de cette affliction.* On ne fit pas d'abord reflexion à ces paroles, elle mourut peu de tems aprés, & depuis ce tems-là nous n'avons jamais ressenti de pareilles peines.

Nous ne doutons pas que cette vertueuse Mere ne nous ait obtenu cette grace. Ce qui nous confirme encore dans cette pensée, c'est que quelques-unes de nos

Sœurs qui ont douté de ce miracle, l'attribuant ou à la propreté des Religieuſes ou à quelqu'autre cauſe naturelle, ſont retombées dans la même incommodité, & n'en ont été délivrées qu'aprés avoir reconnu que c'étoit un effet des interceſſions de cette ſainte ame. Ce qu'elles ont déclaré, & dequoi pluſieurs d'entre-nous ont été témoins oculaires : ce qui nous donne lieu de loüer la miſericorde que Dieu a exercée ſur ſes ſervantes, & de reconnoître qu'il faut joüir avec reſpect des moindres graces qu'il nous a faites, & qu'il eſt toûjours grand, même dans les petites choſes.

Ce qu'il y eut encore de remarquable dans ces commencemens, c'eſt que nos Meres aïant appris qu'à meſure qu'on avoit diminué dans cette Maiſon du culte & de la veneration qu'on avoit accoûtumé de rendre à la ſainte Vierge, on avoit vû naître & augmenter le déreglement : elles établirent ſolennellement la Mere de Dieu protectrice de la Reforme. On dreſſa un autel, qu'on nomma l'*Autel de la Filiation*, & où l'on voit dans un tableau d'un côté la ſainte Vierge aux pieds de la Croix, & de l'autre les Religieuſes de cette Communauté venant à elle comme à leur mere. Elles ſemblent ſe refugier vers Elle, & Elle prête à les recevoir. Cet au-

tel eſt dans nôtre dortoir ; & c'eſt là particulierement que nous éprouvons les effets merveilleux de la puiſſante protection de Marie. On ſe plaît à le parer : on y allume tous les ſoirs des cierges ; on y va faire à toutes les heures du jour quelque dévotion ; on s'y aſſemble les jours de fêtes ; on y va renouveller ſa ferveur, & paſſer tout le tems qu'on peut dans des pratiques de pieté les plus vives & les plus touchantes que chacune de nous peut s'imaginer.

Nous avons encore une autre Chapelle, que nous appellons la Chapelle de la Mere de Dieu qu'on ne manque pas de viſiter une fois le jour : les malades la réverent ſous le titre de Nôtre-Dame de bon ſecours ; & c'eſt de la vûë de ce ſaint objet qu'on tire dans l'infirmerie les conſolations, & la patience dans les plus grands maux qu'on y ſouffre. Il y a encore de petits recoins dans nôtre Monaſtere, où l'on va dérober aux yeux des hommes les oraiſons particulieres qu'on fait à Dieu ; & comme à chaque pas qu'on fait, on trouve quelque objet qui nous ramene à la pieté, il ne tient qu'à nous de nous tenir dans un recueillement perpetuel, & de faire de pluſieurs prieres courtes & paſſageres, cette priere continuelle que J.C. recommande dans ſon Evangile.

Parmi tous ces lieux de dévotion, il y en a qui sont destinez pour la retraite des dix jours qui se pratique exactement parmi nous une fois l'année : Pendant ce tems on ne parle qu'au Directeur, ou peut-être à la Superieure qui a droit de visiter celles qui sont ainsi renfermées. Je ne sçaurois vous dire avec quelle joïe on voit venir ces jours heureux. C'est la plus grande fête de l'année pour celles qui les vont passer avec Dieu seul. On les regarde comme des ames predestinées qui vont joüir par avance des douceurs que Dieu a reservées à ses Saints. On aime leur bonheur, & l'on voudroit être en leur place. Il n'entre dans cette Maison que de ces especes de jalousie : on les conduit jusqu'à la porte de leur retraite comme si c'étoit la porte du Paradis. Chacune avec simplicité leur recommande ses besoins spirituels, & l'on prend congé d'elles comme si elles devoient demeurer dans cette solitude, & être pour toûjours perduës en Dieu. Quand elles reviennent, on les reçoit avec tous les témoignages de respect & d'amitié que la charité Religieuse peut inspirer. Dieu verse tant de benediction sur celles qui s'aquittent fidelement de cette sainte pratique, qu'outre les progrez qu'elles y font pour la perfection Religieuse, elles en sortent souvent en

bonne ſanté, quoiqu'elles y ſoient entrées malades. Hormis ces dix jours qui ſe paſſent dans le ſecret entre Dieu & nous, le reſte du tems nous le paſſons en la maniere ſuivante.

A minuit on nous éveille pour matines. Au premier ſon de la cloche, chacune ſe rend au Chœur, & toute la Communauté en un moment s'y trouve aſſemblée. On dit Matines, on fait enſuite une heure d'Oraiſon, ce qui nous occupe pour le moins deux bonnes heures, & quelquefois prés de trois. On ſe retire juſqu'à ſix heures qu'on revient promptement au Chœur; on y paſſe une demie-heure dans une eſpece d'Oraiſon, que nous appellons la préparation du matin; aprés quoi l'on dit Prime & Tierce, la Meſſe Conventuelle & puis Sexte, ce qui nous retient au Chœur juſqu'à huit heures. Au ſortir de ces Offices, on appelle la Communauté à l'ouvroir, où chacune s'attache au travail des mains, que la Superieure lui a ordonné. On commence par l'invocation du Saint-Eſprit; on fait enſuite une heure de lecture de quelque livre ſpirituel qu'on écoute avec grand ſilence; & aprés quelques prieres qu'on recite, on paſſe le reſte du tems juſqu'à dix heures, ou dans le ſilence ou dans un pieux entretien ſur ce qu'on vient d'en-

tendre lire. Les jeunes Religieuſes n'y parlent qu'aprés en avoir obtenu la permiſſion, quand elles ont quelque choſe à dire, ce qui n'arrive pas frequemment.

A dix heures on ſonne l'Office de None. Au ſortir du Chœur, nous allons au Refectoire en ſilence, où chacune à genoux attend que la Superieure faſſe le ſigne pour dire le *Benedicite*. Alors on ſe releve, on prie, on prend ſa place, on mange & l'on entend la lecture. Il ſe paſſe peu de jours que les jeunes Religieuſes ne pratiquent en ce tems-là pluſieurs mortifications avec une grande ferveur ; les anciennes mêmes en demandent & en obtiennent, quand elles peuvent, la permiſſion. C'eſt d'ordinaire la veille des bonnes fêtes, des Saints qu'elles ont choiſis pour leurs Patrons, des jours de leur entrée dans la Religion, de leur vêture & de leur Profeſſion, dont nous faiſons tous les ans chacune une ſolemnité particuliere, pour examiner le progrez que nous avons fait, pour loüer Dieu des graces qu'il nous a faites, & pour renouveller devant lui les engagemens que nous avons pris pour ſon ſervice.

En ces jours ou autres ſemblables, la Superieure ne peut ſe défendre des preſſantes ſollicitations qu'on lui fait de permettre ces ſortes de petites penitences

publiques. Elle les permet, & ſouvent elle en donne l'exemple elle-même. Les plus ordinaires mortifications ſont de baiſer les pieds des Religieuſes, de porter la Croix ſur les épaules, de demander l'aumône, de dire ſes fautes, de faire amande-honorable devant la Communauté pour la mauvaiſe édification qu'on lui a donnée, de prendre la diſcipline dans un lieu fermé & deſtiné pour cela dans le Refectoire, & autres choſes ſemblables que l'uſage a établies, & que la dévotion fait tous les jours inventer à celles qui ſont ingenieuſes à s'humilier & à ſe confondre. Quoique ces penitences ne ſoient pas fort penibles, & qu'elles paſſent pour les moindres pratiques de la Religion, elles ne laiſſent pas d'avoir leur mérite, quand elles viennent d'un eſprit de ferveur & de charité, quand l'intention releve l'action & quand l'humilité du cœur accompagne l'humiliation exterieure.

Aprés le dîné on monte proceſſionelement au Chœur, où l'on va achever les graces. On y dit les Litanies de la ſainte Vierge & d'autres prieres, aprés quoi on deſcend tout en ſilence dans les lieux où l'on tient la vaiſſelle pour la laver. La Superieure auſſi bien que les autres s'occupe à cet exercice d'humilité, pendant lequel on recite des prieres ordonnées pour

cela, que nous appellons les suffrages de la vaisselle. De là nous passons au lieu destiné pour la récréation, qui est un entretien familier & modeste sur la lecture qu'on a ouïe, ou sur quelqu'autre sujet d'édification & de pieté durant l'espace d'une demie-heure, pendant laquelle on ne laisse pas de travailler.

La récréation étant finie à midi, nous avons une heure dont nous pouvons disposer pour nos dévotions particulieres; les unes l'emploïent à leurs examens, les autres à quelque lecture touchante; plusieurs à demander pour elles ou pour leurs amis les graces qui leur sont necessaires. Vous seriez édifié de voir avec quel empressement chacune cherche sa retraite. A peine l'heure a-t-elle sonné, que toute la Communauté se trouve dispersée dans des lieux écartez, ou au Chœur devant le saint Sacrement, ou dans les Oratoires & les Chapelles. C'est là qu'on répand son ame devant Dieu & qu'on implore sa misericorde. C'est-là qu'on lui expose ses necessitez & celles du prochain: ce sont là les momens les plus précieux de nôtre vie.

A une heure la cloche appelle les Religieuses à l'ouvroir. On dit quelques prieres, & chacune prend son ouvrage pour travailler. La lecture se fait & continue

pendant une heure, aprés laquelle on recite encore quelques Oraiſons. Le reſte du tems juſqu'à trois heures ſe paſſe ou en ſilence ou dans quelque dévot entretien, qui n'empêche pas celles qui veulent faire méditation de s'y appliquer. On ſonne Vêpres à trois heures, & il en eſt environ quatre quand nous en ſortons. Nous retournons à l'ouvroir juſqu'à cinq, & l'on y lit le point de la méditation qu'on doit faire aprés Complies, pour donner le moïen de s'y préparer. A cinq heures on ſonne la collation, & dés qu'on l'a commencée, on lit le Martyrologe en François, qui ſe doit lire le lendemain.

C'eſt de cette heure-là que commence le grand ſilence, auquel nôtre Regle nous oblige juſqu'à Tierce du lendemain : quoiqu'elle nous permette de dire tout bas & en peu de mots en tout tems ce qui eſt abſolument neceſſaire, ſur tout à l'infirmerie, où il eſt toûjours permis de parler pour tout ce qui regarde le ſervice & la conſolation même des malades. Ce ſeroit pourtant une choſe qui étonneroit, ſi pendant ce tems on entendoit des voix articulées. On affecte de ne faire aucun bruit dans la maiſon : on a des ſoques que nous appellons de ſilence, avec leſquelles on marche ſans être entendu. On eſt même accoûtumé parmi nous de ſe faire entendre par certains ſignes, & ce n'eſt qu'à

l'extremité qu'on se sert de là parole pour s'expliquer.

Pour revenir à la collation, lorsqu'elle est achevée on monte au Chœur en chantant le *Miserere*; Complies s'y disent, on recite une Antienne à l'honneur de la Vierge. On relit le point de la Méditation, & on est une heure entiere en Oraison. Ainsi nous demeurons au Chœur jusqu'à sept heures. Le tems qui reste jusqu'au coucher, nous l'emploïons à ce que Dieu nous inspire. En Hyver on prend un peu de tems pour se chauffer, en Esté, il est permis & même ordonné d'aller faire un tour de jardin pour se délasser. La plûpart de nos Sœurs ne prennent ces petits soulagemens qu'à regret, & n'y trouvent d'autre plaisir que celui que leur donne la soumission & l'obéïssance qu'elles pratiquent.

Environ les huit heures, ou un peu plus tard dans les grandes chaleurs, on sonne la retraite. Toutes les Religieuses se rendent au Chœur, on y fait quelques prieres, & de là on va au dortoir. Ce n'est pas sans se prosterner en passant devant nôtre sainte Mere de la Filiation, chacune se retire à son Oratoire au pied de son Crucifix, attendant le signe que la Superieure fait bien-tôt aprés en frapant trois petits coups de la clef contre la porte. Au

même-tems on se leve, on se met au lit & on repose jusqu'à minuit. La Sacristine seule qui prend soin d'éveiller la Communauté pour Matines, sort du dortoir vers les dix heures, & va au Chœur offrir à Dieu ses Oraisons au nom de toute la Communauté, jusqu'à ce que le tems soit venu de l'éveiller.

Voilà, mon tres-cher Frere, bien en détail tout ce qui se fait dans cette Maison pendant la journée. C'est par la grace & par la misericorde de Dieu sur nous que nous passons de ces jours pleins qui nous sont tant recommandez, & dont un seul, selon la parole du Saint-Esprit, vaut mieux que plusieurs années de plaisir ou de gloire selon le monde. Une joïe & une paix interieure que la bonne confiance entretient dans ce Monastere nous fait aimer les austeritez qui s'y rencontrent. Le jour n'y est pas plûtôt fini, qu'on voudroit l'y recommencer : on s'y plaint le sommeil, & toutes les petites interruptions que l'infirmité de la nature fait à nos exercices, & nous avons sujet de craindre qu'il n'entre un peu d'amour propre dans les consolations que Dieu nous donne, tant elles sont sensibles.

Les Fêtes & les Dimanches, comme la Communauté ne s'assemble pas à l'ouvroir, nous avons tout le jour pour nous

appliquer à la priere, depuis six heures jusqu'à dix, on se prépare à la Communion, on communie & l'on fait son action de grace. Aprés l'Office & le dîner, depuis midi jusqu'à trois heures, chacune prend son parti dans quelque lieu de retraite, pour y passer en Oraison jusqu'à Vêpres, aprés quoi l'on reprend le train ordinaire de la Communauté. Les malades & les convalescentes, quand elles sont sur pied, & qu'elles se rangent autant qu'elles peuvent avec les autres, sont neanmoins en liberté, tant qu'elles sont à l'infirmerie, de prendre le tems qui leur est le plus commode pour leur Office & pour les autres exercices.

Mais on n'use guere parmi nous de cette liberté. La satisfaction qu'on a de suivre la regle, supplée au défaut des forces, & l'on se soutient par sa ferveur, quand on ne le peut autrement. Nous voïons tres-souvent des Religieuses assister jour & nuit aux Offices avec la fiévre, & se ranger avec la Communauté comme si elles se portoient bien. Il n'y a qu'une dissimulation que nous croïons être permise, c'est de cacher les maux que nous souffrons. On évite autant qu'on peut que la Superieure n'en ait connoissance, de peur qu'elle n'exemte du jeûne & des autres rigueurs de la Regle. Lorsqu'il faut ne-

cessairement que ces maux soient connus de quelqu'une des Sœurs, on prend toute sorte de précautions pour leur confier ce secret avec seureté. Aussi quelque compassion que nous aïons de celles qui souffrent, quand nous avons découvert leurs maux, nous les laissons souffrir quoiqu'avec regret, de peur de les desobliger en leur procurant du soulagement. C'est une espece de fidelité que nous nous gardons; & une des plus grandes marques de la regularité de ce Monastere, c'est qu'on n'y craint rien tant que la bonté & la condescendance des Superieures, & qu'on n'y souhaite rien moins que les permissions & les dispenses.

On a generalement dans cette Maison une si grande répugnance pour demeurer en repos dans l'infirmerie, qu'on n'y entre qu'à l'extrêmité, & qu'on pense aux moïens d'en sortir aussi-tôt qu'on y est entré. La Superieure, sans la permission de laquelle on ne peut s'en tirer, est souvent obligée, contre sa volonté, d'accorder cette grace aux instantes prieres des Religieuses infirmes, qui lui representent, qu'elles se remettront plûtôt quand elles suivront la vie commune, ce qui se trouve tres-souvent veritable: car soit que l'esprit soutienne le corps, soit que Dieu benisse le courage & les bonnes intentions

de celles qui veulent souffrir & agir pour lui, nous éprouvons qu'elles guérissent plûtôt. Nos Medecins sont surpris de voir des filles foibles & abbatuës par de longues infirmitez, vivre encore dans la severité de la Regle avec constance, & même avec gaïeté, & subsister avec des maux dont on mourroit mille fois dans le monde, ce qu'ils attribuent à une grace extraordinaire de Dieu.

Il est permis aux malades de porter du linge, mais elles n'usent de cette dispense qu'à l'extrêmité, & plusieurs veulent bien mourir sans ce soulagement, alleguant aux Superieures qui voudroient les y obliger, que ce leur seroit une incommodité. Il en est de même de l'usage des matelas, que la plûpart refusent, estimant qu'il n'y a point de necessité de s'en servir, & qu'il y auroit de la délicatesse. Nos lits ont environ trois pieds & demi de large, & six à sept de longueur : ils n'ont point de pieds & sont tous également garnis d'une paillasse fort dure, qu'on ne remûë & qu'on ne change ordinairement que tous les quinze ans. Le coussin est aussi de paille : on a les couvertures necessaires & un petit ais qu'on dresse, pour empêcher que la lumiere ne nous incommode. Voilà tout l'ameublement de nos lits. Ils sont un peu separez l'un de l'autre : entre-deux il

y a un petit Oratoire, où chacune peut se mettre à genoux & tenir ce qu'elle a à son particulier. Il ne se ferme pas à clef, mais la Superieure seule a droit de le visiter. Au-dessus il y a un Crucifix, ou quelqu'autre dévote image de papier, selon l'inclination de chacune ; un benitier de terre au-dessous : c'est-là tout l'appareil de nos chambres, sans aucune difference de la Superieure aux autres.

Nous gardons un silence perpetuel dans nôtre dortoir, ainsi qu'au Chœur & dans les Cloîtres où sont les sepultures de nos Meres, qui sont tous des lieux d'Oraison. Nôtre Regle nous oblige aussi au silence dans le Refectoire, & sur tout à la porte du Monastere, où il n'est jamais permis de parler. Lorsqu'il est necessaire d'aller au parloir, soit pour répondre à ceux qui appellent, soit pour les affaires de la Maison, soit pour les visites particulieres, on n'y va jamais que trois ensemble, les deux Portieres par office, & une des huit Meres discretes ; c'est ainsi que nous appellons celles qui gardent par semaine une des clefs du parloir. Hormis ces trois & la Superieure, il n'est permis à aucune d'y entrer, ni même d'aborder la porte. Il leur est étroitement recommandé de ne parler jamais de tout ce qui se dit en ce lieu-là, de peur d'introduire l'esprit de

curiosité dans le Monastere. Ce qui s'observe si regulierement, que le feu Roi aïant sejourné deux jours à Beziers, quelque bruit que fasse & quelque mouvement que cause dans une petite Ville l'arrivée & la présence d'un si grand Prince, la Communauté ne le sçût que par hazard long tems aprés.

Il n'y a que la premiere Portiere qui puisse parler à ceux du dehors; les deux autres ne sont avec elle que pour entendre quand elle est visitée par ses parents : Elle ne peut les entretenir sans avoir auparavant pris la permission de la Superieure. Quand on demande d'autres Religieuses, elle va prendre l'ordre sans avertir celles qu'on demande. Une de nos principales observances, c'est d'éviter les visites autant qu'on peut. Il est permis de parler deux ou trois fois l'an tout au plus à ses parens, depuis la Toussaints jusqu'à Noël. Depuis quelques jours avant le Carême jusqu'à Pâques, le parloir est fermé & les visites interdites, & l'on n'a de commerce qu'autant que la necessité des affaires de la Maison oblige inévitablement d'en avoir. On a quelque égard pour des personnes étrangeres; mais celles de la Ville ne parlent jamais à leurs parentes Religieuses pendant tout ce tems : aussi ne s'y presentent-elles pas.

Les visites à la grille sont encore moins frequentes que celles du parloir. On permet aux peres & aux meres de nos Sœurs de les y voir une ou deux fois tous les ans au plus ; aux freres & sœurs une seule fois ; aux autres qui ne sont pas si proches, jamais. C'est une mortification parmi nous d'être obligée d'aller à la grille. On fait ce qu'on peut pour éviter ou pour differer ces visites. La Superieure en tout cas y est toûjours presente. On y est toûjours à deux genoux. La Religieuse à qui l'on rend visite aborde avec le voile abatu & se prosterne. La Superieure lui ordonne de se lever, & dans un petit demi-quart-d'heure, elle l'abat derechef. La Superieure a soin de faire un mémoire de toutes les visites de la grille, pour en rendre compte au Superieur un fois l'an.

Ce sont-là les formes qui s'observent inviolablement dans cette Maison. Aucun Ecclesiastique ne peut aborder nôtre parloir par maniere de visite, à moins qu'il ne montre par écrit la permission de M. l'Evêque, excepté ceux à qui leurs charges & leurs dignitez donnent de droit ce privilege. Les Religieux aussi, quelque parents qu'ils soient des Religieuses, ne peuvent les voir ni leur parler, s'ils ne portent la permission de leur Superieur ordinaire par écrit. Les Recolets même

n'ont pas en cela plus de privileges que les autres. Nous ne parlons pas même à ceux qui sont attachez à la conduite & au service de ce Monastere, hormis la Superieure & la Portiere pour les affaires de la Maison. Il nous est seulement permis de parler à nôtre Confesseur, soit pour la Confession, soit pour la communication; & c'est dans le Confessional ou comme dans le parloir qu'on peut entendre & non pas voir ceux à qui on parle.

La chambre du Confessional est toûjours fermée à clef; personne n'y peut entrer sans la permission de la Superieure. Lorsque le confesseur est obligé d'entrer dans le Monastere pour confesser quelque malade, il est toûjours revêtu de l'aube, de l'amict & de l'étole, suivi de son Compagnon en surplis, & de quatre de nos Meres qui l'accompagnent. Il n'entre jamais dans le Monastere qu'en cette forme pour ses fonctions, qui sont d'administrer les Sacremens, d'aider les malades à bien mourir, afin que jusqu'à ses habits, tout inspire le respect & la Religion.

Pour les personnes seculieres, du service desquelles on ne peut se passer, soit hommes, soit femmes, lorsqu'elles entrent, la Superieure & les Portieres les conduisent où le besoin les appelle. On

ſonne une cloche pour avertir les Religieuſes de ſe retirer, & d'éviter la rencontre de ceux qui viennent travailler aux bâtimens & aux jardins. Si l'on peut on les enferme dans le lieu de leur travail, ſinon on ſe retire de tous les endroits qui peuvent être proche d'eux. Mais jamais on ne les aborde, & l'on ne paſſe devant eux que le voile abatu, en compagnie & en ſilence. Leur journée étant achevée, on les reconduit dehors en la même forme, & l'on avertit les Religieuſes qu'elles ont la liberté d'aller par toute la Maiſon. Il nous eſt défendu d'ouvrir jamais la porte du Monaſtere devant le Soleil levé, & aprés le Soleil couché, ſi non pour des accidens inévitables. Les Medecins ne connoiſſent d'autre endroit de nôtre Maiſon, que le droit chemin de la porte à l'infirmerie, & n'ont jamais d'autre entretien de nous, qu'un recit en peu de mots de l'état des malades.

Nous gardons ainſi toutes les avenuës de nôtre Solitude, & nous regardons le monde comme un païs dont le commerce nous eſt interdit, parce qu'il nous ſeroit mortel. Quand on eſt accoûtumée à parler à Dieu, on n'a pas beaucoup de goût pour la converſation des hommes. Auſſi nôtre Retraite ne nous fait point de peine; & nous éprouvons dans nos prie-

res de quel uſage eſt l'éloignement de tous les objets & de toutes les idées du monde. Quand j'ai dit *Nous*, ici & ailleurs dans cette Relation, mon tres-cher Frere, ne croïez pas que j'aïe voulu m'attribuer les mêmes vertus que j'ai reconnuës en mes Sœurs. J'ai dit ce qu'elles font & ce que je ſerois obligée de faire comme elles ; je ſens bien que je ſuis fort éloignée de leur perfection ; & quand je les loüe, je ſçai tous les ſujets que j'ai de m'humilier ; mais puiſqu'elles me font la grace de me ſouffrir, toute foible & imparfaite que je ſuis, j'ai crû que je pouvois parler ainſi en general, & que vous aviez aſſez de diſcernement pour ne juger ni de moi par elles, ni d'elles par moi.

Pour reprendre la ſuite de nos Obſervances, la Superieure voit toutes les lettres qu'on reçoit dans le Monaſtere, & celles que les Religieuſes envoïent, excepté celles qui viennent de la part des Superieurs, & celles qu'on leur adreſſe. Les lettres mêmes de la Superieure ſont vûës par deux Meres diſcretes qui en ont la charge. Il ne nous eſt permis de donner, de recevoir ni d'avoir rien en particulier, ſans congé. Il y a des Officieres établies pour faire & pour conſerver les habits, les voiles & le linge. Elles nous en fourniſſent dans le beſoin, ſans que nous nous

en mettions en peine ; & comme les Religieuses se privent de tout, autant qu'elles peuvent, pour pratiquer la pauvreté, la Superieure veille incessamment à tous leurs besoins, pour exercer la charité.

Nos habits sont de grosse bure, que nous portons nuit & jour, saines ou malades, & dans lesquels nous mourons. Il est vrai qu'on a soin de donner les plus usez aux malades ; mais ni l'habit ni le voile noir, nous ne les quittons jamais. Nos manteaux sont de même étoffe que nos habits ; nous les portons à la sainte Communion, aux Processions & aux actions où la Communauté paroît devant les Seculiers ; comme à la vêture & à la Profession de nos Sœurs, & à leur enterrement. Il est libre de s'en servir aussi pour se garantir du froid. Nos tuniques ne sont pas si rudes que l'habit, mais pourtant elles sont de laine : car nous ne portons du linge que dans les grandes maladies. Nous allons toûjours pieds nuds avec des soques de bois garnies de deux petites courroïes d'environ deux travers de doigt.

Nôtre jeûne est perpetuel, hormis les Dimanches & le jour de Noël. Mais parce qu'on a parmi nous une fort grande habitude au jeûne, c'est une espece de mortification que de souper. Ce n'est pas qu'il

ne ſoit fort frugal : car il conſiſte en une ſalade, un œuf & un peu de fruit ; à quoi on ajoûte quelque petit extraordinaire les jours de Pâques, de la Pentecôte & de Noël. On ne ſert rien dans nôtre Refectoire qui reſſente la délicateſſe ; & l'on n'y voit du ſucre que le Jeudi ſaint & le jour de la fête de nôtre Mere ſainte Claire, & quelquefois le jour des Vêtures & des Profeſſions des Religieuſes. C'eſt pourtant avec beaucoup de peine que nous ſouffrons ces extraordinaires. Nôtre jeûne nous eſt beaucoup plus convenable, & Dieu donne plus de benediction à nos legumes, aux herbes & aux racines, qui ſont nôtre plus ordinaire nourriture. La portion qu'on nous donne pour le dîner, eſt un œuf & un anchoïe, un potage & quelque fruit ſelon la ſaiſon. Quoiqu'il en ſoit, on a grand ſoin que la ſainte pauvreté paroiſſe par tout, & que la vaiſſelle dont on ſe ſert ne ſoit que de terre commune.

Pour les malades, dés qu'elles ſont dans l'infirmerie, on leur ordonne de manger de la viande. On conſulte leurs goûts & leurs beſoins ; & comme, ſelon nos Regles, cette charité eſt une des plus expreſſes obligations des Superieures, auſſi s'appliquent-elles à leur donner tous les ſoulagemens qui peuvent contribuer à

leur guérison. Outre les Infirmieres qui les assistent, les Religieuses vont une fois le jour les visiter. On les plaint, on les console, on souffre avec elles, on n'oublie aucun office de charité; mais lorsqu'il y en a quelqu'une proche de sa fin, toute la Communauté est à genoux auprés de son lit, pour lui aider à bien mourir. On ne se lasse pas de les servir, & de prier pour elles; comme elles meurent avec une grande paix & une entiere resignation, on leur parle de la mort sans craindre de les effraïer. On se recommande à elles, on leur dit tout ce qu'on souhaite qu'elles demandent pour nous, quand Dieu leur aura fait misericorde. On les entretient de toutes ces choses, comme s'il s'agissoit d'aller à la retraite de dix jours, & non pas de mourir. De leur côté elles souffrent sans se plaindre, & se voïent mourantes sans s'étonner; elles demandent des prieres à toutes, & les secours qu'on donne aux morts. La Communauté est touchée de l'état où elle les voit. Les unes leur promettent tout ce qu'elles feront de bien pendant six mois; les autres le fruit de leurs bonnes œuvres pour une année, chacune selon son affection & le désir qu'elle a de consoler ces pauvres agonisantes. L'on s'aquite ensuite exactement des promesses qu'on leur a

faites, & souvent elles nous obtiennent aussi les graces que nous leur avons demandées.

On n'oublie rien de tout ce que la charité peut inspirer pour procurer le repos de leurs ames, prieres, Messes, aumônes, tout y est emploïé. Nous allons toutes en procession pendant huit jours sur leur sepulture y dire l'Office des Morts. Il y a obligation aussi parmi nous de prier Dieu pour les parents de chaque Religieuse, quand on apprend leur décez, pour nos peres, meres, freres & sœurs ; on dit l'Office des Morts dans le Chœur, & une Messe, outre la charité des bonnes Religieuses, qui compatissant au déplaisir de celles qui sont affligées, tâchent de les consoler par l'assûrance qu'elles leur donnent de plusieurs prieres particulieres qu'elles feront aprés les communes.

C'est encore un usage de ce Monastere de prier Dieu tres-affectueusement pour les necessitez publiques ou particulieres. De tout ce qui se dit au parloir, c'est seulement cette espece de nouvelle qui excite nôtre charité, & qui marque les miseres du monde, qu'il est permis de nous faire sçavoir : aussi bien Dieu nous fait cette misericorde, que nous n'avons que de ces sortes de curiositez utiles, qui nous engagent à faire reflexion sur nous, & à

nous emploïer pour le prochain. Vous ne ſçauriez croire avec quel zele on prie ici pour toute ſorte de perſonnes. Comme on fait de grandes charitez à nôtre Maiſon, les Superieures ont grand ſoin d'ordonner des prieres pour nos Bienfacteurs, & l'on ne nous a jamais fait aucun bien, que nous n'en aïons témoigné devant Dieu nôtre reconnoiſſance. Il y a certains tems de l'année où l'on eſt aſſez occupé dans nôtre parloir à recevoir les recommandations qu'on y vient faire pour les neceſſitez des perſonnes de la Ville, des environs & même de lieux fort éloignez : ce qui arrive à l'occaſion d'une relique de nôtre Mere ſainte Claire, dont l'attouchement a ſouvent produit des gueriſons miraculeuſes. Nous nous aquittons exactement, ſelon les diverſes intentions des vœux & des prieres dont on nous charge, & nous donnons à nôtre charité autant d'étenduë que nous pouvons. Mais lorſqu'il s'agit du ſalut & de la converſion des ames, nous n'épargnons ni mortifications ni Oraiſons ; il n'y a rien qu'on ne faſſe envers Dieu, & l'on en voit ſouvent des effets admirables. Dieu en ſoit beni.

Nous communions les Fêtes & les Dimanches regulierement, les jours conſacrez à la ſainte Vierge, les jours des Saints de nôtre Ordre, qui arrivent aſſez fre-

quemment; tous les vingt-cinq de chaque mois, pour la dévotion de l'Enfance de Jesus ; & enfin tous les Jeudis de la semaine, lorsqu'il ne se rencontre pas d'autre fête ; de sorte qu'il y a toûjours trois Communions dans la semaine, & souvent quatre. Aucune de nous ne Communie en particulier dans le cours ordinaire, mais toûjours avec la Communauté.

Nous prenons la discipline en commun tous les Vendredis de l'année, & trois fois dans la Semaine sainte. On pratique avec grande rigueur cet exercice de pieté & de penitence. On obtient même souvent la permission de le pratiquer en particulier : ce qui paroît dans de certains lieux sombres & écartez propres à ces austeritez secretes, où le pavé & les murailles sont teints de sang. Il nous est pourtant défendu tres-expressement de faire cette penitence ni d'autres au-delà des communes. sans congé de la Superieure ou du Confesseur.

Une fois chaque semaine l'on tient le Chapitre ; & c'est ordinairement le Vendredi. Là, chacune reconnoît sa coulpe de toutes les fautes qu'elle a commises contre sa Regle, la Superieure ordonne la penitence qu'on en doit faire ; & aprés avoir dit à chacune ce que Dieu lui inspire, elle reconnoît à son tour ses fautes

devant la Communauté ; les Novices n'arrêtent qu'autant de tems qu'il en faut pour faire cette Confession publique, & se retirent dans leur quartier. On les tient séparées de la Communauté dans un Noviciat où elles sont élevées avec les jeunes Professes, jusqu'à quatre ans de Profession, par une Mere maîtresse qui travaille incessamment à les bien fonder dans l'humilité, & dans toutes les vertus necessaires à une bonne Religieuse de sainte Claire. Elles vont avec la Communauté au Chœur, au Refectoire, au Dortoir, mais non pas à l'ouvroir.

Lorsqu'il y a quelque travail extraordinaire, comme de serrer les provisions du Monastere, de balaïer, de travailler au jardin, toute la Communauté s'y rend jusqu'à laSuperieure.Il y a dequoi benirDieu de voir de bonnes Meres vieillies dans les austeritez de la Religion & que l'âge a toutes courbées, travailler avec autant d'ardeur que les jeunes qui tirent de ces exemples des motifs pour s'animer dans ces exercices penibles.Ainsi lesReligieuses font tout le travail qu'elles peuvent dans le Monastere, pour y emploïer le moins qu'il est possible les personnes seculieres. Comme nous n'avons jamais plus de quatre Sœurs converses, quelque vieilles & infirmes qu'elles puissent être, & que

nous n'en recevons d'autres que lorſque celles-là meurent, nous leur aidons ſelon nos forces, & cela ſert à entretenir parmi nous l'eſprit de charité & d'humilité. Elles aſſiſtent à nos Oraiſons, & quand elles ſont malades, on les ſert comme la Superieure même.

Quand les Religieuſes ſont occupées dans le Monaſtere, rien n'eſt ſi édifiant que de voir avec quelle affection elles vont & viennent au Chœur pour rendre leurs adorations au Saint-Sacrement; ce faint lieu eſt comme le centre où elles cherchent leur repos. Elles ont là leur cœur, parce qu'elles y ont leur treſor. C'eſt-là pour elles le chemin de par tout; & dans les peines ſpirituelles ou corporelles, elles trouvent là à ſe délaſſer de ce qu'elles ont ſouffert, ou à ſe fortifier pour ce qu'elles ont à ſouffrir. Quoique la grille ſoit fermée, & qu'il y ait un rideau tiré, la Foi perce tout, & malgré tous les obſtacles, on voit ce qu'on croit & ce qu'on aime.

Lorſque la grille eſt ouverte, on ne s'en approche que d'auſſi loin qu'il faut pour ne point voir les perſonnes ſeculieres: ce qu'on évite autant qu'on peut. Il y en a pluſieurs parmi nous qui ne connoiſſent perſonne dans le monde, ni hommes ni femmes, non pas même leurs pa-

rents, dont elles n'ont conservé aucune idée distincte : & quoi qu'on puisse au travers du voile regarder & voir confusément les personnes devant lesquelles on est quelquefois obligé de paroître, on croiroit commettre une hypocrisie, dont on feroit matiere de Confession, si paroissant devant le monde avec le voile abatu, on se donnoit la liberté de le regarder. Outre que les Religieuses ont un grand zele pour éloigner tout ce qui pourroit leur donner quelque souvenir du monde qu'elles ont quitté sans reserve.

La grille est toûjours fermée à deux clefs ; la Superieure en garde l'une, & la Sacristine l'autre. Il y a presque toûjours quelques Religieuses qui prient devant le Saint-Sacrement, sur tout lorsqu'il est exposé dans les Octaves de la Fête-Dieu & de nôtre Mere sainte Claire, ou des Rois, dont nous celebrons la Fête solennellement dans nôtre Eglise : car alors il y a toûjours quelques-unes de nos Sœurs prosternées devant le Saint-Sacrement.

L'esprit de cette Maison en general, est un esprit de desintéressement, de regularité & d'humiliation. On n'y pense ni à amasser ni à acquerir : on y reçoit des aumônes & l'on y en fait ; & nous ne voudrions pas enrichir nôtre Monastere par l'infraction de la moindre de nos Regles.

Une perſonne riche & de qualité, ſouhaitant avec une extrême paſſion de ſe retirer parmi nous en qualité de Penſionnaire, quoiqu'elle s'offrît de vivre à peu-prés comme nous, qu'elle ſe chargeât d'obtenir les diſpenſes du Pape, & qu'elle voulût donner tout ſon bien à la Maiſon, n'a jamais pû nous faire paſſer par-deſſus nos Conſtitutions. On eſt ſi éloigné d'ambition parmi nos Sœurs, qu'on n'en a jamais fait une Superieure qui n'ait été ſurpriſe, qui n'ait crû qu'on faiſoit injuſtice aux autres. Il leur faut preſque à toutes, quand elles ſont appellées aux Charges, un commandement exprés pour les leur faire accepter. On en a vû s'évanoüir à la nouvelle de leur élection, & tomber dans des maladies tres-dangereuſes.

Pour l'eſprit de regularité & de ferveur, il ſe conſerve, graces à Dieu, depuis l'établiſſement de la Reforme, ſans qu'il y ait eu ni diminution ni interruption. Ce ſeroit un grand ſcandale dans la Communauté ſi quelqu'une manquoit par ſa faute aux devoirs ordinaires; on s'y fait une habitude des ſaintes pratiques de la Religion, qui ſe rendent comme naturelles; & l'on y prend tant de plaiſir, qu'on ne ſçauroit plus vivre autrement, ce que nous regardons comme un effet de la grace de la vocation: Car nous voïons quel-

quefois de jeunes Novices de quinze ans, d'une complexion délicate, & nourries délicatement dans le monde, embrasser avec ardeur toutes les austeritez de ce Monastere, souffrir toutes les rigueurs des Hyvers, voir sortir le sang de leurs pieds & de leurs mains sans s'étonner ; & comme si elles étoient devenuës insensibles en prenant l'habit de sainte Claire, ne faire que se rire de ces peines, & de celles qui veulent leur en témoigner de la compassion. On a peine à les obliger de se chauffer & de prendre quelque soulagement. On les voit se lever à minuit & se trouver au Chœur des premieres, sans sçavoir comment elles s'y sont renduës, étant encore à demi endormies : ce qui donne de la joïe & de la compassion tout ensemble. Il n'y a rien de si touchant que de voir ces filles innocentes dans un âge si tendre, porter le joug de Nôtre-Seigneur avec tant de résolution & tant de ferveur, qu'elles ne quitteroient pas cet état pour des Empires.

De même aussi voïons-nous de nos Meres, qui dans une extrême vieillesse, aprés soixante ans de Profession, suivent encore toutes nos Observances sans se relâcher, & meurent enfin sans avoir voulu prendre aucune dispense. La derniere ancienne que nous avons perduë, & qui

avoit prés de quatre-vingt ans, pouvant à peine marcher, & n'étant presque plus en état de lire & de chanter l'Office divin, ne laissoit pas de se trouver à toutes les heures & à toutes les actions de communauté; quelque instance qu'on lui fît pour l'obliger de ne pas se lever à minuit, on ne pût jamais l'y faire résoudre. On la voïoit au premier son de la cloche, se traîner, pour ainsi dire, jusqu'au Chœur, y prendre sa place, & réciter, tant de nuit que de jour, ce qu'elle pouvoit de l'Office. Elle faisoit le même dans tous nos autres exercices.

Je n'aurois jamais fait, mon tres-cher Frere, si je voulois rapporter tout ce qui se pratique dans cette sainte Maison. Je crois en avoir assez dit pour aquitter ma promesse & pour satisfaire à vôtre dévotion : ce que j'ai fait assez confusement & sans ordre. Mais comme c'est à vous, & à vous seul à qui j'adresse cette petite Relation, je crois que vous aurez la bonté d'excuser mes défauts. J'ai eu d'abord quelque peine d'entrer dans un certain détail de nôtre vie, qui n'a rien que de commun pour nous, & qui peut être ennuïeux aux autres. Mais j'ai crû que vous le souhaitiez ainsi, & j'ai plus consulté vôtre volonté que ma discretion là-dessus. Pour tout le bien que j'ai dit de ce Monastere, j'ai eu

quelque pudeur d'en dire tant d'une Maiſon & de perſonnes où je puis paroître intereſſée ; mais comme il y auroit de l'orgueil à loüer ce que nous faiſons de nous-mêmes, il y auroit de l'ingratitude à ne pas reconnoître les graces que Dieu nous fait & qu'il nous a faites. Je n'ai rien dit qui ne ſoit tres-veritable, & qui ne me ſoit tres-connu ; & quand chaque Religieuſe, par humilité devroit me déſavoüer pour elle, elle ſeroit obligée d'en convenir pour les autres.

Pour moi, mon tres-cher Frere, qui ſuis bien éloignée d'avoir leur vertu, je vous confeſſe avec une tres-grande ſincerité, que c'eſt bien à ma grande confuſion que j'ai écrit les ſaintes pratiques de cette Maiſon, en comparant en moi-même ma tiédeur avec la ſainteté des autres, qui rempliſſent ſi exactement tous leurs devoirs, pendant que je perds le tems & les occaſions de me perfectionner comme elles font. Cette penſée me fait ſouvent trembler devant Dieu, & m'auroit empêché d'écrire cette Relation, de peur de me rendre encore plus coupable, en diſant le bien que je ne fais pas, ſi j'étois en état de vous refuſer quelque choſe, & ſi je ne croïois que vous me ferez cette juſtice de me croire telle que je vous dis que je ſuis. Il n'eſt pas juſte de paroître devant les hommes

autres que nous sommes devant Dieu, qui sçait bien que je dis la verité sur mon sujet. Ce qui doit soliciter vôtre charité & vôtre zele, & vous obliger à demander à Dieu pour moi, que je puisse encore profiter du tems qui me reste pour commencer une nouvelle vie & me bien convertir à lui, comme je le désire de tout mon cœur, aussi-bien que de trouver les occasions de vous faire connoître avec quel respect & avec quelle affection je suis en Nôtre-Seigneur,

MON TRES-HONORE' FRERE,

Vôtre tres-humble & tres-obéïssante servante, * * * * *.



RECIT FIDELE

De ce qui s'est passé dans les Assemblées des Fanatiques du Vivarais, Avec l'histoire de leurs Prophetes & Prophetesses, au commencement de l'année 1689.

A M. le Duc de Montausier.

JE suis surpris, Monsieur, aussi-bien que vous, que M. Jurieu, avec tout son esprit & tout son sçavoir, veüille encore croire aux visions & aux prophéties du Vivarais. Il n'a pas tenu à vous qu'il n'en ait été désabusé. Il a reconnu de la raison & du bon sens dans vos reflexions; mais cette raison ne l'a pas convaincu, & sa Theologie n'a pû s'accommoder de ce bon sens. Ils ont résolu, lui & son conseil, aprés avoir épuisé leurs raisonnemens, de soûtenir enfin leur Religion par des avantures miraculeuses. Il leur semble que les prodiges & les dons de Dieu ne sont que pour eux. Les revelations de tant de saints Personnages, qui ont passé leur vie dans la priere & dans les pratiques de

la penitence, ſont des fraudes & des impoſtures de dévotion. Celles de quelques Païſans ramaſſez ou de quelques femmes débauchées, qui ont vêcu dans le crime & dans l'ignorance, ſont des graces & des inſpirations du Saint-Eſprit.

C'eſt ainſi qu'en jugent ces Meſſieurs: ils s'imaginent qu'il n'y a qu'eux qui aïent la Loi & les Prophetes. Ils font de leur créance ce qu'il leur plaît. Il y a des tems où ils ne croïent rien: il y a des tems où ils croïent tout; & ſelon qu'il convient à leur parti, ils traitent la verité de menſonge, ou le menſonge de verité; & cela ſur quels témoignages? Ils récuſent les Juges; les Eccleſiaſtiques leur ſont ſuſpects; ils n'écoutent pas même la voix publique. Une femme ou un artiſan leur ſemblent propres à diſcerner les prophéties, & ils jugent ſouverainement une affaire de Religion, ſur l'atteſtation d'un Medecin, & d'un Medecin de Village.

Il faut pourtant rendre cette juſtice à M. Jurieu: Il demande, qu'on examine les faits, & il déſire d'être éclairci. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût l'être ſincerement: il verroit que ces gens de bien qu'il honore tant, ne ſont que des furieux & des rebelles; qu'il s'amuſe à défendre une Religion qui ne doit pas être la ſienne, & que ſous prétexte de charité, il favoriſe,

ſans y penſer, la ſédition & la révolte. Mais puiſqu'il ne vous reſte plus, Monſieur, d'eſperance de le détromper, je vous envoïe pour vous & pour vos amis, une Relation exacte de ces Aſſemblées tumultueuſes, où l'on ne parloit que du Saint-Eſprit, & où le Saint-Eſprit ne preſidoit pas.

Il n'y a qu'à repreſenter cette forme de Religion prophétique telle qu'elle étoit, pour faire voir qu'elle ne tient aucunement du prodige, & qu'elle n'a rien d'extraordinaire que l'imagination de ceux qui l'ont inventée, la crédulité des peuples qui l'ont ſuivie, & l'aveuglement ou la paſſion des perſonnes qui l'autoriſent. Je n'avance rien dans ce recit qui ne ſoit vrai & fondé ou ſur des actes juridiques, ou ſur des dépoſitions & des recherches faites ſur les lieux par un grand nombre de perſonnes dignes de foi, dont la plûpart diſent avoir vû. J'aurois quelque honte d'avoir recueïlli tant d'extravagances, ſi vous n'aviez voulu en être informé. Il étoit juſte, Monſieur, de vous ſatiſfaire ; & d'ailleurs il ne ſera peut être pas inutile de faire connoître à M. Jurieu & à ſes Confreres quels ſont ces Prophétes qu'ils ont admirez, & ces Martyrs dont ils groſſiront un jour apparemment leurs Chroniques.

Quoique l'origine de ces mouvemens prophétiques, qui commencerent dans le Vivarais vers le 15. du mois de Janvier de cette année, n'ait pas été précisément connuë; on ne doute pas qu'ils n'aïent été inspirez & concertez à Genéve. Le sieur du Ferre Gentilhomme Verrier de Dieu-le-fils en Dauphiné, étant de retour de cette Ville, où il avoit fait quelque sejour, apporta ce don de prophétie à sa famille, qui étoit assez nombreuse; & aprés avoir donné le Saint-Esprit, comme il le prétendoit, à sa femme & à ses enfans, il assembla autant qu'il pût de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il envoïa depuis en divers lieux, sous le nom de Prophétes & de Prophéteſſes, pour prêcher en dormant contre la Messe & contre les Prêtres. Il leur apprit une maniere de sommeil extatique; il les dressa à toutes les postures qui pouvoient attirer le respect & l'admiration du peuple; & leur donna sur tout certaines formules de prêche, qui contenoient quelques exhortations Evangeliques, & beaucoup d'invectives contre l'Eglise Catholique Romaine.

On fit plusieurs essais de cette nouvelle méthode de Sermon. On perfectionna le geste & l'action des personnages. Le succez en fut plus heureux qu'on ne pensoit. Le peuple applaudit, & prit serieusement

ce badinage. La Dame du Bays veuve d'un Conseiller au Parlement de Grenoble, prit goût à cette espece de controverse pathetique, & prit elle-même le soin de former & de produire des Prédicans. On résolut alors de faire passer quelques-uns de ces Prophetes dans les Provinces voisines, pour y assembler les simples & les ignorans;& de la part du Saint-Esprit, dont ils se disoient les Evangelistes & les Apôtres, les irriter contre la Religion qu'ils ont embrassée, & les porter enfin à la rebellion contre leur Prince. Le Vivarais leur parut propre & commode pour leur dessein. On y vivoit en repos depuis long-tems ; mais il y avoit lieu d'esperer qu'on séduiroit facilement un peuple qui se trouve éloigné des Gouverneurs & des Intendans, qui se confie en ses montagnes, & qui n'a pas encore peut-être perdu toutes les impressions de désobéïssance & de révolte que ses Ministres lui avoient autrefois données.

Gabriel Astier entreprit cet ouvrage. C'étoit un Laboureur de Cliou en Dauphiné, voisin de Bays, où s'étoient concertez ces nouveaux mysteres. Il étoit connu dans le Vivarais au lieu de Bressac, où il avoit entretenu un commerce scandaleux avec une fille. Ce fut là qu'il alla s'établir Prophete environ le 15. de Jan-

vier. Il ouvrit incontinent la ſcene par des aſſemblées nocturnes qu'il convoqua. Tout le voiſinage accourut pour oüir cet homme, qu'on diſoit envoïé du Saint-Eſprit. On oublia toutes ſes débauches, & l'on ne parla plus que de ſes révélations & de ſes merveilles. Quand l'auditoire fut formé, Aſtier ſe leva pour parler, & tomba tout d'un coup comme évanoüi. Les aſſiſtans le prirent avec reſpect & le porterent ſur un lit, où étant étendu, il s'agitoit de tems en tems, comme s'il eût ſouffert des douleurs & des convulſions : enſuite il demeuroit ſans mouvement : Aprés quoi il parloit, & toute l'aſſemblée à genoux, réveroit ſa perſonne, & recueilloit avidément ſes oracles. Sa harangue étoit toûjours la même en ſubſtance. *Mes Freres approchez-vous de moi : amandez-vous, faites penitence. Si vous ne vous repentez, vous ſerez tous perdus : criez à Dieu miſericorde. Le Jugement de Dieu viendra dans trois mois. Les méchans urleront comme des loups : Ils crieront à Dieu, faites-nous miſericorde, mais il ne les entendra pas, & il leur dira : Allez maudits, ſervir vôtre maître.* Il rediſoit ces choſes ou d'autres ſemblables, à diſcours interrompus. Quelquefois il s'écrioit : *Gardez-vous d'aller à la Meſſe : car elle eſt abominable devant Dieu.* Quelque-tems aprés ; *Si quelqu'un*

doute que je dorme, qu'il me releve.... Quand la ceremonie étoit finie : *Eveillez-moi*, leur disoit-il;& priant le plus fidele de la compagnie de le relever doucement ; il faisoit chanter quelque Pseaume, & congedioit tous les assistans, aprés les avoir embrassez & baisez à la bouche l'un aprés l'autre, en leur disant dévotement : *Allez mon Frere, allez ma Sœur, je vous donne le Saint-Esprit*.

Ce pauvre homme rejoüa ses pieces tant de fois, qu'on avoit retenu tous ses gestes & toutes ces paroles : cependant aux heures de son loisir, il instruisoit ses amis & ses amies de débauche à prophétiser comme lui. Il dressoit même quelques enfans, & leur montroit comment il falloit tomber à terre, remuer jambes & bras, crier, *mes Freres, misericorde, le Jugement approche, amandez-vous.* Il fit faire cet exercice à un jeune enfant de Bressac, qui s'essaïoit en secret toute la journée. Son pere l'aïant découvert le châtia, & lui défendit de faire ainsi le Prédicant & le Prophéte ; mais Astier l'obligea de continuer ; & ses exhortations jointes aux applaudissemens que tout le Village donnoit en faveur du Maître au Disciple, le perdirent entierement.

Comme il se formoit tous les jours de nouveaux Docteurs, il se faisoit aussi

plusieurs assemblées dans la Paroisse de S. Leger,dontBressac est une dépendance.Le Curé & le Seigneur avertis de tous ces désordres, voulurent y remedier. Ils se rendirent prés d'une maison, où le Saint-Esprit, à ce qu'on disoit, devoit operer de grandes merveilles : ils s'arrêterent à la porte, & aprés avoir oüi quelque-tems la voix d'une femme qui prêchoit, ils entrerent subitement pour la surprendre. Cette nouvelle Prophétesse parut devant eux avec confiance. Elle ne tomba pas à terre, suivant la méthode d'Astier, mais elle demeura debout, & battant des mains sur sa tête, elle crioit de toute sa force: *misericorde, faites penitence, le Jugement de Dieu viendra dans trois mois.* Le Curé voulut un peu calmer son esprit, mais elle s'agita davantage, lui reprochant, qu'il leur avoit fait faire un grand peché, & qu'il seroit damné comme le Diable. Ses agitations l'aïant enfin mises hors d'haleine, elle se jetta sur un lit, où se débatant encore, & renouvellant ses cris de *misericorde*, quelles sotises ne dit-elle pas ? Qu'elle avoit reçû le Saint-Esprit gros comme un grain de froment : qu'elle feroit & diroit bien d'autres choses, quand elle l'auroit tout entier ; que qui ne croiroit pas cela, seroit damné ; & qu'enfin elle sentoit bien, qu'elle étoit le Saint-

Esprit. Aprés tant de fureur & d'extravagances, la Prophéteſſe s'appaiſa, ſe leva, prit ſa quenoüille, & commença à filer auprés du feu; deſcendant de la hauteur de ſa prétenduë divinité, aux plus vils offices de ſon ménage.

A deux cens pas de cette maiſon ſe fit un autre attroupement, qui commença par le chant des Pſeaumes. Le Sermon qui ſuivit fut à peu prés du ſtile des autres, & fut ſi court qu'il n'ennuïa point: quelques cris de *miſericorde*, ſuivis de deux ou trois *amandez-vous*, en firent l'affaire; mais le ſpectacle en récompenſe fut agréable. Deux filles qui faiſoient dans cette dévote aſſemblée, l'office de Prophéteſſes, tomberent d'abord comme en pamoiſon, ſelon les regles ordinaires. Deux hommes charitables les releverent, & s'étant aſſis à leur aiſe, les tenoient ſur leurs genoux entre leurs bras. Le peuple dont la maiſon étoit remplie, étoit à genoux tout au-tour, & trouvoit des marques viſibles de l'Eſprit de Dieu dans cette poſture. Quelques Catholiques étant venus, & n'aïant pas tout le reſpect qu'on déſiroit pour cette ſorte de cérémonie, ceux qui tenoient les Propheteſſes embraſſées, leur preſſerent la poitrine, & les avertirent tout bas de l'arrivée de ces prophanes. Alors elles

criérent misericorde de toutes leurs forces, batirent des mains, & se tourmenterent ridiculement. Toute la compagnie en fut troublée, & une vieille fille se levant de la part du peuple fidele : *Catholiques,* leur dit-elle, *vôtre presence gâte tout, le feu brûle le cœur de ces filles, à genoux, ou retirez-vous.*

Jusques-là il seroit assez difficile à M. Jurieu de trouver quelque exemple de vertu Chrétienne qu'il osât proposer à ses auditeurs quand il prêche ; mais ce n'étoit encore qu'un apprentissage de cette secte de Fanatiques. La Paroisse de saint Vincent à une lieüe de Bressac ne fut pas long-tems en repos. La fermiere du Châtelain exhortant son mari à ne plus penser aux choses du monde, à faire penitence & à prévenir le Jugement qui devoit arriver dans trois mois, l'assûrant que tous les Fideles prophétiseroient, s'érigea tout d'un coup en Prophetesse. Le bruit se répand, le voisinage accourt ; on appelle secretement freres & sœurs, qui viennent de tous côtez à la métairie. Le mari fut surpris de cet accident, & soit qu'il craignît un détachement de Dragons qui batoit alors la campagne, soit qu'il connut déja l'humeur & la folie de sa femme, il ferma la porte à la multitude, & fit donner avis au Châtelain de ce qui se

paſſoit chez lui. Il vint incontinent, & fut témoin des actions & des diſcours de la nouvelle Prédicante. Elle ſe coucha ſur du foin, tout de ſon long à la renverſe, battit des pieds & des mains, cria miſericorde, annonça le Jugement dans trois mois ; puis s'agitant comme pour exciter l'eſprit prophetique, elle prédit qu'à la fin du mois de Fevrier, tomberoit par tout une groſſe grêle, que les incredules iroient errans ſur les montagnes ; qu'une étoile tomberoit du Ciel ſur Rome & que les Fideles regneroient avec J. C. l'eſpace de mille ans ſur la terre. Le déreglement de ſon eſprit la porta plus loin. Elle ſe mit à parcourir les habitans de la Paroiſſe, de l'un & de l'autre ſexe. *La Demoiſelle.... n'a jamais fait autre peché que de ſe faire Catholique. Sa voiſine ..... a bien fait d'autres pechez que celui d'aller à la Meſſe. Tel ſera ſauvé... tel ſera damné... tel ſe convertira...* décidant ainſi ſouverainement du ſort des uns & des autres, ſelon ſon caprice, & déclarant que c'étoient-là des oracles du Saint-Eſprit, qu'elle avoit reçû, non pas tout entier, mais de la groſſeur d'un grain de froment.

Le Châtelain, aprés avoir eſſaïé de la ramener à la raiſon, perdit patience, & laiſſa ce ſoin à ſa ſœur, qui lui fit ſi bien voir ſa folie, qu'elle en eut honte & s'en accuſa.

accusa. On eut beau la solliciter de ne pas étouffer le Saint-Esprit, qui étoit en elle, elle crut qu'il falloit renoncer au métier, & déclara que la veille de saint Vincent, aïant passé la nuit dans les assemblées, Astier les embrassa & les baisa toutes, en leur disant je vous donne le Saint-Esprit; que son imagination en fut frappée, & qu'elle croit que ce baiser, au lieu du Saint-Esprit, lui donna le Diable.

Chacun se donnant ainsi la licence de prophétiser, un Laboureur de Bressac aïant vû faire le Prophéte à un enfant, qu'Astier avoit élevé, voulut aussi faire parler de lui à son tour, & criant d'une voix de taureau, *misericorde*, il alarma tout son quartier. Quelque facilité qu'il y eût à se faire écouter en ce tems là, soit malheur, soit prévention, ce Prédicateur ne fut pas suivi. Aussi revint-il bientôt de son égarement, & disoit que ce qui l'avoit touché, c'étoit de voir ce petit enfant tomber dans l'assemblée, se débatre si joliment des pieds & des mains sur un lit où on l'avoit mis, & dire quelque-tems aprés tout endormi & comme mort, *amandez-vous*. Ce fut ce mot qui lui perça le cœur, & fit de si fortes impressions sur son esprit, qu'il ne pensa plus qu'à s'amander & à jeûner. Il fut en effet trois jours sans manger, & s'affoiblit si

fort, qu'on eut beaucoup de peine à rétablir ses forces, & plus encore à lui remettre l'esprit.

Cependant les Ecclesiastiques ne négligeoient rien. Le Grand-Vicaire de Viviers homme prudent & zelé, courut à Bressac & aux environs, soûtenu de quelque détachement de Dragons, plus pour dissiper que pour charger les assemblées. Mais dans le tems qu'on travailloit à pacifier ces quartiers-là, Astier étoit passé vers les Boutieres, & gâtoit secretement la Paroisse de saint Cierge-la-Serre & autres du voisinage, & dans des assemblées nocturnes, instruisoit ceux qu'il jugeoit capables de servir sous lui, ou de passer dans les Sevennes.

Il résolut donc de faire une grande assemblée dans la Paroisse de saint Cierge. On choisit l'endroit : on convoqua le peuple ; on dressa un théâtre, où l'on fit monter Alexandre. Astier & Pierre Reynaud, âgez d'environ vingt à vingt-un ans, pour être les Présidens, ou, comme ils disoient, les Prophétes de cette populace abusée. On entonne les Pseaumes, on fait la priére, on crie misericorde. Les Prophétes examinent les assistans ; & pour preuve de leur Mission prononcent contre les absens une terrible sentence, & les damnent à toute éternité de leur autorité pri-

vée. Il faiſoit beau voir l'action & la contenance de ces deux hommes ſur ce téâtre. Aſtier étoit aſſis & tourné du côté du peuple : ſon Compagnon étoit proſterné devant lui, & la face ſur ſes genoux. Il ſe faiſoit une eſpece d'accuſation & de recherche contre tous ceux qu'ils n'aimoient pas. Aſtier les nommoit tout bas à ſon Compagnon, & lui diſoit enſuite, *Mon Frere, qui eſt-ce qui vous fait de la peine ?* L'autre répliquoit, *c'eſt un tel... grand pécheur, c'eſt une telle.... grande pechereſſe.* Ils accuſoient des femmes de diverſes impuretez ; & pour les conſoler, ils leur repreſentoient que ce peché étoit pardonnable ; mais que le crime ſans rémiſſion, c'étoit d'avoir été à la Meſſe, qu'ils appelloient la mere du Diable.

Cette comedie fut aſſez longue. On accuſoit l'un d'avoir pris de l'argent d'un Prêtre ; l'autre d'avoir dérobé de l'huile ; on reveloit aux maris la mauvaiſe vie de leurs femmes, & le ſcandale de leurs familles. Ce beau dialogue fut terminé par le chant des Pſeaumes & par la priére. Y a-t-il rien de plus édifiant & de plus Evangelique ? L'on indiqua pour la nuit ſuivante une autre aſſemblée, qui fut interrompuë par une biſare avanture.

Une vieille femme qu'on avoit accuſée le jour précedent d'une impureté, dont

son âge de prés de quatre-vingt ans la rendoit incapable, avertie par ses enfans de l'injustice qu'on lui avoit faite, s'en alla chercher Astier dans une maison où le peuple avoit été convoqué. Elle arriva comme il commençoit la priere, l'interrompit, & lui demanda, s'il étoit vrai qu'elle eût été séduite par son valet? Astier aïant répondu qu'oüi, elle se jetta sur lui comme une furie, le prit par les cheveux, le citant devant le Juge de la Voute. Sa fille se joignit à elle, & ne faisoit pas moins de bruit. Tous les assistans étonnez du peu de respect qu'on avoit pour leur Prophéte, demeurerent quelque-tems sans l'assister, & l'arracherent enfin des mains de ces femmes, que leur honneur & leur propre sagesse rendoient furieuses. Cet accident troubla l'assemblée, & quelques Dragons survenus acheverent de faire cesser le tumulte.

Il s'éleva le lendemain dans la Paroisse de saint Julien, un nouveau Prophéte, qui pour son coup d'essai, convia ses parens & ses amis, & leur offrit de les associer à la prophétie ; mais comme il eut connu qu'ils avoient de la retenuë, & qu'ils n'étoient pas résolus de devenir fous, il les traita de malheureux, de Diables, de réprouvez, & leur dit toutes les injures que le zele de Dieu, à ce qu'il croïoit

lui pût inspirer. Le bruit de cet emportement s'étant répandu, le Curé se rendit dans la maison du personage avec le Maître d'école portant un fusil. Il lui remontra charitablement, qu'il falloit obéïr au Roi, qui leur défend de s'assembler; qu'il s'expose à être puni, s'il contrevient aux Ordonnances; qu'il pense à lui & à sa famille. Il répondit insolemment, qu'il ne craignoit rien, & qu'il avoit le Saint Esprit: il découvrit son estomac, & faisant deux pas en arriere, *tirez-moi ce fusil*, disoit-il au Maître d'école, *vous ne sçauriez me faire de mal*. Il ajoûta, qu'en quinze jours il seroit confirmé en grace, & qu'il iroit à Paris convertir le Roi. La femme par contagion devint aussi fole que le mari. Elle s'imagina que l'enfant qu'elle portoit dans son ventre prophétiseroit dés qu'il seroit né & se feroit entendre à tout le monde. Des soldats l'aïant depuis arrêtée avec sa sœur, & les conduisant à la Voute, eurent pendant tout le chemin le divertissement de les entendre, l'une panchée vers son côté leur disant: *écoutez mon enfant qui prophétise dans mon ventre*; l'autre leur repetant de tems en tems: *ne voïez-vous pas le Saint-Esprit qui saute & danse sur mes mains?*

Quoiqu'il ne parût dans tous ces mouvemens que de l'entêtement & de la folie,

on ne laiſſoit pas de voir les impreſſions ſecrettes qu'on donnoit à ces bonnes gens. Ces faux Prophétes commençoient à ſe mettre au-deſſus de la crainte des Loix & des Ordonnances, & leur zele ſeditieux portoit le peuple viſiblement au mépris de la Religion & de l'autorité du Prince. Cette fureur fanatique s'étoit répanduë ſi ſubitement, & l'on étoit ſi réſolu d'épargner les innocens & les coupables, & de les ramener avec douceur; qu'on s'étoit contenté d'envoïer quelques ſoldats en divers endroits, pour leur inſpirer, par la vûë des armes & par l'apprehenſion du châtiment, le reſpect & l'obéïſſance. M. de Folleville Colonel du Regiment de Flandres, qui commandoit les Troupes de ces quartiers-là, s'avança pourtant vers la montagne de ſaint Cierge-la-Serre, où toutes les Paroiſſes voiſines avoient été mandées pour une celebre aſſemblée.

Alexandre Aſtier & Pierre Reynaud y préſiderent, & voulurent bien aſſocier à l'empire deux Prophéteſſes également folles & décriées par leurs débauches; l'une étoit ſœur Marie, autrefois ſervante de Madame de ſaint Jean de Bais: elle avoit eu de grandes fragilitez pour des hommes de ſon Village; & quoique mal convertie, elle n'avoit ni craint ni haï les Dragons du Roi. L'autre étoit encore une

sœur Marie, débauchée depuis quelque-tems par un jeune homme, & portant encore les marques de son libertinage & de la perte de son honneur. La compagnie fut tres-nombreuse, & sous de tels acteurs, on s'attendoit à voir joüer de beaux personnages.

M. de Folleville jugea à propos de les avertir de se separer, & de les menacer, s'ils n'obéïssoient à ses ordres. Il leur envoïa pour cela le sieur de Combles du Poussin, capable de cette négociation, tant parce qu'il étoit connu dans tout le voisinage, qu'à cause de son esprit adroit & insinuant. Cet homme aïant vû grossir l'assemblée, prit le chemin de la montagne; & comme il fut proche de la hauteur, les Prophétes & les Prophétesses se détacherent pour venir au-devant de lui, & se réjoüir de son arrivée: ils l'assûrerent qu'il étoit destiné de Dieu pour être un des principaux instrumens de sa gloire, puisqu'il venoit ainsi joindre ses freres; qu'il résolût de s'amander & criât misericorde, & qu'on lui souffleroit bien-tôt le Saint-Esprit, s'il étoit veritablement fidele. On le conduisit au milieu du peuple: on lui ôta son chapeau, & on l'obligea de lever les yeux & la tête au ciel. Les Prophétes & une troupe des principaux se rangerent autour de lui, l'exhortoient,

l'embrassoient successivement & le baisoient, en lui souflant dans la bouche le Saint-Esprit avec le don de prophetie. Cette cérémonie lui parut fade & ennuïeuse, & souvent il ouvrit la bouche, pour s'acquitter de sa commission ; mais on ne cessoit de crier misericorde, & il falloit essuïer, aprés tant de caresses, cette fatigue jusqu'au bout. Il y eut cependant quelques momens de silence. On fit la priere à genoux, on chanta les Pseaumes, & tout d'un coup un Prophete & une Prophetesse se jetterent à terre pour prophétiser. Ils furent relevez & soutenus, & d'une voix éclatante, *mes Freres*, dirent-ils, *amandez-vous, & n'allez plus à la Messe.... Je voi les Cieux ouverts ! O que les Anges sont charmans... vêtus de blanc... campez autour de nous pour nous défendre.* Quoique leur discours fût court & coupé, les termes leur manquoient souvent ; & sans s'embarrasser, ils suppléoient d'un cri de misericorde qu'ils abrégeoient ou allongeoient selon leur besoin.

Aprés cette legere exhortation, il leur prit un enthousiasme de prophétie médisante, *Monf..... sera damné, Monf..... est réprouvé.* Ils faisoient ainsi une espece de litanie de damnez des Catholiques du Poussin, qui n'approuvoient pas leur folie. Le sieur de Combles les interrompant

ſur cela, leur dit, *mes Freres, ne jugez pas, & vous ne ſerez pas jugez.* Alors les deux autres Prophete & Propheteſſe prenant la place des premiers, dirent avec un peu d'émotion : *M. de Combles a raiſon, il ne faut juger perſonne, l'Ecriture le dit : vous n'avez pas bien reçû le Saint-Eſprit, laiſſez-nous faire.* Ces paroles furent ſuivies de leurs exclamations accoûtumées : aprés quoi ils virent comme les autres les Cieux ouverts & les Anges vêtus de blanc; & ſe tournant vers le ſieur de Combles, ils l'exhorterent à ſe repentir & à crier miſericorde... A ce mot, qui tomboit deça, qui tomboit delà, tous à la renverſe, & demeurant comme morts ſans action & ſans mouvement. Comme lui ſeul ne tomboit pas, le Prophéte diſoit & rediſoit, *cœur endurci, malheureux réprouvé que tu me tourmente, tu reſiſte au Saint-Eſprit?* Il falut donc ſe laiſſer tomber, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui en pouvoient arriver. Au même tems toute l'aſſemblée ſe réjoüit. On refit la priere. Pſeaumes encore, cris de réjoüiſſance, proceſſion autour de cet homme étendu. Il remua les levres, & chacun courut prêter l'oreille, pour l'oüir prophétiſer. Il tendit les mains, & tous à l'envi le releverent, l'embraſſant, le baiſant tendrement & le regardant comme l'organe du Saint-Eſprit.

Cette ſcene fut ſuivie de pluſieurs autres. Un jeune garçon monté ſur un rocher, fit crier pluſieurs fois miſericorde, & tout ſon prêche fut : *Bienheureux qui ſera fidele.* Une fille à quelques pas de là ſe jetta par terre, ſe démenant, frappant ſa poitrine, & criant avec des agitations effroïables, que le Saint-Eſprit la tourmentoit. La cauſe de cette affliction étoit, qu'une femme du Pouſſin alloit à la Meſſe. Le ſieur de Combles, pour la conſoler, lui dit en ſouriant. *Taiſez-vous, en voila aſſez, je t'amenerai aux aſſemblées.* Cette bonne fille ne ſouffrit plus & fut ſatisfaite. Les Propheteſſes, pour finir, exhorterent femmes & filles de faire comme elles, & leur prêcherent que celles qui jeuneroient davantage auroient un plus grand Saint-Eſprit. Cette exhortation, quoique courte, eut tout ſon effet ſur le champ. L'une aſſûra, qu'elle avoit le Saint-Eſprit au bout du doigt; l'autre prédit qu'avant la fête de Pâque, un feu bleu, rouge & noir tomberoit ſur la ville de la Voute.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette multiplication de Prophétes & Prophéteſſes. Ces pauvres gens n'entendoient parler que de ces ſortes de dévotions, leur imagination en étoit remplie; ils voïoient dans les aſſemblées ces repréſentations, dont ils s'entretenoient ſans ceſſe en eux-

mêmes. On leur ordonnoit de jeûner plusieurs jours, ce qui leur affoiblissoit le cerveau, & les rendoit plus susceptibles de ces visions creuses & de ces vaines créances. Les courses qu'ils faisoient de Paroisse en Paroisse, de montagne en montagne, pour y passer les jours & les nuits, sans prendre d'autre nourriture que quelques pommes ou quelques noix ; les spectacles & les exhortations continuelles de tout quitter, pour se trouver dans l'assemblée des élûs & des fideles, & d'y faire, comme les autres, des prédictions imaginaires. La petite gloire d'être élevé sur un théâtre, d'être écouté comme un oracle, de faire tomber d'un seul mot mille personnes à la renverse, de consacrer, pour ainsi dire, ses extravagances, & rendre sa folie vénérable par le mêlange de quelques textes mal appliquez de l'Ecriture, c'étoit autant de causes de cette corruption presque generale. Les ignorans sont disposez à suivre & à imiter. On leur souffloit l'erreur & dans le cœur & dans la bouche ; il se faisoit une generation spirituelle de Prophétes & de prophéties par les yeux & par les oreilles, plûtôt que par l'esprit & par la Foi ; ensorte qu'ils devenoient tous ou trompeurs ou trompez par contagion. Voilà ces communications de l'Esprit de Dieu, & ce prodige dont

on a voulu faire tant de bruit. Il n'y a rien de si naturel que l'ignorance & la vanité, & la suite du mauvais exemple. Mais revenons à nôtre histoire.

Dans la derniere séance, on étoit convenu de se trouver à Plots le lendemain : car tous les jours étoient devenus jours de fête ; & si ces bonnes gens ne mangeoient pas, du moins ne travailloient-ils pas aussi. Ce jour-là deux nouveaux Prophetes parurent. On leur dressa un grand théâtre où ils monterent avec Astier. On y reçût aussi les Prophetesses, & principalement la sœur Marie. Cette femme avoit été unanimement appellée pour présider aux assemblées par préference même aux hommes, parce qu'aïant déja perdu toute sorte de retenuë & de pudeur, elle leur paroissoit plus propre à joüer tous les personnages. Elle s'accompagna de deux autres Maries, dont l'une avoit à peine quinze à seize ans, qu'elle avoit eu soin de former, digne éleve d'une si grande maîtresse.

Le nombre & la qualité des acteurs faisoit attendre une grande piece. Mais cette assemblée tourna mal, & la prophetie fut confonduë par une fâcheuse rencontre. Astier connoissant un de ses voisins d'une humeur brusque & insolente, le trouva propre à prophétiser, & voulut

l'instruire au métier. Cet homme, au lieu de recevoir comme les autres le Saint-Esprit, qu'Astier s'offroit de lui donner, le rejetta comme un imposteur, & lui dit en grondant : *Tu te vante d'être Prophete, je voudrois bien l'éprouver.* Astier ne lui répondit autre chose, sinon, qu'il l'attendoit à l'assemblée, & qu'il le lui feroit bien voir. Il marche pour y aller : le voisin s'habille & l'y suit. Ils arrivent : les Prophétes ouvrent la scene, la priere se fait, les Pseaumes de Marot se chantent, on cria promptement deux ou trois fois, misericorde : enfin on vint au plus pressé. Astier prit la parole, & s'adressant à ses Confreres : *Mes Freres*, leur dit-il, *ne voïez-vous personne ici qui vous trouble & qui vous tourmente* ? Un de ses Compagnons à qui il avoit confié son secret, faisant semblant de regarder de tous côtez : *oüi*, répondit-il, *je voi Laulagner, qui me fait grand mal.* C'étoit ainsi que s'appelloit le voisin d'Astier. Cet homme s'entendant nommer, fend la presse, & s'approchant du théâtre tout échauffé lui dit : *He bien, quel mal te fais-je* ? C'est, repliqua le Prophéte, *que tu es un grand pécheur, & que tu as pris de l'argent pour changer de Religion. Puisque tu sçais tout*, reprit l'autre, *devine combien j'en ai pris* ? Le Prophéte s'arrêtant & fermant les yeux, comme pour con-

ſulter le Saint-Eſprit, l'accuſa d'avoir pris cent francs. Le brutal ne marchanda point & lui dit qu'il avoit menti. Le Prophéte ne s'offenſa point de ce démenti ; mais d'un air humble & modeſte, *ſi j'ai mal deviné*, repliqua-t'il, *voici mon frere Aſtier qui le dira mieux que moi.* Tous les aſſiſtans étonnez attendirent l'oracle qu'alloit prononcer le grand Aſtier Préſident de tant d'aſſemblées, & dont le Saint-Eſprit paſſoit dans la penſée de cette multitude ignorante, pour plus ſçavant que tous les autres. Aſtier ſe leva donc & prophétiſa avec confiance, que c'étoit cinquante écus qu'il avoit reçûs. Cet homme irrité lui dit encore, qu'il avoit menti. Puis inſultant aux uns & aux autres, *apprenez trompeurs*, ajoûta-t'il, *que c'eſt quarante-quatre écus que j'ai reçûs.*

Il s'éleva un murmure d'indignation dans l'aſſemblée, qui fit un peu écarter cet inſolent, mais il pouſſa ſa hardieſſe encore plus loin : car les Prophétes aïant ordonné à tous les aſſiſtans de tomber par terre, lui ſeul ſe tint de bout, malgré les avis & les menaces de tout le monde, & deshonora depuis ce jour-là & Prophétes & Prophéteſſes. C'eſt ainſi que ſe paſſoient ces belles heures de prieres, à ſe joüer du Saint-Eſprit & de ſes dons, à rompre l'union & la charité, & à préci-

piter quelques loüanges de Dieu pour traiter à loisir les differens & les quereles ridicules des hommes. C'est à ces sortes de répresentations comiques que ce pauvre peuple accouroit aux dépens même de sa vie.

Comme la licence augmente toûjours, & que les pecheurs que Dieu abandonne à l'erreur, n'ont plus de bornes, un des Prophétes nouvellement reconnu pour tel, s'étant avancé pour parler, aprés une déclamation indigeste contre les Prêtres, & contre la Messe, tomba enfin sur le Baptême des Catholiques, déclara que selon la science qui lui étoit inspirée de Dieu, ce baptême ne valoit rien, & que les enfans qui l'avoient reçû dans l'Eglise, l'avoient reçû au nom du Diable. Sur ces raisons il décida, qu'il falloit les rebaptiser, & fit avancer la femme d'un Tisseran portant un petit enfant de deux ou trois mois. Les Prophétes & Prophétesses descendirent du théâtre pour assister à ce ministere. La mere ne voulut pas d'autre parrain ni d'autre marraine qu'eux, & le Docteur qui venoit de prêcher cette nouvelle doctrine, fit la cérémonie & rebaptisa cet enfant selon la forme des Ministres. On peut bien croire que M. Jurieu n'approuvera pas cette décision Theologique, & qu'il effacera du moins

cet endroit de l'histoire des saintes assemblées de son Eglise. Aprés que ce baptême fut achevé, les Prophétes & Prophéteſſes remonterent tous sur le théâtre, & pour finir avec honneur, prédirent hautement, qu'en peu de jours le lieu du Pouſſin feroit abîmé, & que de là jusqu'à Privas au lieu de maiſons & d'Egliſes, ce ne feroit plus qu'un grand lac. Une nouvelle Prophéteſſe qui s'étoit fait bander les yeux, voulant encherir d'abord ſur les autres annonça de la part du Saint-Eſprit, qu'un Ange étoit déja dépêché du Ciel pour aller prendre le Prince d'Orange, & le porter en France par les cheveux, avec une armée de cent mille hommes. Cette nouvelle fut fort agréable à la compagnie, & cette jeune devinereſſe s'aquit beaucoup de réputation.

Il ſe forma encore dans cette aſſemblée une Propheteſſe âgée d'environ vingt-deux ans, accompagnée d'un petit garçon d'environ quatorze ans. Ils n'avoient pû réciter à Plots les leçons qu'ils avoient appriſes, & ils allerent à ſaint Vincent les débiter. Cette nouvelle actrice paſſa tout le jour à ſe parer, & la nuit elle fit ſçavoir qu'elle étoit prête à joüer ſon rôle. Tout le monde ſe rendit chez elle. Le Curé & quelques anciens Catholiques voulurent ſçavoir ce qui ſe paſſoit dans

cette maison. Ils s'arrêterent à la porte pour ne pas interrompre les mysteres. Ils écouterent, c'étoit un dialogue assez curieux, dont tous les auditeurs étoient touchez jusqu'aux larmes. La fille soupiroit en disant, *Helas! il y a quelque chose qui me tourmente. Qu'est-ce que c'est, ma sœur,* disoit le garçon? *Mon frere,* répondoit la fille en s'agitant, *ce sont les Papistes.* Aprés quoi joignant leurs voix, ils redisoient tous deux, *que les mille Diables, que les cinq cens mille Diables les emportent.* Le garçon se radoucissant, *courage,* disoit-il, *ma sœur, nous serons bienheureux dans le Ciel. Je le voi ouvert. Loüé soit Dieu,* repliquoit-elle. L'Ecclesiastique entra là-dessus avec ceux qui l'accompagnoient, & furent surpris du spectacle qui s'offrit à leurs yeux. La Prophétesse Isabeau, c'est ainsi qu'elle s'appelloit, étoit couchée à la renverse dans une cuisine, les jambes nuës & l'estomac tout-à-fait découvert. Tous les assistans à genoux autour d'elle, étoient attentifs à ces pieuses nuditez, & contemploient ce corps où résidoit le Saint-Esprit. Cette fole remuant les pieds & faisant des postures extravagantes, & batant des mains, s'écrioit, *Je brûle, je n'en puis plus, ce Diable, ce Satan me brûle.* Le Prêtre voulut faire quelque remontrance à la fille, mais la mere indignée

lui dit, *Quoi malheureux que vous êtes, vous ne respectez pas ma fille qui a le Saint-Esprit dans son estomac.* Toutes les femmes mutinées se mirent à crier, *arriere de moi Satan, & enleverent le Curé hors de la maison.*

Pendant qu'on amusoit ainsi la Paroisse de saint Vincent, deux ou trois mille personnes s'attroupoient sur un côteau, qu'on nomme le Chier-la-fare. Aussi-tôt priere, chant des Pseaumes accoûtumé, cris réïterez de misericorde, exhortations, *amandez-vous, faites penitence, le dernier jugement approche.* La sœur Marie principale Presidente fit merveilles, & devina combien de fois un tel... combien de fois une telle.... avoient communié à l'idole; c'est-à-dire, reçû la sainte Eucharistie. Mais le Prophete Vallette se surpassa: il se vanta, que depuis qu'il avoit reçû le Saint-Esprit, il étoit devenu tout un autre homme; qu'il se sentoit plus fort que les Alexandres, les Sansons, les Mars: c'étoit ses termes; qu'avec une parole, quand il voudroit, il renverseroit toute l'assemblée. Pour en faire l'épreuve, il fit crier *misericorde*; puis il dit, *laißez-vous tomber tous à la renverse sans vous faire du mal:* ce qui fut fait. Le peuple saisi d'admiration disoit: *quel pouvoir? avec une parole il en a jetté deux mille cinq cens par terre.* Les prophéties, selon la coûtume,

s'échaufferent sur la fin. Que les Eglises du Poussin & de saint Vincent le lendemain seroient abîmées ; que les Curez ou se convertiroient ou tomberoient à la renverse dans leurs Eglises, & qu'un feu rouge, violet, vert & noir consumeroit les autels, & autres pareilles avantures qui ne devoient pas arriver ; mais ils ne sçûrent pas prévoir que M. de Folleville les chargeroit, ce qui fut veritable : ils furent dissipez, & il y en eut sept ou huit de tuez.

Aprés tant d'avertissemens & de menaces inutiles, on reconnut la necessité qu'il y avoit d'arrêter le mal, & d'y emploïer les derniers remedes. On s'apperçût que les peuples perdoient insensiblement la soumission & l'obéïssance ; que l'impunité les rendoit plus fiers ; qu'ils commençoient à se flater du secours des Puissances étrangeres ; que ces prédictions qu'ils faisoient du massacre des Prêtres & de la démolition des Eglises, n'étoient pas tant des inspirations de ce qui devoit arriver, que des désirs & des volontez, & comme le signal de ce qu'on avoit résolu d'executer. Qu'à la faveur des cris de misericorde, & de ces grimaces qui passoient pour mysterieuses, on insinuoit un dangereux libertinage, & qu'enfin on changeoit tous les jours de lieu d'assem-

blée, on formoit par tout de nouveaux Prophétes, afin que le temps de la révolte étant venu, il y eût dans chaque Village quelque séditieux accrédité, sous qui le peuple se ralliât, & que par la correspondance qu'ils auroient les uns avec les autres, ils se trouvassent tout d'un coup réünis pour troubler l'Etat, sous prétexte de rétablir leur Religion.

La plûpart de ces Fanatiques n'alloient peut-être pas si avant. Mais il y avoit des gens choisis, qui par de secrets ressorts faisoient mouvoir toute la machine. On sçait que depuis plus de dix-huit mois, les Emissaires de Genéve & d'ailleurs les entretenoient dans des esperances frivoles. On leur redisoit sans cesse la prophétie de du Moulin, qu'on leur faisoit voir en ce dernier tems presque accomplie. On leur avoit inculqué certains passages de l'Ecriture qui leur ôtoient la crainte des Puissances temporelles. *Il faut obéïr à Dieu plûtôt qu'aux hommes.... Ne craignez pas ceux qui font mourir le corps....* On leur avoit persuadé que le Jugement general devoit arriver dans trois mois. Alors on verra s'élever nation contre nation, Roïaume contre Roïaume... & l'on ajustoit les trois mois aux progrez qu'on esperoit que devoient faire les ennemis de la France. On leur faisoit lire le chap. 11. de l'Apoca-

lypse, où il est parlé des deux Prophétes que la Bête fera mourir, mais en qui Dieu fera rentrer l'esprit de vie, aprés trois jours & demi... On leur lisoit par tout le chap. 25. des Actes. *A la fin des temps*, dit le Seigneur, *je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils & vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions & vos vieillards des songes...* Ces bonnes gens croïoient que tout cela étoit dit pour eux, & s'imaginoient voir tout ce qu'ils lisoient ou se faisoient lire. Les Nouveaux Testamens qu'on a trouvez chez ces Fanatiques étoient tous marquez en ces endroits-là, & l'on avoit eu soin de leur en faire de fort amples & fort specieux commentaires. Tout cela formoit une obstination presque invincible.

Quoi qu'on en eût tué quelques-uns à saint Vincent, ils se rassemblerent dans la Paroisse de Serres en aussi grand nombre qu'auparavant. Quelques Gentils-hommes Catholiques y allerent par curiosité, & ils y furent reçûs avec honneur. On leur promit qu'ils verroient de grandes merveilles. Aprés la priere & le chant des Pseaumes, ceux & celles qui présidoient, prophétiserent successivement. Cette Prophétie étoit, *mes Freres amandez-vous, & laissez-vous tomber à la renverse.* Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait. Ces

Gentilshommes demeuroient debout, & les Prophétes les appellerent cœurs endurcis, Satans, reprouvez. Il fallut souffrir la colere de ces hommes & de ces femmes, qui pendant que tout le reste étoit étendu comme mort, tenoient des discours qui ne convenoient guere à l'amandement ni à la penitence qu'ils prêchoient.

Marie la grande Prophétesse brilla beaucoup entre les autres, redisant avec emphase, que les Prêtres étoient des Diables, qu'il ne faloit plus aller à la Messe; que la petite Messe étoit la femme du Diable, & la Grand-Messe la mere du Diable, & qu'il valoit mieux aller en enfer qu'à l'Eglise. Les autres Prophétes ajoûterent quelque broderie à ce jargon, & ce furent-là les gentillesses qu'ils avoient promises. Aprés cela ils virent les Cieux ouverts, & des Anges, les uns blancs les autres rouges, tenant dans leurs mains les fioles de la colere de Dieu. Ils finirent en repassant les Gentils-hommes du voisinage, & disant un tel est blessé... un tel est mort... tuant ainsi & blessant dans leur imagination, ceux qui malgré eux vivoient & se portoient bien. Avec tout cela trouvera-t-on peut-être encore, qu'on a eu tort de troubler le repos & la dévotion de ces assemblées.

Mais voici qui marque encore bien l'Esprit de Dieu. Comme tous ces mysteres furent finis, les Prophétes & les Prophéteſſes allerent loger au lieu de Craux chez un nouveau Converti, qui fit gloire de recevoir chez lui ces ſerviteurs & ces ſervantes de Dieu; mais comme il n'avoit ni chambre ni lits à donner, ils ſe contenterent du grenier à foin, où ſe jettant Prophétes & Prophéteſſes pêle-mêle, & oubliant la penitence qu'ils prêchoient tant, ils égaïerent un peu la nuit l'auſterité de la journée; & le bon homme venant le matin pour s'édifier, & donner le bon jour à ſes hôtes, les trouva qu'ils ſe rouloient & folâtroient les uns avec les autres, & jugea qu'il eût été bon de les ſéparer, & que le don de prophétie n'étoit pas joint en ces gens-là, à celui de la chaſteté.

La même nuit produiſit une autre avanture. Il ſortoit du débris de ces aſſemblées un certain nombre d'Emiſſaires pour convoquer celle du lendemain. Une troupe de vingt perſonnes ſe chargea de cette commiſſion, & paſſa par ſaint Pierre-Ville vers le midi. Le Châtelain les fit arrêter. Ceux qu'on connut, furent incontinent mis en liberté; les inconnus furent conduits dans le Château de la Tour au nombre de douze, quatre filles & huit

garçons. Le Châtelain les interrogea, & ils répondirent, qu'ils étoient des passans, que le hazard avoit assemblez, & qu'ils n'alloient pas de compagnie. Mais lorsqu'on voulut, par bien-séance, separer les filles d'avec les garçons, elles ne purent retenir leur tendresse, & firent assez voir combien ils se connoissoient. Elles priérent qu'on les mît ensemble. On eut beau leur representer, que ce mêlange n'étoit pas honnête, elles ne voulurent pas reconnoître l'honnêteté. Elles criérent toûjours qu'ils étoient tous freres & sœurs, & il falut par force les separer. Voilà une espece de charité & de fraternité qui n'est pas tout-à-fait de l'Esprit de Dieu.

Mais comme les tenebres croissent quand on s'est éloigné de Dieu, l'emprisonnement de ces miserables donna lieu à l'assemblée du lendemain d'écrire une lettre au Curé de saint Pierre-Ville, dont la substance est : *Que les Saints-Esprits assemblez à Tauzuc ordonnoient au Prieur de cette Paroisse, & à M. de la Tour, de relâcher les prisonniers qu'ils retenoient, avant que l'assemblée qui est de plus de huit mille personnes, ait recours à Dieu pour ce sujet, & lui demande qu'il fasse un miracle pour leur punition, & pour la délivrance de leurs freres...* Ces Messieurs approuveront-ils cette

cette liberté, & mettront-ils un jour cette lettre au nombre de leurs Epitres canoniques ? Ce fut dans cette même assemblée, qu'une jeune Prophétesse la mieux faite & la mieux parée de toutes, aprés avoir recité quelques *amandez-vous*, à sa mode, alla se jetter entre les bras & les jambes d'un des Prophétes, qui l'embrassoit fort tendrement, & panchoit sa tête sur elle. Ils demeurerent assez long-tems dans cette agréable posture, & toute la compagnie en fut édifiée & touchée.

Enfin ils s'attroupérent à Tauzuc, au nombre de plus de trois mille, le 14. de Fevrier, & l'on connut mieux qu'auparavant l'importance qu'il y avoit d'arrêter le cours de ces assemblées. En celle-ci on rebaptisa deux enfans. Plusieurs mêmes ont assûré, que le Prophéte aïant jetté de l'eau sur le visage du premier, & disant, Je te baptise au Nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit, une Prophétesse l'arrêta, & lui dit, qu'il n'y entendoit rien, qu'il ne falloit baptiser qu'au Nom du Saint-Esprit. Mais parce qu'ils avoient pris goût aux cérémonies, & qu'ils s'ennuïoient de n'avoir qu'un Sacrement à administrer ; ils ordonnerent à un homme de la Paroisse de saint Sauveur, qui étoit fiancé, d'amener sa fiancée, afin qu'on benît solennellement son mariage :

ce qui pourtant ne s'executa pas dans la suite. Vallette un des presidens principaux se signala ce jour-là, en prophétisant, qu'il y avoit dans la compagnie une femme qui vivoit depuis long-tems mal avec son mari & ses enfans du premier lit. Outre qu'en un si grand nombre de femmes & d'hommes, on pouvoit deviner sans prophétie non seulement un, mais encore plusieurs mauvais ménages, il désignoit une de ses voisines, dont tout le monde aussi-bien que lui connoissoit la conduite depuis long-tems. Cette femme s'avança, avoüant son peché, & protestant de s'en repentir. Le peuple donna gloire à Dieu & à son Prophéte. Il n'eut plus qu'à parler : tout tomba à terre à la renverse.

Ce qui fit encore plus de bruit, c'est que l'envoïé d'une Paroisse voisine lui aïant porté la nouvelle que le sieur de Tirbon Capitaine dans le Regiment de Flandre étoit descendu avec un détachement de vingt Soldats jusqu'à saint Sauveur, qui n'étoit pas loin de là : il annonça cette nouvelle comme venant de lui être revelée par le Saint-Esprit ; & voïant quelque émotion sur le visage des assistans, il consulta quelque-tems avec des grimaces extraordinaires son Saint-Esprit ; puis élevant sa voix, il les pria de ne rien craindre, les assûrant que rien ne pouvoit nuire

aux élûs de Dieu ; que les armes des Soldats, à sa vûë, leur tomberoient des mains incontinent, & serviroient pour les tuer eux-mêmes. Il ajoûta avec une fierté burlesque, battant du pied & enfonçant son chapeau, que Dieu avoit enchaîné le Diable pour mille ans, & l'avoit jetté dans l'abîme ; & qu'ainsi il ne craignoit rien. Il n'y eut personne qui n'applaudît à ce discours. L'imprudence du sieur de Tirbon donna grand credit à cette vanité prophétique.

Pour aller à saint Cierge où étoit le rendez-vous pour le lendemain, il faloit passer necessairement par saint Sauveur. On vît descendre à grosses troupes de la montagne ceux qui composoient l'assemblée. Le sieur de Tirbon s'avance vers eux à deux cens pas du Village ; il leur parle, leur remontre leur devoir, leur ordonne de se retirer. On passe sans l'écouter ; on le méprise, on l'investit : trois de ses Soldats armez de fusils font leur décharge. Ces gens de bien devenus alors furieux, assomment ce Capitaine & neuf de ses Soldats à coup de pierre. Comme il n'avoit pas crû trouver de la resistance, & que d'ailleurs il n'avoit pas dessein de faire grand mal à ces miserables, il n'avoit pas fait allumer la mêche à ses gens pour tirer. Ceux qui échapperent se jet-

terent dans la maison d'un ancien Catholique, où ces mutins les auroient brûlé, si quelques personnes d'autorité ne les en eussent détournez. Ils dépoüillerent ce pauvre Officier; & pour satisfaire leur rage, ils écraserent son corps inhumainement : cependant ils ne s'assembloient que pour prier Dieu, & pour implorer sa misericorde.

Aprés cette expedition si charitable & si sainte, le peuple fidele alla gaïement sur les ruines d'un Temple voisin chanter le Cantique de sa victoire. L'esprit prophétique ne fut plus que l'esprit de rebellion. Comme ils eurent une fois versé le sang, & reconnu d'ailleurs qu'ils n'étoient pas invulnerables, quelques-uns prirent des armes, & commencerent à se défier de la protection de Dieu. Ils choisirent par précaution des lieux où les cailloux pussent soutenir leur révolte : ce qui n'étoit pas difficile dans un païs rude & pierreux; & au lieu qu'on lapidoit autrefois les Prophétes, les Prophétes lapidoient aujourd'hui les troupes. Les femmes & les hommes s'exercerent à ce métier, & le jour suivant, cette pecheresse qu'on avoit censurée le jour précédent pour sa mesintelligence avec son mari, aïant rencontré quelques Soldats un peu écartez, eut l'insolence de les attaquer à coups de pier-

re, & les força de la tuer, & de délivrer ce malheureux mari de la plus méchante femme du monde.

On reconnut alors la necessité qu'il y avoit de recourir à l'autorité, & d'appeller les puissances. On dépêcha un Courrier à M. le Comte de Broglio, & à M. de Basville ; l'un Lieutenant general & Commandant en chef dans le Languedoc, l'autre Intendant de la Province, qui manderent qu'ils alloient partir pour le Vivarais ; qu'en attendant on rassemblât les troupes & les milices, & qu'on arrêtât cette fureur par des punitions exemplaires.

La nouvelle assemblée de saint Cierge se forma sur la hauteur malgré tout cela. M. de Folleville allant de la Voute aux Boutieres, la rencontra sur son chemin ; & quoiqu'il n'eût pas de troupes suffisamment, il s'approcha d'eux, & tâcha de leur faire comprendre ce qu'ils devoient aux ordres du Roi, & le danger où ils s'exposoient. Il les pria de se séparer sans bruit, & leur fit esperer de la clemence du Roi, le pardon pour tout le passé. Mais on cria sur lui *Tartara*, arriere de moi Satan : formule d'imprécation & d'exorcisme que le Prophéte Astier avoit établie contre les tentations de la sujetion & du devoir. Ces cris furent incontinent

ſuivis d'une grêle de pierres, dont il eut peine à ſe ſauver. Il détacha le ſieur de Combles pour aller parler aux principaux, en attendant qu'une Compagnie, qui étoit logée dans le voiſinage, arrivât. Elle arriva, & M. de Folleville s'étant mis à la tête, fit mine de les attaquer, mais la négociation de Combles appuïée de la crainte des troupes les détermina à ſe retirer.

Cependant on apprenoit de tous côtez, qu'ils ne laiſſoient pas de s'attrouper; qu'il s'élevoit de jeunes & de vieux Prophétes en pluſieurs endroits, & que la Meſſe en leur jargon étoit par tout la mere du Diable. Enfin le mal preſſant, on en vint au châtiment. On jugea qu'il falloit aſſembler un corps de troupes pour empêcher une révolte generale de ces rebelles déclarez. M. de Folleville fit venir du côté de ſaint Cierge quatre Compagnies de Dragons, & quatre ou cinq d'Infanterie de ſon Regiment de Flandre, & les Milices des environs au nombre de trois cens hommes. On ſe ſaiſit d'abord d'une Prophéteſſe, qu'on fit conduire à la Torrette, rediſant mille fois en chemin, *coupez-moi les bras, coupez-moi les jambes, vous ne me ferez point de mal*, & refuſant de manger de peur d'offenſer le Saint-Eſprit qui la nourriſſoit... Le frere de cette fole n'étoit

pas moins fou qu'elle. Il prêchoit qu'il voïoit le Diable, dont il faisoit des peintures fort bisares; que le Saint-Esprit parloit par sa bouche; qu'il étoit plus grand Prophéte que Moyse; qu'il changeroit quand il voudroit la pierre en pain; & qu'enfin, il representoit la personne de J.C. & qu'il étoit lui-même le fils du Pere Eternel; que c'étoit-là un Evangile qu'il falloit croire sous peine de damnation.

Pendant ces merveilleux discours M. de Folleville faisoit marcher ses troupes vers une assemblée de prés de quatre cens personnes, qu'on voïoit sur la montagne, à une hauteur appellée le fort de Gluyras. Il s'avança le soir, & le massacre du sieur de Tirbon l'obligeant à prendre toutes les précautions necessaires, il alla doucement à eux. Sa presence n'avoit pû empêcher deux filles de son hôte d'aller prophétiser. Comme elles étoient encore novices, la plus jeune entre les bras d'un garçon, ne fit que dire, *misericorde*, les distractions que ce garçon lui donnoit lui aïant, sans doute, fait oublier son sermon. L'autre prophétisa des sotises assez longuement, jusqu'à ce qu'un Prophéte l'interrompant, & selon la méthode ordinaire, tombant à terre à la renverse s'écria, qu'il voïoit les Cieux ouverts, & J. C. vêtu de blanc se promenant avec le Ministre Brunier.

M. de Folleville aïant paru, d'abord ils ne branlerent pas. De nouveaux pelotons allerent vîte ſe joindre au gros. Mais dés qu'ils ſe virent attaquez, ils prirent la fuite : il en reſta prés de quarante ſur la place en cette occaſion. On eut avis au même-tems qu'il y avoit aſſez prés de là cinq à ſix cens perſonnes enſemble. Ce Colonel fit filer les troupes de ce côté ; & pour les effraïer & leur donner lieu de ſe retirer ou de venir demander grace, il alloit lentement à eux, & par les chemins les plus découverts. Ils tinrent une eſpece de conſeil tumultueux ; pluſieurs furent d'avis de ſe ſauver. Mais les Prophétes & les Prophéteſſes les regarderent comme des reprouvez, & leur dirent, qu'aïant tous le Saint-Eſprit, & ſe trouvant ſous la protection des ſaints Anges, ils n'avoient rien à craindre ; que les gens de guerre ne pouvoient nuire à ceux qui avoient la foi, & qu'en tout cas le Paradis étoit ouvert. Les uns diſoient que les Anges tomboient ſur eux comme troupes de moucherons, & les environnoient. Les autres que les Anges voltigeoient autour d'eux, blancs comme neige & petits comme le doigt. Quelques-uns, qu'ils voïoient le Miniſtre Homel ſe promenant dans le ciel tout vêtu de blanc. On raconte qu'on y fit une eſpece de Céne ex-

traordinaire d'un morceau de pomme & d'un grain de raisin. On vît paroître un homme en chemise, ceint d'une corde, qui jettant ses mains sur les épaules de ceux qui venoient avec des postures ridicules & messéantes, leur vouloit, disoit-il, donner le don de prophétie. Des femmes ont depuis suivi cet exemple, & leur impudence & leurs nuditez ont fait horreur à tous ceux à qui il restoit non-seulement quelque Religion, mais encore quelque pudeur & quelque raison.

Il se fit plusieurs détachemens pour entourer la petite montagne de la Palle, au sommet de laquelle cesFanatiques étoient postez. M. de Folleville leur envoïa le Prévôt Raymond pour tâcher de les ramener à leur devoir; mais il fut mal reçû, on lui cria d'abord *Tartara*, arriere de moi Satan, tu ne me tenteras point. Il s'élança un homme de l'assemblée, qui essuïa son coup de pistolet, & le poursuivit à coups de pierre. On leur envoïa encore un Officier pour leur offrir grace; un homme accompagné de sept ou huit femmes le chasserent comme le premier. Un des leurs s'étant venu presenter à la mort, on lui persuada aisément de vouloir vivre, & on l'obligea d'aller exhorter ses freres à recevoir le pardon de leur opiniâtreté, mais il ne put rien gagner. On résolut

donc de donner sur cette multitude de fous. Ils s'ébranlerent, se diviserent en plusieurs pelotons, s'embrasserent les uns les autres & s'entre-soufflerent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit, puis ils vinrent hardiment au-devant des troupes, dans la pensée qu'ils étoient devenus immortels & invulnerables, ou que du moins ils ressusciteroient peu de jours aprés. Mais ils furent investis, & c'est l'opinion commune, qu'il y en eut trois à quatre cens de tuez ou de blessez.

En ce tems M. le Comte de Broglie & M. de Basville, sur la nouvelle qu'ils avoient eüe de ces mouvemens, étoient accourus en diligence au Vivarais. Ils étoient arrivez à Privas le 21. de Fevrier, & là ils avoient appris en arrivant, qu'à la Paroisse de Porchéres il se tenoit actuellement une assemblée, peu nombreuse, à la verité, mais prête à grossir, & dans la conjoncture presente, tres-dangereuse. Ils avoient eu des avis certains qu'il s'en préparoit une de plus de quatre mille personnes sur les ruines du Temple de Privas. Ils allerent incontinent à Porchéres, & trouverent les miserables habitans de ce lieu dans la maison du nommé Beraud.

Cet homme étoit âgé de soixante ans, Laboureur de profession, fort & robuste pour son age. Il avoit paru jusqu'alors

d'aſſez bon ſens : il ne s'étoit jamais trouvé aux aſſemblées ; il avoit même ſouvent repris ſes enfans d'y avoir aſſiſté, & témoigné beaucoup de regret des malheurs que cela cauſoit. Mais ſes enfans lui faiſoient tous les jours des récits ſi merveilleux de ce qu'ils avoient vû du pouvoir des Prophétes, des grimaces & des cérémonies étonnantes qu'ils faiſoient, des Cieux ouverts & des Anges qu'on voïoit, que ce bon homme s'eſtimant pour le moins autant que ces Prophétes dont on lui parloit, ſe prit tout d'un coup à faire comme eux. Il étoit couché, & ſe levant en ſurſaut, il enleva le ciel de ſon lit, quoique fort peſant, & le jetta à trois pas de là, en criant & marmotant je ne ſçai quoi que perſonne ne pouvoit comprendre. Auſſi-tôt il convoqua tout le Village, & ſes enfans tous glorieux de cette avanture, alloient de maiſon en maiſon, diſant, *venez voir mon Pere qui a reçû le Saint-Eſprit & qui prophétiſe.* Pour premier eſſai, il ſe fit appeller ſaint Paul, & ſe frottant par tout le corps, il faiſoit entendre en ſon langage confus, qu'il voïoit des Anges blancs qui deſcendoient par la cheminée. Il ſe fit apporter un ſiege, & commençant de chanter tout ſeul le ton d'un Pſeaume : car il n'en avoit jamais appris les paroles, & ne ſçavoit ni

lire ni écrire. Il remuoit les assistans & les faisoit passer les uns à la droite & les autres à la gauche, comme s'il eût entendu quelque finesse à ce déplacement. Il voulut prêcher & bredoüilla une demi-heure, sans articuler dans tout son discours que les mots de *misericorde* & de *repentence*. Tantôt il croïoit voir des Anges qui se battoient en l'air; tantôt J. C. qui descendoit le long de la cheminée. Il lui prit une tendre amitié pour une fille, à laquelle il faisoit mille caresses, sous prétexte qu'elle étoit bien repentante. Il s'agitoit à perte d'haleine, & disoit qu'il n'en pouvoit plus, & que son Saint-Esprit le brûloit. Il se couchoit à la renverse, & faisoit mille extravagances que les assistans à genoux admiroient. Une de ses filles qu'il venoit de faire Prophétesse n'en faisoit pas moins.

Ils étoient dans cet exercice lorsqu'ils apprirent que M. le Comte de Broglie arrivoit. Quelques-uns de ceux qui s'étoient avancez, furent reçûs à coups de pierre, avec des cris de *Tartara*, Satan arriere de nous. Pour lui étant monté par des chemins affreux, il s'approcha de la maison, força ces rebelles qui se défendoient à coups de pistolets & de pierres. Il y en eut douze de tuez, & la maison de Beraud fut brûlée.

C'est ainsi que cette folie qui avoit ga-

gné d'un lieu à un autre, avec une promtitude incroïable, fut arrêtée par les grands exemples que la necessité obligea de faire. Astier qui avoit excité ces désordres, pour éviter le supplice qu'il avoit mérité, s'étoit enrôlé dans la Compagnie Colonelle du Regiment de Laré, mais il fut arrêté à Perpignan, & conduit peu de tems aprés à Nismes, pour y être jugé par le Présidial. On reconnut en l'interrogeant qu'il ne sçavoit pas les premiers élemens de la Religion Chrêtienne. Il confessa, qu'il avoit eu tort d'émouvoir le peuple, mais qu'il avoit suivi sa prévention ; & que lorsque la maladie de prophétiser lui prenoit, & lui montoit du bout des pieds jusqu'à la tête, ce sont ces termes, il n'étoit pas en son pouvoir de se retenir. Il fut condamné à être pendu & brûlé. Heureux d'avoir donné dans ces derniers momens des marques de son repentir & d'une conversion sincere à la Religion Catholique.

La prudence & la vigilance de M. le Comte de Broglie, & de M. de Basville ont calmé tout ce païs là, & rétabli l'ordre parmi ces peuples, qui seront raisonnables par remontrance, & sages du moins par necessité.

Nous avons eu cette satisfaction, que la fourbe a été découverte par ceux-là

mêmes qui avoient plus interêt de la dissimuler, & plus d'envie de la faire valoir, & que dans le tems qu'on crioit au miracle en Hollande, Genéve crioit au mensonge & à l'imposture. Quelques-uns de ces faux Prophétes s'étant refugiez dans cette Ville, assez bien intentionnée, comme tout le monde sçait, à croire & à souffrir tout ce qui peut être contraire à la Communion Romaine ; les Magistrats les en chasserent publiquement, & crurent qu'il y avoit trop de honte à garder chez eux des gens assez grossiers pour laisser voir leur artifice, & assez malheureux pour n'avoir pû réüssir dans le dessein qu'on leur avoit inspiré.





MEMOIRE

Touchant la Bergere de Creſt, & deux autres Filles du Dioceſe de Caſtres, miſes au rang des nouvelles Propheteſſes.

A. M. LE DUC DE MONTAUSIER.

MOnſieur Jurieu devoit être ſatiſfait, Monſieur, des éclairciſſemens que vous lui donniez, au ſujet des Fanatiques du Vivarais. Il s'étoit adreſſé à vous, comme à l'oracle de la verité. Il reconnoît ce fonds d'honneur, d'équité & de bonne foi que tout le monde révere en vous; & par malheur il eſt le ſeul qui ne vous croit pas. Il a pris goût aux révelations & aux miracles. Que le Ciel veüille ou ne veüille pas, il lui en faut. Son imagination va par la France, recueillant toutes les parties de cet eſprit prophêtique, qu'il croit que Dieu a répandu dans ſon parti. Sa crédulité ſur ce ſujet n'a point de bornes, & c'eſt toute la conſolation qui lui reſte, aprés avoir uſé ſon eſprit, par ſes études & par ſes veilles, de le nourrir de viſions & de propheties,

Entre toutes ces bonnes ames, à qui le Saint-Esprit s'est communiqué, la Bergere de Crest est son Héroïne. Le doigt de Dieu lui a paru visiblement en elle. Il n'est entré ni art, ni fiction dans l'ame de cette fille innocente ; & c'est-là la derniere conviction des Catholiques. Il faut le désabuser, s'il est possible, & lui faire du moins connoître la vérité, qu'on lui cache ou qu'il se cache à lui-même.

Cette fille connuë depuis quelque-tems, sous le nom de la Bergere de Crest, s'appelle Isabeau Vincent. Son pere étoit cardeur de laine dans le lieu de Saou du Diocese de Die, dans les montagnes du Dauphiné. Elle fit abjuration de la R. P. R. comme les autres, & sembla d'abord profiter du soin qu'on avoit pris de l'instruire. Mais la misere l'aïant réduite à sortir de sa maison, elle se refugia chez un Laboureur son parrain, qui lui donna ses moutons à garder. Ce fut là qu'elle fut séduite, & qu'un inconnu dont elle a retenu les traits & la figure, lui apprit le métier de Prophétesse, qu'elle a fait depuis.

Comme on reconnoissoit en elle quelque vivacité d'esprit, & que d'ailleurs elle passoit sa vie à la campagne avec son troupeau, on la crut propre à bien joüer son personnage, & l'on eut le moïen de

l'inſtruire ſecretement. Elle fit ſes premiers eſſais dans des maiſons obſcures, où le voiſinage étant aſſemblé, elle ſe jettoit ſur un lit, & dans un ſommeil contrefait, elle prêchoit & prophétiſoit à ſon aiſe. Tout ſon diſcours ne conſiſtoit d'abord qu'en quelques paroles mal arrangées, où il n'y avoit ni ſuite ni liaiſon: *Repentez-vous, mes Freres, ſortez de Babylone; c'eſt une idolâtrie d'aller à la Meſſe*, &c. Cependant on crioit par tout au miracle. Ceux qui l'entendoient, l'admiroient; ceux qui ne l'avoient pas entenduë, l'admiroient encore davantage. Les relations coururent parmi les nouveaux Convertis, & paſſerent juſqu'à M. Jurieu, où ſe rendent comme à leur centre les illuſions de cette nature. Cette fille quoi qu'elle n'eût qu'environ ſeize ans, animée par ſa réputation, enfla ſon ſtile, & joignit à quelques textes de l'Ecriture qu'on lui avoit inſpirez, des lambeaux de ſermons & des railleries froides contre l'Egliſe Romaine, ſur leſquelles tous les aſſiſtans battoient des mains & ſe récrioient.

On donnoit ce ſpectacle aux perſonnes les plus apparentes de la contrée. On y appelloit les amis. Les uns y venoient par curioſité, & les autres par dévotion. Je ne veux emploïer ici aucun témoignage

ſuſpect, je me contente de celui d'un Avocat du Dauphiné nommé Gerlan, dans la Relation qu'il a faite des graces que Dieu a répanduës ſur la perſonne de cette jeune Bergere. Cet homme tres-zelé pour la gloire de cette fille, aprés avoir proteſté qu'il ne dira que ce que ſes yeux ont vû & ſes oreilles entendu, nous la repreſente la taille petite, les traits du viſage irreguliers, les joües plates, la tête groſſe, le teint brun & bazané; mais de la douceur, un front large, des yeux grands & à fleur de tête.

Aprés en avoir fait cette peinture, & composé de tout cet aſſemblage une phiſionomie heureuſe, il raconte qu'un Samedi trentiéme de Mai ſe trouvant à la campagne, il oüit faire le récit des merveilles de cette fille, par des perſonnes qui l'avoient vûë & entenduë parler en dormant. Il lui prit un violent déſir d'aller voir la Sainte, & le lendemain il entreprit ce bienheureux pelerinage. Il ſe rendit par des chemins affreux, ſuivi de quinze ou vingt perſonnes, à la maiſon, où demeuroit la Prophéteſſe. Cinq lieuës qu'il avoit fait ce jour-là l'avoient tellement fatigué, qu'en arrivant il ne ſongea qu'à ſe rafraichir, & ſes beſoins lui firent pour un tems oublier ſa religion. Mais ſon zele ſe réveilla quand il

vit que cette fille qu'il honoroit tant lui donnoit à boire. Il la considera attentivement ; & aprés quelques complimens faits de part & d'autre, il lui dit qu'elle étoit le sujet de son voïage ; qu'il remercioit Dieu par avance de la grace qu'il lui faisoit de pouvoir l'entendre ; que ce n'étoit pas un esprit de curiosité qui l'amenoit ; qu'il venoit seulement se confirmer dans sa foi, & recevoir les consolations que doivent chercher les serviteurs de Dieu. Elle lui répondit en langage du païs, qui est le seul qu'elle parle en veillant, qu'elle en étoit bien-aise, pourvû qu'ils fussent tous de véritables fideles.

Cette conversation fut interrompuë par la maîtresse du logis, qui voïant grossir la compagnie, & craignant que ces nombreuses visites ne fussent prises pour des assemblées, leur dit assez rudement, qu'ils n'avoient qu'à se retirer ; qu'elle avoit quelque bien à conserver ; qu'on les avoit déja menacez ; qu'elle n'avoit déja que trop souffert, & que si sa servante leur faisoit quelque honneur, à elle & à son mari, elle étoit capable de leur attirer bien des affaires... L'Avocat prit la parole pour tous, & representa à cette femme, qui parloit d'assez bon sens, qu'elle avoit tort ; qu'il ne falloit rien craindre, puisque Dieu les visitoit d'une maniere si ex-

traordinaire ; que si Dieu étoit pour eux & avec eux, personne ne leur pouvoit nuire ; qu'au reste, ils devoient bien garder le tresor que le Ciel leur avoit confié, & reconnoître qu'une si grande grace ne leur avoit pas été donnée pour eux seulement, mais encore pour tous leurs Freres.

A peine avoit-il achevé ce discours, que la Bergere l'envoïa prier de venir hors de la maison, & lui dit qu'une Demoiselle du voisinage avoit envie de l'entendre prophétiser ; que le chemin n'étoit pas long, & qu'il l'obligeroit s'il vouloit la suivre. Il accepta la proposition, & prit cette peine pour une grande faveur. Ils partirent incontinent. La Bergere marchoit la premiere, sautant avec une agilité qui marquoit la joïe qu'elle avoit de se voir ainsi recherchée. Deux filles qui l'accompagnoient, marchoient aprés avec le sieur Gerlan, & environ quinze ou vingt Païsans. La nuit étoit obscure, le chemin rude. La jeune fille alloit fort vîte, & ne ménageoit pas les forces de ces bonnes gens, qui n'avoient eu qu'un moment pour se refaire des fatigues de la journée ; & pour comble de malheur, le Gentilhomme chez qui la comedie alloit se joüer, déclara qu'il ne vouloit point d'assemblée, & que pour cette fois la

representation n'étoit que pour lui.

Il ferma la porte de sa maison ; mais le sieur Gerlan s'étant fait connoître, trouva grace auprés de lui : la Bergere d'ailleurs ne voulant pas perdre un auditeur si favorable, le recommanda, & il fut introduit dans le tems qu'elle se mettoit au lit. La scene avoit été bien préparée. Il n'y avoit que des gens choisis & en petit nombre, & tous bien résolus d'applaudir à la Prophetesse. Un honnête homme qui l'avoit oüie plusieurs fois, & qui paroissoit avoir part à sa confidence, prenoit soin que tout réüssit, & se tenoit toûjours auprés d'elle. Enfin elle se coucha à la renverse, ses yeux se fermerent, & contre toute sorte de vrai-semblance elle dormit dans le moment. Elle chanta les Commandemens de Dieu, puis un Pseaume d'une voix basse & languissante ; aprés quoi s'étant un peu reposée, comme les Ministres en chaire avant qu'ils commencent leur prêche, elle prononça d'une voix forte ces paroles de l'Evangile : *Si quelqu'un vous dit voici le Christ, il est ici, ou voici, il est là, ne le croïez point.* Elle continua en ces termes.

Mes tres-chers Freres, Dieu vous a donné sa Loi & ses Commandemens, il faut les suivre. Dieu est nôtre Pere, il ne veut pas que nous soyons serviteurs & enfans inutiles. Il faut

ſuivre la volonté de nôtre Pere. Mais prenez garde de ne pas ſuivre les commandemens des hommes, & la tradition des méchans. Il faut ſuivre les Commandemens de nôtre Pere. Cherchez la parole de Dieu & vous la trouverez. Suivez le Sauveur de nos ames. Dieu eſt un bon Pere. Il ne veut point la mort du pecheur, mais ſa converſion.

Le ſieur Gerlan recueïlloit ce diſcours, & le gravoit profondement dans ſa mémoire, pour en faire part dans la ſuite à tous les ſerviteurs de Dieu, de vive voix & par écrit. Quoi qu'il y trouve de la pureté du langage & de la juſteſſe dans les liaiſons ; il avoüe pourtant que le François n'étoit pas toûjours correct, qu'elle le prononçoit aſſez mal, comme n'y étant pas accoûtumée ; qu'elle parloit quelquefois ſi vîte, qu'il étoit impoſſible de comprendre ou de retenir ce qu'elle diſoit ; que quatre bouches pouvoient à peine ſuffire à débiter tant de paroles : que ſur la fin des périodes, elle bégaïoit & cherchoit le fil de ſon diſcours, comme ſi la mémoire lui eût manqué, & autres choſes pareilles, qui font regretter à cet Avocat, que le Saint-Eſprit n'eût pas mieux inſtruit cette fille, & qu'en lui donnant le langage, il ne lui eût pas donné l'accent François.

Cependant il ne laiſſoit pas d'admirer

tout ce qu'il entendoit & tout ce qu'il voïoit ; aussi c'étoit une chose admirable que l'adresse de cette fille : Elle prenoit le ton & imitoit les gestes d'un Ministre en chaire. Elle toussoit quelquefois & ne crachoit jamais. Tantôt elle élevoit sa voix & ses mains; tantôt elle s'appuïoit d'un bras sur le chevet & gesticuloit de l'autre. De tems en tems elle s'agitoit en parlant ; & comme elle devenoit un peu rouge, tous les assistans s'écrioient: *Qu'elle est belle dans son extase* ! Quel courage & quelle confiance n'inspire pas à une fille cette espece d'approbation & de loüanges. Souvent elle haussoit le drap dont elle étoit couverte, de peur qu'il ne se passât rien contre la décence & la modestie. Sur tout elle n'ouvroit jamais les yeux, & malgré tous ces mouvemens, elle contrefaisoit bien l'endormie.

Aprés qu'elle eut fait le discours que nous avons rapporté, elle demeura quelque-tems en repos. Le sieur Gerlan ne veut pas que nous ignorions que dans cet intervalle, il lui prit le bras qu'elle tenoit hors du lit & le trouva frais, & qu'en suite il lui tata le poux, qu'il trouva tranquile. Toute la compagnie avoit les yeux arrêtez sur elle, lorsqu'on s'apperçût qu'elle montroit un peu les dents qu'elle a assez blanches, & qu'elle soûrioit. Cet-

te grimace fit redoubler l'attention. Alors un des ſpectateurs qui faiſoit les honneurs de cette fête, & qui ſçavoit d'un bout à l'autre tout le cours de ce badinage, dit indiſcrettement, qu'elle alloit parler contre l'Egliſe Romaine. En effet elle prit un air & un ton moqueur, & aprés un petit éclat, elle chanta le *Pater* d'une voix claire & mélodieuſe, comme on le chante à une Grand-Meſſe ſans manquer une note ou une ſyllabe.

Elle s'arrêta quelque-tems; puis elle dit fort vîte, *mes tres-chers Freres, vous n'avez rien entendu, Dieu ne nous a pas donné diverſes langues, il ne nous a donné qu'une langue pour le ſervir.* Elle parla des méchans, & prononça contre eux le jugement, *allez maudits au feu éternel.* Elle prophétiſa, qu'ils ne dureroient pas, qu'ils avoient bien encore quelque courage, mais que leur force étoit diminuée; que bien-tôt arriveroit la délivrance que Dieu avoit promiſe; que là où il y auroit deux ou trois aſſemblez en ſon nom, il ſeroit au milieu d'eux, mais que les méchans ſecheroient comme l'herbe d'un pré fauché: ce qu'elle rediſoit inceſſamment à la fin de ſes periodes. Aprés s'être un peu repoſée, elle chanta le Pſeaume 42. & continua ſon jargon comme auparavant, *venez à moi vous tous qui êtes chargez. Le*

Sauveur

Sauveur de nos ames nous appelle, il le faut suivre : le Sauveur de nos ames a tant souffert. Il est nôtre bon maître & le Sauveur de nos ames. Elle eut peine à sortir de ce galimatias, & se jetta dans un autre contre les pecheurs en ces termes. *Ils ont fait comme Judas à Nôtre-Seigneur... ils ont tricoté, ils ont fait le tricotage. Ils secheront comme l'herbe d'un pré fauché.*

Le sieur Gerlan a ramassé toutes ces fleurs d'éloquence de sa Bergere. Il convient qu'elle usoit de termes si peu communs, & qu'elle avoit une maniere de parler si extraordinaire, qu'il étoit impossible d'en retenir les paroles, ni même le sens. Mais il assûre qu'il y avoit des periodes bien tournées, & des endroits inimitables, dont il n'a jamais pû se souvenir. Il a bien à se plaindre des bons & des mauvais offices que sa mémoire lui a rendus en cette occasion, & je l'estime aussi malheureux en ce qu'il a retenu, qu'en ce qu'il croit avoir oublié.

Quoi qu'il en soit, cette pauvre fille s'étant beaucoup agitée, s'arrêta tout d'un coup & cessa de parler, tranquille comme une personne qui dort. On la poussa pour l'éveiller, mais ce fut en vain. On lui levoit les bras bien haut, & ils tomboient, comme s'ils n'eussent eu aucun sentiment. Elle demeura en cet état

prés de demi-heure. Mais un accident imprévû a fait découvrir l'imposture. Cet homme dont nous avons déja parlé, qui s'interessoit si fort à la réputation de la Bergere avoit demeûré constamment au chevet de son lit, pour l'animer par ses exclamations & par ses loüanges; mais quelqu'un s'étant trouvé mal dans une chambre voisine, il y alla doucement, & le sieur Gerlan prit sa place. Quelques autres sortirent aussi & firent assez de bruit pour faire deviner à la Prophéteſſe qu'il y avoit du monde qui s'en alloit. Alors interrompant un peu son extase, elle prit un air plus chagrin, & murmura tout bas quelques paroles, qu'elle ne jugeoit pas necessaire de faire entendre à la compagnie. Le sieur Gerlan glorieux de la place qu'il occupoit, & ne voulant rien perdre de ce qui sortoit de cette belle bouche, s'approcha tout prés, & il oüit qu'elle disoit en langage du païs, & du ton dont elle parloit en veillant, *où vont-ils si vîte? ils sont bien pressez, que n'attendent-ils que j'aye achevé?* Elle repeta, *ne vous en allez-pas si-tôt*, croïant parler à son confident.

Voilà ce que porte en termes exprés la relation qui m'a été remise entre les mains, que l'auteur a signée & reconnuë en Justice dans toutes les formes. Je ne

doute pas que M. Jurieu ne lui ſçache mauvais gré d'avoir été ſi ſincere, il lui faut des Hiſtoriens moins fideles, & quoique celui-ci ſoit actuellement en priſon pour des affaires de Religion, il n'aura jamais le ſecret de ſes prophéties. Quoiqu'il en ſoit, il n'a pas voulu trahir la verité, & il a crû qu'il pouvoit publier un myſtere qu'on croïoit avoir revelé à un autre que lui.

Quoique l'auditoire fût un peu diminué, & qu'on commençât à s'ennuïer d'une ſi longue ſéance, la fille voulut joüer ſon rôle juſqu'au bout. Elle reprit ſon ton moqueur & ſe prit à crier, *Nous vous prions pour nôtre ſaint Pere le Pape, pour Noſſeigneurs les Cardinaux, Archevêques, Evêques, pour Monſeigneur de Valence & Die, & pour tous les bienfacteurs de cette Egliſe.* Cela fut ſuivi d'un éclat de rire, & d'un diſcours court & confus, où l'on n'entendoit que quelques mots, *la Ville à ſept côteaux, les idoles, les lumieres de l'Egliſe, & ſur tout le faux ſacrifice.* Aprés quoi elle s'écria : *La Meſſe, la Meſſe, que croyez-vous, mes tres-chers Freres, que ſoit la Meſſe? Je la compare à une belle aſſiette d'argent, qui eſt fort blanche par le dehors & noire au-dedans.* Elle finit enfin par une priere. Toute la nuit ſe paſſa à entendre ces pauvretez, & il n'y eut perſonne de

bon sens de la compagnie qui ne dût regretter le téms & le sommeil qu'il avoit perdu.

M. Bouchu Intendant de la Province, étant à Crest, peu de tems aprés, eut avis qu'aux environs de Saou, il se faisoit des assemblées nocturnes, & que le peuple accouroit de plusieurs endroits pour voir la Bergere qui prophétisoit : il donna ordre qu'on lui amenât cette fille ; & aprés plusieurs questions, ausquelles elle satisfit, étant interrogée sur les discours qu'elle tenoit, elle répondit avec les apparences d'une grande simplicité, qui ne laissoit pas d'être affectée : qu'à la verité elle avoit oüi dire qu'elle prophétisoit en dormant, mais qu'elle ne le croïoit pas & ne le pouvoit pas sçavoir, puisqu'on ignore ce qu'on fait en dormant. Quelque soin qu'on prît de s'éclaircir sur ce point, on ne pût tirer d'autre réponse d'elle ; & comme le Maître chez qui elle demeuroit, & sur qui tomboit le principal soupçon de cette friponerie, s'étoit enfui, & que d'ailleurs cette fille, qui est fort jeune, le paroît encore plus qu'elle ne l'est par la foiblesse de sa constitution, on ne pût suivre cette affaire plus loin, par les formalitez de Justice, & l'Intendant prit le parti de la faire traduire dans l'Hôpital generale de Grenoble, avec ordre de la

laisser voir à tout le monde indifferemment. Il n'y a point de nouveaux Convertis de la Ville & de quelques païs que ce soit, qui aïent passé, qui ne se soient servis de cette permission. Les plus qualifiez, & entr'autres Madame de Perissol femme du President de la Chambre de l'Edit du Parlement de cette Province-là, ont passé des nuits entieres au chevet du lit de cette fille ; & quoique depuis plus d'un an qu'elle est dans cet Hôpital, on ne lui ait rien oüi dire, & qu'elle leur ait même avoüé, qu'elle avoit été dressée à ce badinage, par un homme dont elle fait le portrait, qui ne ressemble à aucun habitant de Saou ni des environs : on n'a pas laissé de publier d'elle tout ce qu'on a crû propre à éblouïr des ames foibles ou prévenuës. Il est certain que cette fille donne chaque jour lieu d'être satisfait de la conduite qu'elle tient dans cet Hôpital, où elle paroît tres-bien convertie & fort repentante de toutes les sotises qu'elle a faites.

M. Jurieu a beau citer des témoins & faire des relations à sa mode, la verité triomphera du mensonge. Il ne changera pas la nature des choses, & ne fera pas un mystere de Religion de ce qui n'est qu'une intrigue de parti. Il faut qu'il cesse de suivre le malheureux panchant qu'il

a, de croire tout ce qui convient à son humeur ou à ses desseins, & qu'il ne donne pas legerement aux autres les graces de Dieu, qu'il croit témerairement avoir reçûës lui-même.

MEMOIRE

Sur les Visions de la Fille du Diocese de Castres.

MOnsieur Jurieu ne sera guere plus satisfait des visions de cette fille, que des prophéties de la Bergere de Crest. Il est persuadé qu'elle a vû des Anges & qu'elle a prédit les choses qui lui devoient arriver, aussi-bien qu'à son pere & à sa mere. Il demande pourquoi on l'a relequée à Sommieres? Il faut lui apprendre encore la verité de cette histoire, & lui donner au moins quelque défiance des revelations & des visions de ces derniers temps.

Cette fille étoit de la Paroisse de la Capelle, âgée de douze à treize ans, de peu d'esprit, & d'une grande simplicité. Elle demeuroit d'ordinaire à la campagne, où elle gardoit le bétail. Telles sont les Héroïnes de M. Jurieu, & c'est sur de

tels sujets qu'il triomphe & qu'il fonde aujourd'hui sa Religion. Elle conta sans y penser quelques songes qu'elle avoit eus, & on lui fit accroire que c'étoient de veritables visions. Le bruit s'en répandit dans le voisinage ; & comme en ce malheureux tems une adroite malignité cherche à se prévaloir de tout, pour séduire les ames foibles, on publia comme une merveille ce qui n'étoit qu'une illusion. Ceux qui commandent dans la Province auroient méprisé ces folies, mais la circonstance des cabales & des mauvaises intentions reconnuës, leur a fait prendre des précautions, pénibles, à la verité, mais absolument necessaires.

On arrêta cette fille, plus pour la désabuser, que pour la punir ; & quelque pitié qu'elle ait fait à M. Jurieu, elle n'a jamais été plus à son aise que dans ses prisons. On jugea à propos de l'éloigner de son païs, où elle avoit ses inspirateurs & ses partisans, & M. le Duc de Noaïlles la fit conduire dans le château de Sommieres, au commencement du mois de Novembre de l'année quatre-vingt huit. Nous la fîmes examiner par des gens sages & fideles, qui ne trouverent en elle que l'esprit d'un enfant assez ingenu, & une imagination encore fort tendre & tres-susceptible par elle-même de ces im-

pressions & de ces foiblesses, qui convenoient d'ailleurs à son âge & à sa condition champêtre.

Elle fit l'histoire de ses prétenduës apparitions, & raconta que gardant un jour son bétail avec quelques-unes de ses compagnes, elle vit une grande cloche. Elle s'enquit si elles ne la voïoient pas aussi, elles répondirent que non, & à l'instant elle disparut à ses yeux. Peu de tems aprés comme elle marchoit, elle sentit qu'on la tiroit par sa robe, & se tournant, elle crut voir un petit enfant qui lui dit amiablement, *prie Dieu.* Elle obéït, & récita le plus dévotement qu'elle put Nôtre Pere, jusqu'à la fin. L'enfant reprit la parole, & l'avertit, que son pere & son oncle ne menoient pas une bonne vie, & qu'ils blasphémoient le saint Nom de Dieu, finissant toûjours par cette même exhortation, *prie Dieu.*

Elle ajoûtoit qu'en la quittant, il lui avoit dit encore ces mots : *va au Catéchisme & à la Messe.* Nous avons soupçonné qu'elle avoit dans ces premiers récits, fait dire à l'Ange, *ne va ni au Catéchisme ni à la Messe :* car autrement sa vision n'auroit pas été si applaudie ; mais que se voïant arrêtée, elle changea ou d'elle-même, ou par conseil cette circonstance. On nous fit le rapport de ce qu'on avoit

appris d'elle, & la priſon ne convenant pas à ſon imagination ni à ſon âge, qui portoit impatiemment cette peine, M. le Duc de Noaïlles jugea à propos de la faire mettre chez les Dames Religieuſes de Sommieres. Elle y entra ſur la fin du mois de Novembre, & y eſt demeurée juſqu'à la fin d'Avril, ſans qu'elle ait jamais eu aucune de ces viſions, qui depuis ne lui ſont plus revenuës. Elle n'a rien changé dans ſon récit, quoique les Religieuſes le lui aïent fait ſouvent redire.

Voïant enfin que ce ne pouvoit être que l'effet naturel d'une imagination foible & agitée de ce qu'elle entendoit dire tous les jours à ſes parens, ou d'une ſuggeſtion maligne de quelque méchant eſprit, qui avoit abuſé de l'ingenuité du ſien; on écrivit à ſa mere de venir la retirer du Couvent; elle envoïa un homme à qui on la rendit incontinent. Ce fut peu de jours aprés Pâques; & depuis nous n'en avons ſçû aucune nouvelle.

Voilà la verité exacte, dont j'ai eu une entiere connoiſſance. Ce ſont-là ces viſions d'Anges & ces prédictions de l'avenir dont M. Jurieu fait ſi grand bruit. Il ne lui faut qu'un peu de vrai pour compoſer toutes ſes fables. Il ne ſe met pas en peine des vrai-ſemblances, & il ne ſe fait pas d'extravagance un peu remarquable

S. v.

dans son parti, où il ne mêle les Anges & le Saint-Esprit. Les miracles des Catholiques sont des sotises, & les sotises de ses gens sont des miracles. Dieu veüille lui donner la patience d'éclaircir les faits, & le discernement necessaire pour séparer le précieux d'avec le vil, & les operations de Dieu d'avec les préventions & les artifices des hommes.

MEMOIRE

De ce qui se passa dans une assemblée faite au Diocese de Castres, & de la fausse apparition d'un Ange.

JE ne sçai si l'histoire de cette assemblée, aura passé jusqu'en Hollande, & si M. Jurieu en aura été informé comme des autres. Il est trop curieux pour ne pas ramasser tout ce qui peut flater son zele. On sçait qu'il tient registre des saintes assemblées qui se font en France. Les relations vôlent à lui, & revôlent de lui à tous les fideles de ce Roïaume. On lui rend compte de tous les succez de l'Eglise Reformée ; & quand les hommes ne prendroient pas ce soin pour lui, les Anges &

le Saint-Esprit même ne lui reveleroient-ils pas ce qu'il veut sçavoir ? il prophétise l'avenir, pourquoi ne devineroit-il pas le passé, & n'est-il pas homme à apparitions & à visions plus que les autres ?

Ce fut vers la fin du mois de Mars de cette année, qu'on sollicita les nouveaux Convertis du haut Languedoc, de se trouver à une célébre assemblée, où la protection du Ciel devoit paroître visiblement. On promettoit des sermons exquis & des miracles incontestables. Toute la contrée fut émûë, & attendit l'heureux moment qu'on lui faisoit esperer. On prit la nuit du 31. de Mars, & le peuple fut convoqué au-dessous de l'Eglise de saint Jean Delfrech dans le Consulat de la Case, Diocese de Castres. Il étoit accouru des Dioceses voisins une nombreuse multitude, & les témoins ont déposé, qu'il y avoit douze cens personnes.

Une espece de Prédicant s'étant tout d'un coup tiré de la foule, & tenant une Bible entre ses mains, fit une assez longue lecture, puis s'adressant à ces bonnes gens qui l'écoutoient attentivement, il leur dit, qu'il travailloit depuis trois mois à les assembler pour porter les pecheurs à la repentance, afin d'obtenir la délivrance de la captivité où ils étoient... Il leur representa, qu'il faloit réveiller les en-

dormis, & se mettre tous en état de recevoir l'Ange de Dieu, qui devoit cette nuit descendre du ciel, pour apporter les clefs des Temples, & les ordres de les rétablir.

Aprés cette petite exhortation, il fit chanter des Pseaumes, à la fin desquels reprenant son discours, *mes Freres,* dit-il, *mettez-vous en état, voici l'heure que l'Ange de l'Eternel va venir.* Au même tems on vît paroître dans l'assemblée une jeune fille fort propre, habillée de blanc, & qui disoit d'un air severe : *Hé bien, pecheurs, est-ce-là ce que vous aviez promis à Dieu? vous aviez protesté que vous ne retourneriez plus à la Messe, & cependant vous y êtes allez. Ne vous cachez-pas, pecheurs; je sçaurai bien vous chasser de cette assemblée, car aussi-bien vous vous êtes rendus indignes d'y participer, par la crainte de quelques Dragons...* Elle faisoit cette reprimande en langage du païs : car cet Ange ne sçavoit pas le François, & n'avoit pas reçû le don des langues, comme la Bergere de Crest.

Aussi-tôt elle marcha & fit le tour de l'assemblée, chassant quelques personnes par-ci, par-là, qu'un inconnu qui la conduisoit & qui lui parloit de tems en tems à l'oreille, lui indiquoit apparemment: aprés quoi étant revenuë au milieu, elle leur dit, *ne vous étonnez-pas, mes Freres;* & disant à

son tour quelques mots à son conducteur, dont elle prenoit l'ordre sans doute, elle éteignit la lanterne qu'elle portoit, & à la faveur de la nuit, alla se perdre dans la foule.

On ne sçauroit s'imaginer l'admiration que produisit cette apparition ridicule, dans l'esprit de ces bonnes gens. Ceux qui oserent douter que ce fût un Ange, furent mal reçûs, & le Prédicant se servant des dispositions qu'il voïoit dans son auditoire, défendit d'aller à l'Eglise, d'assister à la Messe, de faire la Pâque, & commençoit à déploïer les invectives accoûtumées, lorsque sur le minuit, quelqu'un étant venu avertir que les troupes n'étoient pas loin, toute l'assemblée fut effraïée, & la plûpart prirent la fuite. Le Prédicant eut beau leur crier : *Revenez mes brebis, ne craignez rien, les Prêtres ni les Dragons n'ont aucun pouvoir sur vous; ce n'est pas moi qui vous parle, c'est l'Eternel.* Aucun ne revint, & l'approche des Dragons fit plus d'impression sur eux, que les menaces de l'Ange, & les exhortations du Prédicateur.

Cependant quelque grossiere que fût cette prétenduë vision, elle a eu cours parmi les nouveaux Convertis, ils en ont fait une preuve de leur Religion. Les simples ont été surpris, & la nouvelle en

étant portée à M. Jurieu, on peut croire, sans l'offenser, que de l'humeur dont il est, il a été le premier trompé. Ces Messieurs nous ont tant prêché, que la verité n'avoit pas besoin d'être soutenuë par le mensonge; qu'il ne faloit pas introduire la superstition, ni tenter la crédulité des peuples; que l'Evangile devoit leur tenir lieu d'apparitions & de miracles, & que ceux qui avoient la parole de Dieu, ne devoient pas, comme la race incredule & perverse, demander des signes & des prodiges. Cependant ils emploïent aujourd'hui les moïens les plus faux, pour autoriser leurs opinions. Ils contrefont les Prophétes : ils font descendre des Anges par machine : ils se donnent le Saint-Esprit; & ces pieuses fraudes, ces mysterieuses nouveautez ne tendent qu'à décrier la conduite de l'Eglise, à se moquer des plus saints Mysteres, & à ôter du cœur des peuples, l'obéïssance & la fidelité qu'ils doivent à leur Souverain.



MEMOIRE

De ce qui s'est passé à Genéve touchant les petits Prophétes du Dauphiné & du Vivarais.

VOus avez souhaité, Monsieur, de sçavoir au vrai le sort malheureux que les Prophétes du Dauphiné eurent à Geneve, quand ils voulurent y representer leurs jeux prophétiques. Qui n'eût dit que c'étoit-là leur veritable theatre, & qu'ils y trouveroient tous les spectateurs favorables ? mais le bon sens détruit presque toûjours les préventions, & les fourbes ont leurs tems & leurs lieux, au-delà desquels la fiction ne pouvant aller, ils paroissent tels qu'ils sont, & se décréditent.

Il y avoit déja quelques mois que les prophéties du Dauphiné avoient fait du bruit à Geneve & aux environs : on y mandoit de tous côtez, que le Saint-Esprit s'étoit répandu sur toute chair ; que les enfans sur tout prophétisoient ; qu'on accouroit de toutes pars pour les entendre, & qu'ils édifioient tout le monde, par les discours surprenans qu'ils fai-

ſoient au peuple, ſoit en veillant, ſoit en dormant. Chacun raiſonnoit ſelon ſon ſentiment ou ſa prévention. La plûpart étoient portez à reconnoître du merveilleux, & du divin dans cette avanture ; il y en avoit au contraire qui croïoient que ce n'étoit qu'une illuſion & un artifice. Les chaires de ce païs-là retentiſſoient du récit de leurs prophéties; les uns en faiſoient des éloges, les autres des ſatyres, & l'un des plus célebres Profeſſeurs emploïa pluſieurs Sermons pour prouver que ces enfans ne pouvoient être inſpirez de Dieu, qu'ils étoient inſpirez du Diable, & que leur maladie, ſi elle n'étoit pas une poſſeſſion, c'étoit du moins une obſeſſion.

On étoit dans une extrême impatience de ſçavoir la verité de ce grand évenement, lorſqu'on apprit qu'un de ces enfans étoit arrivé le matin dans la Ville. La curioſité étoit ſi preſſante, que le ſoir même on lui fit faire le Prophéte. Il s'endormit de commande, à la lecture de quelques chapitres de l'Ecriture ſainte, lecture neceſſaire, diſoit-il, pour le faire dormir & tomber dans l'extaſe. L'extaſe ſuivit de prés, il commença à prophétiſer, & ſes premiers auditeurs publioient, qu'il avoit dit des choſes ſurprenantes. Le haſard contribua à faire valoir ce qu'il dit. Il y avoit dans la mai-

ſon qu'on avoit choiſie, une femme du païs de Gex, Catholique de naiſſance, qui nourriſſoit un fils du Maître de la maiſon. Le Prophéte dit à ſes auditeurs, qu'il y avoit parmi eux une infidele, & qu'il faloit qu'elle ſortît, ſi l'on vouloit qu'il prophétiſât. Il n'en falut pas davantage pour établir ſa réputation; Meſſieurs & Dames le demanderent à l'envi pour avoir part à ce ſpectale, & le donner à leurs amis: mais il fut conduit chez un des Profeſſeurs de Geneve, où toute la compagnie ſe rendit. La chambre fut bien-tôt remplie. Le Prophéte y fut mené en pompe, & aſſis dans un grand fauteüil: on fait la lecture, il s'endort; on obſerve tous ſes mouvemens avec attention & avec ſilence. Il parle comme il avoit accoûtumé.

Quelques perſonnes d'eſprit & de qualité, des refugiez même de France, qui n'avoient pas moins d'interêt que les autres, à faire valoir cette nouveauté, furent les premiers à s'appercevoir de la fourberie. Cet air ſombre, ce ſommeil forcé, certains petits embarras où ſe trouvoit cet enfant, qui n'avoit pas encore joüé ſon rôle en ſi bonne compagnie, cette pitoïable rapſodie de pluſieurs termes de l'Ecriture ſainte, & de quelques

passages tronquez, les ennuïerent d'abord, & la fourberie leur parut si grossiere, qu'ils sortirent de la maison avec une indignation, qu'ils firent connoître à tout le monde, & que le Prophéte ne devina pas. M. Turretin fils du Professeur étant survenu, & voulant éprouver s'il étoit vrai que le fer ne pût rien sur ces endormis insensibles, comme on leur écrivoit, & comme le croïoit M. Jurieu, ficha une épeingle dans le bras du Prophéte extasié, qui lui fit faire une terrible exclamation en ces termes, *Scribes, Pharisiens, hypocrites*, ce qui fit juger qu'il étoit sensible aux piqures.

Messieurs du Conseil aïant appris le lendemain ce qui s'étoit passé, ordonnerent à M. Leger Pasteur & Professeur de Philosophie, d'examiner ce miserable. Il le fit venir chez lui, & voulut le voir prophétiser; mais soit qu'il eût perdu courage, soit qu'il craignît de se décrier, il demeura comme interdit, & feignit de ne pouvoir s'endormir, quelque nombre de chapitres de l'Ecriture sainte qu'on lût en sa présence. On se retrancha donc à lui faire avoüer sa fourberie, & à découvrir qui la lui avoit inspirée. Mais on apprit au même-tems qu'il venoit d'arriver deux autres Prophétes; l'un de dix

ans, l'autre de trente. On abandonna le premier, pour courir aux autres. On leur fit faire le même personnage, & ils le firent encore plus grossierement. Enfin ils avoüerent tous trois leur imposture. Un Auditeur que le Conseil nomma leur en fit faire une déclaration en forme.

Ils protesterent qu'ils n'avoient agi que par un bon principe, & que leur intention n'avoit été que d'engager par cet artifice les fideles à s'assembler pour prier Dieu. Quelques uns auroient souhaité qu'on leur eût infligé quelque peine; mais on ne jugea pas à propos d'appesantir la main sur des gens assez malheureux d'être déclarez imposteurs, & d'être ignominieusement chassez du païs. On les conduisit tous trois hors de la Ville. On leur défendit d'y rentrer. On les menaça même de les faire pendre en Suisse, si aprés les avis qu'on ne manqueroit pas d'y donner de leur fourberie & de l'aveu qu'ils en avoient fait, ils s'amusoient à la continuer.

Tel fut le sort de ces Fanatiques. On avoit crû, & il y avoit eu lieu de le croire que cette Ville les avoit suscitez & entretenus, & que leur institution & leur conseil venoit de là. Il fut aisé de reconnoître le penchant qu'on avoit à les ap-

prouver. Mais il se trouva parmi eux des gens trop éclairez pour se laisser surprendre par ces ridicules extases, & trop fideles pour souffrir qu'on se joüât ainsi de la Foi & de la Religion des peuples, dont on n'avoit déja que trop abusé. On sacrifia donc ces miserables quand on vit qu'on ne pouvoit les couronner. Le Conseil crut qu'il falloit ôter aux yeux du public, ces spectales un peu trop grossiers, & décrier par honneur, ceux qui s'étoient décriez par ignorance.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai pû sçavoir certainement de ces inspirations & visions modernes. Je vous envoïe les pieces justificatives de ces petites histoires, qui sont ou des informations juridiques, ou des relations qui ne peuvent être suspectes, parce qu'elles sont faites par les parties interessées. Je vous en envoïerai encore davantage, sans que nous aïons pour cela moins de peine à faire entendre raison à M. Jurieu. Il s'étonne comment trois hommes ont pû instruire trois ou quatre cens enfans à ce badinage. Ne sçait-il pas avec quelle facilité le mal se communique. L'instruction forma les premiers, l'émulation produisit les autres. Il demande si les Maîtres de cette jeunesse étoient gens de lettres. Il faloit

ſans doute beaucoup de ſcience pour leur apprendre à crier miſericorde, mes Freres faites penitence, le jugement approche, & quelques textes communs de l'Ecriture, qu'ils avoient cent fois oüi dire à leurs Miniſtres. Il trouve ſur tout fort miraculeux que ces enfans aïent parlé François. Qui ne ſçait que la Province du Dauphiné n'eſt pas ſi barbare. C'eſt-là que le langage commence à approcher du François, & que la communication & le voiſinage du Lyonnois ne le laiſſe pas ignorer aux plus groſſiers. Quoiqu'il en ſoit, quel François parloient ces enfans & ceux qui les avoient inſtruits? Quelques mots ſans liaiſon qu'ils rediſoient inceſſamment. Enfin il s'étonne que des Medecins, qui ne cherchent point de miracles aïent pû être trompez par ceux-ci. Prétend-il faire une déciſion Theologique du témoignage d'un Medecin? Pour un qui s'eſt peut-être laiſſé ſurprendre à ces folies, combien y en a-t-il qui s'en ſont moquez? Ne faut-il conſulter ſur les miracles que ceux qui ne les cherchent pas? Ne ſçait-il pas que tout homme eſt ſujet à être trompé, & qu'il y a des Medecins ſuperſtitieux, comme il y en a ſans Religion?

Il auroit mieux fait, Monſieur, de dé-

ferer à vos sentimens & à vos conseils : vôtre témoignage devoit lui paroître plus sûr que celui de toute la Faculté. Peut-être y fera-t-il reflexion. Je suis, Monsieur, avec beaucoup d'attachement & de respect vôtre, &c.

Fin du premier Tome.



TABLE DES LETTRES



contenuës en ce Volume.

LETTRE I. *De consolation & de pieté, à Madame sa Sœur Religieuse de sainte Claire à Beziers, sur la mort de leur mere,* page 1

LET. II. *De pieté sur les maladies, à la même,* 4

LET. III. *Compliment à M. Huet ancien Evêque d'Avranches, en lui envoyant quelques vers de sa façon,* 6

LET. IV. *Compliment au même, en lui envoyant d'autres vers,* 9

LET. V. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote,* 10

LET. VI. *De civilité à M. le Roy Abbé de Hautefontaine,* 11

LET. VII. *De civilité & de pieté au même, sur un de ses Ouvrages qu'il lui avoit envoyé,* 13

LET. VIII. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote,* 15

LET. IX. *De civilité à M. le Roy Abbé de*

Hautefontaine, en lui envoyant une Oraison funebre de sa composition, 16

LET. X. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote*, là-même.

LET. XI. *A M. Benoist Auditeur de Rote, pour lui donner avis qu'il avoit été nommé Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine*, 17

LET. XII. *De civilité & d'amitié Chrêtienne à Madame sa Sœur, Religieuse de sainte Claire à Beziers*, 18

LET. XIII. *Remerciment à M. Benoist Auditeur de Rote, pour la part qu'il avoit prise à sa nomination à une Abbaye*, 20

LET. XIV. *De civilité à Madame sa Sœur, Religieuse à Beziers*, 21

LET. XV. *De civilité, à la même*, 23

LET. XVI. *De civilité à M. Viguier Avocat, pour lui rendre compte d'une affaire qui regardoit la conversion d'un de ses amis*, 24

LET. XVII. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur les souhaits qu'il avoit faits en sa faveur à la naissance de M. le Duc de Bourgogne*, 25

LET. XVIII. *De civilité à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers*, 27

LET. XIX. *De controverse, & des moyens de réünir les deux Communions ; à M. Vigier Avocat*, 28

LET. XX. *De civilité au même, pour s'excuser de ce qu'une des Lettres qu'il lui avoit écrites*,

écrites, avoit été divulguée, & pour lui rendre compte d'une affaire dont il l'avoit chargé pour un ami qui vouloit se convertir. 34

LET. XXI. *De civilité au même, sur la même affaire,* 36

LET. XXII. *De civilité au même, pour justifier sa conduite au sujet d'un procez auquel il prenoit interêt en faveur de sa partie,* 38

LET. XXIII. *De civilité au même, sur l'affaire de la conversion de son ami,* 40

LET. XXIV. *De civilité à Madame de Richemont,* 41

LET. XXV. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur ce qu'il avoit été mis en possession de cette Charge,* 43

LET. XXVI. *De civilité & de nouvelles de Religion, à M. Vigier Avocat,* 44

LET. XXVII. *De civilité & d'amitié, à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers,* 46

LET. XXVIII. *De civilité à M. Vigier Avocat, sur quelques ouvrages qu'il lui avoit envoyez,* 48

LET. XXIX. *A Madame de Richemont, en lui envoyant quelques Ouvrages,* 49

LET. XXX. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, sur le faux bruit qui avoit couru qu'il étoit nommé à l'Evêché d'Orange,* 51

LET. XXXI. *De civilité Chrétienne, à Madame de Richemont,* 52

LET. XXXII. *De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur Religieuse à Beziers,* 55

LET. XXXIII. *A M. Huet ancien Evêque d'Avranches. On y examine sur qui tombent les frais de la poursuite des Prêtres dereglez,* 57

LET. XXXIV. *De civilité à M. Benoist, Auditeur de Rote,* 59

LET. XXXV. *De civilité & de pieté, sur sa nomination à l'Evêché de Lavaur; à Madame de Richemont,* 60

LET. XXXVI. *Compliment à la même, sur la mort de Madame de Fieubet,* 61

LET. XXXVII. *Compliment à M. l'Abbé Bastide, qui l'avoit felicité sur sa promotion à l'Evêché de Lavaur, & qui lui avoit fait present du Panegyrique de saint Jerôme,* 63

LET. XXXVIII. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote,* 64

LET. XXXIX. *Au même,* là-même.

LET. XL. *A un mari, sur l'heureux accouchement de son épouse,* 65

LET. XLI. *Humble & pieuse remontrance au Roi, pour refuser l'Evêché de Nismes,* 66

LET. XLII. *De civilité, sur sa nomination à l'Evêché de Nismes; à M. Benoist Auditeur de Rote,* 68

LET. XLIII. *Compliment à Monseigneur le Dauphin, sur ses Victoires,* 69

LET. XLIV. *De pieté à Madame de Riche-*

mont, sur la maladie de M. son époux, 70

LET. XLV. *De pieté à M. de Richemont, sur sa maladie,* 72

LET. XLVI. *Compliment Chrêtien à Messieurs de Nismes; sur sa translation de Lavaur à Nismes,* 74

LET. XLVII. *Compliment à M. Huet ancien Evêque d'Avranches, en lui envoyant deux Oraisons funebres,* 76

LET. XLVIII. *Compliment à M. de Santeüil, Chanoine de saint Victor, sur quelques-uns de ses vers qu'il lui avoit envoyez,* 77

LET. XLIX. *De civilité à M. de Richemont,* 79

LET. L. *A la Reine d'Angleterre, pour répondre à celle que S. M. Britannique lui fit l'honneur de lui écrire le 28. Août 1693,* 81

LET. LI. *De civilité à M. l'Abbé Menard. Il le prie de lui envoyer quelques Ouvrages nouvellement imprimez,* 83

LET. LII. *De civilité & de compliment à M. Benoist Auditeur de Rote,* 84

LET. LIII. *De remerciement à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé de quelques Ouvrages dont on porte le jugement,* 85

LET. LIV. *De civilité & de pieté à Madame de Richemont,* 87

LET. LV. *De compliment à Mademoiselle de Scudery,* 89

LET. LVI. *De consolation à des Religieuses,*

sur la mort de leur Superieure, 90
LET. LVII. *Compliment de pieté à celle qui avoit eté élûë pour lui succeder,* 92
LET. LVIII. *De civilité au P. Souhaiti Cordelier, qui lui avoit fourni les mémoires pour l'Histoire du Cardinal Ximenez, & qui l'avoit adroitement engagé à l'entreprendre,* 93
LET. LIX. *De civilité à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé du naufrage que fit son équipage sur le Rhône,* 95
LET. LX. *De compliment à M. l'Abbé Robert, sur le mariage de Mademoiselle sa Niéce; & d'affaires litteraires,* 96
LET. LXI. *De civilité & de nouvelles, à M. l'Abbé Menard,* 98
LET. LXII. *A Madame D.C. sur la mort de M. son fils,* 99
LET. LXIII. *Sur la conversion d'un Juif, & le Baptême d'un enfant Juif, sans le consentement de ses parens; à M. Fieschi Archevêque d'Avignon,* 100
LET. LXIV. *De civilité à Madame Thayran Religieuse,* 102
LET. LXV. *De civilité à M. Fieschi Archevêque d'Avignon, pour lui demander deux Religieuses pour gouverner la Maison du Refuge à Nismes,* 103
LET. LXVI. *De civilité au P. Vignes, sur ses Prédications,* 105
LET. LXVII. *De civilité à Madame de C...* là-même.

LET. LXVIII. *Lettre dogmatique sur le mariage d'un Protestant avec une Catholique*, 107
LET. LXIX. *A M. l'Abbé Menard, au sujet de la Paix*, 111
LET. LXX. *De civilité à M. de Richemont*, 112
LET. LXXI. *De civilité au P. Vignes, pour lui promettre de demander pour lui le Carême à Carpentras*, 114
LET. LXXII. *De recommandation à M. de Carpentras, pour le P. Vignes*, 115
LET. LXXIII. *De civilité au P. Vignes, en lui envoyant la réponse de M. de Carpentras*, 116
LET. LXXIV. *A M. le Pelletier Ministre d'Etat, sur sa Retraite*, 117
LET. LXXV. *De civilité & de remerciement à M. l'Abbé Menard*, 119
LET. LXXVI. *Compliment à Madame de Theyran Religieuse de Sommieres, sur la mort d'une personne de la Communauté, & la maladie d'une autre*, 120
LET. LXXVII. *De consolation aux Religieuses de Sommieres, sur la maladie de la Superieure*, 121
LET. LXXVIII. *Compliment aux mêmes, sur la convalescence de la Superieure.* 123
LET. LXXIX. *De civilité à Madame de C...* 124
LET. LXXX. *De civilité au P. Fulgence de*

Bellegarde Barnabite, sur une Oraison funebre de la composition de ce Pere, 125
LET. LXXXI. *A M. l'Abbé Menard, sur les nouvelles publiques,* 127
LET. LXXXII. *De civilité à M. de Richemont,* 128
LET. LXXXIII. *A M. le Marquis de Châteauneuf, sur l'état de la Religion, & les dispositions des nouveaux Convertis de son Diocese, aprés les Déclarations du Roi,* 130
LET. LXXXIV. *De consolation & de pieté à M. de Richemont, sur la mort d'une de ses filles,* 135
LET. LXXXV. *De civilité à Madame de C...* 140
LET. LXXXVI. *De félicitation à M. de Pontchartrain, sur sa promotion à la dignité de Chancelier,* 141
LET. LXXXVII. *A M. le Comte de Pontchartrain, sur le même sujet,* 143
LET. LXXXVIII. *De civilité à M. l'Abbé Menard,* 144
LET. LXXXIX. *De pieté à M. de Richemont, sur ses maladies & celles de Madame son épouse,* 145
LET. XC. *De consolation au même, sur la mort de sa fille,* 146
LET. XCI. *De civilité & de pieté, à M. le Pelletier,* 148
LET. XCII. *A M. le Marquis de la Vrilliere, sur l'éducation des filles des nouveaux*

Convertis qu'il faisoit instruire dans les Monasteres, même au-dessus de douze ans, 149
LET. XCIII. *De civilité & de pieté, à M. le Pelletier,* 154
LET. XCIV. *De civilité à M. l'Abbé Ménard,* 156
LET. XCV. *De civilité Chrêtienne à une Religieuse,* là-même.
LET. XCVI. *Compliment sur l'exaltation du Pape, à M. Benoist Auditeur de Rote,* 157
LET. XCVII. *Réponse à la Superieure & aux Religieuses de Sommieres, pour un compliment de condoleance sur la mort de M. son frere.* 158
LET. XCVIII *De remerciement sur un compliment de condoleance reçû ; à M. Benoist Auditeur de Rote,* 159
LET. XCIX. *De civilité au P. Vignes, qui avoit pris part à la mort de M. son Frere,* 160
LET. C. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier,* 161
LET. CI. *A M. de B... touchant un Ecclesiastique qui avoit quitté cet état, & qui y étoit rentré après quelques désordres,* 162
LET. CII. *A M. le C. de N. sur le même sujet,* 164
LET. CIII. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret Religieuse de sainte Claire à Beziers,* 166
LET. CIV. *De civilité à Madame de They-*

ran Religieuse de Sommieres, 168

Let. CV. *De civilité à une Demoiselle, pour s'excuser de faire une cerémonie,* 169

Let. CVI. *De civilité & d'affaires du tems, à M. l'Abbé Menard,* 170

Let. CVII. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, dont le gendre avoit obtenu une Charge,* 171

Let. CVIII. *A M. Benoist Auditeur de Rote, pour le prier de proposer un accommodement à un Superieur, touchant le pecule d'un Religieux, disputé par deux Convents,* 173

Let. CIX. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers,* 175

Let. CX. *A Monseigneur l'Evêque de Montpellier, sur l'affaire de la Chine,* 177

Let. CXI. *A Mesdemoiselles ses Nièces, sur leur vocation à l'état Religieux,* 179

Let. CXII. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers,* 180

Let. CXIII. *De civilité à Madame de Boucard, Religieuse,* 182

Let. CXIV. *De civilité à une Religieuse,* 183

Let. CXV. *Compliment au Chapitre d'Agde qui lui avoit écrit sur la mort de l'Evêque,* là-même.

Let. CXVI. *De civilité & de nouvelles, à M. l'Abbé Menard,* 185

LET. CXVII. *Compliment à M. Salvador, sur la mort de M. son Pere,* 186

LET. CXVIII. *A. M. l'Abbé Grimaldi, accompagnant M. le Nonce en Espagne,* 187

LET. CXIX. *De condoleance à M. de Betoulaud,* 188

LET. CXX. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit, aprés qu'elle eut été reçûë à la Profession à la fin de son Noviciat,* 189

LET. CXXI. *De pieté à l'Abbesse de sainte Claire, sur le même sujet,* 191

LET. CXXII. *Au R. P. de la Chaise, sur le Jugement qu'on attendoit du Pape, au sujet des affaires de la chine,* 192

LET. CXXIII. *A Messieurs Brisacier & Tiberge, sur le même sujet,* 197

LET. CXXIV. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, sur la mort de sa fille,* 200

LET. CXXV. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit, sur sa Profession,* 201

LET. CXXVI. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques,* 203

LET. CXXVII. *De civilité à M. le Pelletier, sur l'état du Diocese d'Angers, & sur celui de Nismes pendant les troubles des Fanatiques,* 205

LET. CXXVIII. *De compliment à M. l'Abbé de Roquette, sur son Oraison funebre du Roi Jacques,* 207

LET. CXXIX. *De civilité à l'Abbesse de sainte Claire,* 208
LET. CXXX. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques,* 209
LET. CXXXI. *De civilité Chrêtienne à une Religieuse, sur la crainte des Fanatiques,* 211
LET. CXXXII. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les fraïeurs causées par les Fanatiques,* 212
LET. CXXXIII. *De civilité à Madame de Boucard Religieuse, sur la crainte des Fanatiques,* 213
LET. CXXXIV. *De civilité à M. Robert, dont il souhaitoit le frere pour Prévôt de son Eglise,* 214
LET. CXXXV. *De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit,* 215
LET. CXXXVI. *A Madame de C... sur les cruautez des Fanatiques,* 216
LET. CXXXVII. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques,* 217
LET. CXXXVIII. *Relation des mouvemens & des cruautez des Fanatiques,* 218
LET. CXXXIX. *De civilité & de pieté à Madame Boucard Religieuse,* 225
LET. CXL. *De civilité à M. Benoist Auditeur de Rote, pour le feliciter sur une dignité obtenuë,* 226

LET. CXLI. *De civilité à Madame de Theyran Religieuse*, 227
LET. CXLII. *De civilité Chrêtienne à Madame Boucard Religieuse*, 228
LET. CXLIII. *Sur les cruautez des Fanatiques, & sur les moyens de prévenir ces maux ou d'y remedier*, 229
LET. CXLIV. *De pieté à un Curé ; pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques*, 235
LET. CXLV. *Au même, sur le même sujet*, là-même.
LET. CXLVI. *Sur les cruautez des Fanatiques*, 236
LET. CXLVII. *De compliment de Mademoiselle Deshouliers, à M. de Nismes, en lui envoyant son Hymne à la Paix*, 239
LET. CXLVIII. *De remerciement de M. de Nismes, à Mademoiselle Deshouliers, sur son Hymne à la Paix*, 241
LET. CXLIX. *A un Curé, sur les mouvemens des Fanatiques*, 242
LET. CL. *D'excuses & de compliment à la Mere Prieure du Monastere de l'Adoration perpetuelle du Saint-Sacrement, rue Cassette à Paris*, 243
LET. CLI. *De compliment à Monseigneur le Vice-Legat d'Avignon*, 244
LET. CLII. *De compliment, au même*, 245
LET. CLIII. *D'exhortation & de reproches, à une Superieure, sur des frayeurs excessives*

au sujet des Fanatiques, 246

LET. CLIV. *De remerciement & de felicitation, à Monseigneur l'Archevêque de Saragosse,* 248

LET. CLV. *De civilité & de felicitation à M. de Vilalba, Vicaire General de Monseigneur l'Archevêque de Saragosse,* 251

LET. CLVI. *De civilité & d'instruction, à Mesdames Boucaud, Religieuses Ursulines,* 253

LET. CLVII. *De civilité & de felicitation, à Monseigneur l'Evêque de Mende,* 254

LET. CLVIII. *De civilité, à Madame la Presidente de Marbœuf,* 255

LET. CLIX. *De compliment & de civilité à M. le Vicomte de la Chasse,* 257

LET. CLX. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques,* 258

LET. CLXI. *De civilité à Monseigneur l'Evêque de Carpentras,* 259

LET. CLXII. *De civilité, & sur les malheurs du tems, à M. de Montremi, Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons du Languedoc.* 261

LET. CLXIII. *De compliment & de felicitation à Mademoiselle du Roüer, sur son mariage avec M. le Comte de la Fare, Colonel de Dragons,* 262

LET. CLXIV. *De civilité à une Demoiselle,* 263

LET. CLXV. *De pieté à un Curé, au sujet des frayeurs causées par les Fanatiques*, 264
LET. CLXVI. *De civilité & de felicitation à S. E. Monseigneur le Cardinal d'Estrées, sur sa nomination à l'Abbaye de saint Germain des Prez*, 265
LET. CLXVII. *Sur les maux de la Religion, & les malheurs des Peuples, à Madame la Marquise de Senecterre*, 266
LET. CLXVIII. *Compliment à M. l'Abbé Anselme, Predicateur ordinaire du Roi, sur le present de ses Oraisons funebres*, 269
LET. CLXIX. *A M. de Calvisson, sur un commencement de negociation avec les Fanatiques*, là-même.
LET. CLXX. *De consolation & d'instruction à la sœur Angelique du Saint-Esprit de Camaret, sur ses maladies*, 271
LET. CLXXI. *Sur un commencement de negociation avec les Fanatiques*, 273
LET. CLXXII. *Sur le peu de succez d'une negociation commencée avec les Fanatiques*, 274
LET. CLXXIII. *Au même, sur le même sujet*, 278
LET. CLXXIV. *Compliment sur les malheurs publics de la Religion & de l'Etat, à M. de Valincourt de l'Academie Françoise, Secretaire general de la Marine, étant à la Rade de Toulon*, 279
LET. CLXXV. *De civilité & de nouvelles*

publiques, à M. le Marquis de Canillac, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Regiment de Roüergue, 281

LET. CLXXVI. *Compliment à un Abbé d'Aix, sur une œuvre de charité,* 282

LET. CLXXVII. *De pieté à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques,* 284

LET. CLXXVIII. *A M. l'Archevêque de Saragosse, contre ceux qui different de recevoir les Sacremens dans leurs maladies,* 285

LET. CLXXIX. *Compliment à M. de Villalba, Grand-Vicaire de Saragosse,* 287

LET. CLXXX. *De compliment & de condoleance à un Tresorier de France à Blois,* 289

LET. CLXXXI. *De nouvelles, à M. l'Abbé Menard,* 290

LET. CLXXXII. *De civilité, à Madame de Theyran Religieuse,* 291

LET. CLXXXIII. *A M. son Neveu, sur la résolution qu'un autre de ses Neveux avoit prise de quitter l'état Ecclesiastique, pour embrasser la profession des armes,* 292

LET. CLXXXIV. *De compliment & de civilité, à M. l'Abbé Viani, Prieur de saint Jean de Malte,* 294

LET. CLXXXV. *De compliment à un Curé du Diocese de Séez, sur des vers Latins,* 295

LET. CLXXXVI. *Sur un commencement de tranquillité de la part des Fanatiques,* 296

LET. CLXXXVII. *De condoleance à M. le Comte de Grignan, sur la mort de M. son fils,* 298

LET. CLXXXVIII. *De condoleance & de consolation, à Madame la Comtesse de Grignan, sur la mort de M. son fils,* 299

LET. CLXXXIX. *Sur la profession des armes & ses dangers, à un de ses Neveux, qui quittoit l'Etat Ecclesiastique pour l'embrasser,* 300

LET. CXC. *De civilité, au P. Vignes,* 302

LET. CXCI. *De nouvelles sur les malheurs publics, à M. le Comte de Calvisson,* 303

LET. CXCII. *Compliment à M. l'Archevêque de Saragosse, nommé Vice-Roi & Gouverneur general d'Aragon,* 304

LET. CXCIII. *De civilité, à M. d'Estencheau, Secretaire de Monseigneur le Dauphin,* 306

RELATION *Des Observances & de la maniere de vie des Religieuses de sainte Claire; adressée à M. de Nismes avant son Episcopat, par Madame sa Sœur Religieuse de sainte Claire dans le Monastere de Beziers,* 309

RECIT FIDELE *De ce qui s'est passé dans les Assemblées des Fanatiques du Vivarais; Avec l'Histoire de leurs Prophétes & Prophéteses, au commencement de l'année 1689.* 350

MEMOIRE *Touchant la Bergere de Creste, & deux autres Filles du Diocese de Castres, mises au rang des nouvelles Prophéteſſes*, 399

MEMOIRE *Sur les visions de la Fille du Diocese de Castres*, 414

MEMOIRE *De ce qui se passa dans une assemblée faite au Diocese de Castres, & de la fausse apparition d'un Ange*, 418

MEMOIRE *De ce qui s'est passé à Genéve, touchant les petits Prophétes du Dauphiné & du Vivarais*, 423

Fin de la Table des Lettres de ce premier Tome.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hostel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut : Nôtre bien amé le sieur FLECHIER Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Nismes, neveu du feu sieur Esprit Flechier Evêque de Nismes, nous aïant fait remontrer, qu'il se seroit appliqué à la recherche d'un *Recuëil general des Lettres Pastorales & Mandemens dudit feu M. Flechier Evêque de Nismes, ses Lettres Missives, Recuëil de plusieurs Pieces, Harangues, Poësies Françoises & Latines, & une Relation sur le Fanatisme, & ses Sermons de Morale & Discours Synodaux, ou au Chapitre de l'Eglise de Nismes, & ses Oeuvres Posthumes*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer lesdits Recuëils & Ouvrages dudit feu sieur Evêque de Nismes, en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera ; & de les faire vendre & debiter par tout nostre Roïaume pendant le tems de douze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, ven-

dre, faire vendre ou débiter lesdits Recuëils & Ouvrages ci-dessus énoncez, en tout ni en partie, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en Langue Latine ni autrement, ni d'en faire des extraits ou abregez, sans la permission expresse & par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Livres sera faite dans nôtre Roïaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit sieur Exposant ou ses aïant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execu-

tion d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le neuviéme jour d'Août, l'an de grace mil sept cens onze; & de nôtre Regne, le soixante-neuviéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, DE LAMET.

Ledit sieur Abbé Flechier a cedé son droit au present Privilege au sieur Jacques Etienne Libraire à Paris, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Registre n. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 233. n. 240. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du 13. Août 1703. A Paris le seize Septembre mil sept cens onze.

Signé, DELAUNAY Syndic.



